



BULLETIN DE PARIS,

OU

RELATION HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENS

QUI SONT ARRIVÉS EN FRANCE

EN 1814 et 1815,

ET PARTICULIÈREMENT PENDANT LE

SIÈGE DE PARIS,

DEPUIS LE 22 JUIN JUSQU'AU 8 JUILLET, ÉPOQUE
DE LA RENTRÉE DU ROI DANS SA CAPITALE;

Suivi de PIÈCES SECRÈTES qui ont été distribuées à Paris contre Buonaparte et ses agens, pendant les mois de mars, avril, mai et juin 1815.



PARIS,

LEROUGE, LIBRAIRE, COUR DU COMMERCE,
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.

DAVI ET LOCARD, LIBRAIRES, RUE DE SEINE, N°. 54,
PRÈS LA RUE DE BUSSI.

1815.

AVERTISSEMENT.

Si nous avons fait entrer dans cet ouvrage des pièces diplomatiques connues aujourd'hui d'un grand nombre de personnes, et des pamphlets et autres morceaux satiriques dirigés contre l'usurpateur, et que tout le monde était avide de se procurer, divers motifs nous y ont engagés. Quand il serait vrai que les uns et les autres ne sont présentement ignorés de personne, il n'est pas moins certain qu'on les relira toujours avec admiration et reconnaissance. Les actes émanés des Puissances alliées, ainsi que les proclamations de Louis XVIII, sont du plus grand intérêt; ils doivent nécessairement trouver leur place dans l'histoire des événemens de nos jours; la plupart respirent l'amour de l'humanité, et nous offrent dans les Souverains qui gouvernent l'Europe, non-seulement des Rois que la Providence a placés sur le trône, mais des pères et des bienfaiteurs de leurs

peuples. Pourquoi nos lecteurs ne nous sauraient-ils pas gré d'avoir placé dans cette Relation historique, des actes d'une diplomatie aussi sage, qui font espérer que de la réunion fraternelle des Princes, résultera naturellement celle de toutes les Nations, et une paix fortunée, dont rien n'interrompra les douceurs? Nous les verrons donc enfin se réaliser ces rêves si intéressans du bon abbé de Saint-Pierre, qui soutenait qu'il serait possible de faire régner dans le monde une paix perpétuelle! Ainsi tout en renversant d'un trône usurpé le soldat corse qui prétendait assujétir à ses lois de sang l'univers entier, les Souverains ont connu qu'ils se doivent un secours général, et que leur grandeur ne consiste point à se faire la guerre, mais à goûter sans cesse les avantages d'une réunion mutuelle.

Celui qui met au jour cet Essai historique ne se félicite d'y avoir consacré quelque temps, que parce qu'il a trouvé l'occasion d'y exprimer les sentimens dont son cœur a toujours été rempli.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

BULLETIN

DE PARIS.

Nous venons de voir arriver des choses si extraordinaires, si peu vraisemblables, que nos contemporains mêmes auraient de la peine à les croire, sans les désastres qu'ils ont éprouvés, sans les milliers de victimes qu'ils ont vus périr. Quelle a été la cause de tant de malheurs? L'ambition, la mauvaise foi d'un seul homme. Nous allons essayer d'en consacrer le souvenir, et en racontant des faits qui ont déchiré si cruellement nos cœurs, nous nous exprimerons avec la modération qu'exige le burin de l'histoire. Nos récits paraîtront d'autant plus croyables, qu'on s'apercevra aisément que la vérité guide notre plume, au milieu de l'agitation, de l'effervescence des esprits, et tout en dévoilant, autant qu'il nous sera possible, les causes qui ont produit des résultats si étranges.

Nous devons commencer par faire connaître particulièrement le mobile principal de tant d'événemens imprévus et lamentables, c'est-à-dire l'homme qui, à force d'intrigues et d'o-

dieux stratagêmes, parvint à usurper le premier trône de l'Europe, et inonda le monde entier d'un déluge de sang.

L'île de Corse était bien loin de se flatter qu'un citoyen obscur, né au milieu de ses rochers, à Ajaccio en 1768, dicterait un jour des lois à la France, à l'Italie et à toute l'Allemagne. C'est cependant ce qui arriva, au grand étonnement de ceux qui ignoraient l'histoire des fondateurs de plusieurs Empires célèbres. Il n'est pas bien sûr que la famille de Napoléon Buonaparte fut distinguée de la classe bourgeoise, quoiqu'il ait été élevé en France, comme bon gentilhomme, dans l'Ecole royale militaire de Brienne, où l'on n'admettait que les enfans des nobles peu favorisés des biens de la fortune, qui avaient rendu des services à l'Etat, et qui avaient l'honneur d'être Français. Buonaparte fut redevable de cette faveur spéciale à la protection du comte de Marbeuf, gouverneur de la Corse, amant favorisé de la dame Lætitia, mère de Napoléon et des nombreux enfans des deux sexes qui ont joué un rôle si brillant. Que cette dame a dû être surprise, quand elle s'est vue la mère d'un empereur et de trois rois! elle qui avait à peine de quoi vivre à l'époque où elle fit connaissance avec le comte de Marbeuf, dont les bienfaits lui furent extrêmement

utiles, ainsi qu'à sa famille. Il faut avouer qu'il arrive quelquefois dans le monde des événemens bien bisarres. On prétend qu'à la mort de son illustre amant, la dame Lætitia, forcée à une stricte économie, se retira à Marseille, et que les demoiselles ses filles, devenues depuis princesses, qui avaient sous les yeux un exemple fait pour les séduire, écoutèrent les soupirs de plus d'un adorateur, et firent applaudir leurs talens dramatiques sur plus d'un théâtre de société. Le père de cette race future et momentanée de souverains et de princesses, décédé avant leur illustration, exerça pendant long-temps la profession d'avocat ou de greffier.

C'est en vain qu'on a cherché le nom de Napoléon dans tous les calendriers anciens et dans les Vies des Saints, on ne l'a trouvé nulle part, excepté dans les *Actes des Saints* des Bollandistes; mais ce Napoléon n'était nullement un saint, c'était un fort méchant démon, qui prit plaisir à tourmenter le corps d'une pauvre femme pendant cinq ans de suite, et dont elle ne fut délivrée que par l'intercession d'une sainte. (*Acta Sanctorum.* Avril, tom. III, p. 619, art. 66.) On a dit que le prénom du tyran de la France et de l'Europe était Nicolas; mais on tient d'un habitant d'Ajaccio, son allié, résidant à Paris, que le véritable prénom de cet

homme trop fameux, est Maximilien; il le changea pour éviter que le peuple ne le comparât à *Maximilien Robespierre.* Mais il ne put éviter cette comparaison si désagréable pour lui, même en surpassant de beaucoup les crimes de son devancier révolutionnaire. Dès le commencement de son consulat, après le meurtre du jeune et intéressant duc d'Enghien-Bourbon, une femme célèbre, madame de Staël, le surnomma *le Robespierre à cheval.*

Le grand homme prétendu ne s'appelait pas même Bonaparte, mais Buonaparte. Il retrancha l'*u*, pour se rattacher à une illustre famille de ce nom. Lorsqu'il faisait la guerre en Italie, on se permit contre lui, une pasquinade sanglante: on faisait dire à Marforio: *Si dice che tutti i nomici sono Ladroni* (On dit que tous les ennemis sont des larrons). Pasquin répondait: *Tutti, no, ma Buonaparte* (Tous, non, mais Buonaparte). On voit qu'on n'avait pas tardé à l'apprécier.

Il fit d'assez bonnes études à l'Ecole Militaire de Brienne, et y annonça dès l'enfance, ce qu'il serait un jour, ambitieux, plein d'amour-propre et voulant toujours dominer; il était souvent en querelle avec ses camarades; il leur proposait des combats, des batailles, et se déclarait le chef d'un des partis: il craignit un

jour d'être obligé de soutenir un siége dans sa chambre, il fit servir sa commode et ses autres meubles, aux fortifications qu'il jugea nécessaires. Lorsque dans des disputes littéraires ou scientifiques, on refusait de se ranger à son opinion, il criait, il s'emportait et devenait furieux. Ses professeurs avaient beaucoup de peine à dompter un tel caractère.

En sortant de l'école de Brienne, il obtint le grade de lieutenant dans un régiment d'artillerie : on l'a vu à Metz, réduit, par la médiocrité de sa fortune, à vivre avec une extrême sobriété. Il parvint, on ne sait comment, au grade de Lieutenant-Colonel d'artillerie. La révolution de 1789, lui fit espérer de l'avancement, et il en adopta les dangereux principes, oubliant qu'il devait au monarque français l'éducation qu'il avait reçue. Employé au siège de Toulon, il avait placé sur une hauteur une pièce de canon ; Barras, alors membre de la Convention, et qui se piquait de paraître habile dans des choses dont il n'avait aucune idée, ainsi que cela n'arrive que trop souvent à ceux favorisés tout-à-coup de la fortune, ordonna que ce canon fût mis dans une position différente : Buonaparte s'approchant avec fierté, lui dit d'un ton ferme : « C'est moi qui ai placé là ce « canon, et il y restera : citoyen Député, chacun

« doit se mêler de son métier. » Barras connut en effet, qu'il avoit tort, et s'intéressant au jeune militaire, il lui procura l'amitié de ses Collègues, avec lesquels il était en mission. Buonaparte, digne de l'estime qu'il leur inspirait, commanda la terrible mitraille qui fit périr à Toulon, un grand nombre de citoyens.

Il rendit compte en ces termes, de cette horrible opération, aux Commissaires de la Convention nationale : « Citoyens Représentans, c'est du champ de bataille, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés, et que la France est vengée. Ni l'âge ni le sexe n'ont été épargnés ; ceux qui avaient seulement été blessés par le canon républicain, ont été dépêchés par le glaive de la liberté, et par la bayonnette de l'égalité.

« Salut et admiration!

« *Signé*, BRUTUS BUONAPARTE,

Citoyen sans-culotte.

Ces premiers pas dans la carrière du meurtre semblèrent endurcir son âme. Après le 9 thermidor, il fut destitué comme terroriste, incarcéré pendant plusieurs mois, et tomba dans la misère. Mais Barras ne l'avait point oublié, et le

mit en activité dans la journée du 13 vendémiaire; il le chargea de foudroyer les sections, lorsqu'elles marchaient contre la Convention, dont l'étendue des pouvoirs tyrannisait le peuple. Il accepta cette funeste mission, et tira à boulet sur des citoyens qui n'avaient point d'artillerie. Ne pouvant se dissimuler la barbarie de sa conduite, ses partisans ont vainement soutenu qu'il n'avait fait tirer qu'à poudre : le portail de l'église Saint-Roch a long-temps conservé l'empreinte des boulets.

Ce zèle à servir les passions de quelques législateurs, qui oubliaient le rôle respectable qu'ils devaient jouer, servit à l'avancement de Buonaparte. Il voulut encore augmenter sa fortune par un mariage heureux, qu'il regardait alors comme l'alliance la plus illustre à laquelle il put aspirer; il obtint avec la main de madame de Beauharnais, le commandement en chef de l'armée d'Italie. Nous passerons sous silence les discours qu'on a tenus dans le public à ce sujet, et qui compromettaient peut-être injustement la nouvelle épouse et l'un des Membres du Directoire-exécutif.

Ses victoires en Italie lui attirèrent une grande considération, et le rendirent redoutable au Directoire-exécutif. Pour se débarrasser d'un tel adversaire, un des membres du Gouvernement

imagina l'expédition d'Egypte, entreprise avec l'élite des armées de terre et de mer, et qui coûta des sommes énormes. Les cinq directeurs se trouvaient heureux de se délivrer d'un homme qui leur paraissait aussi redoutable ; ils espéraient que cet ambitieux général périrait dans l'expédition ou qu'il pourrait fonder un Empire, objet de tous ses vœux. Cet espoir ne fut qu'une illusion. Buonaparte se contenta de triompher des Turcs et des Mamelucks, grâce à la bravoure de ses troupes, dont en aucune occasion il ne ménagea jamais la vie. La flotte qui l'avait amené en Egypte, et qui était mouillée sur les côtes, fût entièrement détruite par les Anglais : perte difficile à réparer. Mais le général en chef, maître du Caire et d'Alexandrie, y fut à peine sensible : que lui importait d'avoir des vaisseaux et quelques milliers d'hommes de moins? Il ne considérait que sa gloire personnelle. Tout ce qui faisait obstacle à ses projets était renversé ou détruit. Il lui arriva, en Egypte, de faire égorger un grand nombre de prisonniers qui le gênaient dans sa marche. Ses propres soldats furent aussi ses victimes. Cinq cents d'entre eux, malades ou blessés, languissaient dans un hospice à Jaffa ; les médecins lui déclarèrent qu'ils craignaient pour la vie de ces infortunés : « Eh bien, s'écria-t-il, qu'on les déli-

« vre de leurs maux en les faisant mourir? » Il fallut exécuter cet ordre d'une barbarie inouïe; on leur fit prendre une forte dose d'opium qui termina leur existence.

Dans ces circonstances, après avoir fait fusiller quatre mille prisonniers, parce qu'ils le gênaient dans sa marche, et s'être déclaré partisan ou zélateur de Mahomet, il apprit les troubles qui régnaient en France, et que la faiblesse du Directoire était incapable de calmer. Aussitôt il se propose de tirer parti de cet état de choses; il quitte son armée sans la prévenir, la laissant aux soins d'un général qu'il nomme, et charge de remédier à la position critique où se trouvent les troupes. Il s'embarque en secret sur une frégate fine voilière, trompe la vigilance des Anglais, et a le bonheur de débarquer à Fréjus, petit port de la côte de Provence. Arrivé à Paris, il met en jeu tous les ressorts de l'intrigue, se forme un puissant parti dans le Corps-Législatif, dont son frère Lucien était président, et il est nommé consul, malgré l'opposition de plusieurs représentans, qui voulurent même s'ériger en Brutus, et le poignarder au milieu de l'assemblée qui tenait alors ses séances à Saint-Cloud, afin d'être moins gênée dans ses opérations. Pour capter le plus grand nombre des suffrages, il assura qu'il avait déjoué une terrible conspiration, et qu'il ne s'a-

gissait pas de moins que d'accourir de Paris à Saint-Cloud pour précipiter dans la Seine trois cents législateurs. Il promit de donner, sous peu de jours, les détails de cette redoutable conspiration; mais il n'en a jamais parlé depuis cette époque. Et, qu'aurait-il pu en dire, si ce n'est quelques nouveaux mensonges? Il s'était engagé en même temps à ne tenir les rènes du Gouvernement que pour rétablir la liberté; mais il appesantit au contraire le joug du despotisme, démentant de la manière la plus formelle ce passage de son discours à la tribune de Saint-Cloud : « Français, si j'abuse du pouvoir que vous me confiez, tournez contre moi vos bayonnettes, et que je serve d'exemple à ceux qui tenteraient de vous opprimer. »

Les désirs de l'ambitieux ressemblent à la soif de l'hydropique, ils augmentent quand on les croit satisfaits. Enivré du succès de ses armes et de l'encens que lui prodiguaient journellement ses flatteurs, il dédaigna le titre de roi de France, dont les descendans de Saint-Louis s'étaient glorifiés pendant plusieurs siècles, il se fit proclamer empereur, en annonçant audacieusement qu'il s'était rendu aux vœux dela Nation française, tandis que la plupart des votes, inscrits dans les registres des départemens et des communes, avaient été arrachés aux fonctionnaires publics,

menacés, s'ils résistaient, de perdre leurs places.

Comment se conduisit-il au faîte du pouvoir suprême? comme un homme qui ignorait, qu'il est du devoir d'un prince de faire le bonheur des peuples et de leur assurer continuellement les douceurs de la paix. Son ambition nullement satisfaite par de vastes conquêtes, il tenta de se faire nommer *notre Providence*; quelques-uns de ses courtisans lui donnèrent en particulier ce titre orgueilleux et ridicule.

Que ne se faisait-il appeler, comme un nouvel Attila, *le Fléau de Dieu?* Mais n'a-t-il pas surpassé toutes les horreurs commises par les tyrans exécrés dans l'histoire? Les Tibère, les Caligula, les Néron ne firent couler que le sang des Romains : Buonaparte répandit à grands flots celui de toute l'Europe.

Chaque trait de sa vie annonce la férocité de son caractère.

Il écrivait au général Tilly, après la chute de Robespierre, en date du 20 thermidor an II : « J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Robespierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur; mais fût-il mon père, je l'eusse moi-même poignardé, s'il eût aspiré à la tyrannie. »

Un magistrat osait, devant lui, donner quelques signes d'attendrissement sur les malheurs

du peuple : « Un homme d'Etat, lui dit-il, doit « avoir son cœur dans sa tête. »

Il affectait le plus insultant mépris pour les hommes, et son plus grand plaisir était de les outrager. On l'a souvent entendu dire, en présence de ses ministres et de ses grands officiers : « Le Monarque seul est quelque chose; « les autres ne sont que des valets. »

Après l'affaire de Wagram, il parcourut le champ de bataille et le voyant couvert de morts : « Voilà, dit-il froidement, une grande consommation. »

Il appelait les soldats *de la chair à canon.*

Jamais tyran, n'eut moins de respect pour la vie et la propriété des hommes; sa maxime était de dire : « Je suis maître de tout; le der- « nier homme et le dernier écu m'appartien- « nent. »

Parmi les moyens qu'il employait pour se procurer des soldats; il faut citer celui-ci : il faisait fermer les ateliers. Les ouvriers pris ainsi par famine, étaient obligés de s'enrôler comme militaires; abandonnant leurs familles au désespoir. On cite à cette occasion un mot d'un de ses favoris. Il disait à son maître : « Sire, « voulez-vous des soldats? il faut que la misère « augmente. »

Quand on annonça à Buonaparte que l'in-

tention du Gouvernement français était qu'il se retirât à l'île d'Elbe; « Pourrai-je, dit-il, y lever « la conscription? »

Avant l'entrée des troupes alliées on percevait aux barrières de Paris des droits sur les bestiaux, que les malheureux habitans des campagnes ramenaient dans l'intérieur de la ville. On croyait que l'esprit du fisc ne pouvait faire mieux; mais il trouva le moyen d'enchérir encore sur cette mesure; en vertu d'ordres supérieurs, lorsque le droit d'entrée était acquitté, on mettait en réquisition les bestiaux, et on les prenait sans payer.

Rien n'était respectable aux yeux de l'usurpateur. Oubliant la reconnaissance qu'il devait au vénérable Pie VII, il le dépouilla de ses Etats, se saisit de sa personne sacrée, le traîna de prisons en prisons; l'abreuva d'amertumes, le frappa même de sa main, parce que le Saint-Père voulait rester fidèle à sa conscience et à l'Eglise dont il est le chef suprême. Les cardinaux furent traînés d'exil en exil, réduits à vivre de la charité des fidèles. Le Pape, détenu dans le palais de Fontainebleau, n'était guère moins malheureux, et peu de personnes parvenaient à l'approcher.

Lorsque Buonaparte fut de retour de sa sanglante et désastreuse expédition de Moscou, il

lui vint tout-à-coup en fantaisie de se réconcilier avec le souverain pontife, et de terminer à sa manière toutes les affaires ecclésiastiques : il se rendit subitement à Fontainebleau, et feignant les sentimens les plus tendres et même les plus pieux, il conjura son vertueux prisonnier de se rendre à ses ardentes prières. Pie VII, qui le connaissait parfaitement, ne répondit que ce mot : *comœdia.*

Buonaparte, furieux d'être démasqué, se livra au dernier excès de l'emportement; et poussa l'oubli de tous les devoirs jusqu'à porter la main sur le pape, vieillard aussi respectable par la sainteté de sa vie, que par son caractère sacré. Le souverain pontife, avec le même calme, et ce sang-froid de la vertu résignée, ne lui dit que ce seul mot : *tragœdia.*

On peut juger de l'idée qu'il se formait des vertus d'un souverain, par son opinion sur notre bon Henri IV. C'est, disait-il, *le roi de la canaille.*

Selon le Journal de Paris, un poète très-distingué, en parlant de ce personnage, s'écria : *Il est même déchu de l'honneur !*

Buonaparte avait coutume de dire que les hommes étaient pour le souverain ce que les pions sont pour les joueurs d'échecs. On les

place suivant les chances de la partie; *on les jette quand on n'en a plus besoin.*

La pensée d'un certain philosophe, est beaucoup plus juste et mieux exprimée : « Tous les hommes, disait-il, sont égaux; ils sont semblables aux pièces du jeu d'échecs; on les met pêle-mêle dans la même boîte, quand la partie est finie. »

Ne crains-tu pas, disait à Buonaparte son frère Lucien, que la France, ne se révolte contre l'indigne abus que tu fais du pouvoir! — Ne crains rien, répondit le barbare; je la saignerai tellement au blanc, qu'elle en sera de long-temps incapable.

Une dispute violente s'étant élevée entre Lucien et Buonaparte, au sujet de l'assassinat du duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé; Lucien tire sa montre, la jette à terre, la brise sous ses pieds, et dit à son frère : Voilà comme tu seras écrasé.

Buonaparte faisait transporter par milliers des blessés à Paris, des champs de bataille de la Champagne et de la Brie, sans qu'on eût soin de les panser auparavant, ni même de pourvoir à leur nourriture pendant la route. Quelque horrible que soit ce tableau, lit-on dans le Journal de Francfort, du 4 mai 1814, il n'est rien en comparaison de ce que nous

avons vu en Allemagne. Quarante mille de ces infortunés sont arrivés en quinze jours à Francfort, venant de Leipsick, sans avoir encore été pansés, sans avoir avec eux un seul officier de santé. La satisfaction de revoir leur patrie eût suffi pour opérer la guérison d'un grand nombre d'entre eux; mais d'un côté Buonaparte qui, dans ses bulletins périodiques, annonçait constamment des victoires, ne voulait pas qu'on fût instruit dans l'intérieur du véritable état des choses, ni que l'on connût le nombre des victimes de son ambition. De l'autre, il entrait dans le système de rapacité du Gouvernement de se décharger sur l'Allemagne des frais immenses de l'entretien des hôpitaux : ainsi l'on retenait ces infortunés à la porte de la France, à huit lieues de leur patrie, sans leur en permettre l'entrée : on a même fait plus, on a fait rétrograder des bateaux de blessés qu'on avait conduits de Francfort à Mayence, et on a menacé de tirer sur ceux qui se présenteraient. Qu'en est-il résulté? ces malheureux, faute de local, étaient entassés dans des hôpitaux, qu'il fallait souvent construire pour les recevoir; leur grand nombre, l'état de putréfaction de leurs blessures et le chagrin d'être sur un sol étranger, en moissonnèrent une grande partie; et, pour prix des soins qu'on leur donnait, ils

causèrent en Allemagne une épidémie qui enleva beaucoup de monde.

Pendant ce temps, continue le journaliste de Francfort, leur bourreau ne daigna pas même faire témoigner sa reconnaissance aux médecins et chirurgiens du pays, qui tous les jours exposaient leur vie pour le soulagement de ses sujets, et dont plusieurs ont péri victimes de leur zèle!

D'après les listes de logemens militaires de Dresde, en comptant chaque homme pour un jour, on a logé dans cette ville, jusqu'à la fin de juillet 1814, neuf millions de soldats.

Depuis le 19 novembre 1806, époque de l'entrée des Français dans Hambourg, jusqu'au 20 janvier 1815, les pertes en numéraire qu'a faites cette ville, surchargée de garnison étrangère, sont évaluées à six cents millions de francs.

Il résulte d'un calcul fait avec exactitude, que, du 27 nivose an 13, au mois d'avril 1813, on a levé en France, ostensiblement, plus d'un million six cent mille conscrits.

Les journaux allemands rapportent l'aperçu suivant sur la perte d'hommes qu'ont causée les guerres de Buonaparte depuis 1802. 1°. La guerre de Saint-Domingue de 1801 à 1806, a enlevé, soldats et matelots français, soixante

mille hommes; habitans blancs de l'île, au moins cinquante mille hommes; nègres, cinquante mille. 2°. La guerre maritime d'Angleterre de 1802 à 1814 a coûté aux deux parties et à leurs alliés au moins deux cent mille hommes. 3°. L'invasion en Egypte a fait périr plus de soixante mille hommes. 4°. La guerre de l'hiver de 1805 à 1806, qui fut courte, mais très-sanglante, enleva aux puissances belligérantes cent cinquante mille hommes. 5°. Celle de Calabre, de 1805 à 1807, cinq cent mille hommes. 6°. La guerre du Nord, de 1806 à 1807, trois cent mille hommes. 7°. La guerre d'Espagne, la plus meurtrière de toutes, de 1807 à 1813, deux cent mille quatre cents hommes. (Ce n'est pas porter trop haut la perte immense que cette même guerre a occasionnée tant aux Français et à leurs alliés, qu'aux Anglais, aux Espagnols, aux Portugais, soit dans les combats et les siéges, soit par les maladies contagieuses, les assassinats et autres désastres, que de l'évaluer à deux millions cent mille hommes). 8°. La guerre d'Allemagne et de Pologne, en 1809, trois cent mille hommes. 9°. La campagne de 1812, cinq cent mille Français et alliés, trois cent mille Russes, dans les combats, les hôpitaux, les villes et les villages brûlés; deux cent mille Polonais, Allemands,

Français, victimes des maladies contagieuses résultant de la mauvaise nourriture et de la faim. 10°. La campagne de 1813, quatre cent cinquante mille hommes : total, cinq millions huit cent soixante mille hommes : ce calcul ne peut embrasser un grand nombre de morts prématurées causées par les suites de la guerre, l'effroi, le désespoir, etc.

Tant de malheurs, tant de carnage devaient enfin ouvrir les yeux de l'Europe, et il accéléra lui-même le réveil des peuples et des souverains : il attira dans un piège perfide le roi d'Espagne et son auguste famille, et les retint prisonniers en France, tandis qu'il s'efforçait de s'emparer de leurs Etats; il envahit l'Italie, en chassa le souverain pontife, pour prix de la couronne impériale qu'il était venu lui mettre sur la tête à Paris; il le priva même de la liberté, et nous avons vu plus haut qu'il poussa l'outrage jusqu'à le frapper. L'expédition insensée de la Russie, les horreurs qu'il y commit, la destruction de presque toute son armée, qui périt de froid et de faim dans les déserts de ces contrées immenses, commença la ruine de ce colosse élevé sur des monceaux de cendres et de cadavres; sa campagne de 1813, offensive en Saxe au lieu d'être défensive sur le Rhin, acheva de l'ébranler, et mit un terme à sa fortune

comme à sa réputation militaire, ainsi que l'observe M. Daniel de Pernay, ancien capitaine de cavalerie. Tous les rois sentirent qu'ils devaient se réunir, pour achever de les délivrer d'un fléau, que le ciel semblait avoir suscité dans sa colère.

Les bons Français formaient des vœux ardens pour accélérer la délivrance de leur patrie. Les départemens de l'Ouest et de la Vendée, habités par ce peuple généreux qui n'avait courbé la tête qu'en frémissant sous le joug de fer de la tyrannie, n'attendaient que le signal pour courir aux armes et arborer l'étendard des lys.

« Depuis long-temps, écrivait-on d'Angers, le 13 avril 1814, nous supportions avec impatience le joug de Buonaparte. Sa tyrannie avait lassé tout ce que nous avions de résignation. Les armes étaient prêtes ; cinquante mille bras étaient sur le point de se lever. Les officiers étaient nommés ; l'heure de l'affranchissement allait sonner, lorsque nous avons appris que la Capitale venait de recevoir dans son sein un des descendans de Saint-Louis et de Henri IV. A cette nouvelle, toute notre ville a été dans l'ivresse de la joie. Ainsi *vive le Roi ! Vivent les Descendans de Henri IV ! Vivent les augustes Souverains auteurs de tant de bienfaits* ! »

La ville de Bordeaux fit éclater la première, dès le 12 mars 1814, les sentimens que tout Français ne cesse d'avoir au fond de son cœur, quand il ne peut les manifester en public. Sachant que S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême était arrivée à l'armée de Mylord duc de Wellington, elle envoya à ce Prince une députation solennelle, pour le prier de se rendre dans leur ville où tous les cœurs l'appelaient.

Le duc de Wellington précéda de quelques heures Son Altesse Royale, accompagné des généraux des Puissances alliées, et fut reçu aux acclamations du peuple comme dans une ville alliée et soumise à Louis XVIII; la cocarde blanche fut aussitôt arborée, et le drapeau blanc sur le clocher de la principale église.

Les transports d'allégresse redoublèrent lorsqu'on vit paraître S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, entouré des magistrats et de la brillante jeunesse de la ville. Le Prince se rendit à la Cathédrale; il y fut reçu par M. l'Archevêque, et l'on chanta le *Te Deum* en actions de grâces d'un si heureux événement. La sainteté du lieu ne pût retenir les acclamations, et les cris de *vive le Roi!* interrompirent l'auguste cérémonie. A la sortie de l'église le peuple s'é-

cria : *Vivent les Bourbons! Honneur aux Anglais!*

La capitale de la France ne désirait pas avec moins d'ardeur le retour des Bourbons et la présence de son Roi. Quelques mois avant que ses vœux eussent été comblés, Buonaparte n'ayant point de soldats pour servir l'artillerie de Paris, on imagina de transformer en canonniers les élèves de l'Ecole de Droit et de celle de Médecine; mais les élèves de ces deux écoles ne se souciant pas de risquer leur vie pour un prince dont ils connaissaient la conduite et les sentimens, prirent le parti de couvrir de ridicule la harangue de l'orateur qu'on leur avait envoyé. Quelque temps après un membre distingué du gouvernement rencontra M. Percy, savant professeur en médecine, et lui témoigna son étonnement de cet acte de résistance : « Que voulez-vous? répondit le docteur, nos élèves aiment mieux guérir des plaies que d'en faire. »

Malgré l'excès de son orgueil, Buonaparte ne put se dissimuler que le temps de ses prospérités était passé, et qu'il lui fallait descendre du trône qu'il avait usurpé. La valeur de ses soldats ne pouvait résister à toutes les forces réunies de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, etc., commandées par les

plus habiles généraux, et par les Souverains en personne. Il alla cacher sa défaite et les transports de sa fureur à Fontainebleau, et chercher dans les ruses de son esprit pervers, s'il n'y aurait pas encore moyen de rattacher la fortune et la gloire sanglante à son char. Mais tous ses efforts furent inutiles; il se vit contraint à descendre du haut de sa grandeur suprême, et à n'être plus qu'un simple particulier: son unique consolation était de se dire à lui-même et d'avouer à ses plus intimes confidens, qu'il saurait bien se jouer de la bonne foi des princes alliés, et qu'il ferait naître un jour l'occasion de se venger avec éclat.

Il n'avait pas dessein de l'attendre long-temps, du moins s'il était vrai qu'il eût formé le plus horrible projet, comme le bruit s'en répandit dans Paris, ce qui n'aurait que trop confirmé son propos: « Si je péris, on verra ce que coûte l'agonie *d'un grand homme* ». Quoi qu'il en soit, on prétendit que Buonaparte chargea le 30 mars un de ses affidés de porter au Ministre de la guerre, l'ordre de faire sauter le magasin à poudre de la plaine de Grenelle. Le Ministre de la guerre fit passer, dit-on, ces ordres à M. Maillard de Lescourt, major d'artillerie, chargé de la direction du magasin; celui-ci était alors occupé à l'Ecole militaire à distribuer les munitions. Effrayé d'une mesure aussi

épouvantable, il pâlit, et garda le silence. L'Officier porteur de l'ordre, remarquant le changement qui s'était opéré sur le visage du major, lui dit : « Quoi ! Monsieur, hésiteriez-vous à « obéir sur-le-champ ? — Non, lui répondit « M. de Lescourt, je vais remplir les intentions de ceux qui vous envoient ». Alors le porteur de l'ordre, qui était un colonel à cheval, se hâta de disparaître. M. de Lescourt continua de se livrer à ses fonctions, et n'eût garde d'exécuter l'ordre affreux qu'il venait de recevoir. Ce magasin contenait 240 milliers de poudre en grains, 5 millions de cartouches d'infanterie, 25 mille gargousses à boulet, 3 mille obus chargés, et une grande quantité d'artifices. Lors de l'explosion de ce magasin en 1794, il n'y avait que 8 milliers de poudre. Ainsi qu'on se forme une idée des épouvantables désastres qui seraient résultés de l'explosion d'un magasin cent fois plus considérable. La plus grande partie de la capitale aurait été anéantie de fond en comble. C'était donc là ce dernier coup dont on nous menaçait depuis quelque temps, et qui devait effrayer les générations présentes et futures (1).

Certainement, toutes les personnes instruites

(1) Voyez aux Pièces justificatives, la lettre de M. de Lescourt.

de ce trait d'une férocité abominable et de mille autres, qui malheureusement ont eu leur effet, ne pourront que maudire la mémoire de Buonaparte, loin de conserver pour lui le moindre attachement. On a dû voir avec la dernière surprise les ménagemens que les puissances alliées daignèrent avoir pour un tel souverain, pour un audacieux usurpateur. Ils voulurent bien consentir à lui accorder l'île d'Elbe, sur les côtes de la Toscane, à trois lieues de l'Italie, avec un revenu annuel de six millions. La prudence, ou plutôt une sage politique, ne devait-elle pas prescrire un autre séjour à un homme aussi dangereux? Fallait-il encore lui permettre d'amener avec lui des généraux, un détachement de sa vieille garde? Un exilé n'a point ordinairement un cortége si fastueux? La cause de tant d'égards imprudens provenait sans doute de ce que Buonaparte avait l'honneur d'être gendre de l'Empereur d'Autriche. Mais on n'aurait dû ne considérer en lui que le fléau de l'humanité.

Sa famille se ressentit aussi de la bienveillance étonnante des Princes alliés. L'article VI du traité fait avec Buonaparte renferme les stipulations suivantes : « Il sera réservé sur les pays auxquels l'*Empereur Napoléon* renonce, pour lui et sa famille, un revenu net en domaines ou

rentes sur le grand livre de deux millions cinq cent mille francs. Ces revenus appartiendront aux Princes et Princesses de sa famille en toute propriété, avec la faculté d'en disposer à leur gré, et seront répartis entre eux de la manière suivante : à Madame Mère, trois cent mille francs; au Prince Joseph et à la Princesse son épouse, cinq cent mille francs; au Prince Jérôme et à la Princesse son épouse, cinq cent mille francs; au Prince Louis, deux cent mille francs; à la Princesse Hortense et à ses fils, quatre cent mille francs; à la Princesse Elisa, trois cent mille francs, à la Princesse Pauline, trois cent mille francs. Les Princes et Princesses de la famille de l'*Empereur Napoléon* conservent en outre tous leurs biens, meubles et immeubles, de quelle nature qu'ils soient, pour les posséder à titre particulier, et nommément les rentes dont ils jouissent sur le grand livre de France et le Mont-Napoléon (1). »

Le 4 avril, on proclama aux flambeaux dans toutes les municipalités de Paris, l'acte de déchéance de Napoléon Buonaparte, qu'avait décrétée le Sénat. Les cris de *vive le Roi! à bas le tyran!* suivirent partout cette proclamation.

---

(1) Autrefois Mont-de-Piété.

Le décret de déchéance rendu par le Sénat dans sa séance du même jour, était conçu en ces termes : « Le Sénat conservateur, considérant que, dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la Constitution ou du pacte social ; que Napoléon Buonaparte, pendant quelque temps d'un Gouvernement ferme et prudent, avait donné à la Nation des sujets de compter pour l'avenir sur des actes de sagesse et de justice ; mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône, conformément à l'article 53 de l'acte des Constitutions du 28 floréal an XII ;

« Qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple lors même qu'il venait d'ajourner, sans nécessité, le Corps-Législatif, et de faire supprimer, comme criminel, un rapport de ce corps, auquel il contestait son titre et sa part à la représentation nationale ;

« Qu'il a entrepris une suite de guerre en violation de l'article 50 de l'acte des Constitutions du 22 frimaire an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée comme des lois ;

« Qu'il a inconstitutionnellement rendu plusieurs décrets, portant peine de mort, nommément les deux décrets du 5 mars dernier, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée;

« Qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'Etat;

« Qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs et détruit l'indépendance des corps judiciaires;

« Considérant que la liberté de la presse établie et consacrée comme l'un des droits de la nation, a été constamment soumise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme, et d'outrages contre les Gouvernemens étrangers;

« Que des actes et rapports entendus par le Sénat ont subi des altérations dans la publication qui en a été faite;

« Considérant qu'au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux malheurs de la patrie, par son refus de traiter à

des conditions que l'intérêt national obligeait d'accepter et qui ne compromettaient pas l'honneur français;

« Par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent;

« Par l'abandon des blessés sans pansement, sans secours, sans subsistances;

« Par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses;

« Considérant que, par toutes ces causes, le Gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, a cessé d'exister, et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale, et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les Etats de la grande famille européenne;

« Le Sénat déclare et décrète ce qui suit :

« Art. Ier. Napoléon Buonaparte est déchu du Trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.....

« II. Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Buonaparte.

« III. Le présent décret sera transmis par un message au Gouvernement provisoire de la

France, envoyé de suite à tous les Départemens et aux armées, et proclamé incessamment dans tous les quartiers de la capitale. »

On voit, par la lecture de ce décret, quel était l'horrible despotisme de Buonaparte, et combien le Sénat était à plaindre, d'être dans la cruelle nécessité de le souffrir.

Le Sénat en corps, ayant obtenu une audience de l'Empereur de Russie, ce Prince lui dit avec bonté : « Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes Etats en injuste agresseur; c'est à lui que j'ai fait la guerre, et non à la France; je suis l'ami du peuple français; ce que vous venez de faire redouble encore ce sentiment. Il est juste, il est sage de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles. Mes alliés et moi nous ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions. »

S. M. l'Empereur s'arrêta un moment, et reprit avec la plus touchante émotion : « Pour preuve de cette alliance durable que je veux contracter avec votre Nation, je lui rends tous les prisonniers français qui sont en Russie...... »

Dans ces circonstances, le conseil-général du Département de la Seine publia une proclamation remplie des sentimens les plus patriotiques; et qui énumère les fautes et les crimes de Buo-

naparte, qui s'est toujours montré indigne du pouvoir suprême dont l'intrigue l'avait revêtu. Nous renvoyons cette éloquente et énergique proclamation aux pièces justificatives.

Au sujet de la forte pension accordée à Buonaparte, il parut quatre vers anglais dans un journal britannique (*le Morning-Chronicle*), dont voici la traduction : Buonaparte a dit : « Si je succombe, on saura ce que coûte l'agonie d'un grand homme. — Ce qu'elle coûtera est maintenant trop clair! Six millions de francs par année. »

Afin d'en imposer davantage sur ses vues secrètes, Buonaparte fit un acte d'abdication à l'Empire français, conçu en ces termes : « Les Puissances Alliées ayant proclamé que l'Empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France. »

Fait au Palais de Fontainebleau, le 11 avril 1814.

Signé, NAPOLÉON.

Un écrit pareil aurait lié d'une manière

irrévocable, tout honnête homme qui regarde ses engagemens comme sacrés; mais ce n'était qu'une bagatelle pour Buonaparte, et sa conduite ultérieure montrera quel intérêt il prenait au bonheur et à la tranquillité de la France.

Cependant, le ci-devant Empereur ne se hâtait pas de se mettre en route, pour gagner le lieu de son exil, malgré tout ce qu'on lui avait accordé, et qu'il n'avait point lieu d'attendre. Il alléguait mille prétextes pour retarder son départ; tantôt il n'avait point terminé ses arrangemens; tantôt il venait d'être attaqué d'une indisposition subite : il espérait que le reste de ses troupes combattrait encore en sa faveur, ou que la nation entière s'opposerait à son exil. Quatre Commissaires furent nommés par les Souverains Alliés, pour l'accompagner jusque dans l'île d'Elbe. C'étaient MM. Souwatow, le comte de Truchsess, Prussien, le colonel Campbell, et un général Autrichien. Lorsqu'ils lui furent présentés par le général Bertrand, il les reçut d'une manière froide et avec un embarras visible. Il était très-surpris, dit-il, de voir un Commissaire prussien parmi eux, et manifesta beaucoup de mécontentement. Il ajouta que ne devant être gardé par aucune troupe prussienne, le Commissaire de cette nation

pouvait s'épargner la peine de le suivre. Le comte répondit, que loin que ce voyage fût une peine, il le considérait comme un honneur. Buonaparte persista toujours, et le comte ayant dit qu'il ne pouvait renoncer à l'honneur que le Roi lui avait accordé, Buonaparte fut obligé de céder; mais il continua à le traiter avec beaucoup de froideur. Il fut beaucoup plus poli avec le colonel Campbell, s'informa des lieux où il avait reçu des blessures, des batailles où il avait gagné ses décorations; il lui demanda des renseignemens sur le duc de Wellington, dont il désirait connaître les qualités personnelles; et apprenant que le Colonel était Ecossais, il commença à lui parler d'Ossian, et loua beaucoup l'esprit guerrier de ses poésies. Il fit diverses propositions et demandes dont l'intention principale paraissait être de gagner du temps. Tous ses subterfuges étant épuisés, il fixa le jour de son départ.

Dans le même temps, cent chariots chargés d'argent, de meubles, de bronzes, de tableaux, de statues et de livres, avaient pris la route des côtes de Provence. Buonaparte désirait vivement que tous ces objets parvinssent à leur destination.

Le 20, jour qu'il avait fixé pour se mettre en route, il demanda à voir le général comte

Truchsess, et lui parla en ces termes : « Les Alliés ne remplissent pas avec exactitude les engagemens qu'ils ont contractés envers moi. Je pourrais, par conséquent, révoquer mon abdication qui n'a été que conditionnelle. J'ai reçu cette nuit plus de mille adresses dans lesquelles on m'invite à reprendre les rênes du Gouvernement. C'est uniquement pour épargner à la France toutes les horreurs d'une guerre civile (1), que j'ai renoncé à *mes droits*; car je n'ai jamais eu en vue que la gloire et le bonheur des Français. Maintenant que je connais toute l'étendue du mécontentement qu'inspirent les mesures prises par le nouveau Gouvernement, maintenant que je vois comment on tient les promesses qu'on m'a faites, je puis déclarer à ma Garde, les motifs qui me portent à révoquer mon abdication, et on verra s'il est possible d'éloigner de moi les cœurs de mes anciens soldats. Le nombre des troupes sur lesquelles je puis me reposer, ne s'élève, il est vrai, qu'à trente mille hommes, mais il me sera possible de le porter en peu de jours à cent cinquante mille ; et, sans manquer à mon honneur, je pourrais dire à mes Gardes, que j'avais

---

(1) On verra que par la suite il n'eût plus tant d'humanité.

à la vérité, renoncé à *mes droits*, pour donner la paix à la France (1), mais que je me sens actuellement appelé à suivre le vœu de la nation. »

Buonaparte s'étant interrompu un moment, comme pour reprendre haleine, le général Prussien en profita, pour lui dire que sa résignation magnanime était la plus belle de toutes ses actions, qu'il avait, par-là, donné une preuve de patriotisme, dont peu de Monarques seraient capables, et qu'il ternirait tous les grands et glorieux faits de sa vie, en revenant sur le passé; que lui (comte de Truchsess) ignorait, d'ailleurs, si les Alliés avaient, sous aucun rapport, violé leurs engagemens. Buonaparte garda un moment le silence, et dit ensuite : « Eh bien, je resterai fidèle à mes traités; mais aussitôt qu'on me donnera le moindre sujet de mécontentement, je me considérerai moi-même comme dégagé de toutes mes promesses. »

Cette conversation prouve clairement qu'en quittant Fontainebleau, le 20 avril 1814, Buonaparte songeait déjà aux moyens d'intrigue et de perfidie qu'il emploierait pour revenir en France.

---

(1) Ces sentimens estimables n'ont pas duré longtemps, s'il est vrai toutefois qu'il les ait eus.

Au moment de son départ, il parla en ces termes aux officiers et sous-officiers de sa vieille garde qui l'entouraient : « Je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans nous sommes ensemble. Je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire. Toutes les puissances de l'Europe se sont armées contre moi, une partie de mes généraux a trahi leur devoir, et la France elle-même m'a trahi (1). Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'ai su, depuis trois ans, préserver la France de la guerre civile. Soyez fidèles au *nouveau* roi que la France s'est choisi ; soyez soumis à vos chefs, et n'abandonnez point votre chère patrie, trop long temps malheureuse. Ne plaignez point mon sort ; je serai heureux lorsque je saurai que vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu mourir, rien ne m'était plus facile, mais je veux suivre encore le chemin de la gloire ; j'écrirai ce que nous avons fait. — Je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasserai votre général. —Venez, général. — *Et il l'embrassa.*—Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse aussi. — *Il dit en l'embrassant* : Ah ! chère aigle, que les baisers que je te donne retentissent dans la pos-

(1) Parce qu'elle préfère son Roi à un usurpateur.

térité (1)! . . . . Adieux, mes enfans, adieu, mes braves. . . . . . Entourez-moi encore une fois. »

Alors l'état-major, toujours accompagné des quatre commissaires des puissances alliées, forma un cercle autour de lui. Buonaparte monta ensuite en voiture. Dans cet instant, il ne put cacher son trouble, et il versa quelques larmes. Cette sensibilité, si elle n'était pas affectée, était l'ouvrage de l'orgueil humilié.

Tandis que le tyran se rendait à l'île d'Elbe, des Monarques vraiment dignes de régner, faisaient en pacificateurs et en pères, leur entrée dans Paris, que les débris des troupes de ligne et les gardes nationales n'avaient pu défendre contre des forces supérieures.

Dans la matinée du 31 mars, les armées alliées firent leur entrée dans la capitale par la rue du faubourg Saint-Martin; elles suivirent les boulevards intérieurs du Nord, et allèrent camper dans les Champs-Elysées. Elles défilèrent sans interruption pendant plus de six heures. Un autre corps considérable de troupes défilait en même-temps par les boulevards extérieurs, le

(1) Quel galimatias, ou quelle hyperbole ridicule, pour un homme qui se piquait de bien parler et de bien écrire!

long des murs de la capitale, pour aller prendre des cantonnemens dans les environs de Paris. Ces troupes composées d'infanterie, d'une nombreuse cavalerie, et de trains d'artillerie, étaient d'une très-belle tenue. L'infanterie marchait sur trente hommes de front, et la cavalerie sur quinze. L'empereur de Russie, le roi de Prusse, le grand-duc Constantin et le prince de Schwarzenberg, général autrichien et commandant en chef des armées alliées, étaient en tête de la première colonne, précédés seulement de quelques escadrons de cavalerie, et suivis d'un nombreux état-major. A la vue des deux souverains, des acclamations d'allégresse retentissaient de toutes parts, et durèrent pendant toute la marche. On se pressait aux pieds de la personne auguste des deux souverains, sur-tout de l'empereur Alexandre; on baisait leurs mains, leurs habits; la bonté toute particulière avec laquelle ils accueillaient ces témoignages de reconnaissance et de respect, augmentait les transports de joie des nombreux spectateurs.

Deux jours avant l'arrivée de ces Monarques, on avait répandu la proclamation suivante de S. A. le prince de Schwarzenberg:

« Habitans de Paris, les armées alliées se trouvent devant votre ville; le but de leur marche vers la capitale de la France est fondé sur l'es-

poir d'une réconciliation sincère et durable avec elle. Depuis vingt ans l'Europe est inondée de sang et de larmes; les tentatives faites pour mettre un terme à tous les malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Quel Français ne serait convaincu de cette vérité ! Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernemens avec elle.

« C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'accélérer la paix du monde; son vœu est attendu avec l'intérêt que doit inspirer un si immense résultat; qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions.

« Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation amicale de Lyon, les maux attirés sur la France, et les dispositions véritables de vos concitoyens.

« Vous trouverez dans ces exemples le terme de la guerre étrangère et de la discorde civile; vous ne sauriez plus le chercher ailleurs. La conservation et la tranquillité de votre ville

seront l'objet des soins et des mesures que les alliés s'offrent de prendre avec les autorités et les notables qui jouissent le plus de l'estime publique. . . . .

« C'est dans ces sentimens que l'Europe en armes devant vos murs s'adresse à vous. Hâtez-vous de répondre à la confiance qu'elle met dans votre amour pour la patrie et dans votre sagesse. »

Dans l'après-midi du 31 mars, on publia cette déclaration de l'empereur Alexandre: « Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains accueillent le vœu de la nation française.

« Ils déclarent :

« Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties, lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Buonaparte, elles doivent être plus favorables, lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France elle-même offrira l'assurance du repos.

« Les souverains proclament en conséquence :

« Qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Buonaparte ni avec aucun de sa famille ;

« Qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes ; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le

bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte;

« Qu'ils reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera. Ils invitent, par conséquent, le Sénat à désigner sur-le-champ un Gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français.

« Les intentions que je viens d'exprimer me sont communes avec toutes les puissances alliées. »

Signé, ALEXANDRE.

On fit attention que l'officier prussien envoyé à l'Hôtel-de-ville comme parlementaire, se servit de ce mot remarquable: « Enfin, messieurs, NOS *malheurs* sont finis. »

Dans la soirée de ce même jour, une foule immense de citoyens de tous les rangs et de tous les sexes répandus dans toutes les rues, sur toutes les places et toutes les promenades, se mêla au milieu des officiers et des soldats russes, autrichiens, prussiens, bavarois, wurtembergeois, etc. pour converser avec eux. Des cris de *vive le roi! vive Louis XVIII!* se firent entendre dans la plupart des quartiers; nombre

de personnes prirent la cocarde blanche, et se promenèrent précédées de drapeaux blancs. Une affluence considérable de Parisiens réunis autour de la colonne de la place Vendôme s'occupa d'en renverser la statue de Napoléon.

« Quel caractère sauvage dans la prétendue grandeur de Buonaparte, s'écrie M. de Lacretelle! Quelle gaucherie dans sa magnificence! Quel contraste avec le noble et touchant tableau que nous offrent les deux souverains qui sont devenus en un jour les alliés du peuple français! Buonaparte voulait occuper tous les palais de l'Europe. Ces monarques n'entrent pas dans le palais du roi de France absent : un simple appartement leur suffit. Depuis que la maison de Lorraine a donné l'exemple de cette simplicité qui décore si bien le trône, l'alliance des peuples et des rois est deveuue plus intime..... « C'est aujourd'hui le jour de réunion de la grande famille européenne. »

La marche de l'armée des alliés, lit-on dans le Journal des *Débats*, présentait un ordre admirable; on ne se lassait point de contempler des troupes qui, transportées de contrées si éloignées, avaient l'air de sortir de leurs cantonnemens. Un voyageur qui aurait ignoré tout

ce qui venait de se passer, aurait cru que c'était une armée nationale qui rentrait au sein de sa famille. »

Parvenu dans le faubourg Saint-Martin, l'empereur de Russie dit à la foule immense qui se pressait autour de sa personne auguste : « Je ne viens point en ennemi, je vous apporte la paix et le commerce ». Dans les annales de quel peuple un souverain entrant vainqueur dans une ville, s'exprime-t-il avec cette bonté touchante ?

« Il y a long-temps, disait-on à l'empereur de Russie, que votre arrivée était attendue et désirée à Paris. — Je serais venu plus tôt, répondit le monarque, n'accusez de mon retard que la valeur française. »

Lorsque ce prince alla visiter le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : Sa Majesté demanda, en souriant, à quoi cette pièce servait à Buonaparte ?

L'empereur de Russie, répondit à-peu-près en ces termes à une députation de l'Institut de France : « J'ai toujours estimé les progrès que les Français ont faits dans les sciences et dans les lettres; ils ont fortement contribué à répandre les lumières sur l'Europe ; je ne leur impute point les malheurs de leur pays, et je mets un extrême intérêt au rétablissement de leur

liberté. Etre utile aux hommes est le seul but de ma conduite : je n'ai été amené en France par aucun autre motif. »

On est saisi d'une vive admiration, autant que d'une profonde reconnaissance, en songeant à la noble générosité des puissances alliées envers la nation française. Le lord Castlereagh, ministre et secrétaire d'état, fit la réponse suivante à quelqu'un qui vantait avec raison la magnanimité de l'empereur Alexandre : « Sa Majesté, dit ce ministre, a pris sur nous l'initiative en générosité ; mais les Anglais ne demeureront pas en reste. » Ce ministre dit aussi : « Les nations de l'Europe se sont assez prouvé leur bravoure, il faut maintenant qu'elles ne combattent plus que de générosité et de modération. » Parler et penser de la sorte, c'est être vraiment un grand ministre.

Une dame, ayant avec elle ses deux filles jeunes et jolies, espérait pénétrer jusque dans la chapelle de S. M. l'empereur de Russie. Un officier russe à qui elle en demandait la permission, lui répondit : « Cela est impossible, madame, nous sommes dans la semaine sainte, et l'empereur ne voudrait pas s'exposer aux distractions. »

Une autre dame disait à un officier russe : « Que votre empereur est beau ! — C'est vrai,

répondit-il : eh bien, sa bonté l'emporte sur sa beauté. — Aussi, répliqua une autre personne, lève-t-il aujourd'hui sur la France une contribution dont le paiement lui est assuré, la reconnaissance de tous les cœurs des Français. »

Tout Paris remarqua avec la plus vive satisfaction que tous les généraux et officiers de l'armée russe portaient la cocarde blanche unie avec celle de leur nation. D'autres officiers et les soldats portaient autour du bras un mouchoir blanc. Il en était de même des autres troupes alliées.

L'empereur Alexandre ordonna que les tambours et les musiciens de ses armées apprissent l'air *vive Henri IV*, à fin de le jouer souvent.

On n'oubliera jamais la cérémonie auguste et sainte célébrée le 10 avril sur la place de Louis XV par les armées alliées; elle présentait un spectacle à-la-fois des plus touchans et des plus majestueux, soit par l'objet de la cérémonie, qui était de remercier Dieu d'avoir donné la paix à la France et au Monde, soit par le recueillement tout religieux de quatre-vingt mille guerriers de différentes nations, prosternés au pied des autels. A midi, LL. MM. l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, et S. A. le prince Schwarzenberg, représentant S. M. l'empereur d'Autriche, se portèrent sur les boulevards pour passer en revue leurs troupes respectives ran-

gées en ligne depuis le boulevard de l'arsenal jusqu'à celui de la Magdeleine. A une heure, LL. MM., suivies de nombreux et magnifiques états majors, et S. A. le prince de Schwarzenberg, également accompagné de son état-major autrichien, bavarois, wurtembergeois, arrivèrent sur l'immense place Louis XV, qui était aussi couverte de troupes de toutes armes et de la plus belle tenue. Les augustes souverains furent reçus aux acclamations de *vivent les Alliés! vive le Roi!* répétées non-seulement par l'armée, mais par la foule qui remplissait les deux terrasses du jardin des Tuileries. LL. MM. montèrent à l'autel, qui était très-élevé; elles se tinrent debout, elles ne voulurent point qu'il y eût de fauteuils préparés pour elles. La cérémonie fut faite par un évêque et six prêtres du rite grec, tous vêtus de chappes. La garde nationale de Paris, sous les ordres de M. le général Dessolles, entra au milieu des rangs, et vint se placer tout autour de l'autel. On chanta le *Te Deum*, pendant lequel les princes et l'armée montrèrent le plus profond recueillement. Le célébrant présenta la croix à baiser à LL. MM., au prince de Schwarzenberg, à S. A. I. le grand-duc Constantin, à LL. AA. RR. les princes de Prusse, et à tous les officiers-généraux des armées alliées. Il éleva ensuite la croix : à ce signal,

princes et soldats, tous mirent un genou en terre, priant Dieu, et faisant de fréquens signes de croix, conformément au rite grec. La fin de la cérémonie fut annoncée par une salve de cent coups de canon. Au départ des souverains, les acclamations de la joie publique les accompagnèrent jusqu'à leur palais.

S. M. l'empereur d'Autriche n'arriva à Paris que le 15 avril. Les troupes alliées en grande tenue, et la garde nationale, occupaient, sur plusieurs lignes, tout le trajet depuis la place Louis XV jusqu'à la barrière de Charenton. A dix heures du matin, une salve d'artillerie annonça son arrivée aux barrières de Paris. S. M. était escortée par le beau corps de cuirassiers du prince Maurice de Lichtenstein, et accompagnée des grands-officiers de sa maison et de plusieurs de ses généraux. Un détachement de la garde noble allemande, un détachement de la garde noble hongroise, et un détachement de la garde noble bohême, faisaient aussi partie de ce brillant cortège. La foule des spectateurs, sur une si longue étendue de chemin, était immense; de toutes parts se faisaient entendre les cris de *vive l'empereur d'Allemagne! vive le père et le sauveur des peuples!*

LL. MM. l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, S. A. R. *Monsieur*, S. A. I. le grand-duc

Constantin, et le prince royal de Suède avaient été au-devant de S. M. I. et R., et l'accompagnèrent, jusqu'à l'ancien hôtel Charost, faubourg Saint-Honoré, où elle avait bien voulu fixer sa résidence.

Quelque temps avant cette entrée solennelle, une députation des royalistes de Champagne s'étant présentée à Troyes, à l'audience de l'empereur d'Autriche, l'orateur hésitait de lui parler des Bourbons : « Ne savez-vous pas, lui dit l'empereur, avec une bonté touchante, que j'ai vingt-quatre millions de sujets, c'est-à-dire vingt-quatre millions d'enfans, et que je dois faire à leur bonheur le sacrifice de mes sentimens particuliers ? »

La présence d'un Bourbon vint mettre le comble à l'allégresse des Parisiens, en leur faisant espérer qu'ils auraient bientôt la satisfaction de voir le roi dans leurs murs. Dès qu'on fut informé dans la capitale que *Monsieur*, comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, s'était arrêté à Livry, dans le château du Raincy, un grand nombre de personnes de tout rang accourut auprès du prince. On s'étonnait de ne point voir de gardes autour de sa voiture : « A travers la haie de cocardes blanches qui ne m'a point quitté depuis Vesoul, je n'avais pas besoin d'escorte, dit *Monsieur*. J'arrive à Paris avec

d'autant plus de satisfaction, que je viens y apporter la paix générale. La cocarde blanche que vous voyez à mon chapeau vient de m'être envoyée par l'empereur d'Autriche. »

Les habitans, les villageois des lieux où passaient S. A. R. s'écriaient tous : « Nous sommes bien sûrs du bonheur, puisque nous revoyons le frère de notre bon roi. — Oui, mes enfans, leur répondait le prince, votre bonheur est assuré ; nous ne venons que pour cela. »

Un détachement de la garde nationale de Paris s'étant rendu auprès de *Monsieur*, le prince vint à eux, et leur dit : « J'aime l'habit que vous portez, il est celui d'un grand nombre de bons Français. J'en ai fait faire un pareil dans la bonne ville de Nanci ; je n'en aurai point d'autre pour mon entrée à Paris. »

Elle eut lieu avec une grande pompe, le 12 avril. S. A. R. montait un cheval blanc ; elle était décorée du cordon bleu, avec la plaque de la croix de Saint-Louis et de l'ordre de la Toison d'Or, en sautoir ; revêtue de l'uniforme de la garde nationale, elle tenait son chapeau, orné d'un panache blanc, qu'elle agitait en l'air, et saluait tout le monde, à sa droite et à sa gauche. Il est impossible, dit un journaliste, de décrire l'enthousiasme et la joie que l'immense population de Paris fit éclater partout

4

sur le passage de S. A. R. Nous n'avons jamais rien vu de semblable, et nous ne craignons pas de dire que nos pères n'ont jamais eu le même bonheur. Des pleurs d'attendrissement coulaient de tous les yeux; le prince même pleurait aussi de joie; on s'embrassait sans se connaître; on se promettait avec nos princes légitimes le retour de la félicité que nous avions perdue avec eux. Les dames, aux fenêtres, agitaient un drapeau blanc.

Le cortège accompagna le prince à la métropole, où le clergé en chappe, s'était réuni pour le recevoir et le conduisit dans le sanctuaire sous un dais porté par quatre chanoines, orné d'une broderie en soie blanche, présent des dames religieuses de Saint-Michel, offert pour la cérémonie. On chanta un *Te Deum* et un *Domine salvum fac Regem.* La sainteté du lieu ne put retenir l'élan des assistans, et les cris de *vive le Roi! vive Monsieur!* firent retentir les voûtes.

Monsieur remonta à cheval au bruit des acclamations universelles, et se rendit au château des Tuileries avec le même cortège qui l'avait accompagné, et au milieu de la foule qui se précipitait sur ses pas. Le drapeau blanc fut aussitôt arboré sur le pavillon du centre.

Un très-grand nombre d'habitans de Paris

illuminèrent la façade de leurs maisons, sans y avoir été invités par la police, suivant l'usage.

Lorsque S. A. R. entra dans ses appartemens, quelqu'un de la suite, lui dit: « Monseigneur doit être bien fatigué. — Comment, reprit le Prince, serais-je fatigué un jour comme celui-ci, le premier jour de bonheur que j'aie éprouvé depuis vingt-cinq ans? »

Observons, une fois pour toutes, (et il n'est pas même nécessaire d'en faire la remarque), que les paroles de S. A. R., celles de Louis XVIII, et en général de tous les Bourbons, sont remplies de sentiment, d'une délicatesse qui enchante; on voit qu'elles leurs sont inspirées par la franchise et la vérité, et qu'ils n'ont tout bonnement qu'à exprimer le langage du cœur.

A la barrière de Bondy, MONSIEUR avait été harangué par les membres du Gouvernement provisoire; M. le prince de Bénevent porta la parole en ces termes: « Monseigneur, le bonheur que nous éprouvons en ce jour de régénération est au-delà de toute expression, si *Monsieur* reçoit avec la bonté céleste qui caractérise son auguste maison, l'hommage de notre religieux attendrissement et de notre dévouement respectueux. »

« Messieurs les membres du Gouvernement provisoire, répondit le Prince, je vous remer-

cie de ce que vous avez fait pour notre patrie. J'éprouve une émotion qui m'empêche d'exprimer tout ce que je ressens. Plus de divisions: la paix et la France. Je la revois enfin, et rien n'y est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. »

Nous avons oublié de dire que lorsque S. A. R. passa devant l'église de Saint-Leu, dans la rue Saint-Denis, elle trouva le curé de la paroisse qui l'attendait à la porte de l'église, et qui aussitôt chanta le psaume *Exaudiat* pour le Roi. S. A. s'arrêta pour s'unir dans un saint recueillement au chant de l'Eglise.

Ce Prince, lors de son entrée à Paris, voulant faire entendre que toutes les actions contraires à son auguste famille, ainsi que les opinions anti-patriotiques, étaient pour jamais oubliées, s'écria avec une effusion de cœur admirable : *Il n'y a plus de passé!*

Au moment où le Prince arriva au pont Notre-Dame, on vit trois colombes venir tout-à-coup se reposer sur la tête de S. A. R. Cette circonstance ajouta à l'émotion publique.

L'Empereur Alexandre se rendit, le 13 avril, au palais des Tuileries, sans suite, et comme un simple particulier. S. M. I. resta trois quarts-d'heure à conférer avec le Prince dans la plus grande intimité. Lorsque S. M. se retira, S. A. R.

voulait l'accompagner jusqu'à sa voiture; mais le Monarque refusa constamment cet hommage. MONSIEUR insistant toujours, l'Empereur lui dit, en lui serrant la main de la manière la plus affectueuse : « Non, vous n'irez pas plus loin. — Sire, répondit MONSIEUR, mon premier devoir est l'obéissance. »

M. le baron de la Rochefoucauld, officier-général très-distingué par ses talens militaires et les services qu'il a rendus au Roi dans l'armée de Condé, dont il était quartier-maître-général, eut l'honneur de présenter, dans le mois d'avril 1814, à MONSIEUR, un ancien serviteur du Roi, M. de Vaudricourt, commissaire ordonnateur des guerres dans la même armée, et qui, depuis son retour en France, du temps de Buonaparte, expia sa fidélité et son attachement au Souverain légitime par dix ans de captivité. « Monseigneur, dit M. de la Rochefoucauld, voici un fidèle sujet du Roi qui vient vous dire que la joie qu'il éprouve de revoir V. A. R. lui fait oublier tous ses malheurs. — C'est à nous, répondit le Prince, à nous en souvenir toujours. »

Le 24 avril, les officiers de la garde nationale à pied et à cheval, au nombre de douze cents, se réunirent dans la grande galerie du Muséum, groupés par légion et par bataillon. Le corps entier ainsi rangé fut passé en revue par S. A. R.

MONSIEUR, qui s'entretint de la manière la plus affable avec la plupart d'entre eux. MONSIEUR, en voyant cette belle réunion, prononça ces paroles : « De tous les tableaux que je vois ici, aucun ne me plaît autant que celui qui me présente ma famille rassemblée. »

Ce Prince s'étant un jour montré à l'une des fenêtres du palais des Tuileries, une femme du peuple, ravie de son air de bonté, s'écria : *C'te fois-ci on n'aura pas besoin de signature ; c'est là*, (en mettant la main sur son cœur), *qu'est écrite la constitution.*

S. A. R. monseigneur le duc de Berry, second fils de MONSIEUR, arriva à Paris le 13 avril, et fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang et à sa personne : ce Prince réunit à l'affabilité, la bonté qui caractérise les Bourbons.

Monseignieur le duc d'Angoulême, après avoir passé près de six mois à servir le Roi dans les provinces méridionales de la France, se rendit enfin aux vœux des habitans de la capitale, et y arriva le 27 mai. Les Parisiens eurent alors le bonheur de posséder toute la famille royale ; Louis XVIII y étant déjà depuis quelque temps. Madame la duchesse d'Angoulême alla au-devant de son auguste époux jusqu'à Bourg-la-Reine, dans un carrosse attelé de huit chevaux blancs. S. A. R. M. le duc d'Angoulême fit son entrée

accompagné d'un nombreux cortège ; il montait un cheval blanc ; et il avait à sa droite S. A. R. Mgr. le duc de Berry son frère, et à sa gauche Mgr. le duc d'Orléans. Les maréchaux de France et les généraux entouraient les princes. Plus de douze mille hommes de troupes, infanterie et cavalerie, donnaient à cette marche tout l'air d'une pompe guerrière.

Un ouvrier entendant dire que Louis XVIII serait bientôt à Paris, s'écria dans un transport de joie : *Tant mieux, c'est un pays sti-là!*

On est attendri et pénétré de la plus vive reconnaissance, en lisant tout ce qui s'est passé en Angleterre à la nouvelle du rétablissement de Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres. Ce monarque, retiré depuis plusieurs années dans le château d'Hartwell, à 24 milles de Londres, y vivait en philosophe, quand il apprit le vœu des Français. Le prince régent vint le chercher en grande pompe, pour le conduire solennellement à Londres, où on lui avait préparé un logement magnifique ; il y fit une entrée publique, comme s'il eût été le roi de la Grande-Bretagne. Tous les serviteurs et les officiers du prince régent portaient la cocarde blanche, ainsi qu'un grand nombre de personnes de distinction, qui s'étaient réunies pour former une cavalcade. Il n'y avait pas une seule maison dans

les endroits où l'on passa, qui ne fût tendue en blanc. A quelque distance de Stanmore, le peuple détela la voiture du roi et la traîna. Les gardes du corps, la cavalerie de la maison du roi d'Angleterre formaient une partie du cortège ; et Louis XVIII avec le prince régent, étaient dans le carosse de cérémonie. On traversa le parc, des places, des rues de Londres; au milieu d'une population immense qui faisait retentir l'air de ses acclamations. A l'hôtel de Devonshire on avait déployé des pavillons anglais et français surmontés de branches de laurier. Les dames placées aux fenêtres, agitaient des mouchoirs blancs en signe d'allégresse. La musique de S. A. R. le duc de Kent, rangée près de l'hôtel que Louis XVIII devait habiter, exécutait l'air: *God save the King!* (O Dieu! protège le Roi!) pendant que les personnes du cortège descendaient de voiture.

Le prince régent félicita en ces termes le Roi de France : « Votre Majesté me permettra de lui offrir mes félicitations sur le grand événement qui a toujours été un de mes vœux les plus ardens, et qui contribuera non-seulement au bonheur des peuples de V. M., mais encore au repos et au bonheur de toutes les autres nations. Mes sentimens sur ce grand événement sont, j'en suis assuré, ceux de tous les Anglais. L'allégresse et les transports qui accueilleront V. M. dans sa

propre capitale, ne seront pas l'expression d'une joie plus vive que celle que l'on ressent en Angleterre pour le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de ses pères. »

Sa Majesté répondit : « Que V. A. R. agrée l'expression de ma profonde reconnaissance pour ses gracieuses félicitations, pour les témoignages multipliés et constans d'amitié que j'ai reçus de V. A. R., et de toute son illustre famille! Ce sont les sages conseils de V. A. R., c'est ce grand empire, c'est la persévérance de ses peuples, que je regarderai toujours, après la Providence, comme la cause principale du rétablissement de notre maison sur le trône de nos ancêtres, et de cet heureux état de choses qui guérira toutes les blessures, calmera les passions et rendra à toutes les nations, la paix, la tranquillité et le bonheur. »

Le soir, il y eut dans Londres une illumination générale, pour célébrer le bonheur de la France, rentrée sous le règne paternel des Bourbons. On n'avait point encore vu d'illuminations aussi brillantes. L'hôtel de lord Wellington et celui de l'ambassadeur de Russie se faisaient remarquer par l'éclat et le nombre des lumières. L'hôtel du marquis de Wellesley était aussi éclairé avec magnificence. On y voyait un tem-

ple illuminé, dont les armes du roi de France formaient le centre.

Le lendemain, le roi de France reçut les félicitations de toutes les personnes de la cour, mises en grand costume. A une heure, le lord-maire, les aldermans, les schérifs vinrent en corps présenter leurs adresses de félicitations à S. M. très-chrétienne. La voiture du lord-maire était attelée de six chevaux, ornés de rubans blancs. Les cochers et les domestiques avaient tous la cocarde blanche. Le cortège était composé de soixante-trois carosses ornés de la même manière, et d'une cavalcade très-nombreuse.

Le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France fut célébré dans l'île de Jersey, le 11 avril, par de nombreuses salves d'artillerie et par un feu de joie. Les troupes de ligne et la milice y prirent la part la plus vive.

Le 23 avril, au point du jour, S. A. R. le duc de Clarence, grand-amiral d'Angleterre, arbora, à Douvres, son pavillon sur le *Colossus*, l'un des principaux navires de l'escadre qui devait accompagner en France Louis XVIII. « Sans doute, dit la relation anglaise, la nation française trouvera un gage de la haute estime que nous professons pour elle, dans le choix

qu'a fait l'Angleterre du fils même de son souverain, grand-amiral et représentant de toutes ses forces maritimes, pour escorter en France le monarque qui va mettre un terme à ses maux. Deux vaisseaux de ligne russes se joignirent à cette escadre. A cinq heures du soir, l'artillerie du château annonça l'arrivée du prince de Galles, régent, et à six heures et demie, celle du roi de France. Chaque bâtiment de l'escadre fit le salut royal de vingt-un coup de canon. Le prince-régent monta le premier à bord du yacht le Royal-Souverain, pour recevoir S. M. très-chrétienne. A l'entrée de la nuit, la ville de Douvres, illuminée jusques sur les hauteurs, présentait le plus magnifique tableau qu'il soit possible d'imaginer.

Le dimanche matin, 24, vers dix heures, le yacht échangea le pavillon royal d'Angleterre contre le pavillon royal de France : l'un et l'autre furent successivement salués par vingt-un coups de canon de chaque vaisseau. Le vent était excellent ; le grand-amiral fit signal de mettre à la voile, et vogua toujours derrière l'yacht royal ; et dès qu'il fut aussi près que possible de la côte de France, il passa sur la proue de S. M. très-chrétienne, et l'équipage le salua par les trois acclamations d'usage.

Le prince-régent se tint constamment sur la

jetée jusqu'à ce que l'on eût perdu de vue *le Royal-Souverain*, à bord duquel était le roi de France, et ce yacht royal tout doré était pavoisé des couleurs de toutes les puissances alliées. Souhaitons tous du fond du cœur que la nation britannique, noble et généreuse, persiste, pendant plusieurs siècles, dans ces sentimens d'union et de paix avec la France, qui de son côté, n'oubliera jamais ses procédés bienfaisans et magnanimes à l'égard des Bourbons et des émigrés français.

Louis vint descendre à Calais, accompagné de madame la duchesse d'Angoulême, cette princesse si respectable par ses malheurs et par ses vertus, et qui, comme une autre Antigone, se fit un devoir sacré de suivre toujours les pas d'un roi dans l'infortune. Louis avait aussi à sa suite un héros, le prince de Condé, et le duc de Bourbon. Le monarque et son auguste famille furent reçus avec de grandes acclamations et des larmes d'attendrissement, et il se montra comme un père qui retrouve ses enfans après de longues souffrances. « Comment, dit-il, oublierais-je jamais cette ville de Calais, toujours fidelle à ses rois. N'est-ce pas en mettant le pied sur ses rivages, que j'ai versé les premières larmes de joie ? »

Le roi, après avoir excité les mêmes trans-

ports d'allégresse dans toutes les villes qu'il traversa dans sa route, pour se rendre à Paris, telles que Boulogne, Abbeville, Amiens, etc., alla se reposer quelques jours à Compiègne. Dans ce voyage il portait un habit bleu, distingué seulement par une plaque de l'ordre du Saint-Esprit, et deux épaulettes.

Madame la duchesse d'Angoulême, fille de l'infortuné Louis XVI, était vêtue d'une simple robe blanche; sa tête était couverte d'un petit chapeau à l'anglaise. Une expression de douceur et de tristesse, annonçait dans ses regards, ce qu'elle avait souffert. Elle ne cessait de répéter : « Que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français! » Hélas! ses vives afflictions ne tardèrent pas à se renouveler.....; mais n'anticipons pas sur nos nouveaux jours de douleurs et de désastres: nous n'y arriverons que trop tôt.

La santé de Louis XVIII s'est toujours soutenue très-bonne, si l'on en excepte les attaques de goutte auxquelles il est sujet, qui le gênent un peu dans sa marche, et l'obligent à porter des guêtres d'étoffe; ses traits ont éprouvé peu d'altération; sa figure est belle et prévenante; on y retrouve cet air de bonté affable qui caractérisait son auguste frère Louis XVI.

Le château d'Hartwell et ses belles dépen-

dances, dans le comté de Buckingham, à seize lieues de Londres, avaient été cédés à notre roi par le propriétaire : dès ce moment, S. M. en traita les habitans avec une extrême douceur; elle allégea toutes leurs charges, et ses bienfaits allaient chercher le malheureux sous le chaume, et sécher partout les larmes de l'infortuné : aussi, S. M. était-elle au milieu d'eux, comme un tendre père au milieu de ses enfans. Louis XVIII prenait souvent le plaisir de la promenade à pied, et quelquefois à cheval. Lorsque S. M. s'approchait d'une ville, traversait un village, on s'empressait de sonner toutes les cloches; les habitans se précipitaient à sa rencontre, suivaient ses pas, en faisant éclater mille témoignages d'amour et de vénération.

Ce bon Prince eut le bonheur, dans cette terre d'exil, mais hospitalière, de posséder plusieurs des membres de son auguste famille, MONSIEUR, comte d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Berry, et MADAME, duchesse d'Angoulême, qui prodiguait au Roi, tous les soins de la piété filiale.

Le soir de l'arrivée de S. M. Louis XVIII à Boulogne, il y eut un concert chez M. le comte de Casséja, Sous-Préfet, qui fut honoré de la présence de LL. AA. SS. le prince de Condé et le duc de Bourbon. M. Hédouin, jeune avocat,

chanta plusieurs couplets remplis d'expression, analogues à la circonstance, et dont il avait fait les paroles et la musique. Les Princes en parurent touchés, et M. le duc de Bourbon lui fit l'honneur de l'engager à déjeûner pour le jour suivant. Le lendemain, lorsqu'il prit congé de LL. AA. SS., ils lui tendirent la main qu'il voulut baiser, mais ils lui dirent avec cette bonté touchante qui caractérise les Bourbons: « M. Hédouin, pourquoi ne nous embrasseriez-vous pas? les cœurs comme le vôtre ne sont jamais trop près de nous. »

Ce fut le 3 mai (1814) que Louis XVIII fit son entrée solennelle dans Paris, par la porte Saint-Denis. S. M. y fut reçue par le Préfet du département de la Seine, accompagné des douze Maires de la capitale, qui eut l'honneur de lui présenter les clefs de la ville, et de prononcer un discours où le sentiment était joint à l'éloquence. Pendant que le Monarque traversait les rues, on n'entendait que des acclamations, mêlées de sanglots et de larmes; que les cœurs vivement émus, ne pouvaient contenir. Une centaine de jeunes demoiselles qui étaient allées présenter leurs respectueux hommages et des fleurs au Roi et à madame la duchesse d'Angoulême, marchaient au milieu du nombreux cortège; elles étaient toutes vêtues de

blanc, et l'une d'elles portait une bannière sur laquelle on lisait ces mots en grosses lettres : *La providence nous rend les Bourbons. Vive le Roi !*

Le Roi était dans une calèche attelée de huit superbes chevaux blancs. S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême, sa fille adoptive, était assise à côté de S. M., et vis-à-vis, on voyait le prince de Condé, vieillard respectable à tant d'égards, et son illustre fils, le duc de Bourbon. S. A. R. MONSIEUR et son auguste fils M. le duc de Berry, étaient à cheval de chaque côté de la calèche.

Des orchestres, placés de distance en distance, jouaient continuellement les airs patriotiques : *Vive Henri IV! Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* etc.

Lorsque le Roi fut sous l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, une magnifique couronne de fleurs vint, pour ainsi dire, descendre sur sa tête. En passant au marché des Innocens, S. M. eut la bonté de faire arrêter sa voiture, pour recevoir le compliment des dames de la Halle; dans cet instant, un petit enfant présenta à madame la duchesse d'Angoulême, une corbeille de fleurs, et laissa échapper deux tourterelles, qui vinrent voltiger autour de S. A. R.

A deux heures et demie, Louis arriva dans l'église Métropolitaine. Après le *Te Deum*, S. M. fut conduite avec le même cortège, au palais des Tuileries. En passant sur le Pont-Neuf, le Roi s'arrêta quelques instans devant la statue de Henri IV. La dame Blanchard, aréonaute, s'éleva en sa présence, dans les airs, tenant un drapeau blanc, et lâcha des colombes; allégorie pour aller annoncer la nouvelle de l'entrée de Louis XVIII dans sa capitale, croyait devoir regarder avec raison comme le présage de la paix.

Un des premiers soins de ce bon roi fut de s'occuper du sort des soldats qu'un chef dominé par l'esprit frénétique des conquêtes avait fait tomber entre les mains des puissances alliées; en recouvrant leur liberté, ils obtinrent encore des secours d'un prince que depuis. . . .

Louis XVIII pouvait-il avoir oublié son vertueux et infortuné frère, ce monarque bienfaisant, qu'une rage aveugle avait fait périr sur l'échafaud? Un citoyen estimable, ancien avocat, M. Descloseaux, acheta le cimetière de la Magdelaine, où on avait enterré et couvert de chaux le corps de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette, autre victime de la fureur populaire. M. Descloseaux conserva religieusement l'enceinte où reposaient ces restes précieux, et

l'on prétend qu'ont aussi été découverts ceux du jeune et malheureux Dauphin, mort dans la prison du Temple, et auquel on a donné le nom de Louis XVII. Aussitôt que le roi en fut instruit, il ordonna que l'on constatât l'authenticité des dépouilles mortelles de Louis XVI et de son auguste épouse; on les déposa ensuite dans deux cercueils de plomb; sur le couvercle de celui de Louis XVI fut attaché une plaque de vermeil, avec cette inscription: *Ici est le corps de très-haut, très-puissant et très-excellent Prince, Louis XVI du nom, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre.*

Sur le cercueil de Marie-Antoinette on attacha pareillement une plaque de vermeil, avec cette inscription : *Ici est le corps de très-haute, très-puissante et très-excellente Princesse Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, épouse de très-haut, très-puissant et très-excellent Prince Louis, seizième du nom,* etc. etc.

Des honneurs funèbres furent rendus à ces augustes victimes le 21 janvier 1815, anniversaire de l'affreuse catastrophe de 1793, et l'on transporta leurs dépouilles mortelles dans les caveaux de l'église Saint-Denis, lieu destiné depuis des siècles à la sépulture de nos rois.

Le texte de l'oraison funèbre, prononcée dans cette douloureuse cérémonie par M. l'évêque de Troyes (Boulogne), était pris de ces paroles de David repoussant avec indignation les conseils de ses amis, qui l'engageaient à se défaire de la personne du roi Saül : *Ne interficias eum : quis enim mittet manum in Christum Domini, et salvus erit?* (Gardez-vous de le tuer, car qui osera mettre la main sur l'oint du Seigneur, et pourra se croire innocent?)

Une passion grande et sublime régna constamment dans le cœur de Louis XVI, c'était l'amour qu'il portait à son peuple. A son avènement au trône, il remet à ses sujets le droit de joyeux avénement, rétablit les cours souveraines que la voix publique redemandait, garantit la dette publique contractée sous les règnes précédens, ordonne la visite des prisons d'Etat, afin de vérifier les motifs de l'arrestation de chaque individu, et comme on lui conseillait de visiter quelques-unes de ces prisons, et de rendre lui-même la liberté aux prisonniers trop légèrement ou depuis trop long-temps détenus : « Faisons le bien, M. de Malesherbes, répondit le vertueux monarque, mais faisons-le sans ostentation. »

C'est Louis XVI qui a rendu nos hôpitaux plus salubres, a assainé la capitale en débarrassant

les ponts et les quais, adouci la rigueur de la corvée pour les chemins, aboli le droit de main-morte dans ses domaines, abrogé la question préparatoire dans toute espèce de procédures criminelles, créé de nouveaux ports dans la Manche et la Méditerranée, etc. etc.

Que de bienfaits il aimait à répandre sur les malheureux! Durant les hivers rigoureux de 1776, 1779 et 1789, il visita fréquemment, dans leur réduit, les plus pauvres habitans de Versailles, leur distribuant lui-même d'abondantes aumônes.

Jamais bon prince ne fut plus économe de l'argent de ses sujets. M. de Malesherbes atteste que pendant son ministère, il ne vit jamais ordonner ou approuver une dépense superflue. Il disait sans cesse à ses ministres : « Soyons avares dispensateurs du trésor public; il est le prix des sueurs, et quelquefois des larmes du peuple. »

Si quelquefois il parut indécis et flottant quand il fallait prendre un parti, si en d'autres circonstances, il sacrifia trop facilement son avis à celui de son conseil, c'est qu'il ne craignait rien tant que de se tromper au préjudice de ses chers sujets. « Quelle responsabilité, disait-il souvent! chacune de mes actions influe sur le sort de vingt-cinq millions d'hommes. » (Voyez le *Journal des Débats*, 1815, 17 janvier.) Comment

ce bon roi a-t-il été récompensé de ses vertus?

Louis XVIII, désirant consacrer, par un témoignage public et solennel, la douleur que la France n'avait pu jusqu'ici faire éclater, et qu'elle manifeste aujourd'hui d'une manière si touchante, au souvenir de l'horrible attentat, a ordonné que le 21 janvier de chaque année, un service pour le repos de l'âme de Louis XVI serait célébré dans toutes les églises du Royaume; que la cour prendrait le deuil, ainsi que les autorités civiles et militaires, que les tribunaux vaqueraient, et les théâtres seraient fermés.

Non moins sensible aux peines des infortunés, Louis XVIII, en remontant sur son trône, envoya de l'argent dans les douze mairies de Paris, pour être distribué aux pauvres. Non content de cette attention paternelle, il chargea encore l'estimable M. Hue, son premier valet-de-chambre, de répandre d'abondantes aumônes sur les indigens qui venaient l'implorer dans l'appartement qu'occupait ce fidèle et dévoué domestique, qui se renferma volontairement au Temple, auprès de Louis XVI, sur lequel il a publié un ouvrage très-intéressant.

La sœur Marthe, religieuse, dont l'active bienfaisance était un des plus puissans auxiliaires d'un Gouvernement réparateur et rempli de bonté, fut présentée au roi le 11 novembre (1814),

d'une manière qui rappelle les scènes attendrissantes et gaies dont la vie de Henri IV est semée. Elle était dans la galerie, sur le passage de S. M. *Monsieur*, qui précédait le roi, et qui l'avait vue à Besançon, la reconnaît, et s'avance vers elle. « Vous voilà, sœur Marthe, dit S. A. R., en lui prenant la main! En vérité, vous êtes plus fraîche que jamais : la bienfaisance vous rajeunit. — Comme vous, notre amour, monseigneur. — Il est vrai que j'ai été si fêté, que je me trouve rajeuni de tout le temps que j'ai passé loin de la France. » Puis conduisant la bonne sœur auprès du roi : « Ma sœur Marthe, je vous présente mon frère aîné, dit S. A. R. — O sire, ô mon bon roi! s'écrie la sœur, émue et embarrassée, il y a vingt ans que mes prières demandent ce moment au ciel : maintenant je mourrai contente. — Mourez contente, sœur Marthe, reprit le roi, mais auparavant, vivez long-temps heureuse. »

Par quelle étrange fatalité les militaires français, toujours si attachés, si fidèles à leur roi, ont-ils pu, dans ces derniers temps, ne point aimer les Bourbons, princes nobles, généreux, guerriers, magnanimes? Mais le soldat français et plusieurs de leurs chefs ont fait plus que de se livrer à des sentimens peu favorables pour les meilleurs des princes, ils ont abandonné

Louis XVIII quand il remonta sur le trône, ils ont violé le serment qu'ils avaient fait de mourir à son service; ils ont paru dédaigner l'honneur, qui, dans tous les siècles, fut leur noble partage. Et pour qui ont-ils oublié l'estime générale dont ils jouissaient autrefois et qui ajoutait à l'éclat de leur bravoure? Pour un homme obscur, se jouant de tout ce qu'il y a de plus respectable dans le monde, envahissant le pouvoir souverain par la perfidie, y renonçant quand il a ravagé toute l'Europe, et que tous les peuples sont armés contre lui; et revenant ensuite par trahison, à l'aide du mensonge et des plus grossiers subterfuges, s'emparer de nouveau d'un pouvoir qu'il avait juré d'abandonner. Un grand nombre d'entre eux se déshonorèrent pour un homme qui ne leur a jamais donné de repos, qui les a fait combattre dans les régions brûlantes du midi, et au milieu des glaces du Nord; qui a couvert la terre des cadavres mutilés de leurs camarades, sans daigner souvent s'occuper du soin de secourir les blessés: il songeait moins à leur vie, à leur gloire, qu'à se livrer à la funeste passion des conquêtes, et à s'élever au-dessus des rois, sur lesquels il osait à peine fixer ses regards, dans la poussière où il était né.

Il est vrai que tous les militaires français ne partagent pas l'erreur et la séduction de leurs

compagnons d'armes, et que plusieurs d'entre eux montrent que l'honneur trouve toujours un refuge dans l'âme d'un vrai soldat. Mais quels sont donc les motifs qui ont fait déserter tant de braves gens de la cause la plus légitime ? Avouons-le avec franchise, un des principaux est l'intérêt, passion bien étonnante dans les grands cœurs. Ils ont vu avec peine que la paix générale, ouvrage de Louis XVIII, obligeait de réduire l'armée à moins de moitié, et cependant elle restait encore à deux cent vingt mille hommes; ils ont frémi en se voyant réduits à la demi-solde, et qu'on leur ôtait l'espoir, peut-être pendant plusieurs années, de parvenir aux grades militaires, objets de leur émulation. Mais l'Europe est-elle destinée à un état continuel de guerre? Ne faut-il pas qu'elle respire enfin dans un meilleur ordre de choses, et que la paix vienne combler les vœux des peuples? Alors les guerriers doivent poser les armes, retourner dans le sein de leur famille, y jouir de la considération que leur attirent nécessairement leurs exploits, et s'y livrer aux travaux de l'agriculture, aux arts, aux sciences et aux lettres. D'ailleurs la France, dans les circonstances où elle se trouvait, pouvait-elle tenir sur pied une armée trop considérable? Son souverain arrivait dans un moment où l'Etat était obéré; les fonds du trésor-

royal avaient été dilapidés; il était dû six mois de solde aux militaires, et les revenus venaient d'être considérablement diminués par la réduction du territoire. Nous le demandons à toute personne que n'aveugle point la prévention, Louis XVIII pouvait il agir autrement qu'il a fait? Il a conservé les pensions que les militaires avaient si justement acquises, il en a accordé d'autres; il les a maintenus dans leurs grades; il a adopté l'ordre de la légion d'honneur; il a composé sa maison militaire d'une partie de la vieille garde, sous le nom de grenadiers-royaux; s'il a rétabli les compagnies des gardes-du-corps, mousquetaires, etc., c'est parce qu'on avait pensé de tout temps qu'il était convenable que nos rois fussent entourés d'une grande pompe : une autre considération à ce sujet, c'est que les fils des bons bourgeois avaient droit d'être admis dans ces compagnies d'élite.

Les militaires rangés exclusivement sous les bannières de Buonaparte, prétendent que Louis XVIII ne leur a témoigné qu'une faible estime, et qu'à peine paraissait-il se rappeler des exploits qui les avaient couverts de gloire. Une infinité de faits s'élèvent contre cette accusation et la détruisent d'une manière victorieuse. Nous allons en rapporter les preuves, et en même temps des exemples de promesses authentiques

et de sermens sacrés faits par les soldats et leurs chefs et bientôt oubliés.

Le Gouvernement provisoire, avant l'arrivée de Louis XVIII, adressa aux armées françaises, le 2 avril 1814, la proclamation suivante : « Soldats, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec vous depuis tant d'années.

« Vous n'avez jamais combattu que pour la patrie; vous ne pouvez plus combattre que contre elle sous les drapeaux de l'homme qui vous conduit.

« Voyez tout ce que vous avez souffert de sa tyrannie : vous étiez naguères un million de soldats; presque tous ont péri; on les a livrés au fer de l'ennemi, sans subsistances, sans hôpitaux; ils ont été condamnés à périr de misère et de faim.

« Soldats, il est temps de finir les maux de la patrie; la paix est dans vos mains; la refuserez-vous à la France désolée? Les ennemis mêmes vous la demandent. Ils regrettent de voir ravager ces belles contrées et ne veulent s'armer que contre votre oppresseur et le nôtre. Seriez-vous sourds à la voix de la patrie qui vous rappelle et vous supplie? Elle vous parle par son Sénat et surtout par ses malheurs. Vous êtes ses plus nobles enfans et ne pouvez appartenir à celui qui l'a ravagée, qui l'a livrée sans armes,

sans défense, qui a voulu rendre votre nom odieux à toutes les nations, et qui aurait peut-être compromis votre gloire, si un homme, qui n'est pas même Francais, pouvait jamais affaiblir l'honneur de nos armes et la générosité de nos soldats.

« Vous n'êtes plus des soldats de Napoléon : le sénat et la France entière vous dégagent de vos sermens. »

Signé : le prince de BÉNÉVENT ; François DE MONTESQUIOU ; JAUCOURT ; BEURNONVILLE ; D'ALBERG.

LABORIE, *secrétaire-adjoint du Gouvernement provisoire.*

A la même époque, le Gouvernement provisoire fit, le 14 avril, une autre a resse à l'armée française, que nous croyons devoir placer ici ; elle est forte de raison, et il est impossible de n'en être pas frappé, ainsi que de l'estime profonde qu'elle proclame pour nos guerriers.

« Soldats! vous n'êtes plus à Napoléon, mais vous êtes toujours à la patrie ; votre premier serment de fidélité fut pour elle. Ce serment est irrévocable et sacré.

« La constitution nouvelle vous assure vos honneurs, vos grades, vos pensions. Le sénat et le gouvernement provisoire ont reconnu vos

droits. Ils sont sûrs que vous n'oublierez pas vos devoirs. Dès ce moment, vos souffrances et vos fatigues cessent. Votre gloire demeure toute entière. La paix vous garantira le prix de vos longs travaux.

« Quelle était votre destinée sous le Gouvernement qui n'est plus? Traînés des bords du Tage à ceux du Danube, des bords du Nil à ceux du Niéper; tour-à-tour brûlés par les chaleurs du désert ou glacés par les frimas du Nord, vous éleviez, sans intérêt pour la France, une grandeur monstrueuse, dont tout le poids retombait sur vous comme sur le reste du monde. Tant de milliers de braves n'ont été que les instrumens et les victimes d'une force sans prudence, qui voulait fonder un empire sans proportion. Combien sont morts inconnus, pour augmenter la renommée d'un seul homme? Ils ne jouissent pas même de celle qui leur était due. Leurs familles, à la fin de chaque campagne, ne pouvaient constater leur fin glorieuse et s'honorer de leurs faits d'armes.

« Tout est changé; vous ne périrez plus à cinq cents lieues de la patrie, pour une cause qui n'est pas la sienne. Des princes nés Français, ménageront votre sang, car leur sang est le vôtre. Leurs ancêtres ont gouverné vos ancêtres. Le temps perpétuait entre eux et nous un

long héritage de souvenirs, d'intérêts et de services réciproques. Cette race antique a produit des rois qu'on surnommait les *Pères du Peuple*. Elle nous donna Henri IV, que les guerriers nomment encore le *Roi vaillant*, et que les laboureurs nomment toujours le *bon Roi*.

« C'est à ses enfans que votre sort est confiée. Pourriez-vous concevoir quelques alarmes? Ils admiraient, dans une terre étrangère, les prodiges de la valeur française. Ils admiraient, en gémissant, que leur retour fût suspendu par tant d'exploits inutiles.

« Ces princes sont enfin au milieu de vous; ils furent malheureux comme Henri IV, ils régneront comme lui.

« Ils n'ignorent pas que la portion la plus distinguée de leur grande famille est celle qui compose l'armée; ils veilleront sur vous comme sur leurs premiers enfans.

« Restez donc fidèles à votre drapeau. De bons cantonnemens vous seront donnés. Il est parmi vous des guerriers qui, jeunes encore, sont déjà des vétérans de la gloire. Leurs blessures ont doublé leurs années. Ceux-là, s'ils le veulent, iront vieillir auprès de leur berceau avec des récompenses honorables; les autres continueront à suivre la carrière des armes,

avec toutes les espérances d'avancement et de stabilité qu'elle peut offrir.

« Soldats de la France, que tous les sentimens français vous animent! ouvrez vos cœurs à toutes les affections de famille. Revenez vivre avec vos pères, vos frères, vos compatriotes. Gardez votre héroïsme, mais que l'ambition ne le rende point funeste à la France, funeste à vous-mêmes; et qu'elle n'en fasse plus un sujet d'inquiétude pour l'Europe entière. (1) »

Dans le même temps, quinze cents Français, faits prisonniers par les troupes de l'empereur Alexandre, dans différentes actions qui avaient eu lieu dans l'intérieur, entrèrent à Paris et furent réunis sur le boulevard de la Magdeleine, vis-à-vis la rue Royale, et au milieu d'une foule considérable de spectateurs qui leur prodiguaient les marques du plus touchant intérêt; ils attendaient le sort qui leur était réservé, lorsque des officiers russes, précédés par un Français, se mêlèrent parmi eux, et leur adressèrent ces paroles consolantes, suivies d'applaudissemens universels : « Français, vous n'êtes plus prisonniers. L'empereur Alexandre vous rend votre liberté. Au nom de votre roi

(1) Ce sage avis est devenu une prédiction pour l'avenir, ainsi que nous le dirons dans la suite.

Louis XVIII, vous pouvez retourner dans le sein de vos familles. *Vive le Roi!* » Aussitôt les cris de *vive le Roi* retentissent de toutes parts; les soldats demandent d'une voix unanime le drapeau blanc et la cocarde. L'un et l'autre leur sont offerts par des dames; et à l'aspect de l'antique bannière française, ces braves prêtent serment de fidélité à Louis XVIII. Les mêmes officiers crièrent de nouveau : « Soldats, retournez dans vos foyers, à moins que vous n'aimiez mieux entrer au service de votre roi; alors, comme les premiers enrôlés, vous serez dans sa garde. Tous ces braves répondirent unanimement : « Nous voulons servir le roi, nous le jurons. » M. le comte Albert de Brancas fut chargé de les enrégimenter et de les caserner.

Le cœur paternel de Louis XVIII lui inspira la lettre suivante, adressée à l'empereur de Russie, dès le mois de février 1814 : « Le sort des armes a fait tomber dans les mains de Votre Majesté impériale, plus de cent cinquante mille prisonniers; ils sont la plus grande partie Français : peu importe sous quels drapeaux ils ont servi; ils sont malheureux; je ne vois parmi eux que mes enfans; je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale; qu'elle daigne considérer combien un grand nombre d'entre eux a déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort. Puissent-ils apprendre que leur vainqueur

est l'ami de leur père! Votre Majesté ne peut pas me donner une preuve plus touchante de son amitié pour moi. »

Voilà des paroles que les Français n'ont pas entendu depuis vingt-quatre ans, remarque judicieusement un des rédacteurs du *Journal des Débats*; voilà des sentimens qui ne peuvent sortir que du cœur d'un monarque légitime. Le sort de nos prisonniers a-t-il jamais excité l'intérêt de l'usurpateur? S'en est il occupé jamais, si ce n'est pour reculer l'époque de leur délivrance par mille chicanes diplomatiques? Combien de milliers de Français, depuis quinze ans, ont péri dans une terre étrangère, implorant en vain sa protection? Ah! c'est qu'il n'était pas le père du peuple, parce qu'il n'en était que le conquérant (1), et non le souverain.

Avant de quitter la Grande-Bretagne, Louis XVIII demanda et obtint de S. A. R. le prince-régent la liberté de tous les prisonniers de guerre français détenus en Angleterre, sans distinction.

Tous les Bourbons partagent l'estime que le roi ne cesse de manifester pour les guerriers français.

---

(1) Il n'avait point conquis la France; mais il l'avait trompée, séduite et enchaînée.

Lors de l'entrée de *Monsieur*, comte d'Artois, qui remplit d'allégresse toute la capitale, et les héros dont elle s'honore, le maréchal Ney porta la parole au nom de ses frères d'armes les maréchaux de France : « *Monsieur*, nous avons servi avec zèle un Gouvernement qui nous commandait au nom de la France. V. A. et S. M. verront avec quelle fidélité et avec quel dévouement nous saurons servir notre roi légitime. » Toute la France n'a que trop vu le contraire.

Monsieur répondit : « Messieurs, vous avez illustré les armes françaises, vous avez porté dans les contrées les plus éloignées la gloire du nom français ; à ce titre, le roi revendique tous vos exploits ; tout ce qui a été fait pour la France, n'a jamais été étranger au roi. »

M. le maréchal prince Berthier, major-général des armées, envoya de Fontainebleau, le 11 avril, son acte d'adhésion conçu en ces termes : « L'armée essentiellement obéissante n'a pas délibéré ; elle a manifesté son adhésion quand son devoir le lui a permis. Fidèle à ses sermens, l'armée sera fidèle au prince que la nation française appelle au trône de ses ancêtres. J'adhère, pour moi et pour mon état-major aux actes du sénat et à ceux du gouvernement provisoire. »

Le roi étant arrivé à Compiègne, le premier mai 1814, dit à messieurs les maréchaux et officiers-généraux: « Messieurs, je suis heureux de me trouver au milieu de vous; et il ajouta avec sensibilité : « J'espère que la France sera désormais assez heureuse pour n'avoir plus besoin de vos talens; mais dans tous les cas, (en se levant, et d'un ton de gaîté noble qui rappelait un descendant de Henri IV) tout goutteux que je suis, je viendrai me mettre au milieu de vous. »

On servit le dîner à huit heures, et le roi fit l'honneur aux maréchaux et aux généraux de les inviter à se mettre à table, et les fit placer à sa droite. Au milieu du repas, le roi prit un verre de vin, et dit aux illustres capitaines ses convives: *Messieurs, buvons à l'armée.* Après le dîner, le roi retourna au salon, et fit encore asseoir à sa droite messieurs les maréchaux et généraux. Ces illustres guerriers parurent singulièrement touchés de cette bonté du souverain: ils se rappelaient que le ci-devant empereur, sans égard pour leur âge, leurs travaux et leurs blessures, les forçait à se tenir debout devant lui des heures entières, comme s'il eût cherché le respect dans les maux qu'il faisait souffrir à ses serviteurs: mais on n'est jamais plus exigeant que lorsqu'on n'est point fait pour des honneurs extraordinaires. Le roi donna des preuves

d'une excellente mémoire. Il dit au maréchal Mortier : « Monsieur le maréchal, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine ma femme, des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer, et je m'en souviens aujourd'hui. » S'adressant au maréchal Marmont : « Vous avez été blessé en Espagne, lui dit-il, et vous avez pensé perdre un bras ? — Oui, sire, répondit le maréchal ; mais je l'ai retrouvé pour le service de votre majesté. » Tous les maréchaux et les généraux présens, Macdonald, le prince de Neufchâtel (Berthier), Ney, Moncey, Serrurier, Brune, obtinrent pareillement des paroles gracieuses du roi. Pénétrés de reconnaissance, ils se disaient entre eux : *Il verra comme nous le servirons ; nous sommes à lui pour la vie.*

Le prince de Neufchâtel, quand S. M. arriva à Compiègne, le harangua au nom de l'armée : « Sire, dit-il, après vingt-cinq ans d'incertitude et d'orage, le peuple français a remis de nouveau le soin de son bonheur à cette dynastie que huit siècles de gloire ont consacrée dans l'histoire du monde comme la plus ancienne qui ait existé. Comme guerriers et comme citoyens, les maréchaux de France ont été portés par tous les mouvemens de leur âme à seconder cet élan de la volonté nationale. Confiance absolue dans l'avenir, admiration pour la grandeur dans l'infortune, tout, jusqu'aux antiques

souvenirs, concourt à exciter dans nos guerriers, constans soutiens de l'éclat des armes françaises, ces transports que V. M. a vu éclater sur son passage. Déjà, sire, les accens de leur reconnaissance vous avaient précédé. Comment peindre l'émotion dont ils furent pénétrés, en apprenant avec quel touchant intérêt V. M., oubliant ses propres malheurs, ne semblait depuis long-temps occupée que de ceux des prisonniers français? *Peu importe*, disait-elle, au magnanime Alexandre, *sous quels drapeaux ces cent cinquante mille prisonniers ont servi; ils sont malheureux; je ne vois parmi eux que mes enfans*. A ces paroles mémorables que le soldat redit au soldat, quel Français pourrait méconnaître le sang du grand Henri qui nourrissait Paris assiégé? Comme lui son illustre fils vient réunir tous les Français en une seule famille. Vos armées, sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'organe, se trouvent heureuses d'être appelées par leur dévouement et leur fidélité à seconder d'aussi généreux efforts. »

Le Roi répondit, qu'il voyait avec plaisir, les maréchaux de France, et qu'il comptait sur les sentimens d'amour et de fidélité qu'ils exprimaient au nom des armées françaises. S. M. se fit nommer alors chacun des Maréchaux, et leur dit des choses aussi honorables que pleines

de bonté. Le Roi se leva ensuite, pour leur donner une marque de considération, quoique souffrant de la goutte; et au moment où ses grands officiers s'approchaient de lui, pour lui donner la main, S. M. saisissant le bras des deux maréchaux qui étaient les plus près de sa personne, dit avec effusion de cœur : « C'est sur vous, Messieurs les Maréchaux, que je veux toujours m'appuyer. Approchez et entourez-moi ».

Le 13 mai suivant, les Colonels de l'armée furent présentés au Roi, par M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre; M. le chevalier Allain, colonel, commandant de la Légion d'Honneur, l'un des plus anciens colonels de l'armée, improvisa le discours suivant : « Sire, organe des Colonels de l'armée, je viens déposer aux pieds du trône, l'hommage sincère de leur respect et de leur admiration pour les hautes vertus de V. M. Les Colonels qui ont la faveur insigne de paraître devant V. M., ont passé par tous les grades, pour arriver à celui qu'ils occupent; tous ont appris à obéir avant de savoir commander, ce qui doit être, pour V. M., un gage sacré de leur obéissance et de leur dévouement à leur Souverain légitime, auquel ils jurent une fidélité inviolable; ils feront plus encore, Sire, ils reporteront dans les

rangs des soldats, l'amour paternel que V. M. ne cesse de témoigner à sa famille militaire, et le bien qu'elle désire leur faire, et ces soldats s'écrieront encore avec nous : *Vive le père de l'armée ! Vive notre Roi légitime !* »

Le Monarque répondit : « Je reçois avec plaisir l'expression des sentimens des Colonels de l'armée ; ils peuvent compter sur ma protection, comme je compte sur leur bravoure, et j'espère qu'ils me serviront avec la même fidélité qui les a honorés jusqu'à ce jour. »

Pouvait-on s'attendre qu'un si bon Prince, aimé de tous ceux qui connaissaient ses vertus, (et le nombre en était immense) serait tout-à-coup indignement trahi ; que ceux mêmes qui lui avaient juré les sentimens les plus purs, les plus inviolables, seraient les premiers à manquer à leurs sermens et à se déclarer ses ennemis acharnés. Une révolution aussi extraordinaire ne peut que couvrir de honte les Français qui l'ont occasionnée ; elle déshonorerait la Nation entière, si elle n'avait été l'ouvrage d'un petit nombre d'intrigans, assez malheureux pour ignorer les sentimens qu'on doit à la patrie, qui se considèrent seuls dans les évènemens, et eurent l'adresse perfide d'engager des milliers de citoyens à se rendre aussi coupables qu'ils l'étaient eux-mêmes. D'autres milliers d'âmes froides ou

intéressées, se trouvent entraînées, souvent sans savoir pourquoi, à suivre de dangereux et funestes exemples.

Buonaparte avait été très-bien reçu dans son île d'Elbe; il y menait une vie tranquille et agréable, et s'il avait été assez sage pour renoncer réellement au pouvoir suprême, il eût coulé des jours heureux, s'il est possible qu'un despote, un tyran, soit sans remords. Son orgueil jouissait d'ailleurs, de la satisfaction de faire le petit souverain. Le 4 mai (1814), au matin, un détachement de troupes (c'était une partie de sa vieille Garde, qu'on lui avait permis d'emmener) débarqua d'une frégate anglaise, et apporta dans la ville de Porto-Ferrajo, capitale de l'île, un drapeau envoyé par le ci-devant Empereur, et qui fut à l'instant arboré sur le fort de l'Étoile, au bruit de plusieurs salves d'artillerie. Ce drapeau était sur un fond blanc, parsemé d'abeilles avec les armes de Buonaparte (sans doute l'Aigle) réunies à celles de l'île, par une barre rouge en diagonale. Peu de temps après, Buonaparte descendit à terre avec toute sa suite; il fut salué par l'artillerie de la forteresse et celle des forts, de cent un coups de canon : la frégate anglaise répondit à cette salve, par vingt-quatre coups. Buonaparte était vêtu de l'habit d'uniforme de colonel des chasseurs de la Garde,

il portait une décoration particulière en argent ; il avait un chapeau rond *avec une cocarde blanche* (1). (Dans un endroit de sa route, à son passage à Orgon, les paysans l'avaient même forcé de crier : *Vive le Roi!*) Il paraissait jouir de la meilleure santé. A son entrée dans la ville, les troupes étant sous les armes, il fut reçu par les différentes autorités, par le clergé et un grand nombre d'habitans que la curiosité avait attirés à ce spectacle. Après une courte harangue, le Maire lui présenta les clefs de la ville. Buonaparte se rendit ensuite, avec son cortège militaire, civil et ecclésiastique à la Cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum.* A la sortie de l'église, il fut conduit au palais de la Mairie, qui était provisoirement destiné pour son habitation. Il y fut de nouveau complimenté par les autorités et les employés supérieurs ; il parla à chacun avec gaîté, et fit différentes questions relatives au pays. On remarqua entre autres ces paroles : « Lorsque j'eus la certitude que la guerre ne se faisait plus à la France, mais à moi, j'étais trop attaché à cet Etat, pour ne pas faire tout ce qui lui était plus convenable. L'abdication du trône

---

(1) Un auteur dit que, semblable à la cocarde gênoise, elle était rouge au milieu et blanche autour, mais qu'on avait ajouté trois abeilles jaunes en or sur le blanc.

est pour moi, un léger sacrifice, si elle doit être utile à la France ; j'ai abdiqué de bonne volonté. » (Ceci était bon à dire dans l'île d'Elbe.)

Après avoir visité à cheval, les principaux endroits de l'île, dont il fut mis en possession par les officiers Autrichiens, et toujours accompagné de deux Commissaires des Puissances Alliées (les autres l'avaient quitté au moment qu'il s'embarqua en France, à Saint-Rapheau, dans le même port où il avait débarqué à son retour d'Egypte, il ne resta avec lui, que le commissaire anglais et le commissaire autrichien), il donna un grand dîner à toutes les autorités. Le même jour, on publia la proclamation suivante, au nom du général de brigade Dalesme :

« Habitans de l'île d'Elbe, les vicissitudes humaines ont conduit au milieu de vous, l'empereur Napoléon, et son propre choix vous le donne pour Souverain. Avant d'entrer dans vos murs, votre *auguste* et nouveau Monarque m'a adressé les paroles suivantes, que je m'empresse de vous faire connaître, parce qu'elles sont le gage de votre bonheur futur : — Général, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de la patrie, et je me suis réservé la souveraineté et la propriété de l'île d'Elbe ; toutes les Puissances ont consenti à cet arrangement. Faites connaître ce nouvel état de choses

aux habitans, et le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour, en considération de la douceur de leurs mœurs et de leur climat : dites-leur qu'ils seront l'objet de mon intérêt le plus vif. — Habitans de l'île d'Elbe, ces paroles n'ont pas besoin de commentaires : elles formeront votre destinée. *L'Empereur* vous a bien jugés : je vous dois cette justice, et je vous la rends.....! »

Disons un mot sur l'île d'Elbe. Sa circonférence est, tout au plus, de vingt-six lieues, et sa population s'élève à peine à douze mille âmes. Le sol est aride et pierreux; l'agriculture y est peu de chose, mais les vignes y sont belles; les raisins d'une excellente qualité, et l'on en fait de très-bon vin. Ses rochers contiennent du cuivre, du fer, de l'étain et du plomb. Elle a des carrières célèbres d'un marbre fort estimé. On y trouve la pierre d'amianthe, dont les filamens soyeux et incombustibles se filent, et dont on fait des nappes, des serviettes, etc., que l'on blanchit en les jetant au feu. L'île n'a point de rivière, mais elle est arrosée par une infinité de ruisseaux, produits de source d'une eau très-bonne, et qui ne tarit jamais. Au nord-ouest de l'île, on trouve beaucoup de corail. Les Elbois sont d'une taille ordinaire et bien faits; ils naissent marins, s'adonnent à la chasse, à la

pêche, sont robustes et courageux. Le costume des femmes se compose d'un chapeau de paille noire, d'une jupe courte, rouge ou bleue. On ne peut pas dire qu'elles soient jolies, mais elles sont sages et bonnes ménagères. La vie de ces Insulaires est ordinairement frugale, et leur commerce se réduit à peu de chose. L'île renferme deux villes : Porto-Ferrajo et Porto-Longone, et quelques bourgades et villages.

Quelle différence de cette souveraineté si bornée, à celle dont avait joui Buonaparte composée de quarante millions d'âmes ! Mais il n'était que trop vrai qu'il ne méritait ni l'une ni l'autre.

Ce ne fut que le 26 mai que le reste de la vieille Garde qui s'était associée au sort du fameux exilé, arriva à l'île d'Elbe. Elle avait traversé la France, faisant autant admirer l'excès de son attachement pour Buonaparte, que la complaisance des Puissances Alliées. Ces soldats traversèrent le Mont-Cénis, passèrent à deux lieues de Turin, et vinrent s'embarquer à Savonne. Le jour de leur arrivée dans l'île, fut un jour de fête pour les militaires et pour les habitans.

Buonaparte ne tarda pas à se livrer à la passion qu'il avait d'élever des édifices, des mo-

numens, non pour faire jouir ses contemporains de plus de commodités ou d'agrémens, on se tromperait beaucoup, si on lui prêtait des intentions aussi louables; il ne voyait, par-là, qu'un moyen de plus d'illustrer son nom, et de redoubler sa gloire dans la postérité. Le monde aurait été trop heureux, s'il n'avait pas eu encore l'ambition des conquêtes!

Quoi qu'il en soit il embellit la ville capitale de ses petits états, il fit applanir et border d'arbres transportés d'Italie, des chemins dans l'île d'Elbe, renverser des rochers qui nuisaient à ses plans, élever des casernes, de vastes écuries, un palais, bâtir de jolies maisons de campagne, et former, comme par enchantement, des jardins dans des lieux autrefois arides, fertilisés par des terres fécondes apportées à grands frais. On le voyait au milieu des ouvriers, présider à leurs travaux, et les encourager par des récompenses. Il est étonnant combien d'ouvrages furent entrepris et achevés en moins de dix mois.

Etait-ce là son unique occupation? Eclairait-il son esprit par la lecture des philosophes anciens et modernes qui lui auraient donné des leçons d'humanité, tout en lui apprenant qu'un tyran est un monstre odieux, et qu'un roi ne règne que pour faire le bonheur de ses peuples? Songeait-il à écrire les Mémoires de sa vie, ainsi

qu'il l'avait promis en partant de Fontainebleau, et où la vérité, peut-être même le remords, l'aurait forcé de condamner la plupart de ses actions ? Non, il était incapable de se conduire d'une manière si estimable ; il ne songeait qu'à se rendre encore plus criminel qu'il l'avait été ; il roulait dans sa tête les projets les plus ambitieux, et mettait en œuvre de sourdes intrigues pour les effectuer un jour, sans prévoir que leur exécution était impossible, et qu'il allait courir à sa perte. Mais l'ambition et la vanité sont des guides bien dangereux.

Il commença par faire partager ses sentimens à Joachim Murat, qui régnait à Naples *par la grâce de Napoléon ;* il lui représenta que le congrès assemblé à Vienne, ne le laisserait pas occuper paisiblement un trône que réclamait Ferdinand IV, le légitime possesseur, et que les anciennes dynasties des rois pouvaient se flatter d'obtenir la préférence, depuis que lui, Buonaparte, n'était plus en état de leur faire la guerre avec un succès assuré. Il ajouta que la conduite du congrès avait mécontenté l'Allemagne, et principalement l'Italie, en dépouillant des souverains pour favoriser l'injustice des autres, et en augmentant les forces des grands états aux dépens de ceux que recommandait seule leur faiblesse ; il lui rappela ce qui venait de se passer

au sujet de la Pologne, de la Saxe, des républiques de Venise et de Gênes, etc. Il lui fit dire qu'il était facile de soulever l'Italie, de s'en assujétir plusieurs provinces, en la flattant de l'espoir chimérique de la liberté, de l'indépendance, ce leurre avec lequel on séduit les peuples. Il lui fit envisager qu'en combinant ses mouvemens avec la révolution qu'il allait exciter en France, ils parviendraient l'un et l'autre à s'affermir sur le trône, malgré toutes les forces que les monarques réunis au congrès pourraient mettre sur pied. C'est ainsi que la passion aveugle ceux qui prennent des illusions pour des réalités. Ces négociations étaient traitées dans le plus grand secret, et les sœurs de Buonaparte, qui paraissaient venir dans l'île d'Elbe, pour passer quelques jours avec leur illustre frère, en étaient les principaux agens.

La conspiration ourdie en France, ne se tramait pas avec moins de précaution et de secret. Elle commença à se former dès le mois d'août 1814. Les chefs avaient joué les premiers rôles sous le gouvernement de Buonaparte; et au moyen de l'argent que savait leur faire passer le souverain de l'île d'Elbe, qu'il avait emprunté, dit-on, des Gênois, ils se procuraient des affidés qui les servaient avec zèle, sans connaître néanmoins tous les principaux auteurs de la conspi-

ration. Ils eurent la perfide adresse de faire diriger vers le midi de la France, les vieux régimens qui étaient les plus attachés à Buonaparte, sous lequel ils avaient combattu avec gloire pendant un grand nombre d'années. Ils répandaient sourdement mille faussetés tendantes à calomnier le sage gouvernement de Louis XVIII, qui se proposait, disaient-ils mystérieusement, de faire rentrer les émigrés dans leurs biens, de rétablir les dîmes, les corvées: ces mensonges passaient de bouche en bouche; et ceux qui n'approfondissent rien, qui croient tout sans la moindre preuve, les regardaient comme des vérités incontestables; quoique le roi eût souvent protesté qu'il maintiendrait l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux, et qu'il ne changerait rien aux principales et bonnes lois faites pendant son absence.

Les chefs de la conspiration, résidant à Paris, choisirent pour leur réunion mystérieuse un des quartiers le plus isolé de la capitale; ce fut chez un riche manufacturier du faubourg Saint-Antoine, que se tenaient de temps en temps leurs assemblées nocturnes. On y soupait, et les convives portaient la santé du *Père la Violette*, mot de ralliement qui leur servait à se reconnaître. Dans d'autres occasions, où se réunissaient plusieurs militaires, les initiés laissaient entre

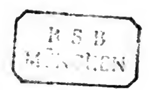
les convives une place vide ; ils proposaient un toast au *Père la Violette*, on l'acceptait en riant, comme une plaisanterie. Rien néanmoins n'était plus sérieux. On avait d'abord eu dessein que la conspiration éclatât dans le mois d'octobre 1814 ; mais les mesures ne paraissant point encore assez bien prises, on résolut d'en reculer le dénouement jusqu'aux premiers mois de l'année suivante.

Les agens qui se réunissaient dans le faubourg Saint-Antoine étaient peu nombreux, mais ils faisaient agir une multitude de subalternes, dont ils étaient sûrs du dévouement et de la discrétion. Pour correspondre directement avec l'île d'Elbe, sans craindre d'être découverts, ils faisaient demander par de prétendus commis-marchands, des passe-ports pour l'Italie, et de-là ils se rendaient à Porto-Ferrajo, munis d'échantillons de différentes étoffes, comme s'il ne s'était agi réellement que de débiter du drap ou des pièces de soie. Ces faux commis étaient des officiers supérieurs, qui revenaient à Paris rendre compte de leur mission, et des nouvelles vues du seigneur de l'île d'Elbe.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le secret de la conspiration ne fut pas toujours bien gardé ; il en transpira même quelque chose; un journal anglais, dans le mois de février,

assura que Buonaparte allait quitter son île; et la police n'en prit pas le moindre ombrage! Etait-elle dans l'erreur, ou bien son ignorance était-elle affectée? Le mot de ralliement de *Père la Violette* cessa d'être un mystère; cette fleur des champs ne servit plus de parure à la beauté; elle devint le signal de projets sinistres, du meurtre et du carnage; ceux qui en portaient des bouquets, s'annonçaient pour des conspirateurs. On vit un soir le parterre de la comédie française exiger que les dames des premières loges jetassent ces fleurs qui avaient perdu tous leurs charmes aux yeux des personnes instruites.

Quelque temps avant l'arrivée de l'usurpateur à Paris, l'argent était distribué sans crainte dans les classes les plus pauvres, certains cabarets leur étaient ouverts *gratis*, et on leur insinuait de témoigner hautement le désir du retour de Buonaparte, si elles voulaient vivre dans l'aisance. Des foules d'enfans parcoururent alors les rues des faubourgs, et même celle de la rue Saint-Honoré, en criant *vive l'Empereur!* La police continua de garder le silence. Quand l'usurpateur fut de retour à Paris, une foule de déguenillés, aux gages des meneurs, courut au jardin des Tuileries pour saluer l'illustre chef des intrigues, et tenait ses mains ouvertes derrière le dos, afin que les amis du nouvel ordre



de choses, y glissassent la pièce blanche, proportionnée à la mise plus ou moins misérable de ces soutiens du trône de la tyrannie.

D'autres agens, étrangers à ceux-ci, faisaient des vœux pour le renouvellement du règne impérial, c'étaient les jacobins. Ces gens-là redoutaient la monarchie des Bourbons, parce qu'ils craignaient qu'elle ne fît rechercher les hommes révolutionnaires qui s'étaient le plus distingués dans les jours de deuil et de sang que la France n'oubliera jamais; dès que les proclamations de Buonaparte commencèrent à se répandre, ils s'en munirent d'un grand nombre, se rendirent dans différens départemens, et les placardèrent en secret dans les villes et les bourgs, afin de prévenir les esprits et d'exciter à la révolte contre le gouvernement légitime. Un des agens de cette secte odieuse, faillit être assommé dans le département de l'Aube, il n'échappa à une mort certaine que par un de ces hasards qui quelquefois protègent les scélérats.

Le souverain de l'île d'Elbe crut toucher à l'instant où il allait lui être permis de manquer aux engagemens solennels qu'il avait contractés. Le 26 février 1815, à une heure après-midi, toute la garde du ci-devant empereur reçut l'ordre de s'apprêter au départ. Jusqu'alors personne, dans l'île, n'avait eu connaissance de ce

qui se préparait. On avait vu seulement que, depuis plusieurs jours, il y avait eu ordre de mettre un embargo général sur tous les bâtimens stationnés dans le port. Les soldats s'imaginaient qu'il s'agissait d'aller à Naples. A quatre heures du soir, tout le monde était embarqué : la petite flotille consistait dans le brick l'*Inconstant* (nom qui aurait dû faire faire quelques réflexions à Buonaparte); ce brick portait vingt-six canons; le chebeck l'*Etoile*; *la Spéronade* (petit bâtiment) la *Caroline;* le brick marchand français *le Saint-Esprit*, qui se trouvait de relâche à Porto-Ferrajo, et qui fut nolisé pour l'expédition; deux bâtimens de Rio et une petite felouque d'un négociant elbois : en tout six transports. Quatre cents hommes de la vieille garde, grenadiers, chasseurs, canonniers, furent embarqués sur le brick, et les comtes Bertrand et Drouot, et les principaux officiers qui l'avaient suivi dans l'île, accompagnèrent Buonaparte sur ce brick; deux cents hommes d'infanterie, cent chevaux légers polonais, et le bataillon de flanqueurs de deux cents hommes, montèrent les autres bâtimens.

Comme Buonaparte n'a jamais été avare de promesses et de mensonges, il avait donné à sa vieille garde l'assurance d'une fortune qui comblerait ses vœux; entre autres, en arrivant à

Paris, chacun d'eux devait avoir une pension viagère de trois cent cinquante francs, à prendre sur la cassette de S. M. Impériale.

Le général Lapi, chambellan de Buonaparte, et qu'il laissait gouverneur de l'île d'Elbe, répandit la proclamation suivante, curieuse comme pièce historique, et par le ton qui y règne: « Habitans de l'Elbe, notre auguste souverain, rappelé par la Providence dans la carrière de la gloire, a dû quitter votre île; il m'en a confié le commandement; il a laissé l'administration à une junte de six habitans; et la défense de la forteresse à votre dévouement et à votre bravoure. Je pars de l'île d'Elbe, a-t-il dit, je suis extrêmement content de la conduite des habitans : je leur confie la défense de ce pays, auquel j'attache le plus grand prix; je ne puis leur donner une plus grande preuve de ma confiance, qu'en laissant ma mère et ma sœur (1) sous leur garde; les membres de la junte et tous les habitans de l'île peuvent compter sur ma bienveillance et sur ma protection particulière.»

A huit heures du soir, Buonaparte s'embarqua sur le principal brick. Aussitôt qu'il fut dans le navire, un coup de canon donna le signal du départ, et l'on mit à la voile. La soirée était superbe, et le

(1) Madame Pauline Borghèse.

vent favorable. On avait l'espoir qu'avant la fin du jour l'île de Capraïa serait doublée, et que la flottille pourrait être hors de vue des croisières françaises et anglaises qui se tenaient en observation de ce côté. Le lendemain, à six heures du soir, le brick que montait le ci-devant empereur se croisa avec un brick qu'on reconnut être *le Zéphir*, commandé par le capitaine Andrieux. Aussitôt qu'on avait aperçu ce bâtiment, on avait fait quelques préparatifs de combat; les sabords avaient été ouverts, et les canons chargés. Buonaparte, peut-être plus troublé qu'il ne le paraissait, s'écria : « Laissons approcher, et s'il attaque nous sauterons à l'abordage. » Toutefois il ordonna aux grenadiers de la garde d'ôter leurs bonnets et de se coucher sur le pont, préférant passer à côté du brick, dit un ses historiens, et se réservant le parti de le faire changer de pavillon, s'il se voyait obligé de recourir à ce moyen. Les deux bricks passèrent bord à bord; le lieutenant de vaisseau Taillade, officier de la marine française, était très-connu du capitaine Andrieux; et dès que l'on fut à portée on parlementa. On demanda au capitaine Andrieux où il allait; il répondit à Livourne; il demanda à son tour quelle route tenait le brick l'*Inconstant*; on lui répondit que s'il avait quelque commission pour Gênes, on s'en

chargerait volontiers. (Voilà le premier mensonge prononcé dans une entreprise où l'on en débita des milliers.) Le capitaine Andrieux remercia de l'offre, et s'excusa sur le peu de temps qu'il avait de ne pouvoir se rendre à l'invitation qui lui fut faite de venir passer quelques heures à bord de l'*Inconstant*, refus auquel on croyait devoir s'attendre. Les deux vaisseaux navigant en sens contraire, furent bientôt hors de la vue l'un de l'autre.

Lorsqu'on fut remis de cette alerte, Buonaparte déclara, avec l'air de vérité qu'il savait prendre quand il voulait, qu'il y avait plusieurs membres du sénat et d'autres grands personnages qui avaient fait à Paris une insurrection, et créé un gouvernement provisoire qui le rappelait au trône.

On va le voir, quelques jours après, prétendre que plusieurs départemens s'étaient déclarés en sa faveur, et qu'ils le demandaient à grands cris; tandis qu'il lui aurait été impossible de prouver qu'un seul village eût réclamé son gouvernement : il ne comptait réellement que sur l'appui d'une partie des troupes, et sur le zèle d'une foule de meneurs intéressés et sans amour pour la patrie.

Maître habile dans l'art des faussetés et des sophismes, pendant que le vaisseau voguait à

pleines voiles, il dicta à son secrétaire ses proclamations mensongères au peuple français et à l'armée. Ensuite tous ceux qui savaient écrire, officiers et soldats, s'empressèrent à les copier, afin qu'en débarquant aux côtes de France, on put les répandre en grand nombre.

Le 28, à trois heures de l'après-midi, la flottille entra dans le golfe de Juan, peu éloigné de Fréjus, département du Var. Près de débarquer, Buonaparte jeta à la mer et y fit jeter par tous ses soldats la cocarde de l'île d'Elbe, et celle aux couleurs nationales (rouge, blanche et bleue) fut arborée aux cris de *vive l'Empereur! vive la France!*

Peut-être que nos lecteurs apprendront avec plaisir que toute la flottille de l'ex-empereur fut prise par une frégate française, en regagnant l'île d'Elbe.

Un capitaine de la vieille garde avec vingt-cinq hommes débarqua le premier pour s'assurer de la batterie, s'il y en avait une, mais il ne s'en trouva point, négligence un peu étonnante, d'après quelques avis qu'on avait reçus. Ce capitaine forma, de son chef, le projet de faire changer de cocarde au bataillon qui était dans Antibes. Il se jeta imprudemment dans la place. L'officier qui commandait pour le roi fit lever les ponts-levis et fermer les portes. Sa

troupe prit les armes, et les vingt-cinq hommes restèrent prisonniers. Sans doute que ce brave officier a été récompensé de sa fidélité à Louis XVIII; exemple qui alors ne fit aucune impression, et qui n'est pas moins digne des éloges de tous les Français.

Cet incident, fait pour alarmer, ne suspendit point le débarquement; et Buonaparte, rempli d'inquiétudes, sortit du brick le dernier : il est facile d'en deviner la cause.

On établit, jusqu'au lever de la lune, un bivouac sur le bord de la mer dans une vigne entourée d'oliviers. (Le propriétaire a-t-il été dédommagé de ce dégât par Buonaparte, qui apportait avec lui, disait-il, la paix et le bonheur?)

Le 2 mars, à une heure du matin, par le plus beau temps du monde, on leva le bivouac, et tout le monde se mit en marche. La petite troupe se rendit d'abord à Cannes, où le peuple, si aisé à induire en erreur, fit éclater de grands transports de joie, qu'il aurait changé en larmes de douleur, s'il avait pu lire dans l'avenir.

On marcha toute la nuit, et le lendemain on entra à Grasse. Sur le bruit répandu qu'un ramas de corsaires venait de débarquer, la ville était déserte, les boutiques étaient fermées. Avaient-ils si grand tort ces bons habitans? ne semble-

t-il pas qu'ils prévoyaient les maux affreux que ces nouveaux débarqués allaient faire fondre sur la France? Cependant leur terreur se dissipa; le peuple revint en foule, les boutiques se rouvrirent, et les besoins du soldat furent satisfaits; toutes les fournitures se trouvèrent bientôt faites; et payées argent comptant.

Il fallut laisser à Grasse six pièces de campagne, que Buonaparte, quoique sûr d'être bien reçu partout, à ce qu'il prétendait, faisait traîner après lui, il fallut les abandonner à Grasse, parce qu'elles devenaient d'un transport difficile à travers les montagnes. Dans la soirée du 2, il arriva au village de Cérénon, ayant parcouru vingt lieues dans cette première journée : preuve qu'il ne voyageait pas aussi doucement qu'il a voulu nous le faire accroire.

D'ailleurs, voici un fait qui achève de le confirmer, extrait d'un de ses historiens apologétiques (1): « S. M. avait fait une partie de la route à pied. On marchait vîte; l'Empereur tomba plusieurs fois, mais sans se faire de mal. Les grenadiers du grand Frédéric appelaient par amitié leur héros *Fritz;* les grenadiers de Napoléon le nommaient entre eux *Jean de l'épée.* L'un d'eux le voyant se relever gaiement : « A

---

(1) *Une année de la vie de l'empereur Napoléon.*

la bonne heure, dit-il, il ne faut pas que *Jean de l'épée* se donne une entorse aujourd'hui; il faut qu'avant il soit *Jean de Paris.* »

Le 5, Buonaparte coucha à Gap avec dix hommes de cavalerie et quarante grenadiers.

Avant de quitter ces habitans, qu'on avait séduits sans beaucoup de peine, il leur exprima en ces termes toute sa satisfaction :

Aux habitans des Départemens des Hautes et Basses Alpes.

« Citoyens, j'ai été vivement touché de tous les sentimens que vous m'avez montrés; vos vœux seront exaucés. La cause de la Nation triomphera encore (1). Vous avez raison de m'appeler *votre père;* je ne vis que pour l'honneur et le bonheur de la France. Mon retour dissipe *toutes* vos inquiétudes; il garantit la conservation de *toutes* les propriétés. L'égalité entre *toutes* les classes, et les droits dont vous jouissiez depuis vingt-cinq ans, et après lesquels *nos pères* ont tous soupiré, forment aujourd'hui une partie de votre existence..... »

On imprima à Digne plusieurs milliers des

---

(1) Elle vient de triompher pour toujours, le 8 juillet 1815, par le rétablissement de Louis XVIII sur le trône, le vrai père des Français : mais ce n'est pas comme cela que Buonaparte l'entendait.

proclamations de Buonaparte à l'armée et au peuple français. On trouvera à la fin de notre ouvrage ces étranges proclamations, qu'on peut regarder comme des modèles de mensonges et de fausseté, avancés avec une impudence dont on n'avait pas eu d'idée jusqu'ici. Voici un passage qui aurait besoin d'un commentaire : « Tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours, cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve *des services importans qu'ils ont rendus*, car il est des événemens d'une telle nature qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine. »

Il est probable que Buonaparte prêta sa plume aux généraux et officiers de sa garde qui adressèrent aussi une proclamation à l'armée française. On y trouve le même esprit de fausseté que dans les précédentes, et le même ton d'assurance.

Il n'est pas bien prouvé qu'on ait opposé à Grenoble toute la résistance possible, malgré la défection de plusieurs régimens, qui s'empressaient de grossir l'armée de Buonaparte. Il y avait dans cette ville une forte garnison ; le ci-devant Empereur y trouva, entre autres, le quatrième régiment d'artillerie de ligne, ce même régiment dans lequel, 25 ans auparavant, Buonaparte avait

été fait capitaine : il était difficile que des guerriers, dont il était si connu, se décidassent à arrêter sa marche; aussi a-t-on prétendu qu'ils n'avaient pas été réunis sans dessein sur son passage.

La porte de Bonne où il s'était présenté se trouva fermée, et comme les clés tardèrent à venir, les sapeurs et les soldats se mirent à l'enfoncer, et l'auraient mise en pièces, si on ne l'eût enfin ouverte.

A son entrée dans Grenoble, le maire et plusieurs fonctionnaires voulurent le conduire à l'hôtel de la préfecture, mais il les remercia, et leur dit qu'il avait à Grenoble un de ses anciens guides, nommé Labarre, qui tenait l'hôtel des *trois Dauphins*, et que son intention était de loger chez ce brave, parce qu'il y avait bien des années qu'il ne l'avait vu. Il venait à peine de s'établir chez son nouvel hôte, lorsqu'un grand bruit l'attira sur le balcon; les habitans vinrent au bruit des fanfares déposer sous le balcon des trois Dauphins, les débris de la porte de Bonne, qu'ils avaient chargés sur leurs épaules, et l'un d'eux s'écria : « Napoléon, nous n'avons pu t'offrir les clés de ta bonne ville de Grenoble; mais en revanche voici les portes. »

En quittant Grenoble, Buonaparte ne manqua pas d'adresser aux habitans du département de

l'Isère une proclamation, où il représentait, suivant sa coutume, la France très-malheureuse sous le Gouvernement de Louis XVIII, et l'appelant à grands cris pour changer sa destinée.

Comme dans sa marche de Grenoble à Lyon, sa voiture allant toujours au pas, était environnée d'une foule de paysans criant des chansons qui exprimaient leur sot enthousiasme, le ci-devant Empereur, extrêmement flatté, leur adressa ces paroles: « Ah! je retrouve ici les sentimens qui, il y a vingt ans, me firent saluer la France du nom de la grande Nation. Oui, vous êtes encore la grande Nation, et vous le serez toujours. » La flatterie était aussi un de ses moyens.

Ce ne fut que le 6 mars, dans l'après dîner, qu'un bruit sourd annonça les premières nouvelles que Buonaparte était débarqué sur les côtes de Provence. Cette nouvelle parut quelque temps douteuse, à cause des croiseurs répandus sur les parages entre l'île d'Elbe et la France. Lorsqu'on en eut acquis la plus grande certitude, par les lettres qui arrivèrent en foule, on se rassura en songeant au petit nombre de troupes qui l'accompagnait, et personne ne douta qu'on apprendrait bientôt son entière défaite, sa prise ou sa mort. On était loin de s'attendre à la défection des généraux et des soldats, accoutumé que l'on était à regarder le militaire français comme

incapable de manquer jamais à l'honneur.

La Cour de France prit les mesures les plus sages et les plus fermes pour s'opposer à l'invasion. *Monsieur*, comte d'Artois, partit en poste pour se rendre à Lyon, dans la nuit du 5 au 6 mars, avec M. le duc d'Orléans et le comte de Damas. Le duc de Berri se vit obligé de rester auprès du roi. M. le Duc d'Angoulême et madame la duchesse son auguste épouse étaient partis pour Bordeaux depuis quelques jours, et ils y furent reçus avec enthousiasme.

Le 6, une ordonnance du roi fut placardée dans tout Paris, insérée le même jour dans le Moniteur et dans les autres journaux. En voici le texte. « L'article XII de la Charte constitutionnelle nous charge spécialement de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'Etat; elle serait essentiellement compromise, si nous ne prenions pas des mesures promptes pour réprimer l'entreprise qui vient d'être formée sur un des points de notre royaume, et arrêter l'effet des complots et attentats tendant à exciter la guerre civile et détruire le gouvernement.

« A ces causes,....... nous avons ordonné... ce qui suit :

« Art. Ier. Napoléon Buonaparte est déclaré traître et rebelle pour s'être introduit à main ar-

mée dans le département du Var. Il est enjoint à tous les Gouverneurs, commandans de la force armée, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens, de lui courir sus, de l'arrêter et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre, qui, après avoir reconnu l'identité, provoquera contre lui l'application des peines prononcées par la loi.

« II. Seront punis des mêmes peines et comme coupables des mêmes crimes :

« Les militaires et les employés de tout grade qui auraient accompagné ou suivi ledit Buonaparte dans son invasion du territoire français, à moins que dans le délai de huit jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, ils ne viennent faire leur soumission entre les mains de nos gouverneurs, commandans de divisions militaires, généraux ou administrations civiles.

« III. Seront pareillement poursuivis et punis comme fauteurs et complices de rébellion et d'attentats tendant à changer la forme du Gouvernement et provoquer la guerre civile, tous administrateurs civils et militaires, chefs et employés dans lesdites administrations, payeurs et percepteurs de deniers publics, même les simples citoyens qui prêteraient di-

rectement ou indirectement aide et assistance à Buonaparte.

« IV. Seront punis des mêmes peines, conformément à l'article 102 du Code pénal, ceux qui, par des discours tenus dans des lieux ou réunions publics, par des placards affichés ou par des écrits imprimés, auraient pris part ou engagé les citoyens à prendre part à la révolte, ou à s'abstenir de la repousser...... »

Signé, LOUIS.

A la nouvelle alarmante qui menaçait la tranquillité publique et le repos du monde, tous les ambassadeurs des puissances étrangères, accrédités à la cour de France, se rendirent auprès de S. M., ayant à leur tête M. le baron de Saint-Vincent, leur doyen, et ils témoignèrent au roi toute la part qu'ils prenaient à l'événement inattendu qui trouble la tranquillité du royaume. Ils réclamèrent l'honneur d'être auprès de sa personne dans toutes les occasions où ils pourraient, en l'environnant, donner une preuve de leur profond respect pour un roi qui a déjà pénétré l'Europe de ce sentiment, et par ses malheurs, et par ses hautes vertus, et par un généreux exercice du pouvoir, si bien récompensé par l'amour

de son peuple. Ils finirent par lui offrir tous les secours que S. M. désirerait; les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse supplièrent S. M. d'accepter, en attendant une armée plus considérable, cent mille hommes stationnés dans la Belgique. Mais Louis, qui avait toute confiance dans le peuple français, et qui était loin de soupçonner les troupes de manquer à leur serment, remercia les ministres des puissances alliées des offres généreuses qu'ils lui avaient faites au nom de leurs souverains. Que ce bon roi aurait été charmé d'être toujours dans le cas de ne les point accepter!

Le corps municipal de la ville de Paris, assemblé extraordinairement, le 7 mars, arrêta à l'unanimité cette adresse, rédigée par l'excellent patriote M. Bellart, ancien avocat:

SIRE,

« Depuis le retour de Votre Majesté, la France commençait à respirer; la liberté publique et particulière assurée par une charte solennelle, le crédit renaissant, nos ports rouverts au commerce, les bras rendus à l'agriculture, l'harmonie établie entre tous les corps de l'Etat, la certitude de la paix donnée à l'Europe, tout garantissait à notre pays le bonheur qu'il n'a connu que sous vos ancêtres.

« Et c'est le moment que choisit cet étranger pour souiller notre sol de son odieuse présence!

« Que veut-il de nous?

« Quels droits peut-il prétendre, lui dont la tyrannie nous aurait affranchis de tous devoirs, et qui par son abdication, aurait relevé les plus scrupuleux de leurs sermens?

« Que vient-il chercher dans notre France, qu'il désola si long-temps?

« En vain, depuis un an, Sire, vous vous consumez en efforts généreux pour réparer tant de maux. Ces maux pèsent encore sur nous, et pourtant il ose paraître à nos regards! Il désire donc encore que, pour réparer nos pertes, l'élite de notre jeunesse, victime de son gigantesque orgueil, aille périr sur ses pas, ou dans les neiges de la Russie, ou dans les montagnes arides de l'Espagne.

« Faut-il donc incendier une seconde fois l'univers pour appeler une seconde fois l'univers sur la France? Couvert déjà de tant de sang, c'est du sang encore qu'il demande; c'est la guerre civile qu'il veut apporter aux enfans de la France. Il croit donc qu'il ne pourra jamais fatiguer ni la clémence du ciel, ni la longanimité d'une nation qui consentait à l'oublier!

« Grâces à la Providence, nous respirons enfin sous un régime paternel, sous l'autorité tutélaire et légitime de l'antique race de nos rois. Chaque moment de votre règne, Sire, est marqué par un bon sentiment pour vos Français; par un acte de garantie du bonheur et de la liberté publique; il n'est pas une de vos paroles qu'on ne répète avec attendrissement, pas une de vos actions où ne soient empreints votre amour pour vos sujets, et votre ardent désir d'étouffer toute dissension civile. Aussi n'est-il pas un de nous, Sire, qui ne soit prêt à périr au pied du trône pour défendre son roi, aux pieds de Louis-le-Désiré, pour défendre son père.

« Oui, Sire, nous le jurons.

« Ce serment, n'est pas le nôtre seulement, c'est celui de tout Français qui aime l'honneur, son roi, sa patrie et sa famille. »

Plus on acquérait la certitude à Paris que Buonaparte accélérait sa marche dans les départemens, et plus l'immense population de cette capitale s'empressait à donner au roi des preuves de son attachement; du matin au soir elle remplissait les cours, les terrasses et le jardin des Tuileries, et ne cessait de crier *vive le Roi!* tant de la bouche que du fond du cœur, si je peux m'exprimer de la sorte; et

quand le monarque se montrait aux croisées ou au balcon du château, les acclamations redoublaient, et les yeux se remplissaient de larmes. Louis, charmé de tant de preuves d'amour, et que son ame partageait, fit signe de la main qu'il demandait du silence, et fit entendre ces paroles à une partie de la multitude : « Quelle joie je ressens dans mon cœur de voir mon peuple me témoigner autant d'affection! Combien je suis ravi de voir mes enfans se réunir autour de moi! »

Dans de pareils momens, faits pour attendrir les personnes les moins sensibles, croirait-on qu'il se soit trouvé des partisans de Buonaparte, assez mauvais Français, pour chercher à troubler une scène si touchante? Il s'en était glissé quelques-uns de ces hommes pervers dans la foule des bons citoyens qui inondaient le jardin des Tuileries. Tout-à-coup, ne pouvant soutenir le spectacle du patriotisme et de la royauté paternelle, ils poussèrent le cri séditieux de *vive l'Empereur!* Indigné d'une telle audace, on se jeta sur eux, et les hommes leur donnèrent tant de coup de canne, et les femmes tant de coups de parapluie, qu'ils furent trop heureux de s'enfuir, couverts de honte et de meurtrissures.

Une nouvelle proclamation du roi, le 11

mars, adressée à la nation française, eut pour but de tranquilliser et d'éclairer les esprits. « Après vingt-cinq ans de révolution, disait le monarque, nous avions par un bienfait signalé de la Providence, ramené la France à un état de bonheur et de tranquillité. Pour rendre cet état durable et solide, nous avions donné à nos peuples une charte qui, par une constitution sage, assurait la liberté de chacun de nos sujets. Cette charte était depuis le mois de juin dernier la règle journalière de notre conduite; et nous trouvions dans la chambre des pairs et dans celle des députés, tous les secours nécessaires pour concourir avec nous au maintien de la gloire et de la prospérité nationale. L'amour de nos peuples était la récompense la plus douce de nos travaux; et le meilleur garant de leurs heureux succès. C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ennemi qui vient souiller le territoire français, qui veut y renouveler la guerre civile. C'est contre lui que toutes les opinions doivent se réunir. Tout ce qui aime sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix d'un gouvernement paternel et d'une liberté garantie par les lois, ne doit plus avoir qu'une pensée, de détruire l'oppresseur qui ne veut ni patrie, ni gouvernement, ni liberté. Tous les Fran-

çais, égaux par la constitution, doivent l'être aussi pour la défendre. C'est à eux tous que nous adressons l'appel qui doit les sauver tous. Le moment est venu de donner ung rand exemple : nous l'attendons de l'énergie d'une nation libre et valeureuse; elle nous trouvera toujours prêt à la diriger dans cette entreprise, à laquelle est attaché le salut de la France. Des mesures sont prises pour arrêter l'ennemi entre Lyon et Paris. Nos moyens suffiront, si la nation lui oppose l'invincible obstacle de son dévouement et de son courage. La France ne sera point vaincue dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Buonaparte.»

Signé, Louis.

Malheureusement quand une nation est divisée en deux partis, il est presque impossible de leur faire entendre la voix de la raison; chacun croit suivre les meilleurs principes; celui qui a tort est le plus persuadé de la vérité de son opinion, et s'opiniâtre à fermer les yeux à la lumière dont on veut l'éclairer. C'est pourquoi les sages proclamations de Louis XVIII, et celles des puissances alliées, où l'on retrouve toujours le langage de la raison et de la vérité, ne produisirent

qu'un effet insensible. Il fallait aux hommes opiniâtres, assez égoïstes pour avoir embrassé la cause de l'oppresseur des nations, il fallait l'affreux spectacle d'un déluge de sang, et surtout le sentiment de leurs propres malheurs, pour leur arracher un tardif repentir.

La bonté de Louis lui inspira d'adresser encore cette proclamation aux armées françaises, persuadé qu'elles écouteraient enfin la voix de leúr roi, celle de la patrie et de l'honneur :

« A NOS BRAVES ARMÉES, SALUT:

« Braves soldats, la gloire et la force de notre royaume, c'est au nom de l'honneur que votre roi vous ordonne d'être fidèles à vos drapeaux; vous lui avez juré fidélité, vous ne trahirez pas vos sermens. Un général que vous auriez défendu jusqu'au dernier soupir, s'il ne vous avait pas déliés par une abdication formelle, vous a rendus à votre roi légitime. Confondus dans la grande famille dont il est le père et dont vous ne vous distinguerez que par de plus éclatans services, vous êtes redevenus mes enfans, je vous porte tous dans mon cœur; je m'associai à la gloire de vos triomphes, alors même qu'ils n'étaient pas

pour ma cause; rappelé au trône de mes pères, je me suis félicité de le voir soutenu par cette brave armée, si digne de le défendre. Soldats, c'est votre amour que j'invoque, c'est votre fidélité que je réclame : vos aïeux se rallièrent jadis au panache du grand Henri ; c'est son petit-fils que j'ai placé à votre tête; suivez-le fidèlement dans les sentiers de l'honneur et du devoir; défendez avec lui la liberté publique qu'on attaque; la charte constitutionnelle qu'on veut détruire; défendez vos femmes, vos pères, vos enfans, vos propriétés contre la tyrannie qui les menace. L'ennemi de la patrie n'est-il pas encore le vôtre; n'a-t-il pas spéculé sur votre sang; trafiqué de vos fatigues et de vos ressources? N'est-ce pas pour satisfaire son insatiable ambition qu'il vous conduit à travers mille dangers à d'inutiles et meurtrières victoires?

« Notre belle France ne lui suffisant plus, il épuiserait de nouveau la population entière, pour aller aux extrémités du monde payer de votre sang de nouvelles conquêtes. Défiez-vous de ses perfides promesses: votre roi vous appelle, la patrie vous réclame. Que l'honneur vous fixe invariablement sous vos drapeaux. C'est moi qui me charge de vous récompenser; c'est dans vos rangs, c'est parmi

l'élite des soldats fidèles, que je vous choisirai des officiers : la reconnaissance publique paiera tous vos services ; encore un effort, et vous jouirez bientôt de la gloire et du repos glorieux que vous avez mérités.

« Marchez donc sans balancer, braves soldats, à la voix de l'honneur. Arrêtez vous-mêmes le premier traître qui voudra vous séduire. Si quelques-uns d'entre vous avaient déjà prêté l'oreille aux perfides suggestions des rebelles, il est encore temps qu'ils rentrent dans les sentiers du devoir. La porte est encore ouverte au repentir : c'est ainsi que plusieurs escadrons qu'un coupable voulait égarer, près de La Fère (1), l'ont eux-mêmes forcé à s'éloigner. Que cet exemple profite à toute l'armée ; que ce grand nombre de corps restés purs, qui ont refusé de se réunir aux rebelles, serrent leurs bataillons pour attaquer et repousser les traîtres, et persévèrent dans leurs bonnes dispositions. Soldats, vous êtes Français, je suis votre roi ; ce n'est pas en vain que je confie à votre courage et à votre fidélité le salut de notre chère patrie. »

Des militaires parjures à leur serment, ne tiennent qu'au chef pour qui ils ont abjuré

(1) Petite ville en Picardie.

leur pays et leur honneur; ils se laissent entraîner par l'espoir d'un avancement prochain, et par l'habitude de la vie tumultueuse des camps et du pillage; d'ailleurs leur chef, tout méprisable qu'il peut être, est un héros, un grand homme à leurs yeux, et il leur serait bien difficile d'obéir à un autre: les soldats d'Attila eussent été de mauvais guerriers sous un général modéré et vertueux.

Louis XVIII eut au moins à se louer du zèle et du dévouement de la garde nationale de Paris. Le 9 mars, S. M. passa la revue des douze légions de cette garde patriotique et guerrière forte chacune d'environ 2,500 hommes; elle présentait alors une masse d'à-peu-près 30,000 hommes d'une belle tenue et dans le meilleur ordre, rangée sur six colonnes dans les cours du château. Les troupes de ligne, infanterie et cavalerie, étaient postées sur la place du Carousel. Comme le roi se trouva incommodé ce jour-là, il parut seulement à son balcon; les cris de joie se firent entendre dans tous les rangs; les soldats citoyens mirent leurs chapeaux au bout de leurs baïonnettes, pour exprimer la satisfaction qu'ils avaient de voir leur monarque chéri. M. le duc de Berri, parcourut les rangs à la tête de son état-major; et les troupes ayant ce prince à leur tête, défilèrent

devant le pavillon du roi, dans le meilleur ordre possible.

Monsieur, comte d'Artois, en qualité de colonel - général de la garde nationale parisienne, et de retour du voyage inutile qu'il avait fait à Lyon, en passa en revue les légions dans différens quartiers. Les 11e. et 12e. étaient dans le jardin du Luxembourg : elles accueillirent toutes leur illustre colonel avec de grands cris de joie.

Toutes ces marques d'un véritable attachement pour les Bourbons, n'en imposaient point aux agens ou plutôt aux complices de Buonaparte. qui étaient surtout en grand nombre à Paris. Semblables au digne chef qu'ils favorisaient, ils semaient des bruits absurdes et mensongers. La calomnie était le moindre de leurs moyens. Ils faisaient circuler dans les départemens des listes de proscription, dans lesquelles figuraient principalement les acquéreurs de biens nationaux, qu'un massacre général devait envelopper. Ces impudens anonymes adressaient des circulaires aux individus qui avaient occupé des places dans le temps du régime révolutionnaire; et on les avertissait que bientôt ils seraient tous égorgés. Non contens de ces infâmes mesures, d'autres circulaires anonymes parvenaient aux maires, aux

habitans de la campagne; on les prévenait, en feignant de les plaindre, que les dîmes et les droits féodaux allaient être rétablis; que le roi, quand il protestait du contraire, avait une arrière pensée, et que le peuple deviendrait esclave des nobles et des prêtres. Ces assertions fausses et criminelles ne faisaient que trop d'impression sur des gens crédules et nullement éclairés. On leur disait ensuite, comme pour calmer leur désespoir, que Buonaparte, revenu en France, pouvait seul les garantir de l'orage qui grondait sur leur tête. D'un autre côté, les conventionnels, qui craignaient toujours la punition des crimes commis par plusieurs d'entre eux, ou dont ils avaient été les provocateurs, frémissaient en apprenant indirectement qu'une nouvelle Saint-Barthélemy se préparait contre tous ceux qui avaient ensanglanté la France. Ils se rappelaient avec terreur les mesures *acerbes* de 1793 et 1794: A ces époques désastreuses, quand ils jugeaient à propos de faire périr des hommes honnêtes, mais jouissant d'une fortune objet de leur convoitise, ils faisaient couper pendant la nuit l'arbre de la liberté d'une commune; et le lendemain on publiait qu'une grande conspiration venait d'y avoir lieu; en conséquence, une liste de proscription était signée; on in-

carcérait les victimes; le séquestre était mis sur leurs biens, et on les traînait à l'échafaud. Voilà ce que les partisans de Buonaparte auraient voulu faire.

Cet usurpateur du trône français, au milieu de toutes ces intrigues, et des siennes tout aussi dangereuses, traversait les départemens, tel qu'un nuage orageux qui renferme dans son sein la foudre et les tempêtes, tandis que l'habitant des campagnes le regardaient stupidement comme le sauveur de la patrie. Les Lyonnais redoutaient l'approche de cet homme ennemi de toute vertu, et se félicitaient de voir dans leurs murs deux des premiers princes du sang des Bourbons (M. le comte d'Artois et le duc d'Orléans). La garnison de Lyon était composée du 24e. d'infanterie de ligne, et du 13e. de dragons; et elle avait été renforcée du 20e. régiment, tiré de Montbrison. Elle pouvait donc opposer une résistance avantageuse, surtout étant secondée par la garde nationale, et après que les deux ponts sur le Rhône eurent été barricadés. Mais les régimens parurent très-mal disposés. Le 10 mars, le comte d'Artois fit une tentative sur l'esprit des troupes. Il se montra dans tous les rangs, et eut la douleur de ne plus trouver en eux ces braves guerriers toujours prêts à dé-

fendre la patrie et leur roi. Afin de les rappeler à de meilleurs sentimens, il présentait la main aux moindres soldats, et leur adressait des paroles flatteuses. Ces militaires dégénérés, loin d'être sensibles aux bontés du prince, gardaient un morne silence, et retiraient leurs mains; ils étaient bien éloignés de joindre leurs voix aux cris de *vive le Roi!* que faisaient retentir l'escorte du prince et la garde nationale à cheval qui l'accompagnait. S. A. R. adressant la parole à un vieux militaire que des cicatrices et trois chevrons décoraient: « Allons, camarade, un brave militaire comme toi ne peut balancer à crier *vive le Roi!* — Vous vous trompez, monseigneur, répondit brusquement ce dragon; aucun soldat ne combattra contre son père, et mon seul cri sera *vive l'Empereur!* Cette grossièreté acheva de prouver au prince et à M. le duc d'Orléans qu'ils n'avaient plus d'autres ressources que de retourner à Paris.

Buonaparte avait trop bien pris ses mesures pour ne pas entrer dans Lyon; il savait que les troupes qu'il rencontrerait sur sa route, séduites par toutes sortes de ruses, et par l'exemple de leurs camarades, ne pouvaient manquer de se ranger sous ses drapeaux. Les poutres et les arbres qui barricadaient le pont

de la Guillotière, furent jetés dans le Rhône; et le voilà dans la seconde ville de France.

Mais ses invasions successives dans des départemens où il était de sa politique de ne se présenter que comme ami, ne lui procuraient point l'argent dont il avait besoin pour payer ses troupes et gratifier ses affidés. Ce grand Souverain de l'île d'Elbe, dit un bon Français, lorsqu'il débarqua, n'avait pour tout bien que l'espérance. Il essaya d'ouvrir un emprunt à Lyon; mais banquiers et négocians, tous firent la sourde oreille, ce qui irrita singulièrement Sa Majesté Impériale. Pour remplacer le crédit qu'il n'avait pas, il imagina d'émettre des bons payables sur le trésor impérial à Paris. C'est avec ce papier, qu'il paya ses soldats; c'est avec ce papier qu'il acheta tous les draps, toutes les toiles dont il avait besoin : mais ces assignats impériaux ne furent pas du goût de tout le monde.

Lorsque S. A. R. le comte d'Artois et les généraux qui l'accompagnaient, virent qu'il fallait céder à la nécessité, et abandonner, pour un temps, la défense de Lyon, le Prince ne fut accompagné que d'un seul garde national à cheval, tous ceux qui s'étaient montrés si dévoués pour la bonne cause, n'ayant osé le

suivre. L'hypocrisie de Buonaparte saisit cette occasion d'en imposer au public. (Alors il feignit d'être généreux et magnanime.) Au moment que les jeunes gens armés de la ville de Lyon, vinrent lui présenter leurs hommages, et réclamer l'honneur de garder sa personne, il les reçut avec beaucoup de froideur. « Votre conduite, leur dit-il, envers le comte d'Artois, me fait juger de ce que vous feriez à mon égard, si j'éprouvais un revers. Je vous remercie de vos services. » Il les congédia après les avoir ainsi réprimandés, et fit remettre la décoration de la Légion d'Honneur au généreux citoyen qui n'avait point abandonné le Prince.

Dans ses proclamations astucieuses et hypocrites, il disait avec autant d'orgueil que de fausseté: « Je viens d'éloigner des campagnes pour toujours les souvenirs du régime féodal, du servage et de la glèbe; je ne leur apporte que des bienfaits. »

On l'a souvent entendu répéter: « Nous devons oublier que nous avons été les maîtres de l'Europe. — Tout ce que des individus ont fait, ou écrit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours. »

La véritable façon de penser de l'usurpa-

teur se découvre dans son décret sur l'amnistie, rendu à Lyon, le 18 mars. Qu'on en juge, le voici :

« Napoléon, *Empereur des Français*, considérant que plusieurs individus ont trahi nous et l'Empire; qu'ils ont appelé l'étranger ou l'ont secondé dans ses projets d'envahissement du territoire, de démembrement de l'Empire, et de subversion du trône impérial en 1814, nous avons décrété ce qui suit : Article Ier. Amnistie pleine et entière est accordée, 1°. aux fonctionnaires civils et militaires, qui, par des intelligences ou une connivence coupable avec l'étranger, l'ont appelé en France et ont secondé ses projets d'envahissement; 2°. à ceux qui ont tramé ou favorisé le renversement des constitutions de l'Empire ou du trône impérial.

» Sont exceptés de ladite amnistie, les sieurs Lynch (maire de Lyon); de la Roche-Jacquelin (chef des insurgés de la Vendée); de Vitrolles; Alexis de Noailles; duc de Raguse (le maréchal); Sosthène; de la Rochefoucauld; Bourriène (qui avait été élevé avec Buonaparte dans l'école royale et militaire de Brienne); Bellart; le prince de Bénevent (Talleyrand); comte Beurnonville, comte de Jaucourt; duc d'Alberg; abbé de Montesquiou.

« Ils seront traduits devant les Tribunaux, pour y être jugés conformément aux lois, et subir, en cas de condamnation, les peines portées au Code pénal.

« Le séquestre sera apposé sur leurs biens, meubles et immeubles, par les officiers de l'Enregistrement, aussitôt la publication du présent décret. »

Signé, Napoléon.

Le jeune homme de Vienne, en Autriche, n'était pas la dupe du faux éclat de la gloire, ni de tout le mérite qu'on attribuait à ce prétendu grand homme; il ne vit en lui, que le fléau de son pays, et le tyran du monde entier. Il résolut d'en délivrer sa patrie; mais il succomba dans cette entreprise. Amené devant Buonaparte, celui-ci, affectant un air calme, lui demanda quelle raison il pouvait avoir eue d'entreprendre contre sa vie, et s'il lui avait fait quelque mal dans sa personne ou dans les siens? « Aucun, répondit l'intrépide jeune homme; j'ai même été quelque temps assez simple, pour ne voir en vous, qu'un héros ami de la liberté des peuples; mais depuis que je n'y ai vu que leur fourbe désolateur, je vous ai détesté autant que je vous ai admiré, et j'ai juré de périr ou de délivrer mon pays.

— Que diriez-vous aujourd'hui, si je vous faisais grâce ? — Que vous me feriez fusiller demain. » En effet, on le fusilla quelques heures après.

On n'était que trop fondé, dans divers écrits patriotiques, de le représenter comme un factieux sanguinaire, qui cherchait un appui dans le système d'anarchie et de terreur, auquel nous avons dû les années les plus affreuses de la révolution. La plupart des fonctionnaires qu'il nomma, surtout dans les derniers temps de son règne, n'étaient autre chose que des jacobins *dorés*. Si les habitans des villes, sur la route qu'il parcourait, le reçurent affectueusement, c'était parce que ses coureurs, ou plutôt ses émissaires, parvenaient à soulever cette lie de la populace à laquelle il ne faut que présenter l'occasion du brigandage, pour la porter à tous les excès.

L'horreur qu'il doit inspirer est peinte avec autant de force que de vérité dans la protestation suivante, adressée aux Français, le 18 mars, par M. Ambroise Rendu, avocat à la Cour royale, inspecteur-général des études ;

« Français, sachez vous estimer, et vengez-vous pour la dernière fois de qui ose vous mépriser.

« Vingt ans durant, l'Europe a tremblé devant vous.

« Vingt ans durant! Il n'est donc pas nécessaire à votre gloire, cet insensé qui vient aujourd'hui troubler votre repos, et celui de l'Europe!

« Sans lui, avant lui, comme avec lui, la France a triomphé: la France unie triomphera toujours.

« Mais parce qu'il fut associé à nos triomphes, il voudrait s'en attribuer l'honneur!

« Ah! c'est au nom de l'honneur, à ce nom cher et sacré, que nous devons tous repousser, chasser, exterminer l'odieux tyran, qui trompa la confiance d'un peuple magnanime, pour lui imposer la servitude, dernier remède de l'opprobre.

« Chassons, exterminons, au nom de l'honneur, l'homme dénaturé, qui, pour assouvir son ambition, assassina le descendant du grand Condé; qui, à l'insu des trois cent mille braves qu'il dévouait à la mort, épuisa contre la royale famille d'Espagne, la scélératesse et la fourberie; qui, pour prix de vingt-cinq ans de victoires, réduisit la France à souffrir l'invasion des étrangers; l'homme enfin, que nous avons vomi du milieu de nous, il n'y a pas un an, et qui, dans ce moment même, viole

toutes les lois de l'honneur, se confie au parjuge, espère le crime, invoque la trahison, et dans son profond mépris pour le genre humain, se flatte que la France sera le prix de la course.

« Mais non, sa cruelle espérance sera trompée..... Il cherche des complices et n'en trouvera plus; car je ne flétrirai pas de ce nom quelques soldats égarés, qui déjà se demandent: *Est-ce bien la patrie que nous servirons en le défendant?*

« N'en doutez pas, Français: que ces braves si long-temps fidèles, aperçoivent nos phalanges; qu'ils reconnaissent leurs pères, leurs frères, leurs enfans, marchant contre lui, et ralliés pour toujours à la cause de la France, ils le laisseront seul avec ses crimes, l'objet du courroux céleste et de la haine de l'univers. »

Un vrai soldat français publia, à la même époque, une protestation contre Buonaparte; il suffira d'en citer quelques fragmens. « Français, nous sommes vos frères, selon la patrie. Nous avons été citoyens avant d'être soldats, et ce titre même, en ajoutant à l'honneur, ajoute au patriotisme. L'intérêt d'une fausse renommée militaire, qui ne tendrait qu'à servir les passions et les vues d'un audacieux usurpateur, ne nous fera jamais manquer au

plus saint des devoirs, celui de la fidélité envers la patrie. Nous avons été les premiers trompés par le prestige de sa gloire. Celui qui se disait le père des soldats, a su, pendant long-temps, captiver son attachement, en partageant ses travaux, ses dangers, ses privations, et en affectant cet adroit mélange de grandeur et de popularité qui flatte le cœur du soldat et donne une nouvelle impulsion à son courage. Mais en se disant le père de ses troupes, il n'en était effectivement que le bourreau. Il s'est servi du puissant motif de l'honneur, pour mettre en horreur le nom français.

« Si le cœur de nos vieux soldats bat encore aux noms si beaux d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, c'est, n'en doutez pas, par le regret que de si nobles faits n'aient pas contribué au bonheur de la patrie autant qu'à son illustration. Cette gloire est le fruit de notre vaillance; mais elle ne pourra jamais nous rattacher à la destinée de celui qui en a fait un si dangereux usage. La gloire n'est véritable et solide que quand elle a un but utile, grand et généreux. Toute autre gloire n'est que forfanterie, cupidité militaire, et ne peut s'allier avec des sentimens français......

« Nous avions tous voué une espèce de culte à celui qui nous avait mené au combat;

mais trompés par lui, abandonnés à des hasards plus forts que le courage même, épuisés par un tyran qui regardait les hommes comme une matière première de son ambition, nous avons dû nous détacher de lui, nos liens sont rompus......

« Citoyens et guerriers, n'ayons tous qu'une seule volonté, tous qu'un seul et même but, celui du bonheur et du repos de la patrie. Que les soldats aient l'âme des citoyens, et les citoyens l'âme des soldats. Nos causes sont pareilles, nos opinions doivent l'être. L'esprit de séparation entre le civil et le militaire ne peut qu'être funeste à l'Etat. Il n'y a qu'une seule patrie, qu'il n'y ait pour l'aimer qu'une seule classe de Français!

« Nous avons un bon roi, un roi sage et paternel; nous avons une constitution, fruit de ses lumières et de l'expérience des révolutions. Jurons tous de la maintenir, de la suivre, de défendre ce *palladium* de la félicité publique. »

Peut-être que si cette protestation de ce brave militaire était parvenue à propos à Bordeaux, elle eût éclairé les troupes de ligne qui étaient en garnison dans cette ville. Si le fait n'était attesté de manière à ne pouvoir le révoquer en doute, on se refuserait à ajouter

foi à ce qui s'y est passé pendant le séjour de S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême. Cette princesse si belle, si intéressante, fille de Louis XVI, y déploya un caractère héroïque, dont la douceur angélique de son caractère ne la faisait pas présumer capable. Voyant l'esprit de révolte, en faveur de Buonaparte, gagner la garnison d'une ville toute dévouée au roi, son oncle, elle la passa en revue, en parcourant les rangs à cheval, souriant à ces vieux guerriers, et s'efforçant de leur faire entendre la voix de l'honneur. Mais leur air froid et leur silence n'apprirent que trop à cette princesse leur funeste résolution. Elle se rendit au château Trompette, où était caserné le 8e. léger, et les voyant tous sous les armes, elle leur demanda s'ils voulaient passer la rivière pour attaquer le général Clausel. Renouvelant la scène qui venait d'avoir lieu à Lyon entre Mgr. le comte d'Artois et un autre régiment, mais la rendant plus extraordinaire à l'égard d'une princesse faite pour toucher tous les cœurs, ils répondirent qu'ils ne voulaient pas marcher. Si d'autres troupes, ajouta madame la duchesse d'Angoulême, attaquent le général Clausel, resterez-vous neutres? ils répliquèrent, brusquement, non. La princesse désespérée ne put retenir ses larmes, et s'écria:

« Vous avez donc dessein de me trahir et de me livrer à mes ennemis? Ils répondirent, toujours du même ton, non; mais nous ne voulons pas la guerre civile, et nous vous demandons que vous quittiez la France. » Tous les autres corps de la garnison imitèrent cette étonnante conduite.

Des enfans donnèrent une leçon, dont il serait à souhaiter qu'eussent profité bien des grandes personnes, qui se croyaient très-raisonnables, et qui l'étaient très-peu. Dans une des communes rurales de l'Entre-deux-Mers, de jeunes enfans environnèrent la voiture de LL. AA. RR. L'un d'eux chargé de porter la parole, s'exprima en ces termes : « Monseigneur et Madame, on nous avait fait un compliment, mais je l'ai oublié. Voici celui que nous avons fait nous-mêmes : *Nous jurons d'être encore meilleurs Français que nos pères.* »

Madame la duchesse d'Angoulême, avant de quitter Bordeaux, le 2 avril, adressa à ses habitans cette proclamation : « Braves Bordelais, votre fidélité m'est connue, votre dévouement sans bornes ne vous laisse entrevoir aucun danger, mais mon attachement pour vous m'ordonne de les prévenir. Mon séjour plus long-temps prolongé dans votre ville pourrait

aggraver votre position et faire peser sur vous le poids de la vengeance. Je n'ai pas le courage de voir des Français malheureux ; je vous quitte, braves Bordelais, pénétrée des sentimens que vous m'avez fait exprimer; je vous donne l'assurance qu'ils seront fidèlement transmis au roi. Bientôt, avec l'aide de Dieu, et dans des circonstances plus heureuses, je vous en témoignerai ma reconnaissance et celle du prince que vous chérissez. »

Signé, MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE.

Cette princesse très-mécontente de l'infidélité et de la dureté des troupes, s'embarqua, le 2 avril, dans le petit port de Pouillac, sur une corvette anglaise, qui fit voile pour la Grande-Bretagne.

Pendant son séjour en Angleterre, madame la duchesse d'Angoulême fit une proclamation aux Français, le 26 juin, rapportée dans les journaux anglais ; elle est ainsi conçue : « Si la voix de votre roi légitime n'a pas encore pénétré jusqu'à vous, je vais aujourd'hui vous la faire entendre. C'est en son nom, c'est en vertu des pouvoirs qu'il m'a confiés que je m'adresse à vous. Français fidèles, joignez-vous à la fille de vos rois ; elle ne vous apporte point la guerre; elle ne vous parle que le langage de la paix et de l'union. Elle gémit des calamités

épouvantables dont la trahison et le parjure vous ont accablés; elle ne peut penser sans terreur à tous les malheurs dont la guerre peut encore vous rendre les victimes. Français, au nom de la patrie, de vos familles, au nom de tout ce que vous avez de plus cher et de plus sacré sur la terre, levez-vous tous; joignez-vous à moi pour assurer le triomphe des vues paternelles du meilleur des rois: Français! le temps est précieux; les armées victorieuses s'avancent; qu'un mouvement national et l'expression de notre fidélité à notre roi mettent fin à une guerre qui n'a point été entreprise par ambition et par l'amour des conquêtes, mais par la nécessité de sauver la France et l'Europe. Français! arborez l'étendard de la fidélité, et à l'instant vous me verrez au milieu de vous. »

Signé, Marie-Thérèse.

S. A. R. le duc d'Angoulême ne fut pas plus heureux dans son expédition en Languedoc. Après avoir lutté avec courage contre les mauvaises dispositions de ses soldats, et livré quelques petits combats, il se vit dans la cruelle nécessité de se rendre à un général de Buonaparte, qui consentit à ce que S. A. R. s'embarqua sur-le-champ; mais les grossiers

paysans des environs voulurent faire la loi à leur tour, et s'opposèrent à son départ, prétendant que le prince devait rester prisonnier de guerre. Il fallut que le général écrivît à Buonaparte, qui venait de rentrer dans Paris. Comme l'usurpateur jugeait à propos alors d'affecter des sentimens d'humanité et de ne vouloir régner que pour la justice; que d'ailleurs il savait l'horreur qu'inspirait à toute la France le crime qu'il avait commis à l'égard du prince d'Enghien, il répondit au général de laisser embarquer M. le duc d'Angoulême. Ce prince fut conduit avec beaucoup d'égards jusqu'au port de Cette, où il monta un bâtiment suédois frété exprès pour le recevoir, et fit voile pour Cadix, où il arriva le 16 avril.

Tandis que l'auguste maison des Bourbons était en proie aux vicissitudes de la fortune, Buonaparte triomphait pour quelque temps, et chaque jour son invasion lui promettait les plus heureux succès. Avant sa sortie de la seconde ville du royaume, fier des avantages qu'il avait déjà obtenus, il eut l'audace de rendre un grand nombre de décrets, tous datés de Lyon, 13 mars 1815. Le principal de ces décrets était celui qui prononçait la dissolution de la chambre des Pairs et de celle des

Représentans, et ordonnait la réunion des collèges électoraux de l'Empire, à Paris, en assemblées extraordinaires du *Champ de Mai*, pour arrêter une constitution, et assister en même-temps, disait-il, *au couronnement de l'impératrice et du prince impérial.*

Le courageux M. Lainé, publia à Bordeaux, au sujet de ce dernier décret, le 28 mars, la protestation suivante :

« Au nom de la nation française et comme président de la chambre de ses représentans, je déclare protester contre tous décrets par lesquels l'oppresseur de la France prétend prononcer la dissolution des chambres. En conséquence je déclare que tous les propriétaires sont dispensés de payer des contributions aux agens de Napoléon Buonaparte, et que toutes les familles doivent se garder de fournir par voie de conscription ou de recrutement quelconque des hommes pour la force armée.

« Puisqu'on attente d'une manière si outrageante aux droits et à la liberté des Français, il est de tous devoirs de maintenir individuellement leurs droits. Depuis long-temps dégagés de leurs sermens envers Napoléon Buonaparte, et liés par leurs vœux et leurs sermens à la Patrie et au Roi, ils se couvri-

raient d'opprobres aux yeux de la nation et de la postérité, s'ils n'usaient pas des moyens qui sont au pouvoir de chaque individu. L'histoire en conservant une reconnaissance éternelle pour les hommes qui dans tous les pays libres ont refusé tous secours à la tyrannie, couvre de son mépris les citoyens qui oublient assez leur dignité d'hommes pour se soumettre à de misérables agens. C'est dans la persuasion que les Français sont assez convaincus de leurs droits pour s'imposer ce devoir sacré, que je fais publier la présente protestation qui, au nom des honorables collègues que je préside et de la France qu'ils représentent, sera déposée dans des archives, à l'abri des atteintes du tyran, pour y avoir recours au besoin. »

Signé LAINÉ.

« *P. S.* Après avoir lu le 20 mars dans la salle des séances la proclamation du Roi, au moment où les soldats de Napoléon Buonaparte entrèrent dans Paris, je suis venu dans le pays qui m'a député; j'y suis à mon poste sous les ordres de madame la duchesse d'Angoulême, occupée à conserver l'honneur et la liberté d'une partie de la France, en attendant que le reste soit délivré de la plus

odieuse tyrannie qui ait jamais menacé un grand peuple. Non, je ne serai jamais soumis à Napoléon Buonaparte; et celui qui s'est vu honoré de la qualité de chef des représentans de la France, aspire à l'honneur d'être en son pays la première victime de l'ennemi du roi, de la patrie et de la liberté, si (ce qui n'arrivera pas) il était réduit à l'impuissance de contribuer à les défendre. »

Signé, LAINÉ.

Aussitôt que le Congrès eut reçu la nouvelle de l'invasion de l'exilé dans l'île d'Elbe, il lui opposa, le 13 mars, la déclaration suivante, en attendant la marche des armées de tous les souverains : « Les puissances alliées qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Buonaparte et de son entrée à main-armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Buonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de troubles et de bouleversemens,

il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Buonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

« Elles déclarent en même-temps que, fermement résolues de maintenir intact le traité de Paris du 30 mai 1814, et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

« Et quoique intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens, et guidés par les mêmes principes,

déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gouvernement attaqué, dès que la demande en serait formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et à faire cause commune contre tous ceux qui entreprendraient de la compromettre.... »

Le 18 du même mois, on attribua au congrès une seconde déclaration conçue en ces termes : « Les puissances alliées entreront amicalement en France, et l'arme en bandoulière; elles ne feront pas la guerre à ce royaume, mais au seul homme qui, en violant tous les traités, s'est mis hors de la loi de toutes les nations. En conséquence, elles déclarent: 1°. Qu'elles s'arrêteront dans leur marche aussitôt que Napoléon Buonaparte leur aura été livré; 2°. dans le cas où Buonaparte ne serait pas livré, s'il se trouvait des officiers qui, ayant prêté serment de fidélité au Roi, seraient pris les armes à la main pour le service de Buonaparte, ils seraient à l'instant passés par les armes; 3°. toute ville dont les citoyens auraient pris part à la résistance faites aux armées alliées, aura une partie de ses habitans passée au fil de l'épée. »

10

Il est visible que cette déclaration, contenant des menaces de carnage et de mort, n'était point l'ouvrage du Congrès; celui qui l'avait rédigée n'a pu en imposer à personne.

Le 19 mars, Louis XVIII, voyant que, pour le moment, il ne pouvait s'opposer avec succès aux ennemis de la patrie, et que sa personne royale était même exposée, adressa aux Français cette proclamation :

« La divine Providence qui nous a rappelé au trône de nos pères, permet aujourd'hui que ce trône soit ébranlé par la défection d'une partie de la force armée qui avait juré de le défendre; nous pourrions profiter des dispositions fidèles et patriotiques de l'immense majorité des habitans de Paris pour en disputer l'entrée aux rebelles; mais nous frémissons des malheurs de tous genres qu'un combat dans ses murs attirerait sur ses habitans.

« Nous nous retirerons avec quelques braves que l'intrigue et la perfidie ne parviendront point à détacher de leurs devoirs, et puisque nous ne pouvons point défendre notre capitale, nous irons plus loin rassembler des forces et chercher sur un autre point du royaume, non pas des sujets plus aimans et plus fidèles que nos bons Parisiens, mais

des Français plus avantageusement placés pour se déclarer pour la bonne cause.

« La crise actuelle s'appaisera, nous avons le doux pressentiment que les soldats égarés dont la défection livre nos sujets à tant de dangers, ne tarderont pas à reconnaître leurs torts, et trouveront dans notre indulgence et nos bontés la récompense de leur retour.

« Nous reviendrons bientôt au milieu de ce bon peuple, à qui nous ramènerons encore une fois la paix et le bonheur.

« A ces causes, nous ordonnons ce qui suit :

« Art. I. Aux termes de l'art. 50 de la charte constitutionnelle et de l'article 4 du titre II de la loi du 24 août 1814, la session de la chambre des pairs et celle de la chambre des députés des départemens pour 1814, est déclarée terminée. Les pairs et les députés qui composent ces chambres se sépareront à l'instant.

« II. Nous convoquons une nouvelle session de la chambre des pairs et la session de 1815 de la chambre des députés.

« Les pairs et les députés des départemens se réuniront le plus tôt possible au lieu que nous indiquerons pour le siège provisoire de notre Gouvernement.

« Toute assemblée d'une ou de l'autre chambre qui aurait lieu ailleurs, sans notre autorisation, est dès-à-présent déclarée nulle et illicite. »

Signé, Louis.

Cette proclamation fut affichée dans tout Paris, le 20 mars, à six heures du matin. Dans la soirée de ce jour, elle fut déchirée et arrachée par la populace qui courait les rues en criant *vive l'Empereur*, et qu'on avait réduite dans un état visible d'ivresse.

Ce placard qui annonçait le départ du Roi, jeta la consternation dans le cœur des bons citoyens. Les honnêtes gens se renfermèrent chez eux, afin de se livrer, au sein de leur famille, à la douleur et aux regrets. Dans ces momens critiques, la garde nationale montra la plus grande activité; des patrouilles nombreuses circulèrent dans les rues de la capitale, et parvinrent à maintenir l'ordre.

Lorsque Buonaparte quitta Lyon, après s'y être reposé deux jours, il était si content de la persuasion qu'il éprouvait de les avoir séduits, qu'il leur adressa ces paroles, qui eussent été si touchantes dans la bouche d'un véritable souverain: *Lyonnais, je vous aime.*

Pendant tout le voyage (car c'en était un,

plutôt qu'une invasion, par la facilité des peuples à croire les mensonges qu'il leur débitait), l'usurpateur courait toujours en avant la poste dans une calèche découverte, la même qui l'avait conduit de Fontainebleau dans l'île d'Elbe, presque seul, ou avec très-peu de monde. Son escorte ne consistait qu'en quelques lanciers polonais, qui s'étaient montés en route avec les chevaux qu'ils avaient pu se procurer. A quatre heures du matin il arriva à Fontainebleau: son armée était alors de quatre divisions, et composée de plus de vingt mille hommes.

Le 25 mars, les souverains alliés signèrent un traité, par lequel ils s'engagèrent à se défendre mutuellement, et à maintenir de toutes leurs forces le traité de Paris.

Le 19 mars, veille du jour où le Roi sortit de Paris, il ne cessa de déplorer le sort qui menaçait sa capitale et tout le royaume. Ce bon prince se montra au peuple plusieurs fois, comme de coutume; il lui souriait, le saluait, le regardait affectueusement: les cris de *vive le Roi!* retentissaient de toutes parts, et tous les yeux se remplissaient de larmes, en songeant qu'un prince si digne d'être aimé, éprouvait les plus vives afflictions. A une heure de

l'après-midi, il reparut sur le balcon du côté du jardin, pour la dernière fois; les cris de joie qu'inspirait le plaisir de le voir étaient entre-coupés par des gémissemens, et chacun se retira le cœur gonflé de tristesse, et en s'essuyant les yeux.

Les nouvelles qui parvenaient au château de moment en moment sur l'approche de Buonaparte, et de la foule des rebelles, firent sentir au roi que toute résistance était inutile, et il ordonna les apprêts du départ. La garde nationale était auprès de sa personne, (et c'était la 11e. alors de service) qui ne l'abandonna point: elle lui fut toujours sincèrement attachée. A minuit, les voitures entrèrent dans la cour. La garde se douta que le prince allait partir, et elle forma des groupes autour de ces voitures. Le roi ne tarda pas à paraître, et leur adressa des expressions de bonté et de regrets: « Je ne vous abandonne que pour peu de temps, leur dit-il; je vous reverrai bientôt. Pour la sûreté de ma personne, pour celle de la brave garde nationale, et celle de mon peuple, je me retire dans une ville de France, où je serai non pas plus aimé ni plus chéri qu'au milieu des bons Parisiens, mais où ma personne sera à l'abri des traîtres qui menaçaient mes jours. » En achevant de parler de la sorte,

il embrassa plusieurs officiers, et leur dit adieu les larmes aux yeux : tous les gardes nationaux fondaient en larmes; on baisait ses mains, ses habits, on se lamentait sur le sort actuel d'un si bon prince; enfin, cet excellent monarque partit, en réitérant ses adieux, et en adressant encore à la garde nationale des paroles consolantes. Il était accompagné de sa maison militaire. S'il avait eu un caractère sévère, s'il avait fait justice des perfides qu'il laissa vivre dans Paris, même autour de sa personne sacrée, eût-il été forcé de se réfugier momentanément loin de sa capitale? Les bons princes sont les seuls qui peuvent être malheureux.

Sa Majesté partit le 19 à minuit, et fut suivie une heure après par sa maison militaire, sous les ordres de *Monsieur* et de Mgr. le duc de Berri.

(Nous allons extraire du *Journal Universel*, publié à Gand, sous l'autorité du roi, la suite des événemens concernant S. M. et sa famille royale.)

« Arrivé à Abbeville le 20 à cinq heures de l'après midi, le roi comptait y attendre les troupes de sa maison; mais le maréchal Macdonald ayant rejoint S. M. le 21 à midi, démontra au roi la nécessité de s'éloigner davantage. D'après son rapport, S. M. prit la résolu-

tion de se renfermer à Lille; il envoya à sa maison militaire l'ordre de l'y rejoindre par la route d'Amiens.

« Le 17, on avait reçu une nouvelle désastreuse. Le maréchal Ney (prince de la Moskowa,) que l'on avait envoyé à la poursuite des rebelles, s'était joint à eux; son infâme proclamation (que nous allons rapporter à l'instant) appelait les troupes à partager son déshonneur. Ce maréchal, qui commandait à Besançon, pouvait y seconder les opérations de *Monsieur*, lorsque ce prince partit le 6 mars au matin pour se rendre à Lyon. Le perfide maréchal vint prendre congé du roi. En baisant la main de S. M., il lui dit avec le ton du dévouement et un élan qui semblait partir de la franchise d'un soldat : Si j'atteins l'ennemi du roi et de la France, *je le ramènerai dans une cage de fer*. L'événement a prouvé quelle basse dissimulation lui inspirait alors le projet d'une perfidie que tous les militaires de l'Europe n'apprendront qu'avec horreur. »

Voici l'infâme proclamation de cet homme faux et déloyal; elle est adressée aux troupes de son Gouvernement le 3 mars; nous ne la plaçons ici que pour montrer jusques à quel point de perversité peut parvenir un militaire capable d'oublier les sentimens d'honneur qui

doivent être le partage d'un vrai militaire.

« Officiers, sous officiers et soldats! La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie *légitime* que la nation française a adoptée va remonter sur le trône : c'est à l'Empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays. Que la noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier encore, ou qu'elle consente à vivre au milieu de nous, que nous importe? La cause sacrée de la liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire militaire, mais ils se sont trompés : cette gloire est le fruit de trop nobles travaux, pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

« Soldats! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant tous leurs droits : la liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste Empereur, va l'affermir à jamais. Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français! que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité!

« Soldats! je vous ai souvent menés à la victoire; maintenant je veux vous conduire à cette phalange immortelle que l'Empereur Napoléon conduit à Paris, et qui y sera sous

peu de jours; et là, notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. »

Signé, prince de la Moskowa.

Ne croiroit-on pas lire l'écrit d'un jacobin de 1793 ou 94? L'attentat de calomnier les émigrés est bien digne des bonnets rouges de ces temps révolutionnaires.

Mais reprenons la suite du Journal de Gand.

« Le 22, à une heure après midi, précédé par le duc de Tarente, le Roi entra dans Lille, où il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'amour et de la fidélité des habitans. S. M. avait été devancée par le duc d'Orléans et par le maréchal-duc de Trévise, qui avait cru devoir y faire rentrer les troupes de la garnison. Mais si ces troupes n'étaient point rentrées, les gardes nationales et la maison du roi, secondées par le patriotisme des Lillois, auraient assuré au roi ce dernier asile sur le territoire français. S. M. persista toutefois à en faire la tentative. Déjà sa présence avait porté à son comble l'enthousiasme du peuple; une foule empressée se portait sur ses pas, en faisant tous ses efforts pour émouvoir les soldats, et répétant sans cesse devant eux le cri de *vive le roi!* Ceux-ci, mornes et

glacés, gardaient un sombre silence, présage alarmant de leur prochaine défection. En effet, le maréchal Mortier déclara franchement au roi qu'il ne pouvait répondre de la garnison. Questionné sur les expédiens extrêmes qu'il serait possible d'employer, il déclara qu'il ne serait point en son pouvoir de faire sortir les troupes de la place. (Que M. le maréchal de Trévise a dû être fâché de les y avoir fait rentrer! mais les hommes du premier mérite font quelquefois des fautes.)

« Sur ces entrefaites, la déclaration promulguée à Vienne le 13 mars, au nom de toutes les puissances européennes, parvint à Lille. Le roi l'y fit soudain répandre et afficher, espérant, mais inutilement, éclairer les troupes sur les funestes résultats, dont leur trahison allait être suivie, et sur les malheurs inévitables qu'elle attirerait sur leur patrie.

« Le 23, S. M. sut que le duc de Bassano, faisant les fonctions de ministre de l'intérieur, avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Buonaparte. Le même jour, à une heure après midi, le maréchal Mortier vint dire au ministre du roi que, sur le bruit général répandu que M. le duc de Berri allait arriver avec la maison militaire et deux régimens suisses, toute la garnison était prête à se soulever;

qu'il conjurait le Roi de partir pour éviter le plus affreux malheur; qu'en escortant lui-même S. M. hors des portes de la ville, il espérait imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible si l'on différait le départ d'un seul instant.

« Le roi jugea devoir alors envoyer à sa maison militaire l'ordre de se porter sur Dunkerque, ordre qui malheureusement n'est point parvenu. Quant à lui, ne pouvant se rendre directement dans cette ville, il se dirigea sur Ostende. S. M. partit de Lille à trois heures, accompagnée du maréchal Mortier, et suivie de M. le duc d'Orléans. Au bas du glacis, le maréchal de Trévise se crut obligé de rentrer pour prévenir les désordres que pourrait commettre la garnison pendant son absence. M. le duc d'Orléans rentra aussi dans la place, et n'en repartit que plusieurs heures après. Le maréchal Macdonald n'a quitté le roi qu'aux portes de Menin, et, jusqu'au dernier moment, a donné à S. M., ainsi que le duc de Trévise, la preuve constante que la religion du serment et la foi de l'homme d'honneur n'étaient point dédaignées par tous les braves dont l'armée s'énorgueillit.

« Un piquet de la garde nationale de Lille, un détachement de cuirassiers et des chasseurs

du roi ont suivi S. M. jusqu'à la frontière. Quelques-uns de ces derniers, ainsi que plusieurs officiers, n'ont pas voulu l'abandonner, et l'ont accompagné sur le territoire de la Belgique. Le roi est arrivé à Ostende, espérant se rendre à Dunkerque dès que cette ville serait occupée par sa maison militaire.

« Pendant ce temps, cette malheureuse maison, à laquelle s'étaient joints un grand nombre de volontaires de tout âge et de tout état, avait suivi la même route que le roi avait prise pour se rendre à Lille.

« *Monsieur* et M. le duc de Berri, toujours à la tête de cette brave élite, et en partageant ses fatigues, avaient pu sans cesse en admirer l'héroïque constance. Des jeunes gens qui, pour la première fois, avaient chargé leurs bras d'une arme pesante, des vieillards faisant à pied des marches forcées dans les chemins qu'une pluie abondante et continue avaient rendus presque impraticables, s'étaient associés à cette troupe fidèle, et n'ont été découragés ni par les privations, ni par l'incertitude d'une marche que la défection des garnisons voisines rendait à chaque instant plus périlleuse. Dans l'absence des ordres que le roi n'avait pu faire parvenir, et à la nouvelle que S. M. étoit sortie de Lille,

la colonne se porta directement sur la frontière; mais ne pouvant défiler assez promptement pour suivre tout entière le maréchal Marmont (duc de Raguse), qui la dirigeait sous les ordres des princes, avec un zèle et une activité dignes d'un meilleur succès; engagés dans un terrain fangeux, d'où les chevaux ne pouvaient sortir qu'avec une extrême difficulté, une partie de ces infortunés a été forcée de rester en arrière. *Monsieur*, craignant que leur dévouement ne leur fît courir des périls inutiles, les a laissés libres de se retirer. Bientôt, surpris et enfermés dans Béthune par des ordres reçus de Paris, ils n'ont pu même tous se disperser, et ils n'ont laissé à *Monsieur* que l'espoir de réunir successivement auprès de lui tous ceux qu'il pourrait recueillir sur les frontières, où il est resté dans ce dessein.

« C'est le 15, à huit heures du soir, que le roi a su *Monsieur* arrivé à Ypres, et que la nouvelle du sort qu'éprouvait sa maison militaire, est venue ajouter au fardeau des sentimens douloureux dont il était accablé.

« Au milieu de ces désastres, S. M. a reçu d'éclatans témoignages de fidélité; mais ils doivent, en quelque sorte, aggraver encore ses regrets.......

« Depuis l'arrivée de S. M. à Ostende, elle a

su par M. le duc d'Orléans, que l'ordre de l'arrêter, ainsi que tous les princes, était parvenu au maréchal Mortier. Un officier d'état-major, porteur d'une dépèche du maréchal Davoust (prince d'Eckmühl,) où était renfermé le même ordre, est arrivé ensuite à Lille, lorsque le roi en était déjà sorti (1); mais le duc de Trévise a fait ensorte que rien ne transpirât avant le départ de M. le duc d'Orléans.

« Cette relation succincte des principaux faits que présente la courte et malheureuse époque dont le tableau vient d'être retracé, peut faire juger des subites et innombrables difficultés dont le roi s'est vu environné. Jamais événemens plus inopinés et plus rapides n'ont changé la face d'une vaste monarchie; mais jamais opposition plus marquée entre l'esprit du soldat et du citoyen n'a éclaté chez un peuple. Grande leçon pour les nations qui auraient l'imprudence de se soumettre à un gouvernement militaire ».

Hélas! si notre bon roi était malheureux, ses sujets fidèles partageaient vivement ses peines.

La garde nationale placée au château des Tuileries, le 20 mars, composait une force armée d'environ 1200 hommes, chaque légion

---

(1) L'usurpateur croyait donc alors n'avoir plus besoin de recourir à l'hypocrisie.

ayant fourni cent hommes. Elle était distribuée en plusieurs postes, qui fournissaient au moins quarante factionnaires; dispersés dans les cours, aux portes des appartemens, et dans le jardin, ils veillaient à la sûreté de ce superbe monument, et des richesses qu'il renferme. On craignait une irruption de la populace, et elle ne manqua pas d'avoir lieu. La plus vile population des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, parmi laquelle s'était glissé un grand nombre de filoux, se portèrent tumultueusement à la place du Carrousel; ils se jetèrent sur les grilles qui séparent cette place des cours du château, et ils s'efforcèrent de les renverser. Ils demandaient qu'on leur ouvrît les portes, et, remplis de fureur, ils criaient *à bas la garde nationale.* Sans s'effrayer de ce nombre prodigieux d'assaillans, la garde parisienne doubla, tripla ses sentinelles, placées à peu de distance les unes des autres; et, malgré les menaces, les hurlemens de cette populace effrénée, les grilles et les portes ne furent point forcées; parce que les sentinelles eurent soin, à coups de bourade, de l'empêcher d'y porter les mains. Cette populace entièrement ivre, à qui l'on avait probablement distribué une grande quantité de vin et de l'argent, se répandit dans tous les quartiers, en hurlant *vive l'Empereur!* ils se tenaient plu-

sieurs sous le bras, et portaient à leurs chapeaux des cocardes tricolores, qui sûrement avaient été faites d'avance.

A onze heures du matin, arriva quelques troupes, ayant à leur tête deux pièces de canon, et quelques officiers envoyés par Buonaparte. Ils entrèrent dans les appartemens, dont ils ouvrirent les fenêtres. A midi, le général Excelmans fit enlever de dessus le principal pavillon du château le drapeau blanc, et y substitua le drapeau tricolore, signal du sang qui ne devait point tarder à couler.

Les soldats qui, la veille avaient été envoyés contre Buonaparte, rentrèrent dans la capitale le lendemain soir, par différentes barrières; ils avaient un air triomphant, il semblait qu'ils venaient de faire d'importantes conquêtes.

Ils agitaient leurs sabres, en criant *vive l'Empereur*, et la nombreuse cavalerie en faisait de même. Comme des voitures roulaient au milieu de leurs rangs, on croyait y voir le chef de toute cette soldatesque, et les acclamations de la populace redoublaient. Le tyran faisant arriver ses troupes par quatre côtés différens, laissait ignorer par quelle barrière il entrerait lui-même, et les voitures qu'on voyait au milieu des colonnes, remplissaient ses intentions, en faisant accroire qu'il était dans une d'elles.

Le drapeau tricolore ne fut arboré sur l'hôtel-de-ville qu'à deux heures après-midi, et il le fut successivement sur tous les monumens publics.

Lorsque les troupes entrèrent dans Paris, triomphantes de n'avoir point combattu, elles dont la bravoure avait éclaté dans tant d'occasions, des hommes apostés de distance en distance, distribuaient de l'argent aux enfans pour les engager à crier de toutes leurs forces *vive l'Empereur!* La populace à qui on en avait donné d'avance, se porta toute la nuit dans les rues au-devant des soldats, et ses acclamations de joie avaient tout l'air de cris séditieux.

Buonaparte était à Fontainebleau le 20, à quatre heures du matin; à sept heures, il apprit que les Bourbons étaient partis de Paris, et que la capitale était libre. Il partit sur-le-champ pour s'y rendre, refusant les voitures brillantes qu'on vînt lui offrir, auxquelles il préféra sa calèche de voyage, escortée par un gros de cavalerie.

Sur sa route, il vit venir à sa rencontre l'armée que devait commander le duc de Berri; officiers, soldats, généraux, infanterie, cavalerie, artillerie; tous se pressèrent au-devant de lui; et chaque soldat arbora la cocarde ricolore, *qu'il avait dans son sac.*

L'usurpateur devança bientôt cette armée en

délire; il entra, dit-on, par la barrière d'Enfer, et suivant les nouveaux boulevards, à neuf heures du soir, au moment qu'on l'attendait le moins, il arriva aux Tuileries, à la lueur de quelques flambeaux; ce qui fit penser avec raison, qu'il apportait au milieu de nous les torches de la guerre. Ce château qui, la veille encore, était habité par la famille royale, par le père du peuple, fut tout-à-coup souillé, à la suite d'une noire trahison, par un homme odieux, apportant des fers à la France, sous prétexte de la rendre libre, et ne respirant que la dévastation et la ruine de l'Europe.

La garde nationale qui était restée au château, et l'avait préservé du pillage, non sans les plus grands dangers, ne fut relevée que fort tard par un autre corps des légions.

Ainsi se termina cette étrange invasion, sans exemple dans l'histoire, parce qu'il n'a jamais existé dans le monde un homme aussi audacieux, aussi rempli de présomption, aussi fourbe que Nicolas Buonaparte, assez orgueilleux, assez fou pour se croire en état de résister à toutes les forces réunies de l'Europe.

Accoutumé au mensonge, il a eu l'effronterie d'assurer qu'il était venu à petites journées, depuis le lieu de son débarquement en Provence, jusqu'à Paris; tandis qu'il est de fait qu'il

allait toujours en poste, et que le bataillon de sa garde, en dix-huit jours, a franchi l'espace entre le golfe Juan et la capitale, espace qu'en temps ordinaire on met quarante-cinq jours à parcourir.

Par quelle inconséquence de l'esprit humain un homme tel que Buonaparte a-t-il eu des partisans en France? On ne s'étonne point que la plupart des militaires lui fussent dévoués; les victoires qu'ils avaient remportées sous ces enseignes, la forte solde qu'ils en recevaient, l'avancement rapide auquel ils avaient lieu de s'attendre par la mort ou les mutilations de leurs camarades, étaient des motifs suffisans pour les attacher à ce chef, dont toute la gloire consistait dans une guerre interminable, dans d'injustes conquêtes et dans des batailles sanglantes. Mais comment des citoyens pouvaient-ils lui être dévoués ? Cet intérêt extraordinaire et même coupable était fondé sur plusieurs causes. Ils ont pris des mensonges pour le langage de la vérité. Leur esprit crédule ajoutait foi à la trêve de vingt ans, à l'arrivée de l'impératrice Marie-Louise et du petit roi de Rome, arrivée qu'on rendait vraisemblable par la nomination des officiers de sa maison, la disposition de ses appartemens, et les équipages qu'on feignait d'envoyer au-devant de cette princesse: ils n'ont

formé aucun doute sur l'abolition définitive des droits féodaux; des dîmes, que le roi, leur disait-on, avait rétablies dans les campagnes : la liberté de la presse et individuelle leur paraissait assurée : les acquéreurs de biens nationaux cessaient de trembler pour leurs propriétés, qu'ils se représentaient à la veille de leur être enlevées : la classe ouvrière, sans considérer tous les maux qu'il lui avait faits, en obligeant de fermer les ateliers, en la décimant par la conscription, le regardait comme un *grand homme*, parce qu'il l'avait employée à une multitude de travaux, aux dépens de l'Italie, de la Flandre, de la Hollande, de l'Allemagne, et elle l'appelait avec enthousiasme *le grand Entrepreneur.* D'un autre côté, les ducs, les princes, les comtes, les préfets, et la multitude de gens salariés par les fonctionnaires qu'il avait mis en place, pouvaient-ils manquer d'être ses créatures? Combien de personnes aveuglées et séduites! Mais leurs yeux s'ouvriront peu-à-peu; elles s'étonneront de leurs longues erreurs, et conviendront enfin que le bonheur général et individuel ne peut exister que sous l'influence d'un roi légitime, ami de la paix, de la justice, et qui se regarde comme le père de ses sujets.

Heureusement qu'il était impossible à l'usurpateur de parvenir à tromper les puissances

alliées; fermes dans la sagesse de leurs principes, et résolues de maintenir le traité de Paris, que l'honneur encore plus que la politique, leur faisait une loi de défendre, elles ne voulurent pas même recevoir ses envoyés ou émissaires; ses couriers furent arrêtés sur les frontières; elles refusèrent d'avoir aucune correspondance avec lui. Qu'était-il en effet à leurs yeux, et dans l'opinion éclairée de tous ceux qui savent réfléchir ? sinon qu'un aventurier qui osait enfreindre la convention qu'il avait jurée, et qu'il avait la mauvaise foi de qualifier de *ruse de guerre;* comme si les sermens et les obligations légalement signés pouvaient être traités de ruse.

Voici la lettre autographe qu'il osa écrire aux souverains, le 4 avril 1815, elle est restée sans réponse :

« Monsieur mon frère, vous aurez appris dans le cours du mois dernier, mon retour sur les côtes de France, mon arrivée à Paris, et le départ de la famille des Bourbons. La véritable nature de ces événemens doit maintenant être connue de V. M. Ils sont l'ouvrage d'une irrésistible puissance, l'ouvrage de la volonté unanime d'une grande nation qui connaît ses devoirs et ses droits. La dynastie que la force avait rendue au peuple français, n'était plus faite pour lui. Les Bourbons n'ont voulu s'asso-

cier ni à ses sentimens ni à ses mœurs : la France a dû se séparer d'eux. Sa voix appelait un libérateur : l'attente qui m'avait décidé au plus grand sacrifice a été trompée. Je suis venu, et du point où j'ai touché le rivage, l'amour de mes peuples m'a porté jusqu'au sein de ma capitale. Le premier besoin de mon cœur est de payer tant d'affection par le maintien d'une honorable tranquillité. Le rétablissement du trône impérial était nécessaire au bonheur des Français. Ma plus douce pensée est de le rendre en même-temps utile à l'affermissement du repos de l'Europe. Assez de gloire a illustré tour-à-tour les drapeaux des diverses nations ; les vicissitudes du sort ont assez fait succéder de grands revers à de grands succès. Une plus belle arène est aujourd'hui ouverte aux souverains, et je suis le premier à y descendre. Après avoir présenté au monde le spectacle de grands combats, il sera plus doux de ne reconnaître désormais d'autres rivalités que celle des avantages de la paix, d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité des peuples. La France se plaît à proclamer avec franchise ce noble but de tous ses vœux. Jalouse de son indépendance, le principe inviolable de sa politique sera le respect le plus absolu pour l'indépendance des autres nations. Si tels sont, comme j'en ai l'heureuse confiance,

les sentimens personnels de V. M., le calme général est assuré pour long-temps; et la justice, assise aux confins des divers Etats, suffira seule pour en garder les frontières.

« Je saisis avec empressement, etc. »

Il n'y avait qu'à se fier aux promesses d'un homme qui se jouait de ses sermens et de tout ce qu'il y a de plus sacré, le monde eût été bientôt agité de troubles, et ce tyran *universel* n'aurait pas manqué de prétextes pour rallumer le flambeau de la guerre! D'ailleurs cette lettre, où il prêche d'une manière si ridicule et où il affecte des sentimens si éloignés de sa pensée, est l'ouvrage de la maladresse et de l'ineptie. Il rappelle aux souverains qu'il cherche à se concilier, les victoires qu'il a remportées sur eux; il a la simplicité de dénigrer la dynastie des Bourbons qu'ils ont rétablie sur le trône de France, et qu'il est de leur honneur d'y maintenir. Il va, tel qu'un lutteur, descendre dans l'arène, pour apporter la paix à l'Europe : cette expression impropre ne lui serait point échappée, s'il eût pensé ce qu'il écrivait.

M. de Caulaincourt, dans une circulaire qu'il adressait aux ambassadeurs, ministres et autres agens de France à l'extérieur, le 30 mars, avait aussi cherché à en imposer sur les sentimens des Français à l'égard des Bourbons, et

sur les intentions de Buonaparte à ne jamais troubler la paix de l'Europe.

M. de Caulaincourt, le 13 avril, fit un rapport sur les dispositions des puissances alliées. Nous n'en citerons que ce passage, qu'on peut regarder comme un morceau historique : « Il était réservé à l'époque actuelle de voir une société de monarques s'interdire simultanément tout rapport avec un grand Etat, et fermer l'accès à ses amicales assurances. Les courriers expédiés de Paris le 30 mars pour différentes cours, n'ont pu arriver à leur destination. L'un n'a pu dépasser Strasbourg, et le général autrichien qui commande à Kell, s'est refusé à lui ouvrir un passage, même avec la condition de le faire accompagner d'une escorte. Un autre, expédié pour l'Italie, a été arrêté à Mayence, et maltraité par le commandant prussien. Ses dépêches ont été saisies par le général autrichien qui commande en chef dans cette place. »

M. de Caulaincourt est forcé, dans ce rapport, de dévoiler à la France que toutes les puissances européennes sont liguées contre elle, à cause de la perfidie de Buonaparte.

Le ministre de la police générale, M. le duc d'Otrante, en adressa aussi un à Buonaparte, le 7 mai, qui est un morceau historique d'au-

tant plus curieux, que le ministre y fait connaître l'insurrection de plusieurs départemens, insurrection qui, jusqu'alors, avait été un mystère pour le public.

Un article officiel du Congrès, daté du 28 avril, inséré dans les journaux étrangers, et dont nous allons extraire quelques passages, répondit victorieusement aux sophismes, aux mensonges captieux élevés contre la déclaration du 13 mars (1) par le Gouvernement français. « L'article par lequel on prétend la combattre, y est-il dit, offre l'abus le plus scandaleux qu'on ait jamais fait de la parole et de la raison humaine au milieu d'un peuple éclairé.....

« Le Congrès n'a point délibéré sur des hypothèses. Il a proscrit Buonaparte. Cet homme ne peut et ne doit plus trouver un asile parmi les peuples civilisés. Il peut encore moins les gouverner. Tel est le principe de l'acte de proscription lancé contre lui. Il se fonde sur la justice, autant que sur les intérêts légitimes des nations. Il est donc irrévocable.

« On a offert des secours à la nation française et à son Gouvernement (Louis XVIII). On lui

---

(1) Nous l'avons rapportée plus haut.

en offre encore. Elle peut noblement les refuser en rejetant de son sein le principe de la guerre. Elle ne pourra plus s'en passer tant qu'elle supportera le joug d'un homme qui veut son déshonneur en la rendant coupable d'un double parjure......

« L'Europe veut la paix ; elle en a sans doute besoin ; mais elle ne croira l'avoir obtenue que quand elle sera fondée sur les principes immuables inhérens à chaque Etat, et sur l'intérêt commun à tous de la maintenir. Elle ne veut point être réduite à la placer sous la sauve-garde perpétuelle des armées ; elle ne le peut sans se démoraliser.

« Mais cette France représentée par des adresses ; cette France ! gouvernée par un homme que le parjure et l'infraction de tous les traités ont conduit sur le trône ; cette France, tant que cet homme parlerait en son nom, pourrait-elle prétendre à inspirer la confiance qui fait la première base des transactions politiques ? Il en est des Etats comme des individus, leur crédit ne résulte que de leurs actions...... »

S. M. le roi de Prusse avait précédemment publié, le 7 avril, une proclamation conçue en ces termes : « Lorsque dans le temps de danger j'appelai aux armes mon peuple, afin de com-

battre pour la liberté et l'indépendance de la patrie, toute la jeunesse se rassembla avec empressement autour de mes drapeaux, prête à se soumettre aux privations et aux fatigues auxquelles elle n'était pas accoutumée, et bien décidée d'aller même au-devant de la mort; à cette époque la force du peuple se mit avec intrépidité dans les rangs de mes braves soldats, et mes généraux conduisaient avec moi au combat une armée de héros qui se rendirent dignes du nom de leurs pères comme héritiers de leur gloire. Ce fut ainsi que nous et nos alliés conquîmes, accompagnés de la victoire, la capitale de l'ennemi; nos drapeaux flottaient à Paris, Napoléon renonça à l'Empire, et la liberté était rendue à la patrie germanique, ainsi que la sûreté aux trônes, et l'espérance d'une paix durable au monde.

« Ces espérances ont disparu, il faut que la lutte recommence. Une conspiration perfide a ramené en France, l'homme qui, pendant dix ans, a répandu des malheurs infinis. Le peuple étonné, n'a pas été à même de résister à ses partisans; il fait si peu de cas de son abdication, quoiqu'il l'eût déclarée un sacrifice volontaire, porté au bonheur et à la tranquillité de la France, dans un temps où il était encore en possession d'une armée considérable, qu'il n'en

fait de tout autre traité; il se trouve à la tête de soldats parjures qui veulent éterniser la guerre; l'Europe est de nouveau menacée; elle ne peut pas souffrir sur le trône de France, un chef qui a toujours proclamé la souveraineté universelle.

« Aux armes donc encore une fois ! La France elle-même a besoin de notre secours. Vous, braves Prussiens, entrez dans une guerre nécessaire et juste, alliés avec vos anciens compagnons de victoire, renforcés par de nouveaux compagnons d'armes, avec moi, avec les princes de ma Maison, avec les généraux qui vous ont déjà conduits à des victoires : la justice de la cause pour laquelle nous combattons, nous garantit la victoire.

« J'ai ordonné un armement général, qui sera exécuté dans tous mes Etats...... ».

Signé, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Les bons Français, fidèles à leur Roi, ne pouvant s'opposer par la force des armes, au joug de fer de l'usurpateur, n'abandonnèrent pourtant pas la cause des Bourbons, qu'ils rappelaient chaque jour par les vœux les plus ardens. Ils formèrent dans la capitale, en différens quartiers, des comités secrets, où l'on discutait tous les moyens possibles de renverser le

tyran, et l'on entretenait, par le moyen des frontières et de la Suisse, une correspondance très-active avec les braves Français qui avaient suivi le Roi dans la Belgique. Ces généreux et intrépides royalistes, sentirent que le peuple avait besoin d'être éclairé, afin de revenir aux bons principes, dont ne l'avait que trop éloigné des séductions en tous genres. Ils composèrent eux-mêmes, ou firent rédiger par des gens de lettres estimables, des écrits lumineux en faveur de la dynastie des Bourbons, et des diatribes sanglantes contre Buonaparte. Le dictateur ne pouvait en arrêter la circulation; chacun se les passait de main en main, et bravait l'inquisition de sa police. Des imprimeurs, non moins courageux, exposaient leur liberté et leur vie, pour faire servir leurs presses à mettre au jour ces productions patriotiques. Nous ne pouvons que rapporter ici, les titres des plus remarquables; on les trouvera, avec beaucoup d'autres, parmi les pièces justificatives, à la fin de notre ouvrage. *Le Cri d'alarme. Le Cri de l'honneur, adressé à la Garde impériale, par un de ses principaux chefs, qui se fera bientôt connaître.* Dans ce pamphlet, on parle de conspirateurs, d'assassins envoyés par Buonaparte, qui devaient empoisonner l'Empereur d'Autriche, le Roi de France, les Princes de la

maison de Bourbon, et enlever l'Impératrice Marie-Louise et son fils. Cet horrible projet, dit-on, fut heureusement découvert; mais nous ne pouvons croire qu'il ait jamais existé, malgré tous les crimes qu'ait commis celui à qui on l'attribue. *Buonaparte, au 4 mai* 1815. *Aux Parisiens, le* 21 *juin* 1815. *Le Salut de la France, au 22 juin* 1815, par L. F. P. de Kergorlay. Cet homme de lettres, exposant avec courage sa vie pour défendre la noble cause des Bourbons, a publié sous son nom, entre autres, une brochure sous ce titre : *Des lois existantes, et du décret du* 9 *mai* 1815. Elle démontre, avec une éloquente simplicité, l'administration tyrannique de Buonaparte, et valut à son auteur, ainsi qu'à son imprimeur, un honorable emprisonnement de plusieurs semaines. A. M. Fleury, publia un autre écrit intitulé : *Discussion des torts qu'on impute à* Louis XVIII, *des intentions qu'on lui suppose, et Réfutations des reproches qui lui sont adressés.* L'auteur a parfaitement rempli ses intentions; en peu de mots il approfondit son sujet; et sa petite brochure vaut plus qu'un grand ouvrage sur cette matière intéressante. *Examen des fautes du dernier Gouvernement* (*mai* 1815), par M. Auguste de Saint-Chamans. L'auteur examine avec impar-

tialité ces prétendues fautes, et prouve, d'une manière victorieuse que, loin de mériter la critique et les reproches des malveillans, elles sont autant d'actions louables, dignes de la bonté et de la sagesse du Roi.

Aux Représentans. L'anonyme se propose d'engager les Représentans du peuple (en juin 1815) à venir au secours de la patrie, en portant Buonaparte à sacrifier ses injustes prétentions. Il parle des mécontentemens de l'armée, dont quelques-uns des chefs regrettaient des majorats, *situés au bout de l'Europe.* Il décrit l'heureuse situation où se trouvait la France, avant le 20 mars 1815, et les maux qui ont fondu sur elle, depuis cette époque.

On peut dire à la louange de la plupart des écrivains et des poètes qui vivent dans la capitale, qu'ils ont défendu la cause de Louis XVIII, chacun d'une manière proportionnée à leurs talens, malgré la verge de fer et les agens de l'usurpateur. C'est ce que nous prouverons dans les pièces justificatives, où l'on trouvera réunis, à la suite des pamphlets, les poèmes, les odes, les satires, les épigrammes, pour la plus grande partie, que l'on recherchait dans les meilleures sociétés, et qui charmaient un instant les peines des patriotes.

Parmi les placards qu'on était surpris de lire

chaque matin, sur les murailles de la capitale, celui qui excita le plus l'attention, avait pour titre : *A l'Armée, à la Garde nationale, à la Jeunesse, aux Français.* L'auteur se faisait connaître sous le nom de Lasmaldi Royaumont. Il était imprimé en trois colonnes sur une grande feuille de papier raisin, et l'on y donnait le démenti à chaque assertion fausse qu'alléguait avec tant d'impudence, le parvenu Corse. Ce placard, très-bien imprimé, fut affiché, pour la première fois, dans la nuit du 11 au 12 avril, et renouvelé plusieurs nuits de suite, malgré la surveillance de la police. On a prétendu que des Gardes nationaux, tout en faisant la patrouille, en couvraient les murailles.

Une feuille, que les royalistes imaginèrent de publier, sous le titre de : *Journal du* Lis, mit en défaut tous les agens de la police. C'était l'extrait des gazettes étrangères, pour tout ce qui concernait, à Gand, Louis XVIII, sa famille, ses Ministres, et les Puissances Alliées. On l'imprimait en deux colonnes, sur une feuille *in-quarto*, en petit texte. Cette feuille ne paraissait point à jour déterminé, mais seulement quand il y avait assez de matière pour la remplir. Elle était imprimée dans une nuit et dans un lieu secret, que la police ne put jamais découvrir. Six ouvriers honnêtes, dont on était

bien sûr, faisaient ce travail, et avaient chacun six francs par jour, employés ou non. Elle se tirait au nombre de quatre mille, et se distribuait *gratis*, aux principaux fonctionnaires du Gouvernement, et à toutes les classes des citoyens. Elle était distribuée dans chaque quartier par de bons royalistes, qui les glissaient sous les portes cochères, ou les remettaient aux portiers. Des visites furent faites chez différens imprimeurs soupçonnés d'avoir des presses clandestines, et l'on ne trouva rien. On arrêta, quoiqu'il n'y eût contre eux, aucune preuve, quelques membres des comités secrets, dont nous avons parlé; mais d'autres rédacteurs prirent aussitôt leur place.

Une dame soupçonnée d'être une des principales distributrices de ce journal et d'une multitude de pamphlets (1), fut arrêtée chez elle,

---

(1) La dame de Launay, lingère de la maison du Roi, est une de ces héroïnes qui s'exposaient à mille dangers pour faire circuler dans le public les pamphlets lancés contre Buonaparte. Denoncée et détenue en prison pendant plus de deux mois, elle ne fut point mise en liberté aussitôt l'arrivée du Roi à Paris, le 8 juillet. Il fallut que la Cour d'Assise le 16 juillet, d'après la décision des jurés, la déclarât non coupable à l'unanimité. Honneur aux femmes courageuses qui ont toujours bravé la tyrannie de l'usurpateur!

où on la retint en charte privée pendant plusieurs heures, avant de la conduire à la préfecture de police, afin de se saisir et de fouiller toutes les personnes qui viendraient la voir. Cette capture, qui fit beaucoup de bruit, ne produisit aucun effet : le *Journal du Lis* et les diatribes ne continuèrent pas moins à circuler.

Revenons au récit des faits historiques. Six jours après la venue de Buonaparte, le dimanche 26 mars, il devait passer la revue de la garde nationale parisienne. Mais cette revue fut remise successivement jusqu'au dimanche 16 avril. Au lieu d'être de trente mille hommes, elle fut à peine de dix mille, le plus grand nombre de citoyens n'ayant point voulu s'humilier à subir l'inspection et à recevoir les ordres d'un homme qu'ils détestaient, et qu'ils regardaient comme le dévorateur du genre humain. Ils aimèrent mieux encourir sa vengeance, plutôt de se prêter à une soumission qu'ils regardaient comme déshonorante pour eux. Ceux qui se présentèrent sous les armes y furent contraints pour ainsi dire; c'étaient des employés qui craignaient de perdre leurs places, ou des enthousiastes fanatiques de cet exilé dans l'île d'Elbe, qui rompant son ban était venu souiller le palais de nos rois et s'asseoir sur le trône des fils de Saint-Louis. Cette revue du 16 se passa comme les précédentes;

il se contenta d'interroger quelques chefs de légions, des commandans de bataillons qu'il connaissait, et ensuite passa au galop dans tous les rangs.

S'il parvint, en quelques mois, lors de son dernier retour, à lever quatre ou cinq cent mille hommes dans les départemens, ce ne fut point par attachement pour sa personne; les uns se laissèrent entraîner par ses meneurs, les autres par les promesses qu'on leur fit qu'ils ne s'éloigneraient point du lieu de leur naissance, et tout-à-coup des ordres tyranniques les forcèrent à marcher. La conscription n'était plus en vigueur, mais les mesures violentes lui avaient succédé. Les hommes de tout âge, de tout état, mariés ou non, étaient contraints de s'enrôler. Que de larmes répandaient les épouses pour leurs maris, les mères pour leurs enfans! Les villages étaien dépeuplés, les travaux abandonnés, les champs sans culture, et tous les cœurs au désespoir. Cependant des journaux mensongers, à la solde ou redoutant la tyrannie de l'usurpateur, nous disaient que des provinces se levaient en masse et couraient aux armes avec des transports de joie. Peu s'en fallut qu'on ne prît des enfans âgés de quinze ou seize ans et qu'on dirigeait ensuite sur les armées qui étaient aux frontières, sans même leur avoir appris à se servir

d'un fusil. Qu'alors un tardif repentir a dû leur faire maudire l'accueil irréfléchi qu'ils avaient fait à Buonaparte, qui leur apportait, disait-il, la paix! On les expédiait comme de vils troupeaux, un guide à leur tête, et tambour battant. Souvent ils étaient attachés les uns aux autres avec une corde, et la gendarmerie les escortait, comme des galériens. Quand on leur donnait enfin un air de liberté, pour en former des bataillons, plusieurs d'entre eux saisissaient une occasion favorable, abandonnaient leurs corps, jetaient leurs armes dans les champs, dans les bois, et retournaient chez eux par des routes détournées.

Les corbeaux semblaient partager la haine générale qu'inspirait le tyran. Ils prenaient plaisir, à coup de bec, à déchirer, à mettre en pièces les drapeaux tricolores, que la couleur rouge leur faisait croire sans doute propres à satisfaire leur appétit. Il a fallu renouveler dix fois, dans l'espace de trois mois, celui qui était arboré sur l'une des tours de la Cathédrale, à Paris. Ils agissaient de même dans les départemens. On raconte que le maire d'une commune, près de Verneuil, dans le Perche, fut obligé, en présence de témoins, de dresser un procès-verbal contenant qu'il n'était plus possible de conserver sur le clocher du village cet emblême de

la liberté, attendu que les corbeaux se comportaient à son égard *comme de vrais royalistes*.

Ne pouvant, malgré son orgueil excessif, se dissimuler la haine qu'on avait pour lui, et craignant chaque jour, une révolte en faveur du Roi, il résolut de comprimer tellement le peuple, qu'à peine eut-il la faculté de pousser quelques plaintes. Le régime révolutionnaire lui parut un excellent moyen, d'autant plus qu'il avait souvent mis en place des jacobins et des terroristes. En conséquence, n'osant rétablir tout-à-fait, les comités des recherches, les tribunaux des buveurs de sang, des guillotines permanentes, il prit des mesures tout aussi terribles, aussi attentatoires à la liberté et à la vie des citoyens. Non content des commissaires impériaux qu'il y avait déjà dans les chefs-lieux de département, il nomma des lieutenans-généraux, et des commissions de haute police, chargés de surveiller et de poursuivre toute personne qui leur paraîtrait suspecte; ainsi, il était bien difficile d'éviter les dénonciations, les emprisonnemens, l'exil et même la mort. On vit un de ces magistrats d'un nouveau genre, décerner des mandats d'amener, contre une classe entière de citoyens, et sans procédure, sans jugement préalable, les condamner à des

peines afflictives, et les déclarer rebelles pour les forcer à le devenir.

« La commission de haute police de la seizième division militaire, séante à Lille, rendit, le 1er. juin 1815, un arrêté mémorable, dont voici les principales dispositions :

« Le Maire de chaque commune dressera la liste nominative de tous les militaires en congé limité, et qui ont été rappelés à leurs drapeaux par le décret du 28 mars. Cette liste fera connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des militaires, surtout les noms et domiciles des personnes chez qui ces militaires résident habituellement. La même liste sera faite pour les soldats déserteurs.

« Une troisième liste contiendra les noms des citoyens désignés, pour faire partie des Gardes nationales actives.

« Ces listes seront faites de nouveau les 15 et 30 de chaque mois.

« Sur le vu de ces listes nominatives, les procureurs impériaux, près les Tribunaux de Première Instance, traduiront de suite devant le Tribunal correctionnel, tout individu désigné par les Maires, comme favorisant la désertion et recélant des militaires déserteurs, et fera prononcer, s'il y a lieu, les peines portées par la loi du 24 brumaire an VI, contre les fauteurs

de désertion et ceux qui recèlent les citoyens appelés à la défense de la patrie.

« M. le Procureur-Général et ses Substituts près des Cours d'assises, feront connaître les 10, 20 et 30 de chaque mois, à la commission de haute police, les jugemens rendus par les Tribunaux correctionnels en exécution des lois précitées. Ils feront appeler de ceux de ces jugemens qui auraient été rendus en contravention auxdites lois.

« Dans les mêmes rapports, M. le Procureur-Général et ses Substituts, feront connaître ceux des Procureurs impériaux, qui, par incivisme ou par faiblesse, ou par tout autre motif auraient négligé de remplir, avec tout le dévouement que les circonstances exigent, les fonctions de leur ministère relatives aux déserteurs et aux citoyens appelés pour la défense de la patrie. Ils feront également connaître ceux d'entre les juges qui, par les mêmes motifs, négligeraient de prononcer les peines portées par la loi du 24 brumaire an VI.

« MM. les Sous-Préfets donneront à MM. les Procureurs-Impériaux, tous les renseignemens à leur connaissance sur les personnes qui recéleraient des déserteurs et les citoyens appelés à la défense de la patrie.

« Les pères et mères, tuteurs et tutrices,

prévenus des délits prévus par les lois précitées, doivent être poursuivis avec la même rigueur que tout autre individu.

« Tout citoyen faisant partie de la Garde nationale, requis pour l'arrestation des individus désignés dans les articles précédens, qui se refuserait à obéir, sera lui-même arrêté et conduit près le commandant de la place le plus voisin, pour y subir une peine de discipline et être traduit devant les Tribunaux, s'il y a lieu.

« Le Maire de chaque commune établira, dans les quatre jours qui suivront la réception du présent arrêté pour tout délai, et ensuite les 15, 30 ou 31 de chaque mois, une liste nominative de tous les citoyens quel que soit leur âge, qualité ou profession, qui seraient absens de leur domicile habituel dans chaque commune.

« Ces listes seront remises dans les quatre jours qui suivront la réception du présent arrêté, et ensuite tous les 15 et 30 de chaque mois, au Sous-Préfet de l'arrondissement, et par lui remises sans délai, au comité de haute police du département.

« Ce comité examinera ces listes avec la plus grande attention, et transmettra, sans délai, à la commission de haute police de la division, l'état nominatif de tous les individus absens de

leur domicile sans cause légitime, et fera exécuter à leur égard, s'il y a lieu, le décret impérial du 11 mars dernier. »

Quand on lut cet arrêté, lors de sa publication, on se flatta qu'il deviendrait nul avant qu'il fût peu. Aujourd'hui nous nous félicitons de ce qu'on n'en rendra jamais de semblable. A qui avons-nous obligation de cette heureuse certitude? N'est-ce pas au retour du Roi? Les ingrats l'on peut-être déjà oublié..... Mais ce n'est pas le seul oubli dont ils se soient rendus coupables.

On a attribué à M. le feld-maréchal prince de Blücher, généralissime des armées prussiennes, une déclaration, digne d'être citée après l'arrêté révolutionnaire qu'on vient de lire : elle n'est sûrement pas de M. de Blücher; un si grand capitaine connaît trop la véritable gloire, pour se permettre des menaces aussi vexatoires. La déclaration dont il s'agit, est adressée *à MM. les Administrateurs des départemens que doit occuper l'armée prussienne, entrant en France, pour le maintien de la paix de Paris, du* 30 *mai* 1814.

« Messieurs,

« Je vous préviens que j'ai nommé des per-

sonnes dignes de ma confiance, à l'Administration des départemens que je traverserai en entrant en France, pour le maintien de la paix de Paris.

« J'ai assigné à ces personnes, des forces suffisantes pour faire respecter leur autorité, et je vous engage, Messieurs, à seconder leur administration, en tout ce qui pourra dépendre de vous, pour le bien et la tranquillité du pays.

« Non-seulement les personnes dont j'ai fait choix, jouissent de l'estime publique et de ma confiance, mais elles connaissent à fond les différentes parties de la France, que j'ai à traverser.

« Le pouvoir dont je les ai revêtues dans les districts que je leur ai répartis, embrasse l'Administration totale tant civile que financière.

« Je tiendrai la main à ce qu'il ne se commette aucun excès de la part de mes soldats,

« J'ai donné un ordre du jour qui défend le pillage, sous peine de mort.

« Je ne ferai la guerre qu'à Buonaparte et à ses complices.

« L'habitant du pays n'aura point à se plaindre de mon armée.

« Je veux que le fléau de la guerre ne soit supporté que par ceux qui nous ont attirés à

vos frontières, en trahissant leur foi et leurs sermens.

« J'aurai soin de faire établir des magasins, pour nourrir mon armée dans les bivouacs.

« Ces magasins seront fournis à l'aide de réquisitions, mais dont la valeur sera payée sur-le-champ, en bons du trésor de France, garantis par mon armée.

« Ces bons seront reçus en payemens des biens que je ferai confisquer sur les fauteurs de Buonaparte, et dont la vente aura lieu sur-le-champ.

« Nulle autre monnaie ne sera reçue à l'acquisition de ces biens, et nul autre que les Français ne pourra les acquérir.

« Ces biens seront pris non-seulement sur ceux qui suivent Buonaparte, comme soldat de ligne, ou comme garde national, mais aussi sur ceux qui l'aident de ses conseils ou de leur influence.

« Aussitôt mon entrée en France, je ferai publier à cet effet une déclaration déjà imprimée, qui ordonne à tout soldat réfractaire à son serment, et à tous les Français en général, qui suivent le parti de Buonaparte, de rentrer dans leurs foyers, et il leur sera accordé quinze jours de temps pour s'y conformer.

« L'ostracisme le plus absolu sera prononcé

contre tous ceux qui n'obéiront pas strictement à cet ordre, et leurs biens seront déclarés biens nationaux, et mis à l'instant à l'enchère.

« C'est à l'acquisition de ces biens nationaux, que les bons du trésor de France, garantis par mon armée, seront exclusivement reçus.

« Ces bons seront donnés en payement de toutes les fournitures dont l'armée aura besoin, et ils auront valeur numéraire pour l'achat de ces biens confisqués par les droits de la guerre, et dans l'intention la plus paternelle pour la France et pour ses habitans.

« Si, comme je l'espère, la totalité de ces bons n'aurait pas été employée à l'achat de biens confisqués, il sera pourvu à leur remboursement, immédiatement après la guerre, et d'après leur cours au jour du remboursement.

« Mon but, messieurs, en vous prévenant de mes intentions, est, que vous en fassiez part à vos concitoyens, afin qu'ils sachent dans quel esprit et à quel fin les alliés reparaissent en France. Contribuez à détruire l'opinion donnée par les avis de Buonaparte, et qu'ils sachent que nous ne venons que pour les affranchir du joug le plus honteux, et remplir envers eux le traité de Paris, en tout ce qui concerne et leurs droits et leur liberté. »

Avec quelle bonté s'exprimait le roi dans ses

proclamations ! Le lecteur nous saura sûrement gré d'en rapporter encore quelques-unes. Cet excellent prince disait à l'armée française, et il l'avait écrit de sa main, le 18 mars : « Officiers et soldats, j'ai répondu de votre fidélité à toute la France, vous ne démentirez pas la parole de votre roi ; songez que si l'ennemi pouvait triompher, la guerre civile serait aussitôt allumée parmi nous, et qu'à l'instant plus de trois cents mille étrangers (1), dont je ne pourrais plus enchaîner les bras, fondraient de tous côtés sur notre patrie. Vaincre ou mourir pour elle, que ce soit là notre cri de guerre.

« Et vous qui suivez en ce moment d'autres drapeaux que les miens, je ne vois en vous que des enfans égarés : abjurez donc votre erreur, et venez vous jeter dans les bras de votre père ; et j'y engage ici ma foi, tout sera sur-le-champ mis en oubli.

« Comptez tous sur les récompenses que votre fidélité et vos services vous auront méritées. »

Signé, Louis.

Ce n'était pas de la sorte que s'exprimait Buonaparte dans ses décrets, où il parlait aux

---

(1) Le Roi ignorait alors la levée prodigieuse de soldats que devaient faire les alliés.

Français; on y reconnaissait le langage d'un despote insolent, méprisant le peuple qui l'avait élevé au rang suprême qu'il occupait, et qui aurait cru, pour ainsi dire, se déshonorer, s'il les avait appelés ses enfans. Un cœur féroce et sanguinaire est incapable de reconnaissance et de sensibilité, surtout sur le trône; elles lui sont particulièrement étrangères quand il est né dans la bassesse.

Ecoutons notre bon roi parler à son peuple, le 2 avril, et il avait encore écrit ceci de sa main : « Celui qui vous a trompés pendant dix ans est venu vous tromper encore. Quinze jours se sont à peine écoulés depuis que, par la trahison, il s'est assis sur le trône où vos vœux m'ont appelé, et déjà l'Europe le connaît, et l'Europe indignée s'avance pour l'anéantir. Elle s'avance, Français! ses innombrables phalanges vont bientôt franchir nos frontières; mais l'Europe n'est plus votre ennemie : je vous ai réconciliés avec elle. Désormais vous ne devez plus voir dans ces étrangers, autrefois si redoutables, que des alliés généreux qui viennent vous aider à secouer le joug de l'oppression. Tous les soldats de l'Europe marchent sous le même étendard, et c'est celui des *Lis*.

« Affaibli par l'âge et vingt-cinq ans de malheurs, je ne leur dirai point, comme mon

aïeul : ralliez-vous à mon panache blanc; mais je les suivrai de près au champ d'honneur. Français! il en est parmi vous qu'une vaine illusion de gloire peut avoir égarés : mes bras vous sont ouverts, venez vous y jeter, je croirai que vous ne les avez jamais quittés. Français! quel est celui de vous qui voudrait porter les armes contre moi? Je ne suis point votre ennemi, je suis votre roi, je suis le frère de Louis XVI. Je viens, comme Henri IV, combattre et vaincre une nouvelle ligue; je viens, une seconde fois, vous rapporter la paix et le bonheur. »

Signé, Louis.

Ce bon père, pendant ses jours d'absence et de douleur, ne cessait de s'entretenir avec ses enfans égarés, dans l'espoir de leur faire entendre la voix de la raison et du devoir. Il disait aux soldats français, le 10 avril : « Soldats, que me reprochez-vous? Est-ce moi qui, pendant dix ans, ai constamment acheté la victoire au prix de votre sang?

« Est-ce moi qui ai couvert tous les champs de l'Europe des ossemens de vos compagnons d'armes? Vous ai-je abandonné dans les sables de l'Egypte, ou sous les neiges de la Russie? Non, soldats, dans l'exil ou sur le trône, je

fus toujours votre père; sur le trône ou dans l'exil, je ne vis en vous que mes enfans. Je le conçois, dans le repos où s'indignait votre valeur, une fausse lueur de gloire a pu vous égarer au bord du précipice. Si votre erreur n'est que passagère, elle est honorable; mais si elle se prolonge, vous perdez en peu de jours le fruit de dix ans de travaux.

« Soldats! votre honneur, le bonheur de la France, le repos de l'Europe entière l'exigent, fuyez cet aigle qui dévore les générations; accourez sous la bannière des Bourbons, sous celle des Lis, toujours chère à la nation et respectée de la victoire. Soldats! je vous attends pour vous pardonner : si je viens avec mes alliés, il me faudra punir. »

Signé, Louis.

Le 20 avril, le roi nous fit encore entendre sa voix paternelle. « L'heure de votre délivrance approche; restez paisibles; l'ennemi de la France ne sera bientôt plus, je vous en suis garant. Si la voix de votre souverain légitime a fait quelquefois tressaillir vos cœurs de joie, ne l'oubliez pas, soyez-lui fidèles; il ne veut que votre bonheur : s'il pouvait l'obtenir au prix de sa vie, il est prêt à mourir pour le bonheur des Français. »

Signé, Louis.

Est-ce là le langage d'un mauvais prince? Buonaparte aurait-il pu l'employer, malgré son excès d'hypocrisie? Les expressions tendres et affectueuses qui doivent partir du cœur ne se présentent jamais à l'idée d'un despote. Louis confirma l'assurance de ses sentimens paternels dans sa déclaration du 15 avril, et dont voici les propres expressions :

« Au moment de revenir au milieu de notre peuple, nous croyons devoir à la face de l'Europe une déclaration solennelle de nos sentimens et des intentions de nos alliés.

« Quand le ciel et la nation nous rappelèrent au trône, nous fîmes à Dieu et à la France la promesse bien douce d'oublier les injures et de travailler sans relâche au bonheur de nos sujets : les fils de Saint-Louis n'ont jamais trahi, ni le ciel ni la patrie. Déjà notre peuple avait retrouvé par nos soins au-dedans l'abondance et le repos, au-dehors l'estime de toutes les nations. Déjà le trône ébranlé par tant de secousses, commençait à se raffermir, lorsque la trahison nous a forcé de quitter notre capitale, et de nous chercher un refuge aux confins de nos Etats.

« Cependant l'Europe fut armée, l'Europe fidèle à ses traités ne veut reconnaître pour roi de France que nous; et un million deux cent mille soldats vont marcher pour assurer le re-

pos du monde, et délivrer une seconde fois notre belle patrie. Dans cet état de choses un homme, dont l'artifice et le mensonge font aujourd'hui toute la puissance, cherche à égarer l'esprit de la nation, par des promesses fallacieuses, à la soulever contre son roi légitime, et à l'entraîner avec lui dans l'abîme, comme pour accomplir son effroyable prophétie de 1814 : *Si je tombe, on saura ce que coûte la chute d'un grand homme.*

« Au milieu des alarmes que les dangers de la France ont fait naître dans notre cœur, la couronne que nous n'avons jamais regardée que comme le pouvoir de faire le bien, eût perdu à nos yeux tous ses charmes, et nous aurions repris avec orgueil la route de cet exil, où vingt ans de notre vie furent employés à rêver le bonheur des Français, si la patrie n'était menacée dans son avenir de toutes les calamités auxquelles notre retour avait mis un terme, et si nous n'étions envers les souverains la plus sûre garantie de la France. Les souverains qui nous donnent aujourd'hui une marque si grande de leur affection, ne peuvent plus être abusés par le cabinet de Buonaparte, dont le machiavélisme leur est connu.

« Unis par l'amitié et l'intérêt de leurs peuples, ils marchent sans hésiter au but glorieux où le ciel a placé la paix générale et la félicité

des nations, bien convaincus, malgré toutes les ruses d'une politique aux abois, que la nation française ne s'est point rendue complice de l'attentat de l'armée, et que le petit nombre des Français qui fut égaré ne tardera pas à reconnaître son erreur; ils regardent la France comme leur alliée. Là où ils trouveront des Français fidèles, les champs seront respectés, les laboureurs protégés, les pauvres secourus, se réservant de faire peser les droits de la guerre sur les provinces qui, à leur approche, ne seront pas rentrées dans leur devoir.

« Cette restriction dictée par la prudence, nous affligerait sensiblement, si notre peuple nous était moins connu. Mais quelles que soient les craintes qu'on a voulu lui inspirer sur nos intentions, puisque les alliés ne font la guerre qu'à des rebelles, notre peuple n'a rien à redouter, et nous aimons à penser que son amour pour nous n'aura été alterée ni par une absence de peu de durée, ni par les calomnies des libellistes, ni par les promesses d'un chef de parti, trop convaincu de sa faiblesse pour ne pas caresser ceux qu'il brûle de déchirer.

« A notre retour dans notre capitale, retour que nous regardons comme très-prochain, notre premier soin sera de récompenser les citoyens vertueux qui se seront dévoués à la bonne

cause, et travailler à faire disparaître jusqu'à la plus légère trace des abus qui peuvent avoir éloigné de nous quelques Français. »

Signé, Louis.

Sa Majesté crut devoir faire encore une nouvelle tentative pour ouvrir les yeux à son peuple, et détourner les malheurs qui menaçaient la France. Elle publia de Gand, le 2 mai, la déclaration suivante :

« La France, libre et respectée, jouissait par nos soins de la paix et de la prospérité qui lui avaient été rendus, lorsque l'évasion de Napoléon Buonaparte de l'île d'Elbe et son apparition sur le sol français ont entraîné dans la révolte la plus grande partie de l'armée. Soutenu par cette force illégale, il a fait succéder l'usurpation et la tyrannie à l'équitable empire des lois.

« Les efforts et l'indignation de nos sujets, la majesté du trône et celle de la représentation nationale ont succombé à la violence d'une soldatesque mutinée, que des chefs traîtres et parjures ont égarée par des espérances mensongères.

« Ce criminel succès ayant excité en Europe de justes alarmes, des armées formidables se sont mises en marche vers la France, et toutes

les puissances ont prononcé la destruction du tyran.

« Notre premier soin, comme notre premier devoir, ont été de faire reconnaître une distinction juste et nécessaire entre le perturbateur de la paix et la Nation française opprimée.

« Fidèles aux principes qui les ont toujours guidés, les souverains, nos alliés, ont déclaré vouloir respecter l'indépendance de la France et garantir l'intégrité de son territoire. Ils nous ont donné les assurances les plus solennelles de ne point s'immiscer dans son gouvernement intérieur : c'est à ces conditions que nous nous sommes décidés à accepter leurs secours généreux.

« L'usurpateur s'est en vain efforcé de semer entr'eux la désunion, et de désarmer par une fausse modération leur juste ressentiment. Sa vie entière lui a ôté à jamais le pouvoir d'en imposer à la bonne foi. Désespérant du succès de ses artifices, il a voulu pour la seconde fois, précipiter avec lui, dans l'abîme, la nation sur laquelle il fait régner la terreur. Il renouvelle toutes les administrations, afin de n'y placer que des hommes vendus à ses projets tyranniques; il désorganise la garde nationale dont il a le dessein de prodiguer le sang dans une guerre sacrilège; il feint d'abolir des droits qui, depuis long-temps ont été détruits; il convoque un prétendu *Champ-*

de-Mai pour multiplier les complices de son usurpation; il se promet d'y proclamer, au milieu des baïonnettes, une imitation dérisoire de cette constitution qui, pour la première fois après vingt-cinq années de troubles et de calamités, avait posé sur des bases solides, la liberté et le bonheur de la France. Il a enfin consommé le plus grand de tous les crimes envers nos sujets, en voulant les séparer de leur souverain, les arracher à notre famille, dont l'existence, identifiée depuis tant de siècles à celle de la nation elle-même, peut seule encore aujourd'hui garantir la stabilité de la légitimité du Gouvernement, les droits et la liberté du peuple, les intérêts mutuels de la France et de l'Europe.

« Dans de semblables circonstances, nous comptons avec une entière confiance sur les sentimens de nos sujets, qui ne peuvent manquer d'apercevoir les périls et les malheurs auxquels un homme que l'Europe assemblée a voué à la *vindicte publique* les expose. Toutes les puissances connaissent les dispositions de la France. Nous nous sommes assurés de leurs vues amicales et de leur appui.

« Français! saisissez les moyens de délivrance offerts à votre courage! ralliez-vous à votre roi, à votre père, au défenseur de tous vos droits;

accourez à lui pour l'aider à vous sauver, pour mettre fin à une révolte dont la durée pourrait devenir fatale à notre patrie, et pour accélérer, par la punition de l'auteur de tant de maux, l'époque d'une réconciliation générale. »

Signé, Louis.

Le roi étant à Gand, publia un manifeste, le 24 avril, délibéré en conseil d'Etat, présidé par S. M., sur le rapport du comte de Lally-Tollendal. Il est inutile de le rapporter ici en entier. Nous en ferons remarquer seulement quelques passages. « Que si, dans des circonstances d'une telle difficulté, à la suite d'orages si violens et si longs, parmi tant de maux à réparer, tant de pièges à découvrir et des intérêts si contraires à concilier, on n'a pas pu franchir tous les obstacles, échapper à toutes les surprises, se préserver même de toutes les fautes, le Roi pourrait encore se flatter de l'assentiment de toutes les bonnes consciences, s'il disait que la plus grande erreur a été de celles qui ne sortent que du cœur des bons princes, que ne commettent jamais les tyrans; c'est à leur pouvoir qu'ils ne veulent point de bornes, c'est à sa clémence que le Roi n'en a pas voulu...... Vous savez, Français, qu'il n'a pas tenu au roi de reconquérir vos droits. Il vous sacrifierait aujourd'hui les

siens, que son sacrifice, au lieu de vous assurer la paix, vous laisserait exposés à une guerre plus terrible; une invasion étrangère prendrait la place d'un appui étranger....... Croyez surtout que par son droit, son titre et son cœur, notre roi sera toujours votre meilleur ami, votre plus constant, votre plus loyal ami. Unissez vos vœux aux siens, en attendant que vous puissiez agir de concert, et priez la Providence, qui a reçu ses sermens et les vôtres, priez-la, en commun avec lui, de bénir sa juste entreprise et vos nobles efforts. »

On vient de voir, d'après les proclamations paternelles que nous avons rapportées, que le Roi fit tous ses efforts pour empêcher l'effusion du sang. Mais ce bon prince parlait à des cœurs endurcis, qu'il était impossible d'attendrir, même sur leurs propres intérêts. Ce serait donc le comble de l'injustice et de l'ingratitude, que de lui faire à ce sujet le moindre reproche. Une grande partie de l'armée française ne voulait écouter que la voix de ses chefs et de Buonaparte, qui étouffait en elle tous sentimens d'honneur, et l'entraînait à sa perte pour satisfaire une aveugle ambition.

Quelques fanatiques du parti opposé au Roi, c'est-à-dire, oubliant les devoirs sacrés imposés aux Français, ont osé soutenir que Louis XVIII

avait attiré les étrangers dans notre patrie. Qu'on y réfléchisse mûrement, on verra que le roi n'a fait qu'user du droit qu'a tout particulier de rentrer de force dans son bien, dont des brigands se sont emparés, et qu'il a dû profiter de l'offre généreuse de ses voisins pour remonter sur son trône. Faudrait-il qu'un monarque se laissât dépouiller injustement, au risque d'être accusé de lâcheté? Au reste, quand même Louis XVIII et les Bourbons n'auraient plus voulu régner en France, ce qui était impossible, les alliés n'y auraient pas moins fait entrer leurs nombreuses armées, afin de punir Buonaparte de sa défection, et d'avoir enfreint les conventions qu'il avait jurées. Alors la guerre civile était infaillible, ainsi qu'on l'a remarqué, et elle aurait duré plusieurs années. Il était donc à souhaiter, pour le repos de la France et celui de l'Europe, que le Roi vînt remonter sur son trône. Mais, disent encore les malveillans ou les gens de mauvaise foi, nous ne conservons point notre indépendance, et nous recevons un roi des mains de l'étranger. On peut répondre en deux mots à cette grande objection. Notre indépendance ne serait qu'une véritable anarchie, si nous rejetions le règne monarchique, et dont nous avons éprouvé la douceur, et auquel nous sommes soumis depuis huit cents au moins. En second

lieu, les étrangers ne nous donnent point un roi, ils ne font que ramener au milieu d'eux le bon prince que nous avions déjà reçu avec acclamation; et qu'un usurpateur, étranger lui-même, avait forcé de s'éloigner.

Il n'y a que des esprits extrêmement prévenus ou aveuglés par l'intérêt personnel, qui n'aient point été frappés de ces vérités, et des déclarations et autres pièces diplomatiques publiées par les souverains confédérés, et qui parvenaient très-difficilement en France, ainsi que celles rapportées plus haut. En voici encore quelques-unes essentielles à l'histoire, et dont la reconnaissance des Français gardera un éternel souvenir.

Proclamation de l'empereur de toutes les Russies (Alexandre), *à son armée, à Francfort-sur-l'Oder, le 4 avril* 1815.

« Braves guerriers, l'honneur et la gloire du grand Empire que la Providence m'a confié, votre empereur vient derechef se placer à votre tête; il vous appelle une seconde fois à la défense de l'humanité et du droit commun de tous les peuples de l'Europe, que Napoléon, le vil et criminel artisan de fraude, ose encore menacer, abusant de notre clémence et de la

foi des traités qui lui assuraient un asile inviolable. Le parjure a su tromper de nouveau, et de la manière la plus indigne, l'espoir des nations qui avaient oublié ses cruelles violences et son insatiable ambition. Que les invincibles phalanges de nos alliés et les nôtres se hâtent d'aller délivrer la France de l'éternel bourreau du genre humain, venant pour gouverner contre les vœux des hommes raisonnables et paisibles qui ont maintenant le malheur de l'habiter.

« Soldats! le pacte sacré qui lie à présent les peuples entre eux et doit les garantir de toute oppression, nous saurons le défendre, et, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

« Alexandre est au milieu de vous; vous le verrez toujours choisir le véritable sentier de l'honneur, celui qui conduit au bonheur des peuples; et par conséquent mériter votre amour.

L'Empereur prononçait lui-même ce discours. A peine eut-il cessé de parler, qu'un cri unanime se fit entendre: *Vive Alexandre-le-Grand! Mort au Tyran! Paix aux Français!*

Ce prince si digne de régner, écrivit le 10 avril, du château de Schœnbrunn, cette lettre autographe à Louis XVIII : (1)

---

(1) Extrait de la Gazette Piémontaise.

« Mon cher frère et digne allié, la Providence qui se rit des desseins des hommes, a permis que la paix de l'Europe, pour laquelle nous avions fait tant de sacrifices il y a quelques mois, fût de nouveau troublée par Napoléon Buonaparte, lequel ne devait son existence politique qu'à notre générosité, et sa vie qu'à notre clémence. Pour ne pas accoutumer les peuples à voir couler le sang de ceux qui les ont gouvernés, même avec un pouvoir illégitime, nous crûmes devoir faire observer scrupuleusement tous les articles du traité de Paris, d'autant que ce traité, souscrit par tous les souverains confédérés, était inviolable. Maintenant je me reproche d'avoir été la cause, quoique involontaire, des maux qui vont accab ler votre malheureux royaume; si je n'eusse point écouté une fausse délicatesse, vous ne seriez pas contraint d'abandonner vos peuples et votre capitale, et la ligue sainte que nous avons renouvelée par un serment sacré, ne serait pas nécessaire.

« Monarque malheureux! dont le monde entier honore les vertus, et que chacun de nous se plaît à prendre pour modèle, n'y aurait-il donc que votre peuple toujours aveuglé par le prestige d'une révolution qui lui a coûté tant de sang et tant de larmes; n'y aurait-il que les

Français qui refusassent de rendre hommage au roi de France?

« Ce peuple bon et sensible, autrefois si généreux et si magnanime, si délicat sur l'honneur, pourra-t-il préférer le gouvernement de Napoléon Buonaparte à l'autorité légitime d'un père, à l'amour vraiment sincère d'un descencendant d'Henri-le-Grand?

« Non, tout bon Français gémit de votre absence, et soupire après le retour de son souverain, du bon père de famille qui doit lui rendre la paix et la prospérité, et le réconcilier avec toutes les nations civilisées.

« Mes armées et celles de l'Europe coalisées sont prêtes à entrer dans votre royaume sous votre commandement immédiat. Nous combattrons tous sous un seul et même étendard, celui des lis. Cette bannière sans tache ne sera point déshonorée par nous; en France, nous serons tous Français, vos peuples seront nos frères; nous adoucirons, autant qu'il dépendra de nous, les incommodités et les désagrémens qu'entraîne nécessairement à sa suite une armée de 800,000 hommes. Il est important pour nous de ne pas aliéner le cœur de vos sujets, et de ne pas vous rendre une couronne qui leur ait coûté des sacrifices. Cependant, s'il se trouvait des Français assez aveugles pour opposer de la résistance

à nos projets, nous sommes résolus de ne plus écouter la voix de la clémence, et de purger, une fois pour toutes, la France, des ambitieux qui voudraient perpétuer les troubles. Notre cause est celle du ciel, puisque c'est celle de la justice. Rendre au monde le repos après lequel il soupire; le lui rendre d'une manière solide et durable; rendre à tous les souverains leurs droits et leurs prérogatives; et à vous, mon respectable frère, votre couronne et vos Etats, voilà le but de notre entreprise, et nous jurons de ne déposer les armes qu'après l'avoir atteint. »

Signé, ALEXANDRE.

Les alliés firent aux Français une proclamation le 10 avril, qui fut insérée dans le journal de Francfort, mais ce journal ayant été soustrait par les émissaires de Buonaparte, elle ne fut connue en France que long-temps après; la voici.

« Il est bien imprudent de soupçonner que nous laisserons agir Buonaparte dans toutes ses prétentions. Français! nous vous le répétons, nos armées ne se tourneront point contre vous, nous ne voulons terrasser que l'homme qui n'a cessé de violer les droits les plus sacrés et les plus légitimes. Nous maintiendrons de toutes nos forces le traité de Paris que nous avons

signé avec Louis XVIII; nous le replacerons sur le trône, nous ne reconnaîtrons jamais d'autre gouvernement que celui qui doit exister sous sa dynastie. Nous le jurons à la face de l'univers.

« Les sourdes menées que nous lisons dans les gazettes de France ne nous en imposent pas. Nous connaissons l'esprit des bons Français, nous connaissons leur amour pour les descendans d'Henri IV, leurs princes légitimes. Nous ne pouvons donc pas supposer que Buonaparte, puisse avoir assez d'influence pour faire ranger deux millions de guerriers sous ses drapeaux.

« Contre tous les Français, croyez qu'il nous sera facile d'opposer le double de force, si le besoin l'exige.

« Rappelez-vous notre première proclamation: malheur aux Français pris les armes à la main et aux villes qui se montreront rebelles!

« Français! nos cohortes rassemblées, marchent pour vous délivrer, toutes réunies sous la bannière de votre roi, cocardes et drapeaux blancs. » (1)

---

(1) Cette disposition amicale n'a point eu lieu; mais les troupes alliées n'en ont pas moins été les amis de tous les bons Français.

Proclamation de mylord duc de Wellington, général en chef de l'armée anglaise, belge et hanovrienne, etc.

Français!

« C'est de mon quartier, au milieu d'une armée formidable de soldats aguerris que j'élève la voix au nom de votre roi et de ses alliés, pour vous rappeler aux sentimens de la soumission et de la paix. Les malheurs qui vous menacent m'en font un devoir pénible; mais il deviendra un titre de gloire si je suis écouté. En me confiant le commandement en chef des armées du Nord, les souverains alliés m'ont investi d'une confiance qui m'honore: je me suis engagé de la remplir, et je tiendrai ma parole.

« Français! qu'espérez-vous en vous attachant au sort du violateur de tous les traités, d'un homme sans titre et sans pouvoir? Voulez-vous éterniser la guerre, en suivant cette aigle nourrie et toujours altérée de votre sang? Seriez-vous assez trompés, assez égarés pour croire, contre toute probabilité, qu'il triomphera de l'Europe entière dans la lutte qu'il se propose follement de soutenir? Non, Français, nous ne pensons pas, nous ne supposons même pas que cet

ambitieux effréné puisse avoir assez d'influence pour vous séduire, au point de croire au succès de la plus folle entreprise. Nous connaissons sa force, nous savons quels sont ses moyens; et nous ne vous abusons point, nous ne nous abusons point nous-mêmes, en vous déclarant que tous ses efforts ne vont servir qu'à le faire tomber plus sûrement entre nos mains.

« Non, Français, je ne fais que le répéter, ce n'est point à la nation que nous entendons faire la guerre; ce n'est qu'à Buonaparte et à ses soldats. Malheur à ceux qui se joindront à eux! Malheur aux provinces rebelles! Ne pensez pas que Buonaparte ose braver impunément l'autorité souveraine de tant de têtes couronnées, en abusant comme il l'a fait de leur clémence: et ne pensez pas non plus que l'Europe offensée aura vainement fait d'énormes sacrifices pour replacer les Bourbons sur le trône de France, quand le repos et l'intérêt des nations commandent de les maintenir. Ces considérations n'existeraient pas, qu'une plus puissante encore les mettrait dans la nécessité de reprendre les armes une seconde fois : celle de punir cette horde de factieux qui ont fomenté les troubles actuels, et qui osent se prononcer contre le vœu unanime de toutes les monarchies européennes.

« Oui, Français, désormais l'Europe unie

par le même intérêt ne doit plus former qu'une seule et même puissance ; les souverains formeront une corporation suprême, d'où s'élevera le piédestal inébranlable de la paix et du bonheur des nations. Les actes de la monarchie émanceneront du sénat auguste (le congrès) pour être consignés dans ses actes soleunels.

« Le nom de Louis XVIII est inscrit dans le pacte fédératif. Les souverains alliés l'ont replacé sur le trône de ses ancêtres, et ont proclamé la famille des Bourbons régnante jusqu'à son extinction sur le peuple français. C'est pour relever et affermir cette dynastie, qu'ils reprennent aujourd'hui les armes. C'est pour soutenir la cause des Rois, c'est pour consolider la souveraineté, c'est pour assurer le repos de tous les peuples et donner un exemple imposant du pouvoir souverain à toutes les nations. Ils ne les déposeront qu'après avoir détruit sans retour la source de tous les maux dont vous êtes menacés ; qu'après qu'ils auront signé la paix générale et assuré le repos et la tranquillité de l'Europe entière : ils l'ont juré à la face de l'univers.

« Français ! c'est au nom de votre Roi et de ses alliés que je vous exhorte à rentrer dens le devoir et dans le parti de la bonne cause.

« Louis XVIII vous rappelle sa clémence et veut encore vous pardonner votre égarement.

Vous n'avez plus que peu de temps pour retourner à lui. Toute la France lui est signalée, il connaît le nombre des bons et des mauvais Français ; il saura tenir compte aux uns de leur attachement, comme il saura punir l'infidélité des autres. Dans quelques jours douze cent mille soldats auront franchi vos frontières, envahi vos campagnes. Je ferai respecter les provinces soumises ; mais je serai forcé de sévir contre le peuple rebelle. »

Signé, WELLINGTON.

Proclamation du prince de Schwartzenberg, commandant en chef de l'armée du midi; publiée à Francfort, le 17 avril, à ses soldats et aux Français.

SOLDATS !

« Napoléon Buonaparte a violé tous les traités ; il sera puni. Nous voulons en délivrer la France ; mais souvenez-vous que les hautes puissances ne font pas la guerre aux Français. Que la plus exacte discipline règne parmi vous, afin qu'on dise un jour : Les Allemands ont deux fois, dans une année, passé le Rhin pour donner la paix aux Français, et dans ces deux campagnes il ne s'est pas élevé contre eux une

seule plainte. Soldats! je vous le répète, la moindre faute sera punie avec la plus grande sévérité ; la bonne conduite, la soumission aux ordres de vos chefs seront récompensées. »

Aux Français,

« D'innombrables armées vont franchir vos frontières. Français! soyez sans crainte ; ce n'est pas à un peuple généreux, mais à une poignée de traîtres et à leur chef que nous faisons la guerre.

« Habitans des provinces méridionales, et vous braves Lyonnais, dont le souvenir n'est point sorti de mon cœur, ne craignez point la vengeance des hautes puissances ; elles connaissent l'esprit dont vous êtes animés, et ce n'est pas un petit nombre de séditieux qui pourront ternir la gloire dont vous vous êtes couverts, il y a vingt-deux ans (1). Vos ennemis sont au milieu de vous ; mais vos amis, les alliés de votre Roi, viennent vous en délivrer.

« Les partisans de la trahison ne manqueront pas de vous annoncer, avec leur perfidie ordinaire, que nous venons pour dévaster vos cam-

---

(1) Lorsque leur ville insurgée en faveur du Roi, fut assiégée par une armée révolutionnaire.

pagnes, et que votre ville est menacée des flammes et du pillage.

« Lyonnais! à la tête de l'armée dont les souverains m'ont confié le commandement, je veillerai sur votre ville; j'empêcherai les méchans de poursuivre leurs complots, et je tâcherai de me rendre digne des marques d'estime et d'amitié dont vous m'avez comblé. »

S. M. le roi d'Espagne, publia un manifeste, à Madrid, le 7 du mois de mai, dont l'énoncé fait connaître toute l'importance, ainsi que nos lecteurs en vont juger: *Manifeste sur la justice et la nécessité que trouve le Roi d'Espagne pour s'opposer à l'aggression de l'usurpateur Buonaparte, pour procurer le repos et la tranquillité de l'Europe, et protéger les droits de l'humanité et de la religion, en s'alliant et se réunissant avec les souverains qui signèrent à Vienne la déclaration du* 13 *mars de la même année.*

A cause de son extrême longueur, nous renvoyons cette pièce intéressante à la fin de notre ouvrage.

Mais nous placerons tout de suite ici la proclamation de la diète à l'armée suisse; et quoi qu'on l'ait attendue long-temps (elle est datée du 10 juin 1815), personne ne doutait du résultat de la diète, occupée à rassembler un corps

beaucoup plus considérable que celui dont elle aurait eu besoin pour garantir ses frontières.

« C'est en voyant le repos de la Suisse menacé par les grands événemens qui se passent en France, que nous vous avons appelés aux armes. Vous vous êtes rendus sur les frontières de la patrie avec courage et avec zèle. Depuis, le danger est devenu plus grand et plus pressant. Celui qui gouverne maintenant la France, contre lequel toutes les puissances de l'Europe ont fait une alliance formidable, se prépare à se défendre sans relâche avec tous les moyens, toutes les forces dont il peut disposer. Il ne s'agit pas ici de la possession d'une province, pour laquelle des princes divisés se combattent, et à la conquête de laquelle la Suisse neutre resterait étrangère! Non, il s'agit du repos et de la paix de l'Europe; c'est pour obtenir l'un et consolider l'autre, que les grandes puissances se sont réunies solennellement. La confédération suisse s'est jointe à cette alliance sacrée, non pour combattre les Français dont elle reste l'amie, et dont elle désire sincèrement le bonheur et la prospérité, mais parce qu'elle n'est plus dans la sécurité pour son propre territoire, et qu'elle ne peut, en conservant son système de neutralité, regarder paisiblement et dans l'inertie, les combats terribles qui s'apprêtent.

« Ainsi donc, soldats! vous défendrez avec vigueur et avec courage vos frontières, menacées seulement du côté de la France, et vous repousserez toute attaque; ce sont là nos engagemens envers les puissances alliées. Braves fils de la patrie, cette destination honorable vous attend! Vous contribuerez par la défense du territoire de la patrie, au grand but, celui de rétablir la tranquillité et la paix de l'Europe.

« Soldats! Les troupes des Puissances Alliées, qui suivent le même but, sont vos frères et vos compagnons d'armes. Obéissez aux ordres de vos chefs, qui ne vous conduisent que d'après les ordres et la volonté de votre Gouvernement paternel; par la fidélité, le courage et la persévérance, vous vous acquerrez l'estime du monde et la bénédiction de la patrie. C'est avec plaisir que nous avons observé jusqu'ici votre excellente conduite. Recevez-en nos remerciemens; continuez de faire honneur au nom suisse, par une bonne discipline et l'obéissance envers vos chefs. Souvenez-vous des actions de vos ancêtres. Plusieurs d'entre vous sont cantonnés sur des champs ou autrefois le sang de leurs pères coula pour la liberté et la patrie : heureux de les imiter, vous vous montrerez dignes d'eux, et vous serez également protégés de Dieu, qui leur donna la victoire. »

Les malveillans répandus en France, dont le nombre était prodigieux, soufflaient la discorde de toutes parts et s'efforçaient, par mille moyens, d'allumer la guerre civile. Les uns buonapartistes, les autres royalistes; ceux-ci jacobins et républicains, ceux-là, afin de susciter un nouvel obstacle à Louis XVIII, prétendaient placer sur le trône, un Prince étranger, ou le duc d'Orléans. Ils avaient l'audace d'assurer que ce dernier Prince était résolu de ne rien négliger pour franchir la carrière que ses partisans se proposaient de lui ouvrir; et leur intention, disaient-ils, était de le favoriser dans sa noble et juste entreprise. Ainsi, les mêmes révolutionnaires qui avaient fait périr le père sur l'échafaud, parce qu'ils l'accusaient de vouloir régner, auraient aujourd'hui contribué à placer le fils sur le trône de France. Quelle inconséquence, ou plutôt quelle perversité dans l'esprit humain! On attribua à M. le duc d'Orléans, une déclaration, qui peint du moins les véritables sentimens de ce Prince; la voici :

« Français!

« On me force de rompre le silence que je m'étais imposé; et puisqu'on ose lier mon nom à des vœux coupables et à de perfides insinua-

tions, mon honneur me dicte à la face de l'Europe entière, une protestation solennelle que me prescrivent mes devoirs.

« Français! On vous trompe, on vous égare; mais qu'ils se trompent, surtout ceux d'entre vous qui s'arrogent le droit de choisir un maître, et qui, dans leur pensée, outragent, par de sédicieuses espérances, un Prince le plus fidèle sujet du Roi!

« Le principe irrévocable de la légitimité, est aujourd'hui la garantie de la paix en France et en Europe. Les révolutions n'en ont fait que mieux sentir la force et l'importance : consacré par une ligue guerrière et par un congrès pacifique de tous les Souverains, ce principe deviendra la règle invariable des successions au trône, ainsi qu'il est sanctionné par le cours des siècles.

« Oui, Français, je serais fier de vous Gouverner, mais seulement si la patrie était assez malheureuse pour que l'extinction d'une branche illustre eût marqué ma place au trône. Ce serait alors, que je ferais connaître des intentions bien éloignées, peut-être, de celles que l'on me suppose, ou que l'on veut me suggérer.

« Français, je ne m'adresse qu'à quelques hommes égarés : revenez à vous-mêmes, et proclamez-vous fidèles sujets de Louis XVIII,

et de ses héritiers naturels ; à l'exemple d'un de vos Princes et votre côncitoyen. »

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Les partisans du trouble et du désordre, ne faisaient que suivre l'exemple de leur chef. Buonaparte semblait chaque jour, donner carrière à son imagination perverse, pour enfanter quelque projet dangereux. Voyant les préparatifs formidables des Puissances Alliées, seulement dirigés contre sa personne, il ne pouvait se dissimuler le danger imminent dont il était menacé. Cachant sous un faux air de sécurité, la terreur secrète dont il était tourmenté, il se disposait à une défense opiniâtre, mais heureusement inutile. Il paraissait compter beaucoup sur la levée en masse de toute la nation. Mais comment pouvait-il se flatter, que pour sa querelle particulière, et après tout le mal qu'il avait fait aux Français pendant douze années consécutives, des millions de bras s'armeraient en sa faveur? Plus il était forcé de s'apercevoir qu'il perdait chaque jour dans l'opinion publique, et plus il saisissait tous les moyens de répandre des fermens de discorde, afin que s'il ne parvenait point à armer la France entière pour sa propre défense, il eût du moins le barbare plaisir de la diviser en plusieurs partis, et de

voir les Français ensanglanter eux-mêmes le sein de leur malheureuse patrie. L'expédient qui lui parut le plus sûr, fut de faire fabriquer par ses affidés, un acte additionnel aux constitutions, c'est-à-dire aux lois révolutionnaires depuis 1792. Louis XVIII avait publié une *Charte* qui assurait le bonheur des Français sauf quelques changemens et améliorations dont elle était susceptible. L'usurpateur n'eut garde d'y rien puiser. D'ailleurs, son *Acte additionnel* n'était qu'un prétexte pour faire passer l'article 67, qui proscrivait à jamais la famille des Bourbons, article qu'on s'obligeait à défendre, en jurant l'observation des autres. C'était celui-là seul, qui intéressait vivement Buonaparte, car pour les autres, superficiels, irréfléchis; contradictoires (peut-être à dessein), il s'en serait joué, comme de tout autre engagement.

C'est donc pour la sanction solennelle de cet article 67, qu'il a mis en œuvre tant de ressorts différens; qu'il a fait tant de fautes en politique et en administration, et que sa mauvaise foi s'est déployée dans un nouveau jour. Il décréta tout-à-la-fois une acceptation de l'Acte additionnel, dans tous les départemens, par le moyen des votes, une convocation au *Champ-de-Mai*, et une assemblée des Chambres des Re-

présentans et des Pairs. Certainement c'étaient là de grandes mesures, si elles avaient été prises dans de bonnes intentions, par un homme animé de l'amour de la patrie; si elles avaient été mûries par le temps, et non tellement précipitées les unes sur les autres, qu'il était impossible qu'il en résultât rien de satisfaisant. Au reste, telle était l'intention de l'usurpateur, de répandre partout le désordre et la confusion, dans l'espoir d'en profiter pour éterniser son règne déplorable.

N'était-il pas extraordinaire de faire voter l'armée, comme si elle était un corps délibérant, qui s'occupât des affaires politiques, et comme s'il n'était pas avéré que la plupart des soldats ne savent pas même écrire? Leurs noms ont été représentés par une croix : belle manière d'avoir des signatures authentiques!

Dans la plupart des villes, et surtout à Paris, on fit signer des ouvriers, qui quittaient leurs ouvrages, et allaient tambours battans porter leurs votes : on sait que cette classe de peuple ne jouit pas même des droits de citoyen, et ne pourrait pas concourir légalement à la nomination d'un juge de paix ou d'un maire.

On fit encore signer des portiers, des domestiques, des enfans.

Un très-grand nombre des signataires était

des employés, à qui l'on disait : *Faites ce qu'on vous demande, ou vous perdez votre place.*

On a pu tenir le même langage à toutes les classes de fonctionnaires, ou la crainte a pu leur arracher cet acte de dévouement.

Il y a plus, ainsi que l'observe judicieusement un écrivain de mérite (l'auteur du *Censeur*, tome VI), qui garantira que les signatures sont véritables ; qu'elles appartiennent réellement à des citoyens ? Qui garantira que le même individu n'a pas signé dans cent lieux différens ?

Quoi qu'il en soit, le 30 mai, les députations centrales des collèges électoraux et des armées de terre et de mer, dans la grande salle du palais du Corps-Législatif, sous la présidence de M. l'Archi-Chancelier, procédèrent au relevé général des votes des départemens. Le résultat de ce dépouillement, présenta pour 75 départemens, 1,040,050 votes approbatifs, et 3,612 négatifs; pour l'armée de terre, 222,000 votes approbatifs et 275 négatifs; pour l'armée de mer, 22,000 votes approbatifs, et 275 négatifs; en tout : 1,228,357 votes pour *oui*, et 4,207 pour *non*. Il est assez étonnant qu'il y ait eu des votes négatifs, dans la classe des militaires et des marins, toute dévouée à Buonaparte.

Sans en chercher la cause, contentons-nous d'observer que la constitution de Buonaparte fut acceptée par un million deux cent mille individus, sur à-peu-près douze millions de votans, donc il est probable que l'immense majorité était pour les princes de la maison de Bourbon. (*Journal de l'Empire.*)

Une observation qui n'échappa à personne, c'est que Buonaparte était si sûr du résultat des votes, par les mesures qu'il avait prises, qu'avant que ce résultat fût rendu public, il s'en félicitait d'avance.

Puisqu'on avait vérifié les votes sur les registres des départemens, de quelle utilité pouvait être l'assemblée du Champ-de-Mai, convoquée avec tant de dépense, réunie avec la plus grande solennité? elle ne put servir qu'à la promulgation des votes; et fallait-il, pour cet objet, avoir fait construire une salle vaste et superbe, capable de contenir vingt-mille personnes? Il est clair qu'on ne cherchait qu'à éblouir le public par cette vaine pompe, qui fit rire les uns et excita le mépris des autres.

Le nombre des militaires, dans cette réunion, était très-considérable. Chaque régiment y était représenté par quinze députés, cinq officiers et dix sous-officiers et soldats. Il y avait de plus

pour l'infanterie, le porte-aigle et le sous porte-aigle de chaque régiment.

Cette solennité, appelée improprement le *Champ-de-Mai*, n'eut lieu que le premier juin. Le vaste terrain, connu sous le nom de *Champ-de-Mars*, dénomination des antiques assemblées des Francs, était couvert de nombreuses troupes de toutes armes : le tyran, pour jouir du triomphe qu'il s'était préparé, avoit eu soin de s'entourer de baïonnettes et d'artillerie; douze pièces faisaient face à la rivière, et un pareil nombre était tourné du côté de la plaine de Grenelle. On les disait destinées à annoncer l'arrivée de Buonaparte et les principales scènes de la cérémonie. Les grenadiers de la vieille garde d'environ quinze mille hommes, étaient rangés sur plusieurs colonnes autour du trône élevé au milieu du Champ-de-Mars. La garde nationale parisienne, qui répugnait toujours d'assister aux actes d'ostentation de l'usurpateur, ne formait qu'un corps de huit mille hommes, quoi qu'en ait dit le *Moniteur*, et fut reléguée à l'extrémité et sur les côtés de cet emplacement. Quelques régimens de troupes de ligne se trouvèrent placés non loin de là. Des vedettes de cavalerie étaient postées de distance en distance, sous les arbres, pour maintenir l'ordre à l'extérieur.

Toutes ces troupes réunies formaient une masse d'environ trente mille hommes.

Tout étant disposé, Buonaparte fit une espèce d'entrée triomphale dans le Champ-de-Mars, par le pont d'Iéna ou pont des Invalides, escorté de deux mille cinq cents hommes de cavalerie, et accompagné d'une longue file de carosses à six chevaux, de ses ministres et d'un grand nombre de valets de pied. Il alla descendre devant l'Ecole-Militaire, où on lui avait préparé un trône. Son costume était bizarre; un manteau rouge, doublé de blanc, flottait sur ses épaules; sa tête était couverte d'une toque surmontée d'un panache blanc. Ses frères avaient le même costume, excepté que leur manteau était de couleur blanche. N'était-ce pas là un véritable costume de théâtre, ou, si on l'aime mieux, une ridicule mascarade?

Le trône où se plaça l'usurpateur s'élevait en avant du bâtiment de l'Ecole-Militaire et au centre d'une vaste enceinte demi-circulaire dont les deux tiers formaient à droite et à gauche de grands amphithéâtres où quinze mille personnes étaient assises. L'autre tiers, en face du trône était ouvert. Un autel s'élevait au milieu; au-delà et à environ cent toises s'élevait un autre trône isolé, qui dominait tout le Champ-de-Mars.

La messe fut célébrée par l'archevêque de Tours, assisté du cardinal de Bayanne, et de quatre autres évêques. Lorsqu'elle fut dite, le chef des hérauts d'armes proclama l'acceptation de l'acte additionnel *par le peuple français*, que Buonaparte signa alors, action toute simple de la part d'un chef qui devait naturellement approuver son ouvrage ou celui de ses principaux affidés, et dont par conséquent il pouvait se dispenser de jurer l'observation. Il prononça un discours astucieux et rempli de mensonges, où l'on remarqua, entre autres, les passages suivans : « L'indignation de voir les droits sacrés de la France, acquis par vingt-cinq années de victoires, méconnus et perdus à jamais; le cri de l'honneur français *flétri ;* les vœux de la nation m'ont ramené sur ce trône qui m'est cher parce qu'il est le *palladium* de l'indépendance, de l'honneur et des droits du peuple. » (Tout cela veut dire que l'intérêt de l'usurpateur était sa suprême loi, et que sans lui la France devait périr.) « Les rois étrangers que j'ai élevés sur le trône, ou qui me doivent la conservation de leur couronne...... dirigent aujourd'hui tous leurs coups contre moi. Si je ne voyais que c'est à la patrie qu'ils en veulent, je mettrais à leur merci cette existence contre laquelle ils se montrent si acharnés. » N'avait-il pas un meil-

leur prétexte à alléguer pour mettre sa personne à couvert ? Quant à ce qu'il dit des obligations que lui avaient les souverains réunis contre lui, il n'aurait pas dû confondre avec eux le roi d'Angleterre et l'empereur de Russie. Pour les autres monarques, il leur a tant donné de motifs de se plaindre, qu'il n'est point étonnant qu'ils aient dirigé contre lui toutes leurs forces.

Cette cérémonie, pour le moins inutile, du Champ-de-Mars, eut encore un autre épisode. L'usurpateur distribua des aigles aux gardes nationales des départemens, aux troupes de terre et de la marine, ce qui n'avait guère de rapport avec l'objet politique de l'assemblée; il vint ensuite, accompagné de tout son cortège, se placer sur le trône très-élevé au milieu du terrain; là, debout, une lorgnette à la main, il considéra quelques instans les troupes qui l'environnaient, et les vit défiler en bon ordre devant lui. Après quoi il se retira avec la même pompe qu'il était venu.

Le 3 juin suivant, se fit l'ouverture de la chambre des Pairs et de celle des Représentans. Les membres qui composaient ces deux chambres, du moins la plus grande partie, étaient entièrement dévoués à l'usurpateur. Par le moyen des préfets et de ses autres agens, il avait tellement influencé les nominations des

collèges électoraux, que la nation française n'était guère représentée que par des fonctionnaires publics, des généraux, des colonels; tous humblement soumis aux volontés du despote, qui, de son côté, avait aussi nommé dans la chambre des Pairs, le plus qu'il lui avait été possible, des hommes dévoués aveuglément à ses intérêts; et surtout beaucoup de militaires : N'était-ce pas là un moyen assuré de mettre la France dans une étrange confusion?

Mais il fallait forcer, par des mesures rigoureuses, une partie de la France à s'opposer aux armées des alliés; il fallait attirer sur elle la dévastation, l'incendie et le carnage; le tout pour défendre un usurpateur, un homme qui se jouait de ses sermens, le fléau du genre humain. Ce n'était pas assez de faire périr des enfans dans les champs de bataille, et d'arracher du sein de leurs familles des citoyens paisibles pour les faire marcher aux frontières, ou les renfermer dans les places fortes; il fallait encore métamorphoser en villes de guerre des cités commerçantes, dénuées de remparts, de fossés; et les mettre dans le cas, par une résistance inutile, d'attirer sur elles toutes les horreurs d'un siège, dont leur heureuse faiblesse semblait pour toujours les exempter.

Paris, depuis plusieurs siècles, n'avait d'au-

tres murailles que son immense population; mais le tyran ne pouvait se flatter qu'elle lui serait fidèle jusqu'à la dernière extrémité; il résolut de l'y contraindre, en l'entourant de fortifications, qu'elle serait obligée de défendre. Pour cet effet, il ordonna à d'habiles ingénieurs de fortifier les hauteurs de Montmartre, de Belleville, etc. Il les garnit d'une artillerie formidable. Les citoyens étaient contraints d'aller, par corvée, travailler à ces fortifications qui pouvaient leur devenir si funestes.

Buonaparte donna en cette occasion une nouvelle preuve de son ineptie; il s'était toujours annoncé comme très-habile dans le génie militaire, et dans l'art des fortifications; et il ne s'aperçut pas que tandis qu'il croyait mettre Paris en état de défense du côté du nord, il le laissait à découvert à l'autre extrémité.

Les villes frontières depuis Dunkerque jusqu'à Charlemont furent armées et approvisionnées. On éleva des retranchemens dans les différens passages de la forêt d'Argone. Des retranchemens furent construits aux cinq passages des Vosges, et toutes les places de la Lorraine mises dans le meilleur état possible. Tant de travaux devinrent absolument inutiles; pour marcher sur Paris, les troupes alliées prirent des

routes dégagées de tout obstacle. Buonaparte, que ses vils flatteurs traitaient de *grand homme*, n'aurait-il pas dû prévoir que cette armée si nombreuse s'avancerait vers la capitale, laissant derrière elle nos villes fortes, dont les garnisons n'étaient composées que de gardes nationales, venues de divers départemens, et qui seraient contenues d'ailleurs par l'armée de réserve composée d'Autrichiens et de Russes, jusqu'à ce que cette même armée les forçât de se soumettre, au nom du roi de France?

Mais il se flattait d'en imposer aux puissances de l'Europe qui se proposaient de l'écraser. Ce n'étaient point des forteresses, des citadelles qu'il lui aurait fallu; mais une conduite pleine de sagesse; une âme honnête et énergique, l'amour de la justice et de la bonne foi, et le respect pour les traités. Dans son erreur, dans sa fureur guerrière, il ordonna des travaux immenses à Lyon; une tête de pont aux Brotteaux, un pont-levis et des barricades à la Guillotière, des redoutes entre la Saône et le Rhône, et sur les hauteurs de Pierre-en-Sise et du quartier Saint-Jean. Peu lui importait que cette ville riche et commerçante fût foudroyée par ses propres défenseurs.

Les places de deuxième et troisième ligne,

dans l'intérieur, virent aussi des ouvrages de fortification, telles que Guise, Vitri, Soissons, Château-Thierry, Langres, etc.

Au reste, c'était contre le vœux des bons habitans que se faisaient tous ses travaux; ils s'y seraient opposés, si cela avait dépendu d'eux, et principalement à Paris, où quatre à cinq citoyens osèrent dans la nuit du 24 au 25 juin, se glisser dans les fortifications extérieures, et y enclouer deux pièces de canon. Ils en auraient mis davantage hors de service, mais l'approche d'une patrouille les obligea de prendre la fuite. Nous en parlerons plus en détail ailleurs.

Cependant Buonaparte ne comptait pas tellement sur les ouvrages qu'il faisait élever en différens endroits pour la défense de Paris, qu'il ne voulût s'assurer aussi d'un grand nombre de bras, indépendamment de la garde nationale. Il n'est sorte de ruses que ses agens ne missent en œuvre pour s'en procurer. Ils résolurent même d'arracher à leurs études les adolescens des colléges et des lycées; cette jeunesse fut ravie d'être délivrée, pour quelque temps, de la contrainte où la tenait ses professeurs, et aima mieux apprendre à servir le canon, que s'instruire continuellement dans les sciences abstraites. Ainsi la tyrannie pervertit les esprits et corrompt les cœurs. Une partie des écoles de Droit, de Méde-

cine et de Chirurgie résistèrent aux invitations de M. le général Darricaut, qui, disent-ils dans un imprimé, voulait les *forcer* à s'enrôler *volontairement*. Comme un général témoignait au célèbre docteur M. de Perci son étonnement de ce que les jeunes élèves de médecine et de chirurgie avaient refusé de se fédérer : « Que voulez-vous, leur répondit le docteur ? ils aiment mieux guérir les plaies que d'en faire. »

Les ouvriers étaient privés de travail, les ateliers étaient fermés, et c'est ce que demandaient le despote et ses satellites. Ils surent tirer parti de la misère où se trouvait cette classe intéressante du peuple; ils l'excitèrent à s'enrôler sous le titre de tirailleurs, et on leur fournit un habit et des armes. On parvint sans peine à faire fédérer avec eux cette classe misérable et fainéante de la populace, qui croupirait toujours dans l'oisiveté, s'il ne fallait gagner quelques sous pour se livrer aussitôt à l'ivrognerie. On lui fit entendre que si les bourgeois ne combattaient pas avec courage pour repousser les ennemis, on accorderait aux fédérés le pillage des maisons opulentes. Les Parisiens voyaient le danger auquel ils étaient exposés, également menacés au dehors et au dedans. Voilà ce qu'on doit attendre d'un Gouvernement tyrannique; il se con-

sidère seul dans toutes les circonstances, il arme les pauvres contre les riches, et fait craindre un avenir aussi douloureux que le présent.

Lorsque le tyran annonçait qu'il ferait placer six cents pièces de canon sur les hauteurs de Paris, on examina dans un écrit très-bien fait combien le Buonaparte de 1815, était en contradiction avec le Buonaparte de 1809. A cette époque, il assiégeait la capitale de l'Autriche, et blâma vivement l'archiduc Maximilien d'avoir élevé des redoutes et fait prendre les armes à toute la population de Vienne; ce qui exposait, observa-t-il, à la destruction une des plus belles villes de l'Europe.

L'usurpateur aurait bien voulu pouvoir se renfermer dans Paris, comme dans une citadelle inexpugnable, pendant que ses armées auraient harcelé les troupes des puissances alliées. Mais on lui fit envisager qu'il ternirait sa réputation, découragerait ses soldats et ses généraux, s'il semblait craindre de quitter le séjour de la capitale. Il fallut se rendre à de tels avis, quoiqu'il craignît une révolte dans cette ville immense, dès qu'il s'en serait éloigné, malgré les précautions qu'il avait prises.

Ne sachant plus comment différer davantage, il partit enfin le 12 juin, à quatre heures du

matin, et se rendit d'abord à Laon. Il ne fit qu'y coucher, et se hâta, le lendemain matin, d'arriver à Avesnes, où était son quartier-général. Le 15, l'armée française montant à cent cinquante mille hommes, força le passage de la Sambre, prit Charleroi, et poussa des corps avancés sur la route de Namur et de Bruxelles. Ce fut contre les Anglais et les Prussiens que nos troupes eurent affaire : ils occupaient la gauche de la position de Fleurus. On se battit de part et d'autre avec un égal courage. Le général Letort, aide-de-camp de Buonaparte, fut blessé mortellement en chargeant à la tête de plusieurs escadrons.

Le 16, Buonaparte attaqua encore vigoureusement à Lagny les armées alliées, et remporta l'avantage de cette nouvelle action. Elle se prolongea depuis deux heures de l'après midi jusqu'à dix heures du soir. Comme les troupes qui combattaient celles de l'usurpateur avaient ordre de reculer et que le centre devait paraître se diviser lorsqu'elles seraient parvenues à un certain point, les Français crurent avoir séparé les Anglais des Prussiens. D'ailleurs les généraux de ces deux nations avaient dessein d'attirer les Français dans les plaines de Fleurus, afin d'y développer leur nombreuse cavalerie, et leur ruse de guerre réussit. Le 17, il y eut encore

divers mouvemens dans l'armée de Buonaparte, qui se disposa à une bataille générale. Ce *grand homme* ayant fatigué son armée pendant trois jours consécutifs, aurait dû au moins la laisser reposer quelque temps. Etait-il aussi de la prudence de ce *fameux général* de risquer une affaire décisive, dans la position critique où il se trouvait? Ne devait-il pas se borner à harceler, à fatiguer son ennemi, dans la crainte de perdre la bataille, et des suites qui en auraient résulté pour lui? Il est vrai qu'il voulait prévenir la jonction des Autrichiens et des Russes avec les armées des Pays-Bas. Il est néanmoins douteux qu'il dût s'exposer à perdre dans un seul jour la couronne qu'il avait usurpée.

Cette mémorable bataille de Mont-Saint-Jean, qui eut lieu par l'imprévoyance et la présomption de Buonaparte, commença à midi, le 18, malgré la pluie qui tombait à verse; et les généraux de Buonaparte ont déclaré que l'armée anglaise était alors de quatre-vingt mille hommes, et qu'un corps de Prussiens qui se montrait sur un des flancs, pouvait être évalué à quinze mille : les forces des Français était donc plus considérables. Mais il leur manquait un habile général pour tirer parti de leur bravoure.

Le 17, l'armée anglaise avait fait un mouvement sur sa droite pour couvrir Bruxelles, et

l'armée prussienne en fit un sur sa gauche pour couvrir Namur. Mais ces deux armées étaient liées par une position formidable, cachée par un rideau, et hérissée de canons: circonstance ignorée par Buonaparte, qui s'avisa de croire et d'annoncer que les deux armées étaient séparées.

Le 18, sans avoir fait reconnaître la position intermédiaire qu'il croyait dégarnie, il place son armée entière commandée par les généraux d'Erlon, Reille, Vandamme et Girard, devant l'espace qui semblait isoler les deux armées alliées; la fait avancer sans aucune précaution, et tout-à-coup les alliées démasquent plusieurs centaines de pièces de canon chargées à mitraille qui tirent presque à bout portant; la cavalerie anglaise et des corps d'infanterie commandés par le général Blücher, enveloppent par les flancs et les derrières les troupes de Buonaparte. Le général prussien Bulow, dont Buonaparte s'était obstiné à révoquer l'existence en doute, tourna, vers le soir, l'aile droite de l'armée française. En peu d'heures, tous les corps réunis de l'armée dite française, presque toute la garde impériale comprise, furent massacrés ou faits prisonniers. On cite le dévouement sublime de la garde impériale: A l'instant où le feu d'une batterie ennemie venait de faire faire un pas rétrogade à une partie de nos troupes,

la garde impériale placée au centre, qui jusqu'alors était accourue au pas de charge, s'arrêta un moment, mit l'arme au bras et s'avança sous le feu de l'ennemi. Une décharge épouvantable dirigée contre ces braves, en mitrailla la moitié, l'autre continua sa marche. Les généraux anglais pénétrés d'admiration pour la valeur de ces guerriers, députèrent vers eux pour les engager à se rendre, protestant qu'ils les regardaient comme les premiers soldats de l'Europe. Le général Cambronne qui les commandait, répondit par ces mots: *La garde impériale meurt et ne se rend pas.* La garde impériale cessa bientôt d'exister. Nos regrets seraient plus vifs, si elle avait combattu pour une meilleure cause.

Lorsqu'au bout de plusieurs jours on procéda à couvrir de terre les milliers de cadavres dont était couvert le champ de bataille de Mont-Saint-Jean, on trouva au milieu des morts une grande quantité de blessés, qui, de faim ou de rage, avaient mordu des cadavres d'hommes ou de chevaux: « Quand je dis de rage, dit l'auteur d'une lettre écrite de Mons, c'est qu'en effet il y avait des blessés mourans qui criaient encore *vive l'Empereur!* lorsqu'on les ramassait. N'est-ce pas comme s'ils avaient crié: *Vive l'homme qui nous a conduits dans cette bou-*

cherie! qui nous a laissés derrière lui, sans s'inquiéter si nous étions morts ou mourans; vive l'homme sans pitié, sans entrailles, qui nous a laissés expirer lentement sur le champ de bataille, sans nous recommander aux soins ni à l'humanité de personne, tandis que les blessés des autres armées ont été recueillis avec tant de précaution et de sollicitude! »

Buonaparte, suivant sa coutume, voyant tout perdu, et la peur lui grossissant encore le désastre, se hâta de fuir, en se jetant du côté de Philippeville, d'où il se mit en chemin pour Paris; sans s'informer davantage des malheureux Français que son ineptie venait de sacrifier. Il rentra dans la capitale dans la nuit du 20 au 21 juin, fidèle à son usage de s'envelopper des ombres de la nuit dans des momens critiques.

Il avait fui si précipitamment, qu'il abandonna ses propres équipages. Lorsque les Anglais ou les Prussiens s'en saisirent, la voiture dont il se servait ordinairement tomba entre leurs mains; la portière était ouverte, comme si elle venait d'être abandonnée à l'instant; on s'empara du portefeuille de cet homme abhorré, dont les papiers ont été imprimés à Bruxelles: on prit aussi d'autres voitures, dans lesquelles on trouva une grande quantité d'argent et d'or monnoyé, outre l'argenterie, la vaisselle plate,

et d'autres objets de valeur. M. le lieutenant de Pless, Prussien, eut en partage l'écrin, fruit de la victoire du 15ᵉ. régiment d'infanterie. On trouva encore dans la voiture de l'usurpateur, un superbe habit militaire, ainsi que plusieurs cartes, plans et livres. On a remarqué que c'était pour la cinquième fois qu'il avait abandonné ses armées. (1) On assure que cette dernière fois, mortifié dans son orgueil et déchiré de désespoir, il resta quarante heures sans manger et sans parler.

La victoire de Marengo le fit parvenir au trône des Français, et la perte de la bataille de Mont-Saint-Jean le fit rentrer dans la poussière.

Mais tout était-il désespéré, au point qu'il fût dans la nécessité cruelle de fuir jusqu'à Paris? Ne devait-il pas plutôt chercher à rallier son armée, et s'arrêter à Avesnes ou à Laon, pour donner le temps à quelques corps de le rejoindre. Il pouvait encore se voir à la tête de forces considérables.

Une terreur panique s'étendit du chef suprême aux soldats; on se précipita dans le plus grand désordre sur la ligne de communication; les soldats, les canonniers se pressaient pour y arri-

---

(1) En Egypte, en Espagne, à Moscou, à Leipsic, à Mont-Saint-Jean.

ver; la vieille garde qui était en réserve, en fut assaillie, et fut elle-même entraînée.

Dans un instant, l'armée ne fut plus qu'une masse confuse, toutes les armes étaient mêlées, et il devenait impossible de rallier un seul corps. Par un effet de l'imprévoyance de ce *grand général*, on n'avait fait aucune disposition en cas de revers; il n'y avait point de lieu disposé pour une retraite. Les Anglais et les Prussiens qui s'aperçurent de cette étonnante confusion, firent déboucher des colonnes de cavalerie, le désordre augmenta, l'obscurité de la nuit augmenta le désordre. Les escadrons mêmes de service, rangés à côté de Buonaparte, furent culbutés et désorganisés par ces flots tumultueux; et il n'y eut plus d'autre chose à faire que de suivre le torrent. Les parcs de réserve, les bagages qui n'avaient point repassé la Sambre, et tout ce qui était sur le champ de bataille, resta au pouvoir du vainqueur. Les voitures du quartier-général étaient restées dans leur position ordinaire, aucun mouvement rétrogade n'ayant été jugé nécessaire. Dans le cours de la nuit, elles tombèrent entre les mains des vainqueurs.

Les Français combattirent avec une bravoure et une fureur dont il y a peu d'exemples; mais lorsqu'une fois la déroute eut commencée, elle fut la plus complète qu'on ait jamais vue. Des

régimens entiers jetaient leurs armes. En un mot, toute l'armée fut désorganisée, et se dispersa. Ils laissèrent plus de trente mille hommes sur le champ de bataille, sans compter les blessés. La plus grande partie de la garde impériale resta au nombre des morts : leurs prisonniers montaient au moins à vingt mille. Qui ne frémirait d'indignation en apprenant que cet affreux désastre fut l'ouvrage de Buonaparte, de cet homme rempli d'un amour-propre si funeste, et que ses partisans ne cessaient de représenter comme le plus habile général qui ait jamais paru dans le monde !

Dans la chaleur de cette bataille, un des aides-de-camp du général duc de Wellington, le colonel sir Alexandre Gordon, ayant représenté à ce général qu'il s'exposait beaucoup en restant plus long-temps aussi avancé sous le feu terrible que faisait l'ennemi : « J'ai besoin, lui répondit mylord-duc, d'observer encore une fois les positions de l'ennemi ; » et il continua ses observations, avec son télescope, pendant deux ou trois minutes. Au moment qu'il détournait son cheval pour se retirer, un peu en arrière, le colonel Gordon qui l'accompagnait, est tué à ses côtés, et un autre aide-de-camp, le colonel Canning, qui avait mis la main sur la selle du duc

16

pour recevoir ses ordres, eut la main fracassée d'une balle au moment qu'il la retirait.

Les chefs s'exposaient comme les derniers des soldats, et se trouvaient dans la mêlée avec les troupes françaises: le feld-maréchal prince Blücher fut pendant quelques momens au pouvoir des troupes de Buonaparte.

Le prince royal d'Orange emporté par son ardeur, se trouva aussi entre les mains des Français. Le 7e. bataillon s'empressa de courir à son secours et le délivra. Le prince arracha de sa boutonnière la décoration qu'il portait, et la jeta au milieu du bataillon, en disant: « Mes enfans, vous l'avez tous méritée. » Les soldats attachèrent aussitôt cette décoration à leur drapeau, en criant: *Vive le Prince héréditaire* ! et jurèrent de défendre jusqu'à la mort cette marque d'honneur.

Le duc régnant de Brunswick, frère de la princesse de Galle, fut tué dans la bataille du 16, à la tête de son corps.

Les Anglais perdirent beaucoup de monde dans les deux actions qui précédèrent la bataille de Mont-Saint-Jean et dans celle-ci leur perte fut immense; on l'a fait monter à quinze mille hommes, c'est-à-dire au quart de leur armée. Celle des Prussiens ne fut guère moins considérable. Le nombre des officiers anglais et hano-

vriens tués, blessés ou égarés, monta à 635. Leur 44ᵉ. régiment fut presqu'entièrement détruit. Il était fort de six cents hommes au commencement de l'action, et il sortit du champ de bataille avec un seul adjudant, un lieutenant, et à-peu-près cinquante hommes.

Le commandement des débris du 95ᵉ. fut dévolu au volontaire Keller, tous les officiers de ce régiment ayant été tués ou blessés.

Les généraux, les officiers et les simples soldats qui s'étaient distingués à cette mémorable bataille reçurent de leurs souverains des récompenses dignes de leur courage. L'empereur de Russie fit remettre au lord-duc de Wellington et au feld-maréchal prince Blücher, l'ordre de Sainte-Anne de première classe, accompagné d'un cadeau de la valeur d'un million de francs.

La nation anglaise ne fut pas moins magnifique à l'égard du lord-duc de Wellington et des militaires qui se distinguèrent sous ce généralissime : elle lui fit présent de 200,000 livres sterling, votées par le parlement; et le chancelier de l'échiquier proposa, dans la séance du parlement, du 23 juin, d'accorder à l'armée qui servit sous les ordres du duc de Wellington, en Portugal, en Espagne et en France, dans les campagnes de 1807 à 1814, la somme de 800,000

livres sterling (19,200,000 francs), pour les prises qu'elle a faites dans douze affaires générales et cinq grands sièges.

Non moins généreux, et doué d'une vertu magnanime, un Français qui était alors à Gand, envoya 400,000 francs à Bruxelles pour le soulagement des soldats français blessés à la bataille de Mont-Saint-Jean. On n'eut pas de peine à percer le voile dont voulait s'envelopper ce bienfaiteur anonyme ; on reconnut avec la plus vive reconnaissance la main charitable et paternelle de Louis XVIII, qui poussait la bonté jusqu'à venir au secours de ces sujets rebelles, qui venaient même de combattre pour l'exclure du trône.

Ce monarque, qui ne peut être apprécié par des cœurs pervers, avait fait parvenir, le 30 mai, à lord Wellington, une somme de 500,000 francs, avec prière de mettre à l'ordre du jour dans son armée que chaque soldat des troupes alliées qui ramènerait un Français prisonnier, toucherait à l'instant une pièce de vingt francs.

Soldats ingrats, apprenez que ce bon prince, lorsque vous reveniez de Russie, accablés de souffrances et de misère, daigna envoyer au-devant de vous jusqu'en Prusse, M. le maréchal-de-camp Proteau, chargé de vous secourir et

de vous consoler. Je vous le demande, militaires français, comment avez-vous reconnu les procédés généreux de votre roi ?

Après la journée de Mont-Saint-Jean, le feld-maréchal Blücher adressa à ses soldats une proclamation, dont la plupart des journaux n'ont donné qu'un extrait, en voici le texte entier :

« Braves officiers et soldats de l'armée du Bas-Rhin, vous avez fait de grandes choses. Brave compagnons d'armes, vous avez livré deux batailles en trois jours : la première a été malheureuse, et cependant votre courage n'a point été abattu. Vous aviez à lutter contre des privations, mais vous les avez supportées avec constance. Inébranlables dans les revers, après la perte d'une bataille sanglante, vous avez marché avec fermeté pour en livrer une nouvelle, vous reposant sur le Dieu des batailles, et pleins de confiance dans vos chefs, ainsi que de persévérance dans vos efforts contre des ennemis présomptueux, parjures et enivrés de leur victoire. C'est dans ces sentimens que vous vous êtes mis en marche pour soutenir les braves Anglais qui soutenaient la lutte la plus pénible avec une fermeté sans exemple. Mais l'heure qui devait décider cette grande querelle a sonné, et a fait connaître qui devait donner la loi. Le destin balançait encore, quand vous avez ap-

paru au sortir de la forêt, qui vous dérobait aux regards de l'ennemi, pour attaquer ses derrières avec ce sang-froid, cette fermeté et cette confiance en vous-mêmes qui caractérisent des soldats aguerris, décidés à venger les revers essuyés deux jours auparavant. Alors, rapides comme la foudre, vous avez pénétré dans ses lignes ébranlées. Rien n'a pu vous arrêter sur le chemin de la victoire. L'ennemi, dans son désespoir, a tourné contre vous son artillerie; mais la vôtre a vomi la mort dans ses rangs, et vos progrès ont jeté dans ses bataillons le désordre, puis la dispersion, et enfin une déroute complète. Il s'est vu forcé de vous abandonner plusieurs centaines de canons, et son armée est dissoute. Quelques jours encore suffiront pour anéantir ces légions parjures qui venaient consommer l'esclavage et la spoliation de l'univers.

« Tous les grands capitaines ont regardé comme impossible de renouveler immédiatement le combat avec une armée battue. Vous avez fourni la preuve du peu de fondement de cette opinion; vous avez prouvé que des guerriers déterminés peuvent être vaincus, mais que leur valeur n'en est pas ébranlée.

« Recevez donc mes remercîmens, incomparables soldats, objets de toute mon estime! Vous avez conquis une grande renommée. Les

annales de l'histoire éterniseront vos triomphes. C'est sur vous, colonnes inébranlables de la monarchie prussienne, que reposeront à jamais les destinées du Roi et de son auguste maison. Jamais la Prusse ne cessera d'exister, si vos fils et vos petits-fils vous ressemblent. »

Signé, Blucher.

Cette proclamation, adressée par un général à de braves soldats, fait voir de quelle gloire jouissent les guerriers qui se conduisent avec autant de bravoure que d'honneur.

A la même époque, le général en chef des armées impériales russes, M. le maréchal-comte Barclay de Tolly, adressa aux Français une proclamation, datée du 23 juin, de son quartier-général à Oppenheim; elle était conçue en ces termes :

« Français! l'Europe, réunie en Congrès à Vienne, vous a fait connaître vos vrais intérêts par les actes du 13 mars et du 12 mai. Elle vient en armes pour vous prouver qu'elle n'a pas parlé en vain. Elle veut la paix, elle en a besoin; il faut qu'elle soit cimentée par des relations amicales avec vous. Elle ne peut en avoir aucune avec l'homme qui prétend vous gouverner. Un funeste aveuglement peut avoir fait

oublier pour un moment aux soldats français les lois de l'honneur et leur avoir extorqué un parjure. Un pouvoir éphémère, soutenu par toutes sortes d'illusions, peut avoir entraîné quelques magistrats dans le sentier de l'erreur; mais ce pouvoir chancelle, et bientôt il aura disparu. L'armée du Nord vous en a convaincu le 18 juin. Nos armées marchent pour vous en convaincre à leur tour. — Français! il en est encore temps, rejetez celui qui enchaîne de nouveau à son char toutes vos libertés, et ramène dans votre pays natal toutes les nations en armes. Revenez à vous-mêmes, et toute l'Europe vous salue en amis et vous offre la paix. Elle fait plus, elle considère dès ce moment comme amis tous les Français qui ne sont pas rangés sous les drapeaux de Buonaparte, et qui n'adhèrent point à sa cause. En conséquence, nous avons ordre de les protéger, de leur laisser la paisible jouissance de ce qu'ils possèdent, et de seconder les louables efforts qu'ils feront pour remettre la France dans les relations que le traité de Paris avait établies entre elle et toutes les nations de l'Europe. Dieu, la justice, les voeux de toutes les nations nous secondent. Français! venez au-devant de nous, notre cause est la vôtre; votre bonheur, votre gloire,

votre puissance sont toujours nécessaires au bonheur, à la gloire et à la puissance des nations qui vont combattre pour vous. »

Tandis que des souverains et des généraux étrangers s'occupaient du bonheur de la France, et s'efforçaient, par des proclamations éloquentes, d'éclairer les esprits prévenus, quels étaient les projets de Buonaparte, et que voyait-il résulter de son étrange conduite? Arrivé furtivement en poste dans la nuit du 20 au 21 juin, à onze heures du soir, il était forcé de convenir en lui-même qu'il n'avait cessé de faire le malheur d'une nation qui l'avait comblé de toutes les faveurs possibles, et qu'il trompa toujours, sans daigner même paraître reconnaissant. Son ambition d'assujétir le monde entier, avait armé contre lui l'Europe justement irritée; il attirait sur la France des armées innombrables, qui ne voulaient conquérir que pour tout restituer à notre Roi légitime; qui ne s'avançaient vers la capitale que pour y faire refleurir les lis et reparaître à jamais le drapeau blanc. Sans ce Corse altéré de sang, cet homme perfidement ambitieux, sans la mauvaise foi dont il se faisait gloire, aurions-nous vu le sol de la France surchargé de soldats Allemands, Prussiens, Belges, Polonais, Russes, Piémontais, Espagnols? etc. Sans lui nous aurions goûté les douceurs de la

paix, le commerce n'eût jamais cessé d'être florissant, et des millions d'hommes vivraient encore.

Les armées des princes alliés s'avançaient vers Paris, aucun obstacle ne pouvait arrêter leur marche victorieuse; Louis XVIII, tout en déplorant les malheurs de la France, concevait un nouvel espoir de remonter dans peu sur son trône : que devait faire Buonaparte dans une telle position, s'il eût été réellement un homme de génie? Il eût cherché à tirer parti des ressources qui lui restaient, et il en avait encore quelques-unes; il se fût présenté aux deux chambres, qui lui étaient dévouées; il aurait relevé le courage abattu de ses partisans; il se serait appuyé du zèle de ses généraux, et aurait paru à la tête de ceux des Parisiens qui voulaient guerroyer pour son service. Point du tout; il se tient renfermé dans son palais; il se montre abattu, découragé; au lieu de développer un grand caractère, il se livre à l'astuce, à la fausseté qui l'ont toujours dirigé dans ses actions; il insinue à ses affidés que, pour sauver la chose publique, il est capable du plus grand sacrifice, de se démettre du pouvoir souverain. Aussitôt les meneurs des deux chambres tiennent conseil entre eux; et décident de l'engager à effectuer son dessein magnanime : ils se flattaient de le

séduire par les mots de patrie, d'héroïsme, et ils étaient eux-mêmes séduits et trompés.

Deux membre de la chambre des Représentans se rendirent auprès de l'usurpateur, et lui dirent que dans les chambres, on manifestait sourdement l'avis qu'il devait descendre du trône. « Je suis en mesure de leur résister, répondit-il. — Sire, l'opinion est pour elle, et elle ne laisse pas que d'être redoutable. — L'opinion! répliqua-t-il. Je sais que tôt ou tard elle pourrait me renverser; mais j'ai encore toute ma puissance, et j'en userai. » Il dissimulait alors le fond de son âme, et n'était pas aussi rassuré qu'il s'efforçait de le paraître.

Quelques-uns de ses plus intimes confidens ignoraient même le parti qu'il se proposait de prendre, pour faire tête à l'orage; on entrevoyait seulement qu'il voulait faire attendre le dénouement pendant quelques jours, afin de causer une plus grande surprise.

Lorsque Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), comme organe du Conseil des Ministres, eut déclaré à Buonaparte que l'intérêt de la France exigeait son abdication : Comment! s'écria l'usurpateur, *et toi aussi*, *Brutus!*

La Chambre des Représentans, impatiente de sortir d'inquiétude, manda les Ministres; et elle se forma en comité secret. Le Ministre

de l'extérieur, Caulaincourt, chercha à calmer les alarmes. « Vous parlez de paix! lui dit un Membre. Quel nouveau moyen avez-vous de communiquer avec les Puissances Alliées? Quelles bases nouvelles donnez-vous à vos négociations? Qu'appelez-vous indépendance nationale? L'Europe a déclaré la guerre à Napoléon; séparez-vous désormais le chef de la nation? Pour moi, aujourd'hui, je le déclare, je n'entends que la voix de la patrie, je ne vois plus qu'un homme entre nous et la paix. Au nom du salut public, dévoilez-nous les secrets de votre nouvelle politique; montrez-nous toute la profondeur de l'abîme : peut-être nous restera-t-il dans notre courage des moyens, et la patrie sera sauvée ».

Lucien, frère de l'usurpateur, voulant combattre le projet de l'abdication, déploya vainement toutes les ressources de l'art oratoire; vainement il invoqua la générosité publique et les sermens qui liaient la France. « Nous avons suivi votre frère dans les sables de l'Afrique, dans les déserts de Russie, s'écria un Membre; les ossemens français attestent partout notre fidélité; mais les maux de la patrie réveillent en nous un sentiment sacré. »

Buonaparte ne put se dissimuler que les circonstances lui faisaient impérieusement la loi,

et qu'il devait descendre d'un trône d'où il allait être précipité. Mais il s'imaginait que cette abdication exciterait un soulèvement général parmi ses nombreux partisans, et qu'il serait appelé à reprendre les rènes de l'Empire. Le 22 juin, le Ministre de l'Intérieur, accompagné de trois autres Ministres, vint lire successivement aux deux Chambres, une adresse de Buonaparte aux Français, conçue en ces termes : « Français, en commençant la guerre pour *soutenir l'indépendance nationale*, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités. J'étais fondé à espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des Puissances Alliées contre moi. Les circonstances paraissent être changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu qu'à ma personne! Ma vie politique est terminée; et je proclame mon fils, Empereur des Français, sous le nom de Napoléon II. Les Ministres actuels formeront provisoirement le Conseil de Gouvernement. J'invite les Chambres à organiser sans délai, une Régence par une loi. Unissez-vous pour rester encore une nation indépendante. »

Signé, NAPOLÉON.

Ainsi, dans l'instant que le despote paraissait se donner un successeur, il nous invitait à l'indépendance. Ces deux articles n'étaient pas plus conformes l'un que l'autre au fond de sa pensée; il se flattait, comme nous l'avons dit plus haut, d'être rappelé au trône, ou bien qu'il serait nommé chef de la Régence, et généralissime des armées, tant que l'Etat serait dans un péril imminent. La preuve qu'un de ces deux projets était l'objet de son espérance, c'est qu'il resta encore plusieurs jours à Paris, après avoir donné son abdication. S'il avait agi avec franchise (ce qui était impossible dans son caractère), ne se serait-il pas hâté de s'éloigner d'une ville où il ne pouvait plus agir en maître?

Le même jour 22, à neuf heures du soir, Lucien se présente à la chambre des Pairs, monte à la tribune, et parle de la sorte, en parodiant d'une manière ridicule, l'auguste cérémonie qui se pratiquait autrefois à la mort des monarques français : « Il s'agit, Messieurs, d'éviter la guerre civile, et de conserver à la France, son indépendance et sa liberté. *L'Empereur est mort, vive l'Empereur! L'Empereur a abdiqué, vive l'Empereur!* Il ne peut y avoir d'intervalle entre l'Empereur qui meurt où qui abdique, et son successeur. Telle est la maxime sur laquelle repose une monar-

chie constitutionnelle (1) : toute interruption est anarchie. Je demande que la Chambre des Pairs, qui a juré fidélité à l'Empereur et aux Constitutions, déclare sans délibération, et par un mouvement spontané, qu'elle reconnaît Napoléon II, comme Empereur des Français : j'en donne le premier l'exemple, et lui jure fidélité. Si une minorité coupable voulait nous faire passer pour le dernier des peuples, aux yeux des nations étrangères, en lui faisant violer ses sermens, ce n'est pas dans la Chambre des Pairs qu'elle trouverait des complices.

Il s'en trouva pourtant quelques-uns ; et la proclamation de Napoléon II, ne fut qu'acceptée, sans délibération ni serment : il en fut de même à la Chambre des Représentans. Il y eut dans celle des Pairs, beaucoup de bruit à ce sujet, ce qui engagea un des Membres (le colonel de Labédoyère) à tenir le discours inconsidéré que voici en substance : « J'ai dit et je répète que l'Empereur devait regarder son abdication comme nulle, si on ne reconnaît pas son fils. Les hommes qui étaient à ses pieds

(1) Lucien aurait parlé plus justement, s'il avait dit : une *monarchie royale* ; car la constitutionnelle venant à vaquer, peut être suspendue jusqu'à une nouvelle constitution.

dans la prospérité, pourront s'élever aujourd'hui contre son fils; mais il en est qui lui resteront fidèles. Il y a des hommes dans les deux Chambres, qui voudraient voir ici nos ennemis, qu'ils appelleront bientôt leurs alliés. Mais s'ils rejettent Napoléon II, l'Empereur doit de nouveau, tirer l'épée, s'entourer de son armée, de ses braves, qui, couverts de blessures, criaient encore vive l'Empereur! Il y a peut-être des généraux qui méditent en ce moment de l'abandonner; mais malheur à tout traître! Il sera traduit devant les Chambres, et sera noté d'infamie. Il verra ses parens proscrits et sa maison rasée. Eh quoi! nous forçons à l'abdication, celui que nous avons juré de défendre même dans les revers; car il n'est pas un Membre de la Chambre, qui n'ait ajouté ce serment à ceux qu'il a faits à l'Empereur, et nous ne respecterons pas sa dernière volonté! »

Le 26, à midi, Buonaparte partit du palais de l'Elysée, pour aller au château de plaisance, appelé Malmaison. Les vedettes qui étaient à la porte, la garde qui occupait l'intérieur et l'extérieur du palais, se retirèrent dans leur caserne. Ce fut de cette maison que Buonaparte publia la proclamation suivante, qu'il fit insérer dans quelques journaux, et

qui était adressée *aux braves de l'armée sous Paris :* « Soldats, en obéissant à la nécessité qui m'éloigne de la brave armée française, j'emporte l'heureuse certitude qu'elle justifiera par l'éminent service que la patrie attend d'elle, les éloges que nos ennemis mêmes, n'ont pu lui refuser.

« Soldats, je suivrai vos démarches, quoique absent. Je connais tous les corps, et pas un d'eux ne remportera un avantage signalé sur l'ennemi, que je ne lui tienne compte de la bravoure qu'il aura déployée. On nous a colomniés vous et moi. Des hommes peu faits pour apprécier nos travaux, ont vu dans les marques d'attachement que vous m'avez données, un zèle dont j'étais seul l'objet. Que vos succès futurs leur apprennent que c'était la patrie, surtout, que vous serviez en m'obéissant, et que si j'ai quelque part à vos affections, je la dois à mon ardent amour pour la France, notre mère commune.

« Soldats, encore quelques efforts, et la coalition est dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter. Sauvez l'honneur, l'indépendance des Français. Soyez jusqu'à la fin, les hommes que j'ai connus depuis vingt ans, et vous serez invincibles. »

Tous ces complimens n'étaient que de purs

17

sophismes. Il était impossible qu'une poignée de soldats, malgré toute sa bravoure, triomphât de cinq à six cent mille homme, et fît dissoudre la coalition de tous les Souverains.

Voici des vérités incontestables. Depuis l'abdication de Buonaparte, les effets publics ne firent que hausser de plus en plus : preuve que le commerce regardait comme d'un augure favorable d'être délivré d'un homme qui avait appesanti son sceptre de fer sur toutes les professions. Le premier jour de cette heureuse nouvelle, un agent de change ayant élevé la voix à la bourse pour dire quelle était la cause de l'augmentation des effets publics, toute la salle retentit d'applaudissemens.

La nouvelle de cette abdication, fit aussi une sensation très-agréable en Angleterre. Les fonds publics y montèrent considérablement.

On a observé, qu'en dernier lieu, Buonaparte régna cent jours ; et dans ce court espace de temps, il dépensa six cents millions, et fit périr cent cinquante mille Français. Il leva une armée de gardes nationales, de quatre à cinq cent mille hommes; alluma la guerre civile en France, et fut cause que la capitale fut assiégée par deux armées (d'Anglais et de Prussiens).

On lut, dans le *Journal de Paris*, du 16 juillet, la plaisanterie suivante : « On annonce une vente d'effets pour cause de départ. Parmi divers objets assez curieux, on adjugera à l'enchère et au comptant :

« Plusieurs gradins de sapin ver-moulu et un grand tapis de velours piqué des mouches. Cela servait à faire un trône ;

« Un sceptre de fer, brisé en plusieurs morceaux ;

« Une couronne mal raccommodée et qui ne peut plus tenir sur la tête ;

« Une main de justice qui n'a jamais servi ;

« Une excellente paire de pistolets, avec lesquels il est impossible de se tuer soi-même ;

« Enfin, un traité sur l'avantage des chaises de poste pour les retraites militaires. »

Les pamphlets malins et satiriques ; les chansons, les épigrammes ne réparaient point les maux affreux qu'avait causés l'usurpateur, mais ils les faisaient oublier pour un instant. On ne pouvait s'en consoler qu'en apprenant qu'il avait purgé le sol français de son odieuse présence ; tel était surtout le vœu de la capitale, qui voyait s'approcher des armées formidables, destinées à lui faire éprouver les horreurs d'un siége, et qui craignait que Buonaparte ne restât dans ses murs pour en redou-

bler toutes les calamités, ainsi qu'il l'avait fait dans la malheureuse ville de Leipsic.

Enfin, le bruit se répandit dans Paris, le 28 juin, que l'usurpateur venait de s'éloigner, dans un carosse, accompagné de quelques autres voitures, dans lesquelles étaient M. Bertrand, le duc de Rovigo (Savary), ci-devant lieutenant-général de police, le général Becker, la dame Bertrand et ses trois enfans.

Le général Bertrand est un officier du génie très-distingué, et qui, dans le temps, fit exécuter la majeure partie des travaux d'Anvers. Il avait suivi Buonaparte dans l'île d'Elbe. Une douzaine de généraux, d'officiers supérieurs, un Conseiller d'Etat, avec sa femme et ses enfans, ainsi que plusieurs de ses compagnons, se faisaient un honneur de suivre Buonaparte, et se sont embarqués avec lui pour l'Angleterre. Il faut ajouter à ces personnages, qui lui composaient le cortège d'une espèce de Souverain, une quarantaine de domestiques, secrétaires, etc.

On assurait, dans ce temps-là, que les membres de la famille Buonaparte devaient être dispersés dans les différens Etats de l'Europe, ainsi qu'il suit : Joseph (ci-devant prétendu roi d'Espagne), relégué en Russie; Jérôme (ci-devant prétendu roi de Westphalie) en

Prusse; Lucien (Prince de Canino), en Angleterre; Louis (ci-devant roi de Hollande), en Autriche; madame Lætitia et le cardinal Fesch, à Rome; madame Hortense (épouse de Louis), en Suisse.

L'usurpateur mit dans son voyage la même dissimulation et la même fausseté que dans sa conduite passée. Il annonça d'abord, qu'il avait dessein de se rendre au Hâvre, et de s'y embarquer pour l'Amérique septentrionale. On fut bien surpris d'apprendre qu'il s'était rendu à Niort, ensuite à la Rochelle, d'où il avait passé à Rochefort, pour s'embarquer; disait-il, sur une frégate, qu'on y armait à cet effet. Cette incertitude qu'il mit dans sa route, aurait été nécessaire, s'il avait eu dessein de se cacher; mais sa manière de voyager n'y était point conforme. Plusieurs vaisseaux anglais étant en croisière pour se saisir de sa personne, il prit le parti de monter sur un brick, espérant leur échapper. Mais, voyant que la chose était impossible, il se résolut à se rendre lui-même sur le vaisseau de ligne britannique *le Bellérophon* (1). Etant à bord

---

(1) Ce vaisseau de ligne le *Bellérophon*, qui enlève un homme extrêmement dangereux à l'humanité, ne pourrait-il pas être comparé à Bellérophon, qui, sui-

de ce vaisseau, il écrivit, dit-on, à Son Altesse royale le Prince-Régent d'Angleterre, la lettre suivante :

Altesse Royale,

« En butte aux factions qui déchirent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur les foyers du peuple britannique, et je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme le plus puissant, le plus constant et le plus généreux de mes ennemis. »

Il est inutile de faire observer les mauvais raisonnemens que contient cette lettre, quoique fort courte : nos lecteurs s'en apercevront aisément. Les factions qui déchiraient la France, étaient l'ouvrage de l'usurpateur, et l'inimitié des Puissances Alliées, était le fruit de sa mauvaise foi, de sa perfidie.

Depuis son départ de Paris, il ne montra que de l'irrésolution, de la faiblesse, et rappelle le peu de courage que laissa voir Néron, proscrit par le Sénat. La plupart des tyrans,

---

vant la mythologie, triompha d'un monstre affreux appelé la *Chimère*?

tombés du faîte du pouvoir suprême, perdent leur énergie et leur courage; sans doute par la crainte de la mort qui les menace, et par l'effet des remords qui les déchirent.

Le tyran s'était enfui de Malmaison, pour aller s'embarquer dans un port de mer, au moment que les troupes alliées s'approchaient de Paris : deux jours plus tard, il eût été enlevé à Malmaison par un corps de cavalerie, qui la pillèrent pour se venger d'avoir manqué leur coup.

On ne peut s'empêcher de rendre grâce à la Providence, de ce que l'usurpateur n'ait pas eu assez de courage dans les derniers revers qu'il s'était attirés, pour essayer de faire tête à l'orage, en combattant encore une fois, avec les débris de son armée échappés de la Belgique, et les troupes qu'il pouvait réunir de différentes parties de la France. Il eût certainement péri, et avec une sorte de gloire; mais que de sang il aurait de nouveau fait répandre! et il eût goûté, en mourant, la satisfaction barbare, qui fit toujours ses délices, celle de voir la terre, autour de lui, couverte de cent mille cadavres.

Les deux corps de troupes étrangères qui formèrent le siège de la capitale, étaient composés, l'un, d'Anglais, d'Hanovriens, de Bruns-

wickois et de Belges, commandés par Mylord-duc de Wellington; l'autre, sous les ordres du feld-maréchal prince Blücher, était formé de Prussiens, de Saxons et de Hessois. Une partie des Autrichiens et des Russes, n'arriva à Paris, qu'au commencement du mois de juillet; l'autre s'occupa à soumettre les villes ou plutôt les garnisons des frontières du Nord, et à leur faire arborer le drapeau blanc.

Bulletin du siége de Paris et des évènemens qui l'ont précédé.

Ce bulletin, où l'on trouvera des détails et des faits curieux, nous a été communiqué par une personne, témoin oculaire des évènemens, et qui observa tout avec le plus grand soin; nous insérerons son récit sans y faire beaucoup de changement.

Le 20 avril, Buonaparte voyant les préparatifs formidables que faisaient toutes les puissances de l'Europe pour l'expulser du trône qu'il avait souillé, et craignant de ne pas trouver dans la France assez de bras pour soutenir son pouvoir tyrannique, résolut de faire construire des fortifications partout où il serait possible d'en élever. Il se transporta à cinq heures du ma-

tin sur les hauteurs de Montmartre accompagné d'ingénieurs, il examina toutes les positions; il donna ses ordres en conséquence, et pour placer une artillerie nombreuse, ainsi que sur les hauteurs de Belleville, de Chaumont, etc. Les lignes furent aussitôt tracées; les travaux immenses embrassaient une étendue de plus de trois lieues, depuis Chaillot, passant derrière le faubourg Saint-Honoré, Mousseaux, Montmartre, Belleville, Ménil-Montant, Bagnolet, Montreuil, jusqu'à Charenton et Vincennes. Que de maisons démolies, de jardins détruits, d'arbres arrachés, dont la plupart étaient couverts de fruits! Les tyrans respecteraient-ils les propriétés, quand ils ne respectent pas même la vie des hommes? Buonaparte, disait-il, devait dédommager tous ceux que ruinaient ces fortifications; mais les promesses à cet égard de cet homme fourbe et cruel se sont évanouies, ainsi que tant d'autres. Quelques milliers de malheureux sans ouvrage furent employés à raison de vingt-cinq sous par jour, et ils n'en reçurent que quinze. Plusieurs se retirèrent, ne voulant plus d'un si médiocre salaire. Les grenadiers de la vieille garde s'y transportèrent avec zèle; mais leur ardeur ne dura que quelques jours. Les travaux n'avançaient point, et Buonaparte fré-

missait sur sa destinée future; il croyait déjà voir les armées alliées dans les plaines des Vertus et de Saint-Ouen. Pour accélérer les retranchemens qui lui tenaient tant à cœur, il imagina de supposer que la garde nationale offrait d'aller travailler *gratis* sur les hauteurs. Les journaux annoncèrent cet acte prétendu de dévouement, et les ordres furent donnés en conséquence aux habitans de la capitale d'y aller à tour de rôle. Ils ne s'empressèrent point d'obéir. Les sergens-majors des compagnies de la garde nationale adressaient à chaque citoyen un billet d'invitation pour se rendre sur les hauteurs, mais à peine deux cents se présentaient au lieu désigné. Le rappel se faisait à cinq heures du matin; à sept on partait en corps tambours battans. Le nombre des travailleurs n'étant point encore assez considérable, on réitérait vainement jusqu'à trois fois cet appel. Si l'on manquait à plusieurs sommations, on était menacé de trois jours de prison et d'une amende de cinq francs. Quelques hommes faibles obéissaient, mais les autres résistaient avec constance.

Le despote prévoyant bien que les armées alliées tourneraient la capitale, et viendraient l'attaquer du côté opposé à Montmartre, se transporta, comme à son ordinaire, à cinq

heures du matin, dans les plaines de Grenelle, Montrouge, Bicêtre et Ivri, et donna ordre d'y élever des retranchemens qui n'étaient point achevés lorsque les troupes étrangères se présentèrent sous les murs de Paris.

Buonaparte alla aussi de grand matin à Saint-Denis, et voulut que l'on fortifiât cette petite ville. Des fossés furent creusés, des esplanades élevées : cette commune, l'asile des tombeaux de nos rois, allait devenir une ville de guerre, et tous les environs devaient être inondés.

L'usurpateur, croyant se soutenir encore sur un trône à demi-écroulé, fit venir du Havre et des autres ports situés sur les côtes de Normandie, une partie des canons de fonte, des affûts et des boulets qu'on y avait rassemblés. Ces différens objets remontèrent la Seine sur des bateaux, et le débarquement s'en fit sur le port Saint-Nicolas, devant le Louvre. Des voitures les transportaient à leur destination. Sur six cents pièces on en plaça à peine deux cents sur toute la ligne de circonvallation de Paris. Le 4 juillet il s'en trouvait encore beaucoup qui n'étaient pas montées sur leurs affûts.

Si Paris a été préservé du pillage et des horreurs de la guerre civile, dans les temps désastreux d'où nous sortons, c'est à la garde urbaine que nous en sommes redevables; elle

eut constamment à lutter contre une partie des fédérés, choisis, non sans raison, dans les dernières classes de la population, et qui brûlaient de piller les maisons des riches, ou d'exciter tant de désordre que le Gouvernement fût autorisé à prendre des mesures rigoureuses contre toute la capitale. Ils marchaient en troupes, portant le buste de Buonaparte orné de rubans tricolores, et provoquant par mille injures les spectateurs tranquilles. Le mouvement révolutionnaire eut principalement lieu d'une manière effrayante, le 22, 23 et 24 juin. La fusillade s'engagea dans plusieurs quartiers de Paris, entre les fédérés et la garde nationale, dans les rues Saint-Martin, Saint-Denis, sur les boulevards et sur les quais. Des vociférations, des menaces, des propos séditieux commencèrent à se faire entendre sur les trois heures de l'après midi; de petites troupes de harangueurs, formées çà et là, des militaires isolés semblaient être convenus d'un signal d'alarme; et en effet, sur les six heures, une espèce de commotion se fit sentir dans les endroits les plus populeux de la ville. Le zèle et le courage de la garde nationale parvinrent à déjouer les complots des malveillans.

Ils prenaient leur source dans les intrigues de l'usurpateur, et dans celles de ses afidés-

Pour égarer et tromper l'opinion publique, après s'en être joué dans la cérémonie ridicule du Champ-de-Mai, on l'avait vu faire avec pompe l'ouverture du corps-législatif, le 6 juin. Mais il ne se rendit qu'à celle des représentans; il lui parut, sans doute, inutile d'aller à celle des pairs. Les troupes qui s'étaient dirigées sur son passage au Luxembourg par les rues de l'Université, Jacob, du Colombier, de Seine et de Tournon, reçurent ordre de se retirer. Les grenadiers et la cavalerie de sa garde eurent ordre de se préparer au départ. Le 7 et le 8, ils passèrent sur les boulevards de la Chaussée d'Antin et Saint-Denis, prenant la route de Soissons, d'où ils dirigèrent leur marche vers Avesnes, lieu du quartier général. Le 9 Buonaparte devait partir; c'était un vendredi : ce jour-là n'était pas heureux, selon les préjugés vulgaires; il diffère de deux jours à se mettre en route. Dans la nuit du dimanche au lundi, 11 juin, il monte en voiture, et dit en partant : « La chose est sérieuse et difficile à résoudre. » A son arrivée à Avesnes, toute l'armée se met en mouvement. Les alliés sont attaqués et repoussés aux deux premières attaques. Il croyait être à la veille de publier dans la Belgique une proclamation qu'il avait faite d'avance, trouvée dans ses papiers après la

journée du 18 juin; elle est adressée aux Belges et aux habitans de la rive gauche, et datée du 19 juin 1815, *au palais impérial de Lacken.* Ce fait historique rappelle le prétendu triomphe de l'amiral Vernon, qui assiégeant Carthagène, dans l'Amérique méridionale, et se flattant de la prendre, en 1742, avait fait frapper une médaille pour célébrer sa victoire: il fut contraint de lever le siége, après y avoir perdu presque tout son monde. Voici la proclamation de Buonaparte, qui le couvre de ridicule:

« Quelques succès éphémères de mes ennemis vous ont détachés un moment de mon empire. De mon exil, sur un rocher battu par la mer, j'ai entendu vos plaintes. Le dieu des armées a décidé du sort de vos belles provinces. Napoléon est au milieu de vous; vous êtes dignes d'être Français. Levez-vous en masse, réunissez-vous à mes phalanges invincibles pour exterminer les débris de ces barbares, vos ennemis et les miens. Ils fuient la rage et le désespoir dans le cœur. »

Signé, NAPOLÉON.

Par l'empereur,

Le major-général de l'armée,
Signé, comte BERTRAND.

La perte de la bataille de Mont-Saint-Jean renversa les trophées que l'orgueil avait élevés d'avance.

Le dimanche 18, directement jour de la catastrophe, tout Paris est réveillé par cent coups de canons tirés aux Invalides en réjouissance des deux premiers avantages. Les Buonapartistes sont comblés de joie, et illuminent la façade de leurs maisons. Le lundi 19, une lettre anonyme d'un officier de l'état-major, insérée dans le *Moniteur*, donne des détails extravagans; cinquante mille prisonniers et cent pièces de canon sont tombés au pouvoir des vainqueurs. Cette lettre avait été fabriquée à Paris pour confirmer un très-grand avantage sur les alliés. Le mardi pas de nouvelles; le mercredi 21, même silence. Enfin, vers les cinq heures du soir, un supplément du *Moniteur*, donne des détails affligeans, il annonce que tout est perdu. Le bruit circule que Buonaparte est mort sur le champ de bataille; d'autres disent qu'il est arrivé à Paris; mais on ne l'a point vu. Les chambres sont assemblées; on s'y porte en foule; les sentinelles doublées de la garde nationale peuvent à peine repousser la multitude. Des groupes se forment au palais royal, et le café Montansier est le point de réunion des fédérés. Tous les postes de la

garde nationale sont doublés, on distribue des cartouches, on charge les armes. Le corps-législatif est en permanence; on y délibère, on y discute, les membres se déclarent inviolables, et décrètent que quiconque entreprendra de dissoudre les deux chambres, sera mis hors de la loi. La cause de ce décret est, se dit-on tout bas, que Buonaparte, arrivé en secret, cherche à se porter sur les deux chambres avec quelques grenadiers, pour les dissoudre : puis on ajoute ensuite que ne se sentant pas en force, il n'ose tenter cette dernière action d'audace contre six cents hommes de la garde urbaine qui font le service auprès des deux chambres.

Le jeudi matin 22 juin. Les nouvelles circulent que Buonaparte est au palais de l'Elysée; qu'il y est arrivé dans la nuit du mardi au mercredi et presque seul dans une mauvaise voiture. Son retour excite un frémissement général d'indignation. Vient-il enlever notre dernier enfant, disent les mères éplorées? Ses partisans tremblent, ils répandent de l'argent dans les faubourgs; la canaille se rassemble, les fédérés s'y réunissent; le tambour les met en mouvement; ils quittent leurs repaires, et se répandent dans Paris. Ils portent pour trophées de petits arbres ou des branches garnies

de feuilles vertes, en signes de liberté. Ils se jettent dans le palais-royal aux cris de *vive l'Empereur.* Les têtes s'échauffent, ils insultent ceux qu'ils soupçonnent royalistes ; les cafés se remplissent, on y hurle les chansons à la louange du héros du jour et la *Marseillaise* est répétée en chorus. La garde nationale se porte en force sur la place du palais-royal, se forme en pelotons, et se prépare à dissiper les rassemblemens. A neuf heures du soir, le commandant fait entrer la force armée dans le jardin, la range sur une seule ligne en face des galeries de bois ; elle marche de front, la baïonnette en avant, et pousse la foule jusqu'au bout du jardin, qui est libre et fermé aussitôt. La même opération s'exécute dans les galeries, et elles se vident peu-à-peu, ainsi que les cafés. Cette mesure sévère de sûreté ne fait pas répandre une goutte de sang : quelques séditieux sont arrêtés et conduits à l'état-major.

Plusieurs insultes sont faites à différens postes, le même jour, dans la nuit. Deux bandes de brigands armés, l'une sortant de la rue des Petits-Augustins ; l'autre de celle des Saints-Pères, cherchent à surprendre le poste de gendarmerie qui est à la porte du ministre de la police-générale. Les gendarmes en un instant sont sous les armes. Ces brigands annoncent

qu'ils viennent pour relever le poste ; on en informe le Ministre ; il ordonne qu'on les fasse entrer dans la cour ; on ferme la porte cochère, ils sont désarmés, et les chefs mis en prison.

D'autres brigands entreprennent de désarmer le poste de garde à l'hôtel de la Monnaie ; ils insultent la sentinelle, et n'étant pas les plus forts, ils se retirent.

Pendant la nuit, les patrouilles, très-nombreuses, sont de vingt-cinq à cinquante hommes, et leurs armes sont chargées.

La même nuit, les fédérés tentent de désarmer le poste de la place royale ; deux coups de fusil sont tirés, et les assaillans prennent la fuite.

Le vendredi, des soldats ivres parcourent les rues, en criant *vive l'Empereur*, mais n'insultent personne. Des grouppes se rassemblent sur les ponts et sur les quais, et sont dispersés par la garde nationale.

La nouvelle de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils, rassure ses nombreux partisans. Un homme décoré marche à la tête d'un rassemblement ; il est arrêté et conduit à l'état-major ; il est reconnu pour un séditieux. Les patrouilles sont toujours nombreuses, et maintiennent l'ordre et la tranquillité.

Cependant un gros de fédérés se rend au

palais de l'Elysée, et pénètre dans les cours en criant *vive l'Empereur*. Buonaparte paraît sur le balcon, et veut parler à la multitude; il ne peut se faire entendre. Son frère Lucien prend la parole : « C'est contre les ennemis qu'il faut marcher, leur dit-il. » Les fédérés applaudissent, et se retirent en tumulte.

Un fort détachement de la garde urbaine, d'environ cinq cents hommes, est campé sur la place Beauveau, en face de la principale porte du palais de l'Elysée, et détache de nombreuses colonnes qui font la patrouille autour de ce palais; la populace les assaille de cris *vive l'Empereur*, à bas les royalistes, et semble la menacer. Elle reste impassible, et calme l'effervescence. Pendant ce temps, deux gardes à cheval de Buonaparte étaient postés de chaque côté de la porte d'entrée du palais; des grenadiers de la vieille garde étaient en faction dans le jardin et dans les cours : beaucoup de voitures arrivaient à la file, remplies de favoris qui venaient faire leur cour au personnage si fameux, surtout par sa dernière bataille.

Le samedi 24, une proclamation est placardée dans tout Paris, signée du duc d'Otrante, annonçant que des députés sont envoyés vers les princes alliés pour les prévenir

de l'abdication de Buonaparte en faveur de son fils. Les partisans du despote se réjouissent de cet événement, qu'ils regardent comme une prolongation du désordre. Douze cents hommes de la garde urbaine sont chaque jour auprès des deux chambres, et au poste de la la place Beauveau. Deux cents hommes de la vieille garde, restés à Paris, font leur service près de leur ancien chef, qui se retire à la Malmaison.

Le dimanche 25, Buonaparte revient voir ses affidés à Paris, et ne joue plus que le rôle d'un conspirateur. Au bout de quelques heures, il retourne à la campagne. A dix heures du matin, les fédérés des faubourgs, sans doute soudoyés, recommencent leurs courses; ils continuent de porter pour étendard, les uns de petits arbres, les autres des branches vertes, et crient *vive Napoléon II*, à bas les royalistes, à bas les lis! Les patrouilles de la garde bourgeoise maintiennent la tranquillité.

Le lundi, continuation des promenades révolutionnaires. Une partie va travailler sur les hauteurs; les uns sont en uniforme, les autres en bourgeois; et ceux-ci ont des armes. Dans le nombre de ces individus, on remarque beaucoup d'enfans de quinze à seize ans.

Quelques partisans de Buonaparte s'éloignent de la capitale; d'autres font leurs malles, et se préparent à la fuite.

Lucien Buonaparte, après avoir eu l'insolence d'habiter les appartemens de M. le duc d'Orléans, quitte Paris dans la nuit, et va s'établir à Neuilli : toute la famille suit son exemple.

Un ordre du jour du ministre de la guerre, prince d'Eckmühl, affiché au coin des rues, enjoint aux militaires de tous grades qui se trouvent à Paris, de se rendre de suite à Soissons, sous peine d'être arrêtés.

Des soldats de différens corps vaguent dans les rues, les uns ont leurs sabres, les autres n'en ont point.

Le mardi 26, un silence profond règne dans tous les quartiers; peu de monde aux Tuileries; et encore moins aux Champs-Elysées. Le palais que souillait Buonaparte, dans ces quartiers, est désert; les croisées et les volets sont fermés; une entière solitude règne dans toute son enceinte. Ce palais, souillé il y a deux jours par l'usurpateur, attend les princes qui en furent les nobles propriétaires : le crime ne l'habitera plus.

Le courier de la malle, parti hier à trois heures après-midi pour Valenciennes, ne peut

dépasser Compiègne; il rentre ce matin à la poste avec ses dépèches, n'ayant pu continuer sa route, attendu que les troupes des alliés sont aux environs de cette ville.

Par toutes les barrières de Paris il entre beaucoup de voitures de campagne chargées des meubles et des effets des habitans : tout annonce l'approche des alliés.

Le mercredi 28, des troupes sont sorties de Paris, suivies des fédérés ; ils se rendent sur les hauteurs pour s'opposer aux armées étrangères. Peu de monde dans les rues ; il y règne un silence étonnant, tout le peuple paraît frappé de stupeur à la veille du siège, dont on redoute l'issue ; le silence n'est interrompu que par les cris des colporteurs, qui annoncent une lettre écrite par le duc d'Otrante, président de la commission provisoire de gouvernement, à mylord-duc de Wellington, généralissime de l'armée anglaise, et datée du 27 juin au soir; elle était conçue en ces termes:

« Mylord, vous venez d'agrandir votre nom par de nouvelles victoires sur les Français. C'est par vous sur-tout que les Français doivent être appréciés.

« Dans le conseil des souverains réunis pour fixer les destins de l'Europe, votre in-

fluence et votre crédit ne peuvent pas être moindre que votre gloire.

« Votre droit des gens a toujours été la justice, et votre politique a toujours été votre conscience.

« La nation française veut vivre sous un monarque, mais elle veut que ce monarque vive sous l'empire des lois.

« La république nous a fait connaître l'excès de la liberté; l'empire, l'excès du despotisme. Notre vœu aujourd'hui (et il est immuable) est de nous tenir à une égale distance de ces deux excès.

« Tous les regards sont fixés sur l'Angleterre; nous ne prétendons pas être plus libres qu'elle; nous ne voulons pas l'être moins.

« Les représentans de la nation s'occupent sans relâche d'un pacte social, où les pouvoirs séparés sans être divisés, concourront tous par leur action réciproque à l'harmonie et à l'unité.

« Dès que le traité sera signé du prince appelé à régner sur nous, le souverain recevra le sceptre et la couronne des mains de la nation.

« Dans l'état actuel de l'Europe, un de ses plus grands malheurs est la division de la France et de l'Angleterre,

« Mylord, nul homme plus que vous n'est en état de remettre l'Europe sous un meilleur génie et dans une plus belle position. »

« Agréez, etc. »

Lord-duc de Wellington ne jugea pas à propos de répondre à cette lettre, où peut-être sa réponse n'a point été rendue publique. On croit aussi qu'il garda le même silence à l'égard de celle que lui écrivit le prince d'Eckmulh, ainsi qu'au maréchal Blücher; la première était conçue en ces termes:

« Mylord,

« Vos mouvemens hostiles continuent, quoique suivant leurs déclarations, les motifs de la guerre que nous font les souverains alliés n'existent plus, puisque l'*empereur Napoléon* a abdiqué.

« Au moment où le sang est de nouveau sur le point de couler.... je fais à votre seigneurie la demande formelle de cesser immédiatement toute hostilité, et que l'on s'occupe d'un armistice, en attendant la décision du congrès: je ne puis croire, mylord, que ma demande reste sans effet, vous prendriez sur vous une grande responsabilité aux yeux de vos nobles compatriotes.

« Nul autre motif que celui de faire cesser l'effusion du sang et l'intérêt de ma patrie, ne m'ont dicté cette lettre.

« Si je me présente sur le champ de bataille avec l'idée de vos talens, j'y porterai la conviction d'y combattre pour la plus sainte des causes, celle de la défense et de l'indépendance de ma patrie; et quel qu'en soit le résultat, je mériterais, mylord, votre estime.

« Agréez, je vous prie, mylord, l'assurance de ma très-haute considération. »

Le même jour 28 juillet, le bruit circule que les troupes alliées ne sont qu'à trois lieues de Paris. Cette nouvelle se confirme par des militaires rentrant dans la capitale, et forcés à la retraite depuis Dammartin (7 lieues). Le soir, ils approchent de Gonesse. La nuit, quelques attroupemens dans les rues, qui sont dissipés par les patrouilles de la garde bourgeoise.

Les jeunes demoiselles pensionnaires d'Ecouen et de St.-Denis, filles de membres de la légion d'honneur, saisies d'une frayeur subite, abandonnent leurs maisons, et sont conduites à Paris par les dames chargées d'en avoir soin; elles arrivent dans des fiacres, au nombre d'environ quatre-vingts voitures; elles sont logées dans la maison des sœurs de Saint-Sulpice,

rue du Colombier, et dans l'hôtel de la Légion. Il était alors dix heures du soir, et les bonnes sœurs se trouvèrent dans un cruel embarras.

Dans le courant de cette journée, quantité de charrettes arrivent à Paris remplies de militaires blessés.

Beaucoup d'autres voitures sont chargées de matelas, de meubles appartenans aux maisons de campagne des environs et aux paysans qui accourent chercher un asile dans la capitale, et amènent avec eux leurs vaches, leurs bestiaux.

Un imprudent déploie dans la nuit, un grand drapeau blanc à sa fenêtre, rue de Bussi, sur lequel sont peintes les armes de France, et ces mots tout autour : *Nos vœux sont exaucés, rendons grâces à Dieu ;* et au-dessous des fleurs des lis : *Vive le Roi!* Ce drapeau est enlevé par la garde nationale et porté à la mairie du 11e. arrondissement. Ce zélé royaliste, pour devancer les personnes dévouées au roi, avait mis ce drapeau à sa fenêtre à deux heures du matin, et il était parti pour la campagne à trois heures. La veille au soir, on avait répandu dans le public que Louis XVIII était reconnu par les deux chambres : tel est le motif de l'exposition de ce drapeau.

Un convoi de vivres est dirigé vers les bar-

rières du Nord et destiné pour l'armée qui doit défendre Paris.

Jeudi 29. On affiche, dès le matin, un placard intitulé : *Loi, au nom du Peuple français.* Cette affiche annonce que « Paris est en état de siège. Les autorités civiles conserveront l'exercice de leurs fonctions. Pendant la durée de l'état de siège, la commission de gouvernement prendra toutes les mesures pour garantir la sûreté des personnes et des propriétés, et garantir la sûreté de la capitale. »

On répand que les armées étrangères se dirigent par leur droite, sur Saint-Germain et Versailles, et qu'une autre partie s'étend sur la route de Meaux et s'avance vers la Marne. On apprend aussi que plusieurs combats ont eu lieu entre Saint-Denis, Pierrefite, Montmorency, Gonesse, le Bourget. La cavalerie anglaise s'est montrée dans la plaine des Vertus. Le peuple se porte en foule vers les hauteurs de Montmartre, pour voir les combats qui se livrent en-dehors, et des curieux montent sur les tours de Notre-Dame.

On ferme toutes les petites barrières de Paris; on ne sort, et on n'entre plus que par les barrières où passent les voitures, et on se dispose à en défendre l'approche par des palissades, comme l'année dernière. Des palissa-

des avaient été plantées sur toute la longueur de la butte Montmartre, du côté de Paris: Les murs de clôture de l'ancienne abbaye de Montmartre, sont crénelés, et des palissades sont construites au-devant des barrières de Paris, notamment du côté du Nord. On ne laisse plus entrer que les paysans qui apportent des vivres, et eux seuls ont la facilité de sortir.

On mure les fenêtres des pavillons des barrières, et on fait des créneaux aux murs de clôture de Paris, de chaque côté des barrières, comme on avait pratiqué avant le 30 mars 1814. Les travaux des fortifications de Paris se poursuivent partout avec la plus grande célérité.

Deux voitures de fusils et plusieurs barils de poudre sont conduits à chaque mairie, sans doute pour achever d'armer les fédérés.

Les citoyens sont assez tranquilles. Les boutiques sont à demi-fermées.

Plusieurs corps de troupes, et entre autres un bataillon des chasseurs de la garde, traversent Paris, se dirigeant sur Saint-Denis. Dans l'instant qu'un corps de cavalerie défilait le long du boulevard Saint-Martin, deux individus s'avisent de crier *vive le Roi!* Ils sont tués à coups de sabre. On arrête d'autres indi-

vidus portant la cocarde blanche: ils sont sur le point de perdre la vie: la garde nationale s'en empare et les met en sûreté.

La commission provisoire du gouvernement fait afficher le décret en plusieurs articles, qu'elle avait pris le 28, et qui porte:

Art. 1er. « Les approches de la capitale seront seules défendues; elles le seront par les troupes de ligne, lesquelles resteront campées hors des murs.

2. « La tranquillité sera maintenue dans l'intérieur par la garde nationale ordinaire, laquelle ne sera employée extérieurement que sur les demandes qu'en pourraient faire les légions ou bataillons de cette garde.

3. « Les tirailleurs de la garde nationale serviront, conformément à la demande qu'ils en ont faite, comme auxiliaires avec les troupes de ligne, à la défense des postes les plus rapprochés de la place.

4. « Les habitans de la campagne se hâteront de faire entrer dans la place la plus grande quantité possible de subsistances, et travailleront aux retranchemens qui doivent couvrir les troupes.

5. « L'armée du Nord se rendra sans délai sous les murs de Paris.

6. « Les anciens militaires en état de porter

les armes et tous ceux qui sont absens de leurs drapeaux, se rallieront à cette armée, et seront incorporés dans leurs cadres.

« 7. Les troupes qui sont sur le Rhin et sur les frontières de la Suisse maintiendront leurs positions, et défendront les places fortes.

« 8. Les troupes qui sont sur la rive gauche de la Loire formeront à Orléans une armée de réserve.

« 9. Les hostilités n'empêcheront point de continuer les négociations qu'il sera possible d'entretenir pour obtenir la paix à des conditions honorables. »

Signé, *le duc* D'OTRANTE, *président*, CARNOT, CAULAINCOURT, *duc de Vicence*, *comte* GRENIER, QUINETTE.

Le corps municipal de la ville de Paris se constitua en permanence le 28. Dans sa première séance il arrêta d'envoyer une députation au gouvernement provisoire pour lui exposer les effroyables malheurs que pourrait entraîner la défense de Paris. M. le duc d'Otrante lui répondit que l'intention du gouvernement était de défendre seulement les lignes extérieures qui sont aux approches de la capitale.

M. le maréchal Magdonald, dont les talens

comme général et la loyale conduite comme citoyen ont été si admirés et si dignes de l'être à toutes les époques remarquables, avait, depuis le 20 mars dernier, renoncé à tout service militaire; il est redevenu soldat depuis quelques jours, en se faisant enrôler dans la garde nationale; il monte sa faction et fait la patrouille comme un simple grenadier. (*Journal-général de France.*)

Le 28 et le 29, des ennemis de la tranquillité publique ont fait courir le bruit que Buonaparte, révoquant sa seconde abdication, comme il a révoqué la première, avait reparu à la tête des troupes, et qu'il voulait s'ensevelir avec elles sous les ruines fumantes de la capitale. Heureusement qu'il n'en avait pas le courage; il était réellement parti des environs de Paris, le 28, à quatre heures du soir.

Une adresse du corps-législatif aux soldats français, réunis sous les murs de la capitale, et qui devait leur être portée par des membres nommés à cet effet, et décrétée le 28, est publiée le 29, en ces termes :

« La chambre des Représentans à l'armée.

« Braves soldats, un grand revers a dû vous étonner et non vous abattre. La patrie a besoin de votre constance et de votre courage. Elle

vous a confié le dépôt de la gloire nationale. Vous répondrez à la voix de la patrie.

« Des plénipotentiaires sont envoyés auprès des puissances alliées et chargés de traiter de la paix à des conditions honorables qui assurent l'indépendance de la patrie, l'intégrité de son territoire et la tranquillité de l'Europe.

« Le salut de la patrie dépend de vous. Serrez-vous autour du *drapeau tricolore.*

« Vos services seront reconnus et récompensés.

« Les noms des braves vivront à jamais dans tous les cœurs.

« La patrie adopte les femmes et les enfans de ceux des guerriers morts en les défendant.

« Raillez-vous à sa voix.

« Vous nous verrez, s'il le faut, combattre dans vos rangs.

« Nous prouverons que le peuple qui veut être libre garde sa liberté. »

Le vendredi 30 juin, à deux heures du matin, le canon se fait entendre au nord de Paris, et l'on n'apprend pas quelle en était la cause. Vers midi, un parlementaire est introduit dans Paris, les yeux bandés et conduit au commandant de la ville, le comte Hullin, place Vendôme. Il s'en retourne par la même barrière, toujours les yeux bandés. On pré-

sume qu'il venait faire une sommation. C'était un colonel prussien.

Ce matin, sur les trois heures, une vive canonnade s'est engagée autour du village des Vertus. L'aîle droite des étrangers qui cherchait à s'étendre sur les bords de la Seine, du côté de Neuilli, a été suivie dans ses mouvemens par divers corps qui l'ont attaquée en plusieurs endroits.

A cinq heures du soir six coups de canon se font entendre de cinq minutes en cinq minutes : c'est le signal des lignes françaises autour de la capitale. On n'entend plus rien de toute la soirée.

Pour ranimer le courage des troupes françaises, on fait répandre parmi elles que l'armée autrichienne est sur le point d'arriver à Paris, amenant avec elle le petit roi de Rome, qui va être proclamé souverain des Français : bruit absurde, que la méchanceté ou la sottise ne cesse de répandre pour abuser de la crédulité du peuple.

Le peu de soldats de ligne qui sont à Paris dirige leur marche sur les hauteurs, et sur les boulevards hors des barrières. On voit beaucoup d'aides-de-camp se rendre au galop sur tous les points de l'armée française, portant les ordres des généraux.

Quelques pièces de canon sont enclouées sur les hauteurs de Montmartre, par des individus qui s'y sont introduits furtivement. Deux ou trois sont arrêtés. Un homme de près de soixante-dix ans, vêtu d'un habit gris, ayant un petit galon au collet, était de ce nombre; il est traîné à Paris attaché à la queue d'un cheval; il est maltraité par les militaires et par la populace : il est fusillé le lendemain, et on a laissé ignorer son nom : il est à présumer que l'amour du Roi l'avait porté à cette action courageuse, mais téméraire.

Un ordre du jour, affiché dans toutes les rues, du commandant de la garde nationale, signé, le prince D'ESSLING, invite la garde nationale à continuer son service avec le même zèle. En voici le texte : « Les événemens de la guerre ont amené l'ennemi sous les murs de la capitale. Des négociateurs nommés par le Gouvernement, sont chargés de traiter à des conditions honorables, qui garantissent l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire.

« Quelle que soit la réponse des souverains alliés, la garde nationale ne doit pas perdre de vue le noble but de son institution, celui de défendre ses foyers, de veiller au maintien de l'ordre, et de déjouer, dans l'intérieur, tous les complots de la malveillance.

« En conséquence, le maréchal commandant en chef croit devoir rappeler à messieurs les gardes nationaux les dispositions de l'ordre du jour du 21, qui les invite à être toujours revêtus de leur uniforme. Il leur recommande encore de se tenir prêts à se réunir au premier signal, au lieu du rassemblement de leur légion. »

Le premier juillet, on affiche un ordre du jour, signé Hullin, qui défend aux habitans de recevoir chez eux aucun militaire français, sous peine d'être punis selon la rigueur des lois.

L'armée anglaise a passé la Seine du côté de Bezons; elle arrive à six heures du matin à Nanterre, deux lieues et demie de Paris, route de Saint-Germain. L'armée prussienne tourne tout le côté opposé par Montreuil pour passer la Marne, au-delà du bois de Vincennes. Le pont de Saint-Cloud est coupé. En sortant de Nanterre l'armée des alliés se porte sur le Calvaire ou mont Valérien, et elle s'empare de cette hauteur qui domine sur tout le pays environnant : il y eut en ce lieu un combat avec une partie de l'armée française. Un autre combat eut lieu à Aubervilliers; on s'attaque, on est repoussé, on revient à la charge dans les maisons, dans l'église; toutes les fenêtres deviennent autant d'embrasures; ce village est

pris et repris trois fois consécutives, et il reste au pouvoir des alliés. Les vétérans, sortis de Paris, et qui campaient dans la plaine de Montrouge, route d'Orléans, reçoivent ordre de rentrer dans la ville. Les fédérés restent campés dans cette plaine.

Les troupes de ligne reçoivent un mois de paie. Cet argent les met en disposition de se réjouir. On rencontre dans les rues beaucoup de soldats ivres, soit d'infanterie, soit de cavalerie. Les uns chancellent sur leurs chevaux, les autres ont peine à se soutenir.

Un trentaine de voitures à quatre roues ou à deux ont été prises sur les alliés ; elles entrent à Paris, passent sur le pont-neuf, les quais, et on les dirige sur l'arsenal.

Comme on craignait quelque trouble considérable de la part des malveillans, qui voulaient faire rappeler Buonaparte, et satisfaire leur avidité du pillage, la garde urbaine campe sur les places ; où l'on a dressé des tentes. Celle de la onzième légion est sur la place Saint-André. Les patrouilles font observer le bon ordre.

Les fusils qui avaient été distribués dans les mairies, sont donnés aux fédérés de chaque arrondissement. Leur uniforme est un habit bleu très-court, collet jaune, pantalon blanc.

Les corps des généraux Vandamme et Gérard, forts de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie, campent dans la plaine de Montrouge; la cavalerie occupe le bois de Boulogne. Cette armée, qui défend le côté du midi, a plus de cent pièces de canon. Le maréchal Grouchy était du côté du nord avec les troupes qu'il avait ramenées intactes des frontières de la Belgique.

Un placard est affiché sur les murs de Paris, contenant une adresse aux habitans et à la garde nationale, par le préfet de la Seine et le corps municipal. Le peuple y est invité à ne se point désunir.

Tout le monde ne peut se dissimuler que différens partis ne divisent les habitans de la capitale, et qu'il n'y en ait même deux très-distincts dans la garde urbaine. Pour se reconnaître, les uns portent une cocarde dont le blanc domine sur le rouge et le bleu, presque cachés par la ganse du chapeau : dans la cocarde des autres, le rouge et le bleu dominent sur le blanc. Quelques disputes s'élèvent souvent à ce sujet; mais les chefs de légion parviennent à les appaiser, en représentant le besoin qu'ont les citoyens de l'union et de la concorde; plusieurs gardes nationaux font leur service sans cocarde, ce qui n'est pas conforme aux réglemens militaires.

Le dimanche 2 juillet. On répand avec la plus grande profusion une adresse de l'armée aux Représentans du peuple, et qui n'est néanmoins signée que d'une douzaine de généraux; entre autres du maréchal-prince d'Eckmuhl, d'Erlon (Drouet), Vandamme, etc.; encore trois officiers supérieurs (MM. Petit et de Lorcet), et même le prince d'Eckmuhl réclamèrent publiquement contre la signature de leurs noms, apposée sans leur consentement. Voici le texte de cette pièce incendiaire, qui ne parut que méprisable aux yeux des bons citoyens (elle est datée du camp de la Villette, près Paris):

« Représentans du peuple,

« Nous sommes en présence de nos ennemis: nous jurons entre vos mains et à la face du monde, de défendre jusqu'au dernier soupir, la cause de notre indépendance et l'honneur national. On voudrait nous imposer les Bourbons, et ces princes sont rejetés par l'immense majorité des Français (1). Si on pou-

---

(1) MM. les généraux étaient furieusement dans l'erreur : il fallait dire que les trois-quarts de la nation désiraient Louis XVIII, et que l'autre quart n'était

vait souscrire à leur rentrée, rappelez-vous, Représentans, qu'on aurait signé le testament de l'armée, qui, pendant vingt années, a été le *palladium* de l'honneur français. Il est à la guerre, sur-tout lorsqu'on l'a fait aussi longuement, des succès et des revers. Dans nos succès, on nous a vus grands et généreux; dans nos revers, si on veut nous humilier, nous saurons mourir.

« Les Bourbons n'offrent aucune garantie à la nation (1). Nous les avions accueillis avec les sentimens de la plus généreuse confiance; nous avions oublié tous les maux qu'ils nous avaient causés par un acharnement à vouloir nous priver de nos droits les plus sacrés (2). Eh bien, comment ont-ils répondu à cette confiance? Ils nous ont traités comme rebelles et vaincus. Représentans, ces réflexions sont terribles, parce qu'elles sont vraies. L'inexo-

---

composé que d'intrigans enrichis, que de gens en place, de leurs créatures, de leur laquais et que de militaires égoïstes.

(1) C'est tout le contraire qu'il fallait dire. Quelle garantie pouvait offrir un Buonaparte?

(2) Que de fausseté dans cette phrase! Vous n'aviez accueilli les Bourbons que pour les trahir. Vos droits les plus sacrés sont d'être soumis à votre Roi, et de ne point vous ériger en juges de ses actions.

rable histoire racontera un jour ce qu'ont fait les Bourbons pour se remettre sur le trône de France; elle dira aussi la conduite de l'armée, de cette armée essentiellement nationale, et la postérité jugera qui mérita le mieux l'estime du monde. » (1)

On se bat du côté de Mont-Rouge; un grand nombre de Parisiens se porte en foule aux Champs-Elysées et aux barrières de l'École-Militaire et sur les hauteurs de Chaillot, pour tâcher d'être témoin de ce combat. C'était un spectacle bien nouveau et bien intéressant pour les habitans de la capitale, de voir des troupes étrangères qui combattaient pour les délivrer de l'oppression et de la tyrannie.

Le 3 juillet, pendant la nuit, le canon s'est fait souvent entendre. On s'est battu dans la plaine de Vaugirard et de Grenelle, jusqu'à cinq heures du matin. Le combat a cessé de part et d'autre, et chacun a enlevé ses blessés et ses morts. Les voitures des cultivateurs, des habitans de la campagne ont été mises en ré-

(1) L'histoire dira que les Bourbons ont bien fait de remonter sur le trône, en profitant des immenses armées qu'attiraient en France les crimes et la perfidie de Buonaparte; et la postérité dira que les troupes françaises qui se sont déclarées en faveur de cet homme généralement proscrit, étaient des soldats rebelles.

quisition pour transporter les blessés a Paris. L'armée française est aculée aux barrières et n'occupe plus qu'une étendue d'une demi-lieue en avant des murs. Le drapeau noir est arboré sur le dôme de l'hôpital de la Salpétrière, et sur tous les pavillons de cette immense maison consacrée aux pauvres, où l'on avait transporté des blessés; ainsi que dans l'hospice de Bicêtre, surmonté aussi du drapeau noir.

Pour faciliter le passage de l'armée française, on élève un pont de bâteaux à deux cents pas de celui du Jardin des Plantes et un autre non loin de celui des Invalides. Le pont de Sèvres ou Sève a été brûlé par nos troupes.

Malgré cet état de choses, certainement fort inquiétant, les Parisiens paraissent tranquilles, quoique les boutiques soient toujours fermées: les promenades sont remplies de monde, et les femmes ne négligent point leur parure, ni l'art de plaire.

Le drapeau tricolore de l'Hôtel-de-Ville et des tours Notre-Dame n'est plus qu'en lambeaux: ce délabrement annonce celui du gouvernement de Buonaparte.

Les troupes des alliées étaient à Versailles depuis quelques jours, et avaient fait la faute de n'y laisser que peu de monde. Le général

Excelmans se porta dans l'après-midi du 2, avec une partie de sa cavalerie et quelques régimens sur Versailles. Les étrangers occupaient cette ville avec quinze cents chevaux: le général Excelmans avait formé le projet de les enlever; il avait dirigé en conséquence le lieutenant-général Piré, avec le 1er. et le 6e. de chasseurs, et le 44e. d'infanterie légère, sur Ville-d'Avray et Roquancourt, en leur recommandant de s'embusquer pour recevoir l'ennemi quand il repasserait sur ce point. De sa personne, le lieutenant-général Excelmans se porta sur le chemin de Mont-Rouge à Vélisy, avec l'intention d'entrer à Versailles par trois points. Il rencontra à la hauteur des bois de Verrières, une forte colonne de l'armée étrangère; le 5e. et le 15e. de dragons, qui étaient en tête, chargèrent l'ennemi avec une rare intrépidité. Le 6e. de hussards et le 20e. de dragons le prirent en flanc. Culbuté sur tous les points, l'ennemi laissa jusqu'à Versailles, la route couverte de ses morts et de ses blessés.

Pendant ce temps, le lieutenant-général Piré exécutait un mouvement sur Roquancourt, avec autant de vigueur que d'intelligence; la colonne prussienne poussée par le général Excelmans, fut reçue par le corps du général Piré. Elle essuya à bout portant une

vive fusillade du 44e. régiment, et fut chargée par le 1er. et le 6e. de chasseurs, tandis que le 6e. de hussards et le 5e. de dragons qui la poursuivaient, la poussaient fortement à la sortie de Versailles. On leur fit des prisonniers et on prit 900 chevaux.

Mais le général Excelmans, après cette expédition, étant revenu à Mont-Rouge, les Prussiens sont rentrés en force à Versailles, dès le lendemain matin.

Mardi 4 juillet. Cette journée a été assez tranquille, depuis quatre heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, malgré que les armées françaises et celles des alliés étaient en présence, la première au-devant des murs de Paris, et la seconde, s'étant un peu reculée à une lieue au-delà des barrières. L'armistice commencé hier et signé le même jour 3 juillet, a été proclamé aujourd'hui aux deux armées, et placardé dans tout Paris. (Nous le rapporterons plus bas.)

Le quartier-général de l'armée française, dans ce moment, est à la barrière d'Enfer, près du Luxembourg.

A sept heures du soir, les canonniers qui étaient aux pièces de la barrière de Fontainebleau, sont partis le sac sur le dos; ils ont suivi la route de Villejuif. Leurs canons son

restés à la surveillance de la garde nationale.

Aux barrières des Deux-Moulins, de la Glacière et d'Arcueil, quoique fermées, il y avait encore quelques troupes, mais en petit nombre, et sur le point de se retirer. L'armée du quartier-général, barrière d'Orléans, s'est mis en route à huit heures et demie.

Beaucoup de carosses remplis de monde sont sortis de Paris. Les traîtres qui craignent la punition qu'ils ont méritée, tâchent d'éviter le châtiment par une prompte fuite.

Les écoliers des lycées qui, aimant mieux guerroyer, étaient sortis de Paris pour combattre avec les troupes de ligne et quelques fédérés, reçurent ordre de rentrer dans leurs pensions ou chez leurs parens. Il leur a fallu obéir. Ils se sont réunis à des tirailleurs, et ont débouché par les barrières de l'Ouest, criant : *Vive l'Empereur!* et agitant leurs sabres et les armes dont ils étaient munis; ils insultaient et menaçaient les citoyens. Ces vociférations et ces gestes de furieux jetèrent l'alarme dans tout Paris; le peu de boutiques ouvertes furent fermées à la hâte, ainsi que les portes cochères et celles des allées. Des troupes de fédérés et des soldats de ligne qui s'y étaient joints, firent redouter quelque temps le pillage. Des coups de canon se faisaient entendre par in-

tervalle sur les hauteurs : on faisait circuler des nouvelles effrayantes, l'armée française allait pénétrer dans Paris pour piller et incendier. Les gardes nationales étaient insultées par les bandits, qui avaient dans leurs poches du sable qu'ils jetaient aux yeux des factionnaires. Les postes n'étaient plus assez forts pour arrêter les perturbateurs: ces bandits continuaient leur marche , en portant pour trophées des branches d'arbres.

Le rappel se fait entendre dans Paris à huit heures, et à neuf heures toute la garde nationale est sous les armes. Les postes sont renforcés. Un ordre du jour affiché, proclamé, invite les habitans de la capitale à prendre les armes, pour maintenir la tranquillité pendant la nuit, et de faire de nombreuses patrouilles. A dix heures, on entend encore quelques coups de canon. Des bruits mensongers circulent de nouveau : l'armée était en insurrection ; les chefs ne pouvaient contenir les soldats, et Paris était dans le plus grand danger.

Du côté du Nord, les fédérés qui avaient pris position sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre, avaient reçu aussi l'ordre de rentrer dans leurs foyers. Ils étaient au nombre de plusieurs milliers. Lorsqu'on leur fit lecture de l'armistice, ils ne voulurent pas

abandonner leurs canons, ni quitter les retranchemens qu'ils occupaient. Les vivres, le vin et l'eau-de-vie étaient en abondance dans leur camp retranché. Ils étaient ivres et furieux : Une partie resta la nuit entière au poste qu'il fallait abandonner, et tira fréquemment des coups de canon sur les troupes alliées; mais ils étaient heureusement trop éloignés pour les atteindre. D'autres, plus dociles dans un certain sens, rentrent dans Paris par les barrières de Belleville, de Menilmontant, etc., des soldats déserteurs, qui aiment plus le pillage que la guerre, se joignent à eux, et donnent une nouvelle force à leur indiscipline. Une colonne d'environ quatre cents, portent pour trophée le buste de Buonaparte, et dont ils avaient couronné la tête de laurier. Sur les dix heures du soir ils forcent l'entrée du poste de la mairie de la rue Saint-Martin. Ils déposents le buste dans une salle, et déclarent qu'ils veulent faire le service de nuit avec la garde nationale. Ceux-ci, au nombre d'environ cinq cents, s'y opposèrent unanimement. Le tumulte devient considérable. Les officiers des fédérés ne peuvent plus se faire entendre, et ceux de la garde urbaine parlaient à cette troupe d'insurgés avec beaucoup de douceur et tâchaient de les ramener au sentiment du devoir et de

la raison. Il semblait qu'on allait en venir à des voies de fait, et que le sang allait couler. Enfin, le calme se rétablit; les fédérés, tout en jurant, prennent le parti de se retirer. Ils chargent le buste sur leurs épaules, et se remettent en marche; mais à peine ont-ils fait quelques pas, que des fédérés plus brutaux que les autres se retournent et font feu sur la garde bourgeoise, qui leur riposte par une décharge : ces agresseurs hâtent le pas et disparaissent.

La nuit était très-obscure, on avait peine à se discerner dans les rues, et l'on craignait d'être surpris par ces bandits révolutionnaires, qui tiraient à chaque instant des coups de fusil. Les commandans de la garde urbaine la divisent en plusieurs corps. On pose de distance en distance des vedettes et des sentinelles à chaque coin de rue. On prend les mêmes précautions sur les quais et sur les ponts. Les places étaient le lieu du rassemblement des principaux postes. Quand les sentinelles apercevaient une troupe de bandits, elles se repliaient sur les vedettes, et celles-ci sur une de leurs colonnes, et on fait en sorte de les envelopper. Mais ils savent éviter le piége, et se détourner des forces plus considérables que les leurs; arrivés dans des endroits où ils se flattent d'être insolens avec impunité, ils in-

sultent les corps-de-garde et blessent les sentinelles. C'est ainsi qu'ils agissent sur le boulevard du Temple, et une fusillade s'engage près le Château d'Eau.

La colonne qui s'était présentée au poste de la rue Saint-Martin, avec le buste de Buonaparte se dirigea vers la chaussée d'Antin vers les onze heures du soir. Cette troupe de fédérés et ses clameurs jettent l'alarme dans ce riche quartier. Le rappel se fait entendre de nouveau, la force armée est soudain sur pied. Les bandits prennent alors une autre route; ils se portent rue Saint-Denis; près la cour Batave il y eut une vive fusillade, ainsi qu'à l'Apport-Paris. En passant au Pont-Neuf, les rebelles (car quel autre nom leur donner?) tirèrent des coups de fusil sur le poste d'Henri IV. Le long du quai des Grands-Augustins étaient postés environ cent cinquante grenadiers de la 11e. légion; ils se rangent en bataille, et les rebelles en font autant; mais après cette bravade, ils se retirent en désordre. A la place de l'Odéon, une partie d'entre eux est désarmée.

Toute la nuit se passe ainsi dans le trouble et dans des rixes continuelles, les brigands faisant feu souvent sur des patrouilles : des gardes nationaux furent blessés, et d'autres tués.

Cependant le quartier où il y eut le moins

de tumulte, fut celui de la 8e. légion. Le commandant fit mettre toutes les gardes bourgeoises dans l'enceinte de la place Royale, et ordonna qu'on en fermât les grilles (1). Les soldats-citoyens, se voyant comme en prison, soupçonnèrent qu'ils étaient trahis, ils forcèrent les grilles, et posèrent des factionnaires. Il avait été distribué des cartouches à toutes les autres légions, eux seuls n'en avaient pas eu. Les fédérés parcoururent sans obstacle ce vaste quartier criant, hurlant, et faisant en sorte d'exciter une révolte générale. Il est plus que probable qu'on avait voulu monter un coup, sans doute pour faire rappeler Buonaparte, et persuader au public qu'on ne pouvait point se passer de cet usurpateur. C'était le plan secret de l'odieuse cabale, et Buonaparte ne doutait pas du succès : les deux chambres devaient l'implorer comme le sauveur de la patrie. Les fédérés étaient les agens aveugles de cette conspiration; des personnes qui se disent bien instruites prétentent que le sieur R...... L......, riche manufacturier du faubourg

(1) La garde bourgeoise, dans une émeute du temps de la ligue, fut pareillement, par un commandant dont les intentions étaient suspectes, renfermée dans le cimetière des Innocens.

Saint-Antoine, en était un des principaux chefs, et que dans toutes les occasions il se fit toujours un devoir d'être dévoué à l'usurpateur : nous n'assurons point que ces accusations soient vraies; ce qu'il y a de réel, c'est que plus de quinze cents fédérés étaient du nombre de ses ouvriers.

Après les détails d'une nuit aussi orageuse, nous ne pouvons que rapporter avec plaisir l'armistice qui avait été conclu et signé le 3 juillet, et dont voici le contenu :

« Les commissaires nommés par les commandans en chef des armées respectives, savoir : M. le baron Bignon, chargé du porte-feuille des affaires étrangères, M. le comte Guilleminot, chef de l'état-major-général de l'armée française; M. le comte de Bondy, préfet du département de la Seine;

« Munis des pleins pouvoirs de Son Excellence le maréchal prince d'Eckmuhl, commandant en chef l'armée française d'une part;

« Et M. le général-major baron Müfling, muni des pleins pouvoirs de S. A. le feld-maréchal prince Blücher, commandant en chef l'armée prusienne;

« M. le colonel Hervey, muni des pleins pouvoirs de Son Excellence le duc de Wel-

lington, commandant en chef l'armée anglaise de l'autre ;

« Sont convenus des articles suivans :

« Art. 1er. Il y aura une suspension d'armes entre les armées alliées, commandées par S. A. le feld-maréchal prince Blücher, Son Excellence le duc de Wellington, et l'armée française sous les murs de Paris.

« 2. Demain, l'armée française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la Loire. L'évacuation totale de Paris sera effectuée en trois jours, et son mouvement pour se porter derrière la Loire sera terminé en huit.

« 3. L'armée française emmènera avec elle tout son matériel, l'artillerie de campagne, caisse militaire, chevaux et propriétés des régimens, sans aucune exception. Il en sera de même pour le personnel des dépôts et pour le personnel des diverses branches de l'administration qui appartiennent à l'armée.

« 4. Les malades et les blessés, ainsi que les officiers de santé qu'il sera nécessaire de laisser près d'eux, sont mis sous la protection spéciale de messieurs les commandans en chef des armées anglaise et prussienne.

« 5. Les militaires et employés dont il est question dans l'article précédent, pourront,

aussitôt après leur rétablissement, rejoindre les corps auxquels ils appartiennent.

« 6. Les femmes et les individus qui appartiennent à l'armée française, auront la liberté de rester à Paris.

« Ces femmes pourront, sans difficulté, quitter Paris pour rejoindre l'armée, et emporter avec elles et leurs propriétés et celles de leurs maris.

« 7. Les officiers de ligne employés avec les fédérés ou avec les tirailleurs de la garde nationale, pourront, ou se réunir à l'armée, ou retourner dans leurs domiciles, ou dans le lieu de leur naissance.

« 8. Demain 4 juillet, à midi, on remettra Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Neuilly. Après demain 5 juillet, à la même heure, on remettra Montmartre. Le troisième jour, 6 juillet, toutes les barrières seront remises.

« 9. Le service intérieur de la ville de Paris continuera à être fait par la garde nationale et par le corps de gendarmerie municipale.

« 10. Les commandans en chef des armées anglaise et prussienne s'engageront à respecter et à faire respecter, par leurs subordonnés, les autorités actuelles tant qu'elles existeront.

« 11. Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre,

soit qu'elles appartiennent au Gouvernement, soit qu'elles dépendent de l'autorité municipale, seront respectées, et les puissances alliées n'interviendront en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion.

« 12. Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières. Les habitans, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupé, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

« 13. Les troupes étrangères n'apporteront aucun obstacle à l'approvisionnement de la capitale, et protégeront, au contraire, l'arrivage et la libre circulation des objets qui y sont destinés.

« 14. La présente convention sera observée et servira de règle pour les rapports mutuels, jusqu'à la conclusion de la paix.

« En cas de rupture, elle devra être dénoncée dans les formes usitées, au moins dix jours à l'avance.

« 15. S'il survient des difficultés sur l'exécution de quelqu'un des articles de la présente convention, l'interprétation en sera faite en

faveur de l'armée française et de la ville de Paris.

« 16. La présente convention est déclarée commune à toutes les armées alliées, sauf la ratification des Puissances dont ces armées dépendent.

« 17. Les ratifications en seront échangées demain, 4 juillet, à six heures du matin, au pont de Neuilly, etc.

« Fait et signé à Saint-Cloud, en triple expédition, etc. »

Il est fâcheux que dans cette convention, il n'ait point été stipulé que les habitans de Paris, sont exempts de loger des gens de guerre.

Nous croyons devoir joindre ici un ordre du jour, quoiqu'il soit d'une date bien postérieure (du 15 juillet), et d'un autre Gouvernement; mais il a le plus grand rapport avec la garde nationale, et il est émané de son nouveau commandant en chef: il termine aussi ce qui concerne les fédérés et les tirailleurs.

« Les clauses de la convention militaire expliquées les unes par les autres, et par les conférences, portent que la garde nationale et la gendarmerie municipale formeront la seule force française chargée du service d'ordre et de sûreté de la capitale;

« Que la garde nationale, rendue à son institution primitive, ne sera qu'une force purement municipale, homogène dans sa composition et dans son service, uniquement occupée du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique ;

« Que les corps auxiliaires, formés sous le nom de *Fédérés* et de *Tirailleurs*, seront licenciés, et qu'ils cesseront de porter leur uniforme;

« Qu'ils remettront les armes qu'on leur a délivrées; et que les officiers de la ligne qui les commandaient, suivront l'armée, ou bien se retireront dans le lieu de leur naissance, ou de leur domicile.

« Ces conditions s'accordent d'ailleurs, avec les lois générales de l'Etat, qui ne reconnaissent, comme force publique, que de grands corps, la garde nationale et l'armée, et n'admettent aucun corps mixte, c'est-à-dire composé en partie de militaires et de citoyens.

« Ces mêmes conditions sont également conformes aux lois sur la police des armées de guerre, par lesquelles tout individu qui ne fait partie ni du corps régulier de l'armée, ni de l'organisation régulière et légale de la garde nationale, ne peut garder chez lui d'ar-

mes de guerre, sans s'exposer à être traduit devant les Tribunaux.

« D'autre part, quelques-uns des citoyens qui ont fait partie des corps des tirailleurs, en déposant leurs armes et effets d'équipement, ont conservé le desir de conserver leurs effets d'habillement, mais pour leur usage personnel, et sauf à les convertir en habillement civil ou de travail.

« Le général en chef, autorise MM. les colonels et majors, commandant les légions, à laisser aux citoyens qui ont fait partie des tirailleurs, les effets d'habillement qu'ils ont reçus, à la charge, 1°. de remettre leurs armes et effets d'équipement; 2°. de faire disparaître les collets, passe-poils, retroussis, et les autres signes qui donnent à l'habit un caractère d'uniforme.

« Mais en même-temps, MM. les commandans de légion suivront, avec le plus grand soin, la remise des effets d'équipement, et surtout celle des armes de guerre.

« Ils feront connaître à leur légion les dispositions de la convention militaire et des lois que le général en chef vient de rappeler.

« Ils ordonnent aux postes et patrouilles d'arrêter les individus qui paraîtraient en public, avec l'uniforme de tirailleurs, ou sans

uniforme, avec des armes de guerre, à moins qu'ils ne soient connus comme faisant partie des fusilliers ou des gardes nationaux non habillés des légions.

« Ces dispositions sont d'autant plus importantes, que toute contravention aux articles de la convention militaire seraient, pour les alliés, un sujet de plainte et un motif d'aggraver les charges de la guerre. »

Dans un conseil de *cinquante* généraux, auquel avait été soumise la question de savoir si la défense de Paris était possible, *quarante-huit* se déclarèrent pour la négative; encore l'un des deux opposans adopta-t-il depuis l'avis de la majorité.

Revenons au Bulletin du siége de Paris, du 3 juillet. La nuit avait été terrible, pour les familles renfermées dans l'intérieur de leurs maisons. Les coups de canon, les fusillades, les cris et les hurlemens dont retentissaient les rues, remplissaient tous les cœurs d'alarmes et d'effroi; chacun tremblait pour un ami, pour un parent, pour un époux, pour un frère. Les rayons du jour vinrent calmer de trop justes craintes; on commença à respirer, et le calme rentra dans les esprits. L'ordre et la tranquillité régnèrent dans la capitale.

Les troupes qui se trouvaient du côté du

Nord, filèrent par les boulevards et prirent leur direction vers le Midi et l'Ouest, pour se retirer derrière la Loire. L'armée, ou du moins quelqu'un en son nom, fait afficher dans Paris, un placard intitulé : *Adieux de l'armée française à la Garde nationale.* Nous préférons de rapporter l'adresse du maréchal prince d'Eckmülh, commandant en chef à cette même armée, en date du 4 juillet.

« Soldats,

« Votre conduite mérite des éloges. Les malheurs qui affligent nos armées, n'ont point abattu votre courage. Vous vous êtes ralliés autour de vos chefs; et lorsque la malveillance publiait qu'il n'existait plus d'armée, vous avez, par votre attitude imposante, conquis l'estime de nos ennemis.

« Un traité honorable est signé; la capitale de la France n'éprouvera aucun des malheurs de la guerre: elle vous devra sa conservation.

« Officiers et soldats, nous nous retirons derrière la Loire; nos intérêts ne peuvent être séparés de ceux de la patrie. En nous éloignant de Paris, nous restons unis d'intention avec ses habitans et ceux du reste de la France.

Nous gardons les couleurs nationales ; nous demandons la paix ; mais nous voulons conserver l'honneur acquis par de si longs et si pénibles travaux. Nous attendrons d'une manière impassible, l'effet des négociations qui doivent fixer le sort de tous.

« Votre devoir à l'armée, était de combattre avec courage, et vous l'avez rempli. Votre devoir au moment où vous prenez des cantônnemens dans l'intérieur de la France est une exacte discipline, et je l'attends de vous.

« Que les chefs restent constamment avec leurs soldats, que les propriétés soient respectées, et que les habitans reconnaissent en vous, leurs frères et leurs défenseurs.

« Que les chefs marchent en bon ordre, et qu'aucun conseil perfide n'arrive jusqu'à vous. L'armée trouvera son salut dans la contenance qu'elle tiendra, et celui qui pourrait abandonner ses drapeaux malheureux, n'était pas digne de les suivre au jour de gloire. ».

Les troupes françaises qui étaient campées dans la plaine Saint-Denis, s'étaient fabriqué des logemens le long de la magnifique avenue, et avaient coupé la plupart des petits arbres à trois pieds de terre, pour se construire des baraques. Avant leur départ, ils y mirent le feu, et tout fut consumé. Cette belle allée,

qui s'étend à deux lieues, présentera long-temps aux regards, la ruine et la dévastation.

Conformément à la convention militaire, on a remis hier aux troupes alliées, Saint-Denis, Saint-Ouen et Clichy. Aujourd'hui, après midi, elles ont occupé les hauteurs de Montmartre, de Saint-Chaumont, de Belleville, en un mot, la ligne de fortifications qui avait été établie au Nord de la capitale. Demain jeudi 6, elles prendront possession des barrières de Paris.

Le 7 juillet, sur les six heures du matin, les troupes alliées, cavalerie, infanterie et artillerie, sont entrées par les différentes barrières de la capitale, et ont défilé par les boulevards et par l'allée des Champs-Elysées. On remarqua avec étonnement, que la plupart des corps d'artillerie étrangers, entrèrent dans Paris, la mèche allumée. On estime à 30,000 hommes le nombre de celles qui sont entrées aujourd'hui. Il en entrera autant demain. Le reste des armées anglaise et prussienne, demeurera cantonné dans les villes et villages, dans un rayon de quelques lieues autour de Paris. La cavalerie est campée dans les Champs-Elysées; les autres troupes sont sur les ponts, sur les quais et dans toutes les places, avec un grand nombre de pièces de canon. Le peuple

est plongé dans la stupeur; et les boutiques restent fermées. On craint que les bandits ne soient mis en mouvement, par le club des rebelles et des Fédérés. On remarque que ces hommes, sans travail et dans la misère, ne manquent pourtant pas d'argent, et s'enivrent dans les cabarets. La Chambre des Représentans et celle des Pairs, continuent leurs assemblées révolutionnaires, quoiqu'elles soient environnées des troupes qui sont maîtresses de Paris, et elles ne cessent de souffler la discorde et la guerre civile.

Samedi 8 juillet. Les portes du Luxembourg où siégeaient les Pairs; celles du palais Bourbon où siégeaient les soi-disant représentans, tous installés par Buonaparte, sont enfin fermées d'hier soir. Ils n'étaient tous que les créatures de l'usurpateur, qui les avait convoqués sans en avoir le droit, puisque, quinze mois auparavant, il avait abdiqué le trône dont il s'était emparé par fourberie. Il a fallu fermer la porte au nez de ces prétendus législateurs, pour les faire déguerpir de leurs salles.

Mais abandonnons tous ces personnages à leur honte et à leurs remords, ainsi que le chef odieux qu'ils étaient bien faits pour servir; ne nous occupons plus que de la félicité des Français qui ont le suprême bonheur de

revoir au milieu d'eux leur roi tant désiré, dont la plus noire perfidie était venue à bout de les priver: c'est un bon père qui revient au milieu de ses enfans.

Ce monarque si digne d'être chéri, et que des traîtres seuls avaient pu se plaire à rendre malheureux, en le forçant à s'éloigner de ses peuples dont il voulait réparer les calamités, crut devoir annoncer sa rentrée en France, par la peinture naïve et franche des sentimens de son cœur. On les trouve exprimés dans les deux proclamations suivantes; l'une donnée à Cateau-Cambrésis, le 25 du mois de juin; l'autre à Cambrai, le 28 du même mois. Elles sont adressées l'une et l'autre aux Français.

« Dès l'époque où la plus criminelle des entreprises, secondée par la plus inconcevable défection, nous a contraint à quitter momentanément notre royaume, nous vous avons avertis des dangers qui vous menaçaient, si vous ne vous hâtiez de secouer le joug du tyran usurpateur; nous n'avons pas voulu unir nos bras, ni ceux de notre famille aux instrumens dont la Providence s'est servie pour punir la trahison. Mais aujourd'hui que les puissans efforts de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos Etats pour y rétablir la cons-

titution que nous avions donnée à la France, réparer par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, les maux de la révolte et de la guerre qui en a été la suite nécessaire; récompenser les bons, et mettre en exécution les lois existantes contre les coupables; enfin pour appeler autour de notre trône paternel l'immense majorité des Français dont la fidélité, le courage et le dévouement ont porté de si douces consolations dans notre cœur. »

Signé, Louis.

Seconde proclamation : « Les portes de mon royaume viennent enfin de s'ouvrir devant moi, j'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les égards dont je peux être l'objet tourneront à leur salut : c'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre. Je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers, et j'ai enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs qui avaient pu se ranger autour de moi.

« Revenu sur le sol de la patrie, je me plais à parler de confiance à mes peuples. Lorsque je reparus au milieu d'eux, je trouvai les es-

prits agités et emportés par des passions contraires. Les regards ne rencontraient de toutes parts que des difficultés et des obstacles. Mon gouvernement devait faire des fautes : peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger, ou quelquefois même elles égarent.

« L'expérience seule pouvait avertir; elle ne sera pas perdue. Je veux tout ce qui sauvera la France.

« Mes sujet ont appris, par de cruelles épreuves que le principe de la légitimité des souverains est l'une des bases fondamentales de l'ordre social, la seule sur laquelle puisse s'établir, au milieu d'un grand peuple, une liberté sage et bien ordonnée. Cette doctrine vient d'être proclamée comme celle de l'Europe entière. Je l'avais consacrée d'avance par ma charte, et je prétends ajouter à cette charte toutes les garanties qui peuvent en assurer le bienfait.

« L'unité du ministère est la plus forte que je puisse offrir. J'entends qu'elle existe et que la marche franche et assurée de mon conseil garantisse tous les intérêts, et calme toutes les inquiétudes.

« On a parlé, dans les derniers temps, du rétablissement de la dîme et des droits féo-

daux : cette fable inventée par l'ennemi commun n'a pas besoin d'être réfutée. On ne s'attendra pas que le roi de France s'abaisse jusqu'à repousser des calomnies et des mensonges : le succès de la trahison en a trop indiqué la source. Si les acquéreurs de domaines nationaux ont conçu des inquiétudes, la charte aurait dû suffire pour les rassurer. N'ai-je pas moi-même proposé aux chambres et fait exécuter des ventes de ces biens ? Cette preuve de ma sincérité est sans réplique (1).

« Dans ces derniers temps, mes sujets de toutes les classes, m'ont donné des preuves égales d'amour et de fidélité. Je veux qu'ils sachent combien j'y ai été sensible, et c'est parmi tous les Français que j'aimerai à choisir ceux qui doivent approcher de ma personne et de ma famille.

« Je ne veux exclure de ma présence que ces hommes dont la renommée est un sujet de douleur pour la France et d'effroi pour l'Europe. Dans la trame qu'ils ont ourdie, j'aperçois beaucoup de mes sujets égarés et quelques coupables.

(1) Le Roi, avant l'époque funeste du 20 mars 1815, avait déjà répété plusieurs fois les mêmes assurances. Mais les traîtres feignaient de l'ignorer, et s'efforçaient, de toutes les manières, à pervertir l'opinion publique.

« Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Europe entière le sait), de pardonner aux Français égarés, tout ce qui s'est passé depuis le jour où j'ai quitté Lille au milieu de tant de larmes, jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations.

« Mais le sang de mes enfans (1) a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Cette trahison a rappelé l'étranger dans le cœur de la France. Chaque jour me revèle un désastre nouveau. Je dois donc, pour la dignité de mon trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Europe, excepter du pardon, les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la vengeance des lois par les deux chambres que je me propose d'assembler incessamment.

« Français, tels sont les sentimens que rapporte au milieu de vous celui que le temps n'a pu changer, que le malheur n'a pu fatiguer, que l'injustice n'a pu abattre. Le Roi dont les

(1) Il faut le dire, cette expression, *mes enfans*, si paternelle dans la bouche du Roi, a beaucoup étonné les révolutionnaires et les aveugles partisans de Buonaparte, accoutumés à ne voir dans le chef du Gouvernement qu'un despote orgueilleux et sans entrailles.

pères règnent depuis huit siècles sur les vôtres, revient pour consacrer le reste de ses jours à vous défendre et à vous consoler. »

Signé, Louis.

Ce ne sont point là des mensonges, des impostures, comme nous n'avons cessé d'en entendre depuis vingt années, c'est-à-dire depuis que l'astucieux Buonaparte a commencé à se faire connaître. Il avait tellement changé le caractère d'une partie des Français, lui et ses perfides agens, que les mœurs étaient presque généralement corrompues; la fausseté remplaçait la franchise, l'amour de la patrie n'était plus qu'une chimère; l'égoïsme et l'intérêt passaient pour des vertus; et l'on n'avait plus d'attachement pour tout ce qui était noble et estimable. Une telle perversité de sentimens ne pourra disparaître que peu-à-peu, sous le gouvernement d'un bon roi, entouré de ministres vertueux.

Pour empêcher cette utile réforme, les partisans du crime et de l'anarchie, soulevaient le menu peuple de la capitale, le faisaient paraître encore moins éclairé et beaucoup plus méchant qu'il n'a coutume de l'être, en lui prodiguant les moyens de s'enivrer. Ils voulaient effrayer le Roi et et retarder son entrée dans la

capitale le plus qu'il leur serait possible, ou lui faire naître le dessein d'établir sa cour, pendant quelque temps, dans une autre ville de France. Mais heureusement que leur infâme projet a été déjoué. Notre Roi a retrouvé dans le cœur des Parisiens les mêmes sentimens d'attachement pour son auguste personne qui ont éclaté de toutes parts sur son passage.

La plus grande partie des prétendus représentans de la Nation, assemblée par Buonaparte, était incapable de rendre hommage aux vertus de Louis XVIII, et de sentir les avantages inappréciables dont son retour ferait jouir la France (1). Il lui fallait un despote qui mît à même ses créatures de jouir d'une fortune énorme ; qui en fît des ducs, des princes, des comtes, et qui écrasât tous les autres individus. La seule proposition qu'il fallait un roi aux Français excita un orage terrible et des transports furieux. Qu'aurait-ce donc été, si un membre avait eu le courage de déclarer à la tribune que Louis XVIII réunissait tous les

(1) Ce n'est point notre Roi qui est cause de l'invasion des armées étrangères; encore une fois, c'est Buonaparte seul qui les a attirées, et à qui il faut s'en prendre du mal passager qu'ils nous font.

droits et toutes les qualités qui le rappelaient au trône ? Le courageux, M. de Malleville fils, quoique son titre de représentant lui donnât le droit de parler avec liberté, faillit en faire la triste expérience, pour avoir publié, par la voie de l'impression, le juste dévouement qu'il éprouvait, lui et tous les bons Français, en faveur des Bourbons ; dans cette brochure intiulée: *Au gouvernement provisoire et aux deux Chambres*, il s'exprime avec toute l'énergie d'un patriote dévoué à son roi. « Aujourd'hui s'agit-il de proposer le rétablissement de Louis, dit-il ? ce n'est point par votre coopération que ce prince va remonter sur son trône; il y remontera, quoique vous fassiez, par l'effet du vœu et des efforts des puissances alliées ; il y remontera parce qu'il y est rappelé par l'amour du peuple que vous ne sauriez plus comprimer; il y remontera enfin de lui-même, parce qu'il sent que lui seul peut assurer le bonheur de la nation, et réconcilier nos intérêts avec les intérêts de l'Europe. Vous ne pouvez donc rien pour lui, sinon de ne plus vous opposer à l'accomplissement de tous ces vœux. »

Ils étaient loin d'être disposés à suivre ces sages conseils. Ils ne pouvaient même pas être frappés des vérités que leur annonçait M.

de Malleville ; ce n'est qu'en s'enfuyant de la capitale, qu'ils entendirent les cris de joie de toute la France; qui leur apprirent le triomphe de la vertu sur le crime, et la honte dont ils étaient couverts.

Le Roi quitta Gand le 22 juin, cette ville qui, parmi tous ses titres d'illustration, ne manquera pas de citer avec gloire dans ses annales l'honneur qu'elle a eu, pendant plusieurs mois de donner asile à un Monarque Français, forcé de fuir des sujets rebelles. Louis se rendit à Mons : il y reçut le 23 des rapports certains sur l'entrée des alliés en France, et sur le desir que les habitans témoignaient de revoir leur souverain. Ces informations déterminèrent le Roi à partir le lendemain matin pour le Cateau-Cambrésis, où il se trouverait près de plusieurs places fortes défendues par des Français égarés depuis quelque temps; mais qui, refusant d'ouvrir leurs portes aux étrangers, ne pourraient, sans persister dans la rébellion, les fermer à leur monarque légitime. Sa présence en France devait d'ailleurs imposer aux traîtres dont les dangers allaient redoubler les fureurs.

Ce fut le 24 que S. M. passa la frontière, et eut la satisfaction de se trouver dans ses Etats, trois mois après s'être vue dans la néces-

sité de les abandonner par la révolte de l'armée. Les mêmes marques d'amour qui furent prodiguées au roi à son funeste départ, l'attendaient à son heureux retour ; avec cette différence, que la première fois on pleurait de douleur, et qu'à son second passage tous les yeux répandaient des larmes de joie. Le drapeau blanc, arboré sur la limite du royaume, annonçait la régénération qui allait se faire et la pureté des sentimens qui animaient les bons Français. Ils accouraient en foule au-devant de leur roi ; partout ils venaient bénir leur bienfaiteur, leur libérateur, et ils rendaient grâce au ciel de ce qu'une poignée de factieux, de rebelles ne les arracherait plus aux soins paternels de l'autorité la plus douce qui jamais ait présidé aux destinées d'un grand peuple. Toute la population de Cateau-Cambrésis vint au-devant du monarque. Louis resta dans cette ville toute la journée du dimanche 25. On attendait pendant ce temps la reddition de quelques places, et l'on savait que Cambrai désirait surtout impatiemment l'arrivée des alliés.

Enfin, Louis apprit que cette ville était prise en son nom par les Anglais, et que la citadelle, après une courte résistance, s'était aussi soumise. Les circonstances de la prise

de Cambrai sont bien remarquables ; et l'on ne peut leur rien comparer dans l'histoire. Hors des murs, les habitans présentaient eux-mêmes les échelles aux Anglais ; en dedans, les femmes tendaient la main aux assiégeans pour les aider à escalader le parapet. A peine arrivés sur les remparts, les Anglais les prirent par la main, et se mirent à danser avec elles aux cris de *vive le roi* ! Les Calaisiens n'avaient pu croire aux impostures publiées contre une invasion étrangère ; ils savaient qu'elle n'avait d'autres motifs que le rétablissement de Louis XVIII, et que la punition de l'usurpateur.

Les habitans voisins de Cambrai vinrent avec la bannière déployée à la tête de chaque commune, pour jouir de la présence du monarque chéri. Un pareil rassemblement, dit un journaliste, atteste un peu mieux que la convocation du Champ-de-Mai le sentiment national, qui pour jamais attache les cœurs français à cette auguste maison de France, dont un soldat corse prétendait dicter la perpétuelle proscription.

On ne sut pas plutôt que le Roi était au château d'Arnouville, près de S.-Denis, que trois mille hommes députés par la garde bourgeoise de la capitale et avec la cocarde blanche, s'em-

pressèrent, le 6 juillet, d'aller offrir au monarque et aux princes les hommages des habitans de Paris. S. M. passa en revue ces trois mille hommes, et leur parla à-peu-près en ces termes : « Mes amis, je vous ramène votre Colonel-Général (en leur montrant *Monsieur*, Comte d'Artois). Je me réjouis de me retrouver au milieu de mes enfans fidèles : je vous remercie de vos sentimens : faites part à vos concitoyens de ceux que j'éprouve pour eux : bientôt je serai au milieu de mon peuple de Paris, auquel je rapporte une seconde fois la paix et le bonheur (1). »

Le Roi partit d'Arnouville le 6 au soir, et se rendit à Saint-Denis. Il descendit à la maison des jeunes demoiselles de la légion d'honneur, que nous avons vues se réfugier à Paris le 28 juin, dans la crainte des troupes des alliés : plusieurs d'entre elles, remises de leur frayeur, étaient retournées se livrer à leurs études et à leurs travaux. Les dames supérieures, reçurent le Roi avec tous les témoignages du respect et de la joie qu'inspirait sa présence ; et ce bon prince coucha deux jours dans cette respectable maison.

---

(1) Promesse d'un bon Roi, et bien plus vraie que celle de l'imposteur qui s'était échappé de l'île d'Elbe.

Saint-Denis présentait un lieu enchanté; les deux nuits que S. M. y passa, les maisons furent illuminées, les rues étaient couvertes de fleurs; l'allégrese publique éclatait de toutes parts; le drapeau blanc flottait à toutes les fenêtres; tandis que de mauvais citoyens disputaient dans Paris sur la prééminence qu'ils accordaient à la cocarde et au drapeau tricolores; ces signes révolutionnaires et du carnage. Une joie universelle épanouissait tous les cœurs. Des femmes de la campagne, vêtues de leurs plus beaux atours, des filles habillées de blanc tenaient dans leurs mains des couronnes de fleurs et de lis entrelacés; elles avaient aussi de gros bouquets, et briguaient l'honneur de présenter le tout au Roi. Celles qui n'avaient pu y parvenir, au moment du départ, couraient devant la voiture, et semaient le chemin de couronnes et de bouquets, en disant: puisque nous ne pouvons toutes présenter nos fleurs, que la route en soit couverte; elles marchaient devant la voiture, qui allait très doucement, se tenaient par la main, et dansaient en rond, aux acclamations joyeuses de *vive le roi!* notre allégresse part du cœur, disaient-elles en posant leurs mains sur leur poitrine; ce n'est pas un franc ni deux francs qu'on nous donne aujourd'hui, c'est un Louis. Et puis leurs chants recommençaient. Elles répétaient

le refrein de la chanson en vogue, et dont le jeu de mots renferme une grande vérité : *On nous rend notre père de Gand, on nous rend notre père.*

Lorsque le Roi fut sorti de Saint-Denis, il trouva une file de carosses brillans rangés des deux côtés de l'avenue, remplis de dames vêtues de blanc, leurs chapeaux ornés de rubans de la même couleur, de belles bouffettes blanches, surmontées de fleurs de lis ; elles agitaient des mouchoirs ; et la foule qui inondait le chemin, imitait leur exemple, se joignait à leurs cris d'allégresse ; les mouchoirs et les chapeaux semblaient voltiger en l'air. Quand le roi entra dans Paris, les transports redoublèrent. Les femmes soutinrent la réputation de royalisme qu'elles s'étaient faites au premier retour du roi, dit un journaliste estimable, qui n'a jamais dévié des bons principes, et a eu l'honneur d'être une des victimes de Buonaparte, ainsi que deux de ses coopérateurs, incarcérés avec lui pendant plusieurs jours.

Le Roi partit à deux heures de Saint-Denis le 8 juillet ; la municipalité de Paris et le préfet de la Seine l'attendaient au-delà des barrières, avec un cortége nombreux qui devait se joindre à celui de Sa Majesté. Le ca-

non et le son de toutes les cloches annoncèrent à quatre heures l'arrivée du monarque chéri, qui fut accueilli le long des boulevards, jusqu'aux Tuileries, avec les mêmes transports et les mêmes signes d'allégresse.

Qui pourrait exprimer l'extrême satisfaction, le délire de joie que fit éclater la foule innombrable des spectateurs, lorsque parut sur le boulevard la colonne de la garde nationale, avec des drapeaux blancs et la cocarde de même couleur! ces soldats citoyens, quoique marchant sur vingt hommes de front, mirent plus d'une demi-heure à défiler. Après la garde nationale venait la maison militaire du Roi, cette maison fidelle, qui s'était associée à son exil, et qui partageait le bonheur de son souverain, après avoir partagé ses peines.

A la suite de la maison du Roi, s'avançait un magnifique état-major; on y distinguait quelques officiers supérieurs anglais et prussiens, et ces généraux Français qu'honore autant leur inviolable attachement à la personne d'un monarque malheureux, que les lauriers qu'ils ont cueillis au champ de la victoire. On remarquait avec plaisir, parmi ces illustres guerriers, les maréchaux Victor, Marmont, Macdonald, Oudinot, Gouvion-Saint-Cyr, Moncey et Lefebvre.

Les cris de *vive le roi* et le délire de l'allégresse redoublaient à l'approche de Sa Majesté, qui était dans un carosse à huit chevaux blancs, avec ses ministres; le comte d'Artois à cheval à la droite de la voiture et le duc de Berry à la gauche.

C'est ainsi que le roi entra aux Tuileries par la rue de Rivoli, à près de six heures. Le drapeau blanc était déployé sur le château; à six heures il flottait sur l'Hôtel-de-Ville, ainsi qu'au haut des tours Notre-Dame.

La foule était si considérable dans le jardin des Tuileries qu'à peine pouvait-on s'y remuer. Le Roi cédant aux vœux de cette immensité de spectateurs, sans se donner le temps de se reposer, se montra du haut de son balcon; et pour se faire voir de plus près à la foule avide de le contempler, il descendit dans le jardin, sans escorte, accompagné seulement de trois officiers supérieurs; il avait peine à se faire passage à travers les citoyens qui l'entouraient; plusieurs personnes lui baisèrent les mains, les pans de l'habit, les genoux. Le roi remonta chez lui au milieu des plus vives acclamations. Alors, dans le délire de la joie, hommes et femmes, de tout âge, de tout rang, se prirent par les mains et for-

mèrent des rondes, en chantant des airs chers au prince et chers à la nation. Si la joie d'un peuple doit faire celle du monarque, Louis XVIII a dû éprouver de bien douces jouissances. (*Journal Général de France.*)

A l'entrée de la nuit, une brillante illumination vint remplacer dans tout Paris l'éclat du jour, quoiqu'elle n'eût point été prescrite: il semblait que le soleil voulût encore éclairer cette scène d'allégresse.

A l'instant où le Roi se montra au peuple à l'une des fenêtres du château des Tuileries, était salué par les acclamations d'une foule immense, un ouvrier faisant allusion à l'entrée du roi et à la joie publique qui l'avait accompagné, s'écria d'une manière ausi naïve que spirituelle: Du moins celui-là n'a pas fait une entrée de chauve-souris.

Un habitant de Gand, connu par son attachement pour Buonaparte, entra dans la boutique d'un barbier français établi dans cette ville au moment où l'on venait d'y apprendre les événemens qui rappelaient Louis XVIII au trône. « Monsieur, lui dit le facétieux barbier, vous me paierez aujourd'hui quatre sous au lieu de deux pour votre barbe. — Pourquoi

cela ? — C'est que vous avez la figure plus longue de moitié qu'à l'ordinaire. »

Le Roi et les deux princes, *Monsieur*, comte d'Artois, et le duc de Berry, allèrent, le matin du 9 juillet, lendemain de son retour à Paris, dans une même voiture, pour rendre à Dieu des actions de grâces. Sa Majesté, qui était partie à midi, accompagnée d'une escorte peu nombreuse, trouva réunies dans la cathédrale un assez grand nombre de personnes de la cour qui l'avaient devancées de quelques instans, et à-peu-près tout le peuple qui s'était rencontré dans les environs, à l'instant où l'on eut connaissance de son arrivée, car personne n'avait été prévenu de cette pieuse démarche du Roi.

Sa Majesté fut reçue par le clergé à la porte de l'église, avec le cérémonial d'usage, et au milieu d'acclamations que la sainteté du lieu ne put interdire, et auxquelles les ecclésiastiques du chapitre de Paris ne jugèrent pas qu'il fut contraire à leur ministère de prendre part. S. M. et les princes, après avoir assisté à une messe basse avec la dévotion la plus touchante, retournèrent aux Tuileries, recueillant sur leur passage les vœux et les bénédictions du peuple.

Les souverains alliés et notre monarque se sont fait des visites mutuelles, et on les a vus souvent manger les uns chez les autres, sans l'embarras du cérémonial ni de l'étiquette. Ceci est encore une nouvelle preuve du progrès des lumières. Si le dix-neuvième siècle n'est pas un siècle de philosophie et d'une littérature sublime, il brillera du moins par la raison et par une politique amie de l'humanité; les rois ne se piqueront que de rendre heureux leurs peuples et de conquérir l'estime universelle. Qu'ils seront grands si on peut les comparer aux augustes monarques que nous avons vus dans Paris!

Les historiens auront un vaste champ pour faire l'éloge de ces princes magnanimes, et s'ils en veulent tracer le portrait, il leur suffira d'en raconter les bienfaits.

M. Alopéus, ministre de l'armée de S. M. l'empereur de toutes les Russies, gouverneur-général de plusieurs départemens, publia à Nanci une proclamation, le 15 juillet 1815, dans laquelle on remarqua ce passage touchant: « N'en doutez pas, paisibles habitans, tous les maux de la guerre, qui sont réparables, seront réparés. Déjà l'empereur, mon auguste maître, profondément affligé des dévastations

qu'il a remarquées sur la route qu'il vient de parcourir, m'ordonne d'en vérifier les causes, d'en constater les résultats, et d'assurer les moyens, non-seulement de protéger ceux qui en ont été les victimes, mais encore de pourvoir à leur indemnité. *Je ne regretterai pas*, dit S. M., *le sacrifice qui en résultera pour mon trésor, puisqu'il doit tourner au soulagement des malheureux.* »

Est-il étonnant qu'un monarque aussi estimable s'intéresse vivement au bonheur de Louis XVIII? L'amour réciproque des vertus rapproche et réunit ces deux princes. Pour la première fois peut-être la raison d'état n'est point le seul motif qui dirige les rois; ils sont inspirés par une politique plus respectable: la conformité d'un caractère également occupé du bien public et du soin d'adoucir les peines du moindre de leurs sujets.

Par allusion au désir qu'a Louis XVIII de rendre la France heureuse, et à la Providence qui l'envoie à notre secours lorsque tout était désespéré, on a substitué à l'inscription latine qui décorait l'une des faces du piédestal de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf, ce vers de la Henriade:

Tout périssait enfin, lorsque Bourbon parut.

Rempli d'une juste admiration pour les talens militaires du maréchal duc de Wellington, un jour le roi lui demanda son âge: « Sire, je suis né en 1768. — Et Buonaparte aussi, reprit S. M.; la providence nous devait cette compensation ».

Il ne se trouva qu'un seul lâche, dit un écrivain de mérite, dans toute l'armée qui combattit au champ de Fleurus pour Buonaparte, et ce fut celui pour qui ils se sacrifièrent, celui qui les abandonna. Dévouement déplorable et sublime qu'un Bourbon aurait acheté au prix de son sang, et que le Roi lui-même a honoré de ses larmes, en s'écriant dans toute l'amertume de son cœur: « C'étaient des Français, c'étaient mes enfans; je serais mort au milieu d'eux s'ils avaient combattu pour leur patrie. »

Voilà bien les sentimens des petits-fils de Saint-Louis et de Henri IV; mais le cœur paternel de notre bon Roi n'aura plus à s'attendrir sur le sort de ses enfans égarés; ils ne s'éloigneront plus de sa bannière, et le chériront même dans les douceurs de la paix. Ils sentiront que la France a éprouvé assez long-temps l'horrible fléau de la guerre à l'extérieur, et de la discorde civile dans ses cités et dans ses campagnes, et qu'il faut qu'elle soit calme enfin sous le gouvernement sage et bienfaisant de

Louis-le-Désiré. Rétabli sur le trône par les armes des souverains alliés, la reconnaissance l'attachera à ces monarques magnanimes ; et ces princes, de leur côté, justes et grands, voudront maintenir leur ouvrage en France, et laisser respirer toute l'Europe dans le calme de la paix : ainsi nous sentirons de toutes les manières l'utile influence de Louis XVIII ; nos guerriers se rappelleront qu'ils ont été citoyens ; ils ne reconnaîtront d'autre parti que celui de la patrie, et tous les Français seront frères et heureux!

FIN.

PIÈCES SECRÈTES

ET

VERS SATIRIQUES,

DISTRIBUÉS SOUS LE MANTEAU.

Traité des Puissances alliées, du 25 mars 1815.

Au nom de la Très-Sainte Trinité, S. M. l'Empereur de toutes les Russies et S. M. l'Empereur d'Autriche, en conséquence des suites que l'invasion de Buonaparte en France et l'état actuel de ce royaume pourraient avoir par rapport à la tranquillité de l'Europe, ont décidé conjointement avec S. M. le roi d'Angleterre et le roi de Prusse d'appliquer les principes sanctionnés par le traité de Chaumont à cet événement important; ils se sont réunis par un traité solennel qui doit être signé par chacune des hautes puissances en particulier, de renouveler les engagemens réciproques en vertu desquels ils prendront tous les moyens nécessaires pour défendre l'état des choses et le repos si heureusement rétabli en Europe contre toute attaque. Ils prendront les moyens les plus efficaces pour parvenir à ce but, comme aussi pour étendre toutes les mesures à prendre dorénavant que l'état des choses réclame si impérieusement. S. M. l'Empereur a nommé ses plénipo-

tentiaire M. le comte de Rasoumowski et le comte de Nesselrode : S. M. l'Empereur d'Autriche, M. de Metternich et M. de Weissemberg, qui, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. Les hautes puissances contractantes s'engagent solemnellement d'employer toutes les forces de leurs États respectifs pour maintenir tous les articles du Traité de Paris du 18] (30) mai 1814. Comme aussi dans toute leur intégrité de maintenir les décisions prises au Congrès de Vienne pour consolider les bases établies par le susdit Traité de Paris, et le défendre surtout contre les projets de Napoléon Buonaparte. A cette fin, ils s'engagent de se réunir dans le sens de la déclaration du 13 mars contre celui, ou tous ceux qui font ou pourront faire partie par la suite de la faction, pour le forcer de se désister de son entreprise et le mettre hors d'état de troubler dorénavant le repos de l'Europe et la paix générale sous la sauvegarde de laquelle la liberté et l'indépendance des nations a été placées.

II. Quoiqu'il soit impossible dans le moment de déterminer d'une manière fixe tous les moyens que les puissances doivent employer pour obtenir un but aussi grand et aussi noble, cependant elles s'engagent à mettre chacune en campagne 150,000 hommes, dont au moins un 10e de cavalerie, sans y comprendre les garnisons des places fortes, et de les faire marcher avec l'artillerie nécessaire contre l'ennemi commun.

III. Les hautes puissances contractantes s'engagent réciproquement de ne point poser les armes que d'un commun consentement, et jamais avant que Napoléon

ne soit mis hors d'état d'exciter de nouveaux troubles, et de renouveler ses tentatives pour s'emparer de la souveraineté de la France.

IV. Comme le traité actuel est surtout applicable aux circonstances présentes, les conditions du traité de Chaumont, et surtout celles contenues dans le 16ᵉ article, obtiendront de nouveau force et vigueur jusqu'à ce qu'elles aient atteint le but proposé.

V. Tout ce qui concerne le commandement et l'entretien des armées, sera réglé par des conventions particulières.

VI. Les hautes puissances contractantes useront du droit de joindre aux chefs des différens corps alliés des officiers qui correspondront avec leur gouvernement, et les instruiront de la marche des opérations militaires.

VII. Comme par les engagemens contractés dans le traité actuel, les hautes puissances n'ont pour but que le repos de l'Europe, elles appellent les autres Etats à faire cause commune avec elles.

VIII. Comme le traité actuel a pour but de mettre en sûreté la France ou tout autre pays attaqué par Napoléon ou ses partisans, S. M. très-chrétienne est invitée, particulièrement, à donner son consentement aux mesures ci-dessus, et dans le cas où S. M. aurait besoin de secours des troupes auxiliaires stipulé dans le traité, de faire connaître les moyens qu'elle a à sa disposition pour les réunir contre l'ennemi commun.

IX. Le présent traité sera signé, et les ratifications seront échangées dans l'espace de deux mois, ou plutôt si cela se peut. En attendant, les ministres plénipo-

tentiaires ont signé et apposé leur sceau à ce traité. Donné à Vienne le 13 (25 mars) 1815.

Signé, Le comte RASOUMOUSKI. NESSELRODE, METTERNICH. WEISSEMBERG.

Louis XVIII à l'Armée.

Gand, le 10 avril 1815.

SOLDATS,

Que me reprochez-vous? Est-ce moi, qui, pendant dix ans ai constamment acheté la victoire au prix de votre sang?

Est-ce moi qui ai couvert tous les champs de l'Europe des ossemens de vos compagnons d'armes? vous ai-je abandonné dans les sables de l'Egypte ou sous les neiges de la Russie? Non, soldats, dans l'exil ou sur le trône, je fus toujours votre père; sur le trône ou dans l'exil, je ne vis en vous que mes enfans. Je le conçois, dans le repos où s'indignait votre valeur, une fausse lueur de gloire a pu vous égarer au bord du précipice; si votre erreur n'est que passagère, elle est honorable; mais si elle se prolonge, vous perdrez en peu de jours le fruit de dix ans de travaux.

Soldats! votre honneur, le bonheur de la France, le repos de l'Europe entière l'exige; fuyez cette aigle qui dévore les générations; accourez sous la bannière des Bourbons, sous celle des lis, toujours chère à la nation, et respectée de la victoire. Soldats, je vous attends pour vous pardonner; si je viens, il me faudra punir.

Signé, LOUIS.

Lettre à MM. les Journalistes, par M. Maillart de Lescourt, *major d'artillerie.*

Paris, 5 avril 1814.

Monsieur,

J'ai communiqué à quelques amis seulement le bonheur que j'ai eu d'éviter à la ville de Paris une catastrophe horrible ; c'est d'eux probablement que vous aurez appris ce fait. Une action purement raisonnable devait rester ignorée ; mais puisque vous l'avez fait connaître, je vous prie d'en recevoir de moi les détails et de les publier dans votre prochain numéro.

J'étais occupé, dans la soirée de l'attaque de Paris, à rassembler au Champ-de-Mars les chevaux nécessaires pour l'évacuation de l'artillerie ; je partageais ce soin avec les officiers de la direction générale. A neuf heures du soir environ, un colonel à cheval arrive près de la grille Saint-Dominique, où j'étais alors, et demande à parler au directeur de l'artillerie. Je me présente. *Monsieur*, me dit dit-il, *le magasin à poudre de Grenelle est-il évacué?* — *Non*, lui répondis-je ; *il ne peut même pas l'être ; nous n'avons pour cela ni assez de temps, ni assez de chevaux.* — *Eh bien! il faut le faire sauter sur-le-champ.* A ces mots, je pâlis, je me troublai, sans penser que je n'avais pas à m'inquiéter d'un ordre qui ne m'était point donné par écrit, et qui m'était transmis par un officier que je ne connaissais pas.

Hésiterie z-vous, Monsieur ? me dit-il. Après un moment de réflexion, je revins à moi ; et craignant qu'il

ne transmit à d'autres un pareil ordre, je lui répondis, en affectant un air calme, que j'allais de suite m'en occuper. Il disparut. Maître de ce secret affreux, je ne le confiai à personne.

Je ne fis point fermer les portes du magasin de Grenelle, je n'en pris point les clefs; je laissai continuer l'évacuation commencée dans la journée.

J'ajouterai maintenant, Monsieur, que cet ordre ne peut m'être venu des bureaux de l'artillerie, dont tous les officiers me sont connus; que je savais déjà que le ministre de la guerre et le général en chef de division de l'artillerie avaient quitté Paris depuis plusieurs heures, et que tous les officiers d'artillerie de la direction générale étaient réunis au Champ-de-Mars, où ils s'occupaient de l'évacuation ordonnée.

Le major d'artillerie, MAILLARD DE LESCOURT.

(Extrait de la Gazette de Berlin, du 5 avril 1815.)

Au Prince de Schwarzenberg.

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence la réponse que j'ai cru devoir faire aux insinuations de Buonaparte. Elle verra entièrement le fonds de mes pensées. J'ai l'orgueil de croire qu'elle ne me trouvera pas indigne du commandement qu'elle a eu la bonté de me proposer. Je n'aurai pas la fausse modestie de refuser de donner à mon Roi l'éclatant témoignage de ma fidélité et de mon dévoûment. Heureux, en versant mon sang pour sa cause, d'effacer le souvenir des

services que j'ai trop long-temps rendus au plus ingrat et au plus perfide des hommes!

Je suis, etc.

Signé, MARMONT, duc de Raguse.

A M. de Caulaincourt.

MONSIEUR,

Buonaparte, après m'avoir abreuvé d'outrages, vous rend l'intermédiaire des propositions qu'il croit devoir me faire. Il pense me rappeler à lui par des promesses et des flatteries : j'ai trop appris comment il savait allier le mépris et les faveurs, pour être étonné de son dernier message. Puisque vous êtes chargé, Monsieur, de lui transmettre ma réponse, je vais vous faire connaître avec franchise mes sentimens, afin que celui que vous appelez votre maître, se dispense de faire auprès de moi de nouvelles instances. Vous savez, Monsieur, avec quel dévouement j'ai servi Buonaparte, tant que ses destinées ont été liées à celle de la France. Depuis plusieurs années, je ne me dissimulais ni l'injustice de ses entreprises, ni l'extravagance de ses projets, ni son ambition, ni ses crimes, mais il était le chef de l'Etat, et ses succès, quelque coupable qu'ils me parussent, me semblaient préférables pour la patrie, à des revers qui, en augmentant les excès de sa fureur, pouvaient précipiter la France sous le joug de l'étranger. Buonaparte ne peut nier lui-même l'importance des services que j'ai rendus à l'armée. Il n'a jamais été dans mon caractère d'étaler mes faits d'armes; mais je puis dire que quelques journées

de gloire recommandent peut-être mon nom à l'histoire. Une témérité payée par les plus éclatans désastres, amena toutes les armées de l'Europe dans le cœur de la France. Je soutins avec ardeur, quoiqu'avec des forces inégales, le choc de la division qui me fut opposée. Buonaparte avait laissé Paris sans défense. Je courus couvrir la capitale. J'arrive avec mon corps, au moment où une armée de 120 mille hommes se précipitait sur elle : c'était fait de la première cité du monde. La valeur de la garde nationale de Paris n'avait fait qu'irriter les vainqueurs, lorsque le prince de Schwarzenberg et M. de Nesselrode me déclarèrent que la ville pouvait être sauvée par une capitulation. Je traitai d'abord pour le salut d'un million d'hommes, et j'eus le bonheur d'entrer en négociation pour le salut de la France entière.

Un juste ressentiment animait les Souverains alliés, ils le sacrifièrent au désir d'acquérir une gloire plus sublime que celle des conquêtes; ils m'apprirent que le tyran du monde une fois renversé, leurs ressentimens s'éteindraient. J'osai alors porter un coup-d'œil scrutateur jusque sur les secrètes pensées des souverains; j'osai dire qu'il existait une famille entièrement regrettée en France, que recommandaient des siècles d'une gloire pure, dont le nom, lié à tous les souvenirs de bonheur et de prospérité, retentirait d'un bout de la France à l'autre, aussitôt qu'une bouche l'aurait nommé. Je vis, à la réponse que j'obtins, que j'avais capitulé, non avec nos ennemis, mais avec nos libérateurs. Je fis alors une faute immense, et c'est la seule que je me reproche en ce moment : j'eus la faiblesse d'exiger la conservation des jours de Buonaparte. J'en

arrachai le serment à nos ennemis, et je fis céder ainsi l'intérêt de ma patrie au sentiment mal éteint d'une ancienne amitié. Voilà le seul tort que ma conscience me reproche. La France a reconnu dans Louis son roi, son père, son sauveur; c'est Louis qui a sauvé la France des suites ordinaires d'un envahissement. La conquête donnait aux puissances le droit de se partager un pays qui depuis vingt ans leur arrachait toutes leurs richesses, toute leur puissance. Le nom de Louis les a appaisées; à ce nom sacré, elles ont déposé leurs armes. Ainsi Louis, absent, sans armes, sans soldats, revêtu de cette seule force que donnent la vertu et l'ascendant d'un pouvoir légitime, a reconquis, sur l'Europe en armes, la paix la plus extraordinaire dont jamais l'histoire ait gardé la mémoire.

Je me suis voué sans réserve à la défense de mon véritable souverain; je l'ai honoré dans la prospérité, je lui serai fidèle dans son infortune; et dussent ses revers être aussi durables que je les crois passagers, ma vie s'éteindra à ses côtés; heureux de voir couler, pour sa conservation, la dernière goutte de mon sang!

Voilà, Monsieur, mes sentimens et ma justification. Vous savez si le règne du Roi a pu en affaiblir l'essor: ce règne, si merveilleux dans sa briéveté; ce règne, le sujet de notre admiration, de notre amour, de nos larmes; ce règne, l'éternel objet de la méditation des princes, le désespoir du tyran, ira déposer dans la postérité, en faveur de ceux qui contribueront au retour des Bourbons, et contre les coupables partisans de l'usurpateur. Je vous le dirai, Monsieur, avec toute la franchise qui fait le fonds de mon caractère, je n'ai recherché et je n'attends l'approbation ni de Buona-

parte, ni de vous, ni des hommes qui vous ressemblent. J'ai été étonné, je l'avoue, d'entendre le compagnon d'enfance du duc d'Enghien me reprocher d'avoir abandonné Buonaparte pour un Bourbon. J'excuse ceux qui ont admiré ce héros sanguinaire, jusqu'au règne de Louis XVIII; mais je crois prévenir le jugement de l'histoire, en vouant au mépris et à l'exécration quiconque a quitté le Roi pour s'attacher à Buonaparte.

Je vous déclare, Monsieur, que les lâches ennemis de la patrie sont, à mes yeux, indignes de pardon et de pitié. Je pense que la nation doit, pour éviter un reproche éternel, les repousser pour toujours hors de son sein. Vous voyez, Monsieur, par la franche énonciation de mes principes, si Buonaparte peut encore songer à me séduire. Dites à l'assassin du duc d'Enghien et de Pichegru, dites au perturbateur de l'Europe, dites à celui qui plonge la France dans le sang et dans les larmes, dites au violateur du droit des gens et de tous les traités, dites au plus parjure, au plus perfide, au plus coupable des mortels, que le serment que j'ai prêté à mon Roi sera, dans peu de jours, scellé du sang des traîtres; qu'il n'y a plus rien de commun entre moi et le persécuteur de ma patrie; que mon bras va bientôt conduire l'étendard du lis jusque dans la capitale; que ma vie est désormais consacrée à rallier autour du drapeau blanc, les sujets fidèles et les sujets égarés. Annoncez-lui, de la part de l'Europe entière, que le sang versé par les assassins, va retomber sur leurs têtes, et que le jour de la vengeance approche.

Signé, MARMONT.

Manifeste du Roi d'Espagne.

Madrid, 2 mai 1815.

Le Roi.

Louis XVI, l'un des meilleurs Rois qu'ait eus la France, fut la victime qu'une cabale de cruels régicides sacrifia à son ambition, en jetant l'épouvante et la terreur dans le monde entier, et en plongeant la France dans la plus vive douleur lorsqu'elle vit s'éteindre le chef de l'ancienne dynastie des souverains de la maison des Bourbons; de ces souverains que l'histoire nous présente sous les surnoms de Pieux, de Bien-Aimés, de Pères du peuple; de ces souverains qui, en servant Dieu et le faisant servir, maintenaient dans leur royaume la justice, la paix et la tranquillité, qui font la prospérité des Etats, et sont le but des efforts de tout gouvernement; de ces souverains qui se reconnaissaient responsables envers leurs peuples de leur temps, de leurs veilles et de leur amour; de ces souverains enfin qui, appuyant leur gloire sur la félicité de leurs Etats, élevèrent leur royaume, d'abord puissance du second ordre, au rang distingué de puissance dominante en Europe. La tête de Louis XVI tomba sous le couteau fatal. Ses vertus royales, abandonnant la France, trouvèrent un asile dans l'âme de Louis XVIII; et dès lors ce malheureux royaume devint le théâtre sanglant de l'anarchie et des factions. Elles varièrent dans leur forme, mais elles s'accordèrent toujours dans le système de sacrifier la prospérité publique à leur propre

conservation, et se succédant les unes aux autres, elles enfantèrent la tyrannie de Buonaparte, qui demeura maître du pouvoir arbitraire jusqu'alors exercé par plusieurs.

A l'aide de la séduction, de la force, il fut proclamé Empereur par le peuple français; et, favorisé par ses succès militaires, il obtint d'être reconnu comme souverain par les différens Etats de l'Europe, qui cependant n'avaient pas le pouvoir d'altérer les principes éternels de la justice, et qui pouvaient encore moins méconnaître l'obligation de soutenir ses principes, pour ne pas aventurer l'indépendance et la consarvation de leurs sujets, premier objet de l'attention de tous les gouvernemens.

L'Europe prit les armes; le ciel ne pouvait manquer de favoriser l'entreprise de ces premiers souverains, si fortement réclamés par la morale, la religion, l'humanité. Les nations commencèrent à respirer en liberté quand elles virent leurs droits consacrés dans le traité de Paris. Et voilà les titres sur lesquels Buonaparte appuie son droit à la couronne de France et sa prétention à la recouvrer, à l'aide de la partie démoralisée de cette nation, en plongeant dans les larmes et la douleur la partie saine qui soupire après le moment où elle pourra vivre sous les auspices du juste, du clément Louis XVIII.

Après que, par les efforts de la fidélité et de la valeur de l'Espagne, en harmonie avec les efforts des autres puissances, les chaînes qui me retenaient à Valençay furent brisées, je sortis de cette résidence pour m'établir au milieu de mes sujets comme un père au milieu de ses enfans, Espagnols! au plaisir de me voir

au milieu de vous, se joignaient la résolution et la douce espérance de réparer, pendant une longue paix, les ravages de la guerre la plus dévastatrice et la plus sanglante. Je n'étais affligé que par la difficulté de cette entreprise. La guerre a dépeuplé mes provinces; elle avait laissé incultes les terres les plus fertiles; elle avait rendu le commerce stagnant; elle avait affaibli les arts, corrompu les mœurs, altéré la religion et ôté aux lois toute leur force. Quels objets plus graves et plus dignes d'occuper l'attention d'un souverain qui n'est pas né pour lui, mais bien pour travailler à la prospérité des peuples que la divine Providence confie à ses soins et à sa vigilance? Qu'il faut peu de temps pour détruire l'ouvrage de plusieurs siècles! Que de difficultés à surmonter pour le rétablir! Je m'étais promis, cependant, de les vaincre toutes avec de la constance, à l'aide d'une paix permanente et des veilles d'un gouvernement paternel protégé par la Providence.

Mais, dans ses impénétrables desseins, elle a permis que Buonaparte revînt troubler l'Europe et se déclarer encore son ennemi, en rompant les résolutions du traité de Paris. Ainsi, la nouvelle guerre préparée par Buonaparte, justifie les mesures prises aujourd'hui par les divers cabinets, qui se trouvent tout naturellement exemptés de toute obligation à son égard. Le bien et l'avantage de la France et la tranquillité générale furent l'objet de ces transactions; elles eurent en effet pour résultat de rétablir sur le trône la dynastie dépouillée, et d'y placer le juste, le désiré de ses peuples, le conciliant et pacifique Louis XVIII.

Ainsi la guerre, provoquée par l'agression de Buonaparte, est justifiée, non-seulement par l'obliga-

tion imposée à tout souverain de maintenir ses garanties et ses alliances, mais encore par les devoirs sacrés que lui impose l'institution de la souveraineté.

La guerre est sans doute un grand mal; aucun gouvernement ne doit l'entreprendre, si ce n'est pour préserver ses peuples de calamités plus grandes que la guerre elle-même. Espagnols! c'est ici le cas où nous nous trouvons. Après son agression contre la France et son légitime souverain, après avoir rompu le traité qu'il avait consenti, Buonaparte soutient qu'il n'a offensé personne, qu'il a seulement recouvré ses droits légitimes, que les souverains ne peuvent pas les mettre en discussion, et qu'il veut vivre en paix avec tout le monde.

En semblable circonstance personne ne saurait hésiter sur le choix d'un parti : toute l'Europe a pris le parti le plus sûr, le plus avantageux et le plus honorable. Toute défiance a disparu entre les puissances qui, dans le danger commun, ont réuni leurs intérêts. La Prusse ne sera point passive spectatrice des revers de l'Autriche; l'Autriche ne regardera point avec indifférence le sort de la Prusse. La Russie ne permettra pas que le midi de l'Europe soit divisé en héritages pour nourrir des esclaves couronnés. L'Angleterre persistera à ne pas souffrir qu'on compte de nouveau au nombre des souverains ce guerrier qui eut l'audace de donner des lois aux mers, tandis que tous les vaisseaux français restaient bloqués dans ses ports.

Espagnols! nous avons à soutenir une guerre ordonnée par la loi suprême de tous les gouvernemens : elle est innocente et parfaitement juste, parce qu'elle est combinée pour le bien des peuples et pour la sûreté

des souverains appelés à les gouverner par la Providence et par la loi fondamentale des Etats. Cette guerre est préparée avec prudence, parce que les moyens que les puissances coalisées ont pris et prennent encore pour reconquérir la paix de l'Europe, doivent être conformes à la gravité et à l'importance de l'entreprise. Cette guerre est surtout nécessaire, parce que les corps nationaux, de même que les individus, ne peuvent oublier la loi de leur propre conservation.

La nécessité de la guerre ne résulte pas de ce seul principe. Espagnols! vous devez aussi considérer comme un besoin impérieux, celui de lutter contre l'auteur du plan impie dressé pour détruire l'œuvre de Jésus-Christ, et achever dans deux ou quatre ans ce qu'il appelait dans ses instructions à Cervalloni : *œuvres de tromperie.* Voilà ce qu'est Buonaparte, qui, non content d'être une source de calamités, voudrait qu'on les supportât sans appui, sans consolation, sans espérance d'un meilleur sort, enfin, sans le secours de la tendre, officieuse et compatissante religion catholique. Ils ne conviennent pas à Napoléon, des dogmes qui condamnent le droit de la force, l'unique droit qu'il reconnaît. Ces dogmes, qui prêchent la justice et l'équité, ne peuvent plaire à l'usurpateur des trônes. Ils ne conviennent point enfin à celui qui soutient que les noms de juste, d'équitable et de vertueux, appartiennent exclusivement aux conquérans.

Espagnols! la justice, la prudence, la loi de la défense et la religion, commandent également cette guerre pour délivrer la France et son trône du joug de l'oppression sous lequel ils gémissent, et pour conquérir la tranquillité et le repos du monde. Les conseils

de l'ambition n'ont eu aucune influence auprès d'un tribunal aussi intègre. La France ne sera démembrée ni sous le rapport de ses places ni sous celui de ses provinces. Ses limites seront religieusement respectées; et, pour que les armées alliées ne missent pas les pieds au-delà de ses limites, il suffirait que la France suivît la seule impulsion de ses réflexions sur l'outrage que l'on fait à sa dignité nationale, en la rendant le jouet et l'objet du mépris des factions; qu'elle pensât qu'une nation commence à être esclave dès qu'elle perd les Rois appelés par ses lois fondamentales à la gouverner.

Je sais bien que j'ai le pouvoir de déclarer et de faire la guerre. Je suis sûr que mes sujets se reposeront avec confiance sur l'idée qu'un Roi qui fonde sa félicité sur celle de ses peuples, ne peut entreprendre la guerre sans la douleur de se voir dans la nécessité de les défendre. Cependant j'ai voulu appeler à mon secours la force de la conviction pour affermir ma réputation de juste dans la pensée des nations, pour encourager la valeur de mes troupes, pour stimuler la générosité de ceux qui peuvent faire preuve de cette vertu, pour soutenir la résignation de tous dans les travaux que nous prépare cette fatale circonstance, et pour que, la guerre se trouvant sanctifiée, tous espèrent dans le secours du dispensateur des victoires.

De mon palais royal de Madrid, le 2 mai 1815. »

Signé, FERDINAND.

Déclaration de la garde nationale d'Amiens, affichée à Amiens, Beauvais et autres villes de Picardie.

Dans un moment où Buonaparte, en mettant en œuvre tout ce qui lui reste de moyens fantastiques, vient, par un acte arbitraire et despotique, nous contraindre tous à prendre le parti le plus infâme qui fût jamais, et à soutenir un trône usurpé; nous prenons à témoin notre honneur, la patrie et le roi, que jamais personne ne sera capable de nous faire armer pour défendre un homme que l'enfer en courroux a vomi de ses gouffres.

Nous sommes, dit-on, menacés de l'invasion des ennemis. Non, ce sont des amis. Ils viennent rendre à la nation son souverain, dont la trahison de l'armée l'a privée.

Qui est-ce qui a rappelé Buonaparte dans la France? Qui est-ce qui a trahi son roi, pour placer sur le trône ce vil proscrit? C'est l'armée. Eh bien! quelle le défende. Tels sont les vœux de la garde nationale.

Buonaparte dit que les Bourbons amènent les étrangers en France. Eh! s'il n'était venu souiller notre sol, nous serions en paix avec l'Europe.

Sébastiani est venu pour nous faire prendre les armes. Nous jurons tous que, si ce vil satellite de Buonaparte revient dans nos murs avec l'intention et les pouvoirs proconsulaires, pour organiser une mesure aussi inique, il y trouvera le châtiment de ses crimes, et malheur aux traîtres qui oseraient seconder ses infâmes projets!

Le cri de ralliement de la garde nationale est : *Vive le Roi! vivent les Bourbons! mort au tyran et aux brigands qui l'ont soutenu dans sa criminelle entreprise!*

Français! le jour approche où vous verrez flotter sur vos tours ce *pavillon blanc*, signal du bonheur.

Armement de la France, au mois d'avril et mai 1815.

Persuadera-t-on à l'Europe que la France entière est levée, qu'elle court aux armes de toutes parts et qu'elle est décidée à soutenir une guerre à mort pour repousser un roi qu'elle chérit, qui ne s'est jamais fait connaître d'elle que par des bienfaits, qui ne lui a coûté de larmes que le jour où il lui a été ravi par la perfidie et la violence, et qui est l'objet des regrets de la grande majorité des citoyens et de l'estime de tous? Osera-t-on supposer qu'un seul Français, fait pour l'être, se croie obligé à cimenter de son sang l'usurpation d'un soldat révolté, en exécration au genre humain, et dont la nouvelle tentative a déjà jeté l'alarme dans tous les états civilisés? Avec quelles paroles pourrions-nous justifier devant nos neveux les calamités irréparables que nous aurions attirées sur la patrie, et de quel front soutiendrons-nous le reproche des générations opprimées, à qui l'on veut nous faire léguer tant de honte et tant d'esclavage? Il faudrait bien le leur avouer, c'est pour assouvir la basse cupidité, l'ambition aveugle et sanguinaire, les passions haineuses et féroces de quelques milliers de brigands, déjà engraissés de tout le sang que les révolutions ont fait répandre; c'est

pour rendre des préfectures à quelques misérables élevés dans la domesticité de la tyrannie, et accoutumés à lui tout sacrifier; c'est pour rendre des dotations lointaines à quelques sbires qui ne peuvent vivre qu'à force d'or, qui ne croient jamais l'or acheté trop cher par la trahison; c'est pour rendre des trônes à une famille d'aventuriers, dont le nom est devenu la plus cruelle des injures pour le crime lui-même, que nous allons prescrire un joug de fer à toute notre malheureuse postérité; un joug plus pesant, plus odieux, plus humiliant cent fois que celui de Néron, de Caligula, de Robespierre, un joug dont toutes les hyperboles du langage de l'homme ne pourraient exprimer l'infamie, le joug épouvantable d'un anthropophage dont tous les pas sur la terre ont été marqués par la perfidie, par le pillage, par l'assassinat, par l'incendie, et qui ne rêve que la détestable joie d'arborer son dernier trophée sur les ruines de Paris. Cet ogre qui fait horreur à ses complices, nous voulons bien que le monde l'apprenne, il est l'homme de la patrie, l'homme du siècle, le roi, l'empereur de notre choix; et il nous importe que la France périsse enfin, pourvu qu'il hérite de ses cendres et qu'il règne sur ses déserts. Il restera, c'est assez, il survivra un moment à ses victimes, et aura joui de leur agonie; et si la France, effacée du nombre des peuples, ne laisse pas même un souvenir à l'histoire, il lui promet du moins la seule immortalité que mérite un peuple d'esclaves qui s'est livré de son propre mouvement à la plus basse ignominie, il ira le représenter aux enfers.

Il n'en sera pas ainsi. L'Europe sait, comme la France, à quoi s'en tenir sur les impostures qui sont désormais

son unique ressource. L'Europe ne croit point à ces armemens miraculeux, à ces approvisionnemens opérés par féerie, à cette fabrication improvisée d'un matériel immense, dont on n'avait pas, il y a un mois, les premiers élémens: (1) Elle sait que tout cela est impossible, et que si cela était possible, c'est contre l'ennemi de la nation qu'on en tournerait l'usage. Non, ces batteries formidables n'existent point, cet épouvantable appareil de guerre est un fantôme qu'un souffle dissipera; ces levées en masse qui doivent bouleverser le monde ne s'effectueront jamais, si ce n'est au jour de la liberté, au jour de l'affranchissement, et pour unir leurs forces auxiliaires à celles qui vont nous sauver. Non, les villes ne s'armeront pas pour défendre leur enceinte contre une invasion protectrice, garantie par le passé, justifiée par le présent, et la dernière espérance que nous laisse l'avenir. Non, des traîtres qui n'ont plus de sauve-garde que dans leur infamie, et quelques enfans égarés que la bassesse a nourris dans l'amour de l'esclavage, pourront seuls tourner leurs armes contre le Roi pour la cause d'un bandit chargé de la malédiction des peuples et de celle de Dieu. Non, aucune ville, aucun régiment, aucun citoyen ne se croira obligé, au nom de l'honneur national, à opposer l'effet d'un courage mal entendu à la protection armée de nos généreux voisins.

L'étranger, disent-ils! Et quel étranger nous a fait plus de mal que l'étranger Corse? Et quel étranger

---

(1) Il y a un mois qu'on imputait ce crime aux Bourbons d'avoir détruit le matériel de l'armée, et aujourd'hui le matériel se retrouve tout-à-coup. Alors vous avez calomnié; vous mentez impudemment aujourd'hui. Ce matériel n'existe pas, et c'est Buonaparte qui l'a perdu. (*Note de l'auteur.*)

nous en réserve davantage? Et quel étranger a épuisé notre or avec plus d'avidité? Et quel étranger a prodigué notre sang avec une libéralité plus cruelle? Et quel étranger a plus effrontément abusé de notre confiance? L'étranger, c'est lui! Les étrangers ce sont les malheureux dont il a acheté l'honneur au prix du repos et du bonheur de la patrie! Ces étrangers, ce sont les brigands qui ont trahi leur roi, leurs sermens et leurs frères, et qui ont livré la nation humiliée, garotée, sanglante, accablée d'opprobres et de désespoir, à l'ambition insolente d'un centurion parvenu....

Et c'est ainsi que vous êtes Français! et c'est à ce nom que vous espérez vous rallier, hypocrites féroces et justement honteux de vous-mêmes, que Buonaparte désavouerait s'il lui restait un crime à désavouer! Ah! le Sauvage qui mange son prisonnier tout palpitant dans les forêts du Nouveau-Monde, est plus Français que vous; il ne se joue pas de la confiance des victimes qu'il va égorger.

Le cri de l'honneur, adressé à la Garde impériale par un de ses principaux chefs qui se fera bientôt connaître.

Braves camarades,

Il est temps de jeter les yeux sur notre situation. Je vais vous parler en soldat; vous comprendrez ce langage, puisqu'il est celui de l'honneur.

Nous avions, de concert avec la nation, couvert Buonaparte de la pourpre impériale; il reçut nos sermens : il n'ignore pas avec quelle religion nous avons su les respecter, maintenir et défendre son trône et sa personne. L'histoire ne peut rien nous ravir de notre

gloire; nous avons prouvé partout que nous étions Français; c'est donc comme votre compagnon d'armes, que le cri de l'honneur m'impose l'obligation de vous retracer vos devoirs.

Tant que Buonaparte a régné sous l'égide de notre serment et de celui de la nation, il a toujours trouvé dans nos rangs honneurs et dévouement. Famille, intérêts, amis, nous avons tout sacrifié pour le maintien de la foi jurée, nous n'avions jamais trop de bras à lui offrir pour le bonheur de notre patrie; mais nous seuls avions une patrie; il nous a convaincus, par tous ses forfaits, qu'il n'en vit jamais une au milieu de nous.

Je ne vous parlerai point de l'insatiable et coupable ambition de Buonaparte; il en a trop long-temps obtenu les succès dans les flots de notre sang : combien de fois n'a-t-il pas pu s'arrêter après nos longs triomphes, qui avaient fait de la France une si grande et si puissante nation! Notre tâche était remplie; nous eussions été fiers de voir la patrie reconnaissante voler au devant de nous, et couvrir nos lauriers de ses bénédictions; mais non, Buonaparte, qui n'était et ne pouvait être que le dépositaire de notre gloire, a voulu s'en faire un patrimoine particulier; il a voulu, sur les cadavres de nos frères d'armes, élever des trônes à sa famille, bouleverser l'Europe entière, et livrer le nom français à l'exécration de la terre.

Aujourd'hui, braves camarades, que Buonaparte n'est plus rien; qu'il nous a volontairement déliés de nos sermens à la face de l'univers, et que le meilleur des Rois a reçu de nous celui de lui être fidèles; aujourd'hui que Buonaparte reparaît en France, en violant des engagemens sacrés (s'il y en avait pour lui), deviendrons-nous donc une bande de brigands, après

avoir été une armée de braves? Non, soldats, jamais nos fronts n'échangeront la gloire contre l'infamie, l'estime de tous les peuples contre le juste mépris des nations. Notre généreux dévouement avait été jusqu'à oublier qu'il nous abandonna lâchement en Egypte, en Espagne, en Russie; qu'il assassina plus lâchement encore un Condé et Pichegru. Et moi aussi, braves compagnons d'armes, je pensais que ces crimes seraient les derniers. Vain espoir! d'odieux projets viennent de se découvrir, et attestent qu'il n'a *rien oublié* de sa férocité, et *rien appris* pour son honneur.

Un de ses courriers déguisés a été arrêté par ordre du duc de Feltre. Le croiriez-vous, soldats! il était porteur de dépêches destinées à assurer l'égorgement de tous nos princes français, et de la malheureuse fille de Louis XVIII...

Ce n'est pas tout; ce crime était encore insuffisant.

Un envoyé secret de Buonaparte (et vous frémirez, lorsque dans peu vous le connaîtrez) s'est rendu en Allemagne, a rencontré l'empereur d'Autriche à quelques lieues de Vienne, a obtenu une audience, dans laquelle il a voulu faire valoir le titre d'époux et de père pour que l'archiduchesse Marie-Louise et son fils fussent rendus à Buonaparte. Sur le refus *motivé* de l'empereur, l'envoyé s'est retiré, et quatre heures après son départ François II a été empoisonné!..... Le contre-poison a été promptement administré, et avec succès, à ce prince malheureux, et c'est alors qu'il a légalement fait dresser l'acte de divorce consenti avec empressement par l'infortunée archiduchesse, et qu'il l'a envoyé au brigand qui vous commande. Il l'a reçu il y a peu de jours.

Ces faits sont exacts et malheureusement certains,

croyez-en l'homme dont le sang a souvent coulé près du vôtre, et dont la loyauté n'a jamais été soupçonnée. Vous connaîtrez dans peu le détail de ces exécrables forfaits.

L'honneur crie vengeance. Qu'à nous il appartienne de sauver le nom français. Rappelons-nous le Roi et nos sermens, l'honneur et la patrie, notre gloire et la postérité, et courons tous nous ranger sous ce drapeau sans tache que nous avons juré de défendre.

Je sais qu'une crainte vous arrête : on veut vous persuader que Louis ne vous recevra que pour vous punir, qu'il ne vous reste qu'à vaincre ou à mourir. Eh bien ! braves camarades, je suis *autorisé* à vous annoncer que le meilleur des Rois nous ouvre les bras d'un père : courons nous y jeter, ne laissons point aux alliés l'honneur de remplir notre devoir en exterminant le tyran féroce qui doit tomber sous le poids de la vengeance nationale; c'est le seul moyen d'éviter l'invasion des armées étrangères, et de montrer à notre Roi, à la patrie, aux nations réunies, que l'honneur et la fidélité sont toujours les premières vertus des soldats français.

La cause de la France est-elle liée à celle de Buonaparte?

On ne cesse de nous répéter que Buonaparte est le seul représentant des *intérêts de la révolution.* Ce sont là les termes sacramentels avec lesquels de vils folliculaires naguères déchaînés contre le tyran qui soudoie aujourd'hui leur vénalité, pensent follement venir à bout d'égarer l'opinion publique. Mais qu'ils ne s'y

trompent pas, cette révolution, dont ils invoquent sans cesse les principes, nous a ouvert les yeux, et le temps n'est plus où l'on pouvait séduire la multitude à l'aide de quelques mots équivoques ou de quelques phrases vides de sens....... Le passé et le présent même, malgré la faiblesse et la crainte du tyran, ne nous répondent-ils pas assez de l'avenir? Un tigre cesse-t il d'être un tigre, parce qu'il est un moment hors d'état de déchirer? Buonaparte est-il changé? A-t-il acheté de la modération et des vertus en achetant les Dumolard et les Benjamin Constant? N'est-ce pas encore le même homme qui disait : *C'est moi qui suis la Nation?*....... Voulons-nous savoir au juste à quoi peuvent se réduire les droits des citoyens sous un tel homme?

1°. Liberté civile : Il vient de nous l'imposer dans son acte additionnel. Nous avons une liberté de sa façon, et à laquelle il faut souscrire, sous peine d'être inquiété, persécuté, chassé de ses emplois.

2°. Inviolabilité des propriétés : Il se réserve, par sa Constitution, le droit odieux de confisquer nos biens, droit aboli par Louis XVIII.

3°. Egalité des droits : Nous sommes et nous serons tous également sous ses pieds.

4°. Sûreté personnelle : C'est à Vincennes et dans la plaine de Grenelle que doit s'exécuter cet article.

Français! voilà le seul *représentant de nos intérêts*! Voilà celui qui vient nous délivrer du despotisme de Louis XVIII! Voilà celui que quelques misérables ont voulu substituer à notre Roi constitutionnel! Français..., écoutez le tyran sophiste qui vous dit, du milieu des baïonnettes: « Vous m'avez désiré et je viens parmi vous. Je consens à vous opprimer, puisque vous voulez que

je vous opprime encore. Peuple souverain, présente tes mains à mes chaînes. Peuple à qui je rapporte le bonheur, mourez de misère dans les places publiques. Peuple à qui je donne la paix, venez vous faire égorger pour défendre un despote..... »

A l'Armée, à la Garde nationale, à la Jeunesse, aux Français.

(Ce placard a été affiché à Paris dans la nuit du 10 au 11 avril 1815 : la police l'arrachait le matin, et on le réaffichait la nuit suivante.)

SOLDATS,

Buonaparte vous a dit qu'il avait une trêve de vingt ans. Buonaparte a menti.

Vous savez déjà qu'il vous a trompés ; et quoi qu'en disent ses journalistes stipendiés, malgré leurs ridicules déclarations contre la possibilité d'une nouvelle coalition, malgré leurs lettres fabriquées dans le cabinet du tyran, et auxquelles personne ne croit, la guerre que vous aurez à soutenir, pour la cause de ce brigand proscrit par toutes les nations qui se disposent à lui courir sus, sera la preuve la plus complète de son mensonge.

Buonaparte vous a annoncé l'arrivée prochaine de son épouse bien-aimée et de son bien-aimé fils. Buonaparte a menti.

En vous annonçant cette arrivée prochaine, dont le jour auquel il l'avait fixée s'enfuit déjà loin de nous, il a voulu nous faire croire qu'il n'était revenu en

France que de l'aveu de ce généreux prince qui a eu le malheur d'être son beau-père. Non, soldats, cette victime infortunée, qui n'est plus son épouse, ne reviendra pas ajouter au déshonneur de s'être alliée à l'homme le plus méprisable de tout l'univers, le déshonneur bien plus grand de partager avec ce bourreau du genre humain, ce fléau des peuples, le crime qui le conduit à l'échafaud.

Buonaparte vous a dit que le peuple français l'avait redemandé. Buonaparte a menti.

A l'exception d'une poignée de brigands comme lui, qui ont renversé le trône, et prêté serment de fidélité à la république; qui ont ensuite assassiné leurs propres enfans pour servir de marche-pied à l'usurpateur qui s'est assis sur le trône; qui lui ont prêté un nouveau serment en sa qualité de tyran impérial; et qui, depuis, toujours parjures viennent encore de trahir le meilleur des Rois; à l'exception de ces autres réprouvés dont les noms font horreur, et qui se sont réunis aux premiers pour l'exécution d'un attentat qui réclame la plus prompte et la plus terrible vengeance, il n'y a pas un Français honnête homme qui ne renie Buonaparte; il n'appartient qu'aux suppôts du crime de se faire honneur d'être ses amis.

Buonaparte a dit et fait répandre par ses émissaires que les droits féodaux devaient être rétablis. Ses partisans vont jusqu'à dire qu'ils l'étaient déjà dans quelques départemens. Buonaparte a menti, ses partisans mentent avec lui.

Aucun Français ne peut être dupe de leur mensonge; car sous le Gouvernement paternel dont leur noire perfidie vient de nous priver pour quelques momens,

jamais aucun discours sorti de la bouche de nos princes, et aucun acte, soit de leur part, soit de la part des ministres, n'a pu faire croire ni même donner l'idée qu'on ait eu l'intention d'un pareil rétablissement.

Buonaparte a dit encore qu'on voulait rétablir la dîme. Buonaparte a encore menti.

Qu'il dise plutôt, qu'il dise l'imposteur, qu'il n'a tenu à rien, il y a cinq ans, qu'il n'eût mis lui-même à exécution son décret sur le rétablissement de cet impôt. Ce décret, ouvrage de ses lâches et perfides conseillers, fut imprimé alors, mais la publication en fut suspendue par des causes qu'il serait trop long de rapporter ici; l'impôt foncier avait été augmenté en raison de la suppression du produit de la dîme; mais s'il eut osé la faire revivre, croit-on qu'il eût diminué l'impôt foncier? Non, le dévorateur de la fortune publique et particulière, ne respecte rien, quand il s'agit d'accabler, sous le poids de l'or, ces hommes exécrables qui courent après la récompense des crimes qu'ils ont commis, par une servile complaisance pour leur digne chef.

Buonaparte vous a dit qu'il n'aurait point de guerre avec les étrangers. Buonaparte a menti.

Voudrait-il nous faire croire que toutes les forces que les puissances justement indignées, font avancer en poste sur nos frontières, ne sont destinées qu'à s'opposer à ses tentatives contre elles? Eh! quelle crainte peuvent avoir les puissances d'un homme à qui il ne reste plus qu'un très-petit parti des troupes qui ont reconnu sa fourberie, d'un homme qui n'a d'autre argent que celui qu'on ne peut s'empêcher de lui donner? D'autre argent que celui dont il vient de dépouiller la

banque? D'un homme qui n'a presque pas d'armes, aucun crédit? D'un homme qui ne peut s'honorer maintenant que du titre d'Empereur de la canaille, et qui, avec tout cela, porte sur sa tête la malédiction la plus fortement prononcée, de la presque totalité des Français.

Qu'est-il besoin d'armée formidable pour s'opposer aux tentatives de Buonaparte? De Buonaparte qui touche à sa fin? De Buonaparte que la Providence ne nous a ramené ici, que pour mettre en évidence les grands coupables qui se sont rendus les complices des assassinats qu'il a commis? qui l'aide de nouveau dans l'exécution des assassinats qu'il médite chaque jour, et qui se sont empressés de se ranger sous l'étendard sanglant du crime. Ne craignez rien de leur fureur insensée, princes dont la clémence a augmenté leur audace; leurs décrets régicides ne sauraient vous atteindre. Dieu protège votre existence si nécessaire à notre bonheur; cette race impie et sacrilège sera exterminée, et vous continuerez ensuite à régner paisiblement dans tous les cœurs des bons Français.

Buonaparte a dit qu'il n'y aurait point de guerre civile. Buonaparte a menti.

Quelle est donc cette guerre de citoyens à citoyens, qui a éclaté, dès sa rentrée en France dans plusieurs départemens du Midi? Quels sont ces combats dans lesquels il se prétend encore vainqueur, selon son usage? N'est-ce pas-là le fléau de la guerre civile? Malheureusement elle a commencé, mais ce n'est que la guerre de l'armée de Buonaparte contre le peuple; elle n'aura pas de suite; elle sera bientôt terminée. Déjà les hommes égarés rentrent en foule dans le sentier de l'honneur.

Bientôt tous les Français, citoyens et soldats, se ralliant aux lis, ne feront plus qu'un peuple de frère. Ils se réuniront pour précipiter dans le néant le perturbateur du repos de l'Europe, et pour punir avec lui ses complices. Le temps de la clémence est passé, et cette clémence n'appartient plus au chef de la nation; elle appartient à la nation elle-même, qui s'empressera de la convertir en châtiment capable d'épouvanter les plus audacieux criminels.

N'attendez pas, braves militaires encore couverts de gloire, que les forces des puissances réunies sous l'étendard du lis vous obligent de faire ce que l'honneur vous commande; quittez ces drapeaux teints de sang, qui ne vous offrent que des malheurs et une mort honteuse. Courez vous ranger sous ces bannières de paix et sans tache, qui vous assurent la jouissance des biens que vous avez acquis, et des récompenses que vous aurez justement méritées, en devenant les défenseurs et l'appui du trône de nos souverains légitimes.

Français, soldats, et vous, jeunes gens, qu'il veut encore moissonner à la fleur de votre âge, et sacrifier à son ambition, n'oubliez pas un seul instant que Buonaparte a été, et ne cessera jamais d'être le plus cruel des tyrans! N'oubliez pas qu'il a été vaincu, et qu'il a cessé de régner. N'oubliez pas surtout qu'il a été chassé ignominieusement, et qu'il n'est plus qu'un brigand, qui n'a aucun droit en France, aucun pouvoir sur les Français. Jeunes gens, résistez à l'oppression! Soyez sourds à son appel, soyez immobiles! au lieu de prendre les armes pour sa défense, armez-vous contre lui! Et vous, gardes nationales, qu'il voudrait, mais qu'il n'ose désarmer, ne vous dessaisissez des vôtres que

quand nous aurons exterminé l'ennemi commun. Si vous aviez le malheur de les déposer un instant, il en armerait ses satellites, Paris courrait le plus grand danger. Vos femmes, vos enfans, vos propriétés deviendraient la proie des monstres.

Français, ne reconnaissons parmi nous d'autres ennemis que Buonaparte et ses satellites endurcis dans le crime, qui persistent à provoquer notre vengeance! armons-nous contre eux, que notre cri de ralliement se fasse entendre d'une extrémité de la France à l'autre : Mort au tyran! vive le Roi! vive Louis XVIII!

10 avril 1815.

LASMALDI ROYAUMONT.

Buonaparte au 4 mai 1815.

Le Journal intitulé *le Nain jaune*, qui a toujours affecté de se montrer partisan enthousiaste de Buonaparte, imprima ce pamphlet, qui circulait depuis quelques jours : on soupçonna qu'entre autres motifs il avait en vue de décrier la liberté de la presse.

Le système des journaux de Buonaparte n'est pas changé quant au fonds, c'est toujours le même esprit de mensonge, d'impudence et de perfidie; mais dans la vue d'un résultat différent. On cherchait autrefois à nous tromper sur les intentions de l'étranger, qui ne peuvent plus nous être suspectes; maintenant c'est l'étranger qu'il s'agit d'abuser sur l'état et les intentions de la France. C'est à l'étranger qu'il s'agit de prouver que la *dictature* de Buonaparte a la sanction de l'enthousiasme populaire; qu'un parti puissant et nombreux appuie le trône de cet aventurier, et qu'il peut

espérer de rendre nationale la guerre qu'il attire de nouveau sur notre pays. Ces impostures honteuses ne prouvent que l'infamie des misérables qui les écrivent.

La France entière a le sentiment de la chute prochaine de Buonaparte; chaque jour dont son existence se prolonge, est un sujet d'étonnement pour le peuple et pour Buonaparte lui-même. Il sait qu'il a été trompé par quelques factieux sur l'esprit de la nation; que l'opinion publique rappelle le meilleur des rois, et repousse le plus odieux des tyrans ; que la partie saine de l'armée, qui est encore plus forte qu'on ne pense, est prête à lui échapper; que les vétérans de la démocratie qui l'ont ramené de l'exil sapent déjà son pouvoir en feignant de le servir, et que le plus affidé de ses valets lui cache peut-être un assassin. Cette anxiété qui le tourmente, qui le dévore, qui suffirait seule à consommer sa ruine, au défaut des hommes et de la Providence, se manifeste dans tous les actes de son gouvernement éphémère. Incertain dans ses plans, dans ses moyens, dans ses ressources, il promet, il place, il caresse, il menace; et suivant la nature ou l'objet de ses alarmes, tantôt, c'est un maître absolu qui fait tout fléchir sous ses caprices, tantôt c'est un démagogue furieux qui cherche à attiser les passions de la populace pour exciter en faveur du despotisme les séditions de la liberté. L'instabilité de sa *dictature* est si évidente à tous les yeux, que la cupidité craint d'y lier sa fortune, que l'ambition craint d'y lier ses espérances, et que la bassesse elle-même hésite, pour la première fois, à se couvrir d'un opprobre de plus. Qu'on n'en doute pas! c'est à la conviction universelle dont je parle que nous avons été redevables de la mo-

dération timide et forcée de ses mesures ; et le monde sait bien que Buonaparte ne pardonne point, quand Buonaparte peut punir.

Les partisans de Buonaparte qui le servent pour lui, se réduisent donc à un petit nombre d'hommes flétris qu'il a compromis par de grands crimes, ou souillés par de grandes ignominies, et qui ne peuvent rattacher leur hideuse existence à aucun autre ordre de choses. C'est pour la conservation de la fortune et des privilèges de ces exécrables sicaires qu'on forcerait la nation à braver l'effort de l'Europe, et à prodiguer le sang de ses citoyens, et c'est au nom de la gloire qu'on oserait dévouer la patrie aux intérêts de quatre ou cinq misérables dont Sylla n'aurait pas voulu faire des bourreaux.

Buonaparte ne peut désormais abuser personne en France, car de tous les partis qui ont survécu à nos discordes civiles, le plus facile à tromper a déjà les yeux ouverts sur ses perfidies. Quelques-uns de ces hommes irritables, passionnés et surtout crédules, parce qu'ils sont ordinairement généreux et sensibles ; quelques-uns de ces hommes, dis-je, qui ont rêvé pendant vingt ans une république imaginaire, et qui ont poursuivi leurs illusions à travers tous les gouvernemens et toutes les anarchies, avaient senti leurs espérances se réveiller au cri imposteur de liberté que la valetaille de Buonaparte a fait retentir sur son passage. *Ils* oubliaient que Buonaparte est l'ennemi né de la liberté, l'assassin de la république, et le premier violateur de ces droits sacrés dont nous avons payé si cher la conquête. Ils oubliaient que Buonaparte parlait aussi de liberté quand il détruisait la représentation nationale à

Saint-Cloud; ils oubliaient que c'était au nom de la république française que Buonaparte avait établi le despotisme le plus insolent dont l'espèce humaine ait jamais supporté le joug; ils oubliaient que Buonaparte avait entrepris d'étouffer tous les sentimens qui unissaient les citoyens à la patrie, d'éteindre toutes les lumières de la civilisation, de paralyser tous les moyens de l'enseignement; ils oubliaient que Buonaparte avait proscrit les idées libérales et philosophiques sous le nom d'*idéologie*; qu'il faisait consacrer les principes les plus destructeurs du despotisme dans des livres avoués par ses ministres; qu'il promettait la féodalité à ses sbirres, et qu'il donnait des peuples à ses satrapes; ils oubliaient que le ciel et l'enfer sont plus près de se rapprocher que les deux idées extrêmes de toute la série des idées humaines, Buonaparte et la liberté; ils oubliaient que ce doux nom de liberté, si cruellement proscrit sous le règne de fer de l'usurpateur, n'avait frappé nos oreilles après douze ans d'abattement et de désespoir, que depuis l'avènement fortuné de Louis XVIII. Eh! malheureux! qui vous parlerait de liberté si Louis XVIII n'eût rapporté la liberté avec la paix? Louis XVIII veut la liberté; et c'est lui qui vous la donne. Le brigand qui lui a volé son trône pour quelques jours n'a pas même eu l'adresse perfide de vous tromper quelques jours encore; il n'a pas eu le talent funeste de vous ménager un regret. Vous voyez par la liberté qu'il vous offre dans sa faiblesse, et au milieu des terreurs qui l'assiègent, celle que vous devez attendre de lui si jamais la trahison pouvait parvenir à assurer son épouvantable puissance. Cet homme, qui est obligé de convenir qu'il n'exerce qu'une *dictature*

imposée par quelques soldats ; il ose vous prescrire une constitution, et cette constitution, qui le croirait ? n'est qu'un acte additionnel à des constitutions qu'il a détruites formellement lors de l'établissement de l'Empire, après les avoir violées pendant quatre ans : et cet acte additionnel, servile copie du contrat qu'il a déchiré à la face du monde, n'est d'ailleurs qu'un cadre effronté où il est parvenu à faire entrer deux ou trois institutions féodales qui livrent la France à son indigne pairie ! Les pairs de Buonaparte, grands dieux ! et ils sont héréditaires ! et vous les connaissez d'avance ! et vous avez des enfans !

Et vous, soldats, vous avez des amis, des parens, une patrie, une mère, peut-être, et vous ne les sacrifierez point à la fatale gloire d'un étranger, qui n'est grand que par vos sacrifices, et dont la pourpre impériale s'est lentement teinte de votre sang. Vous êtes Français, soldats, et la trahison vous indigne. Une noble rougeur couvre vos fronts au nom d'Elchingen et de La Bédoyère. J'ai vu de saintes larmes rouler dans vos yeux au souvenir du Roi. Vous justifierez l'armée française devant l'histoire qui l'attend.

Disons en peu de mots quelle est la situation actuelle de la France entière à l'égard de Buonaparte :

Les royalistes n'en voudront jamais ;

Les républicains n'en veulent plus ;

L'armée regrette d'en avoir voulu ;

Les buonapartistes n'osent plus avouer qu'ils en veulent.

Louis XVIII a-t-il été imposé par l'étranger au 30 mars 1814, et la France doit-elle repousser aujourd'hui les secours de l'étranger pour secouer le joug de la tyrannie?

Par l'auteur de Buonaparte au 4 mai.

Comme de certaines choses qui sont atroces dans l'intention peuvent paraître risibles à force d'absurdité, il faut dévouer, en passant, à la dérision publique, ce paradoxe ou stupide ou impudent qui est devenu, par je ne sais quel artifice, le préjugé de beaucoup d'honnêtes gens trop crédules : *Louis XVIII est un Roi imposé par l'étranger.*

Remarquez cependant que les mêmes hommes qui colportent ce bas mensonge, disaient, il y a quelques mois, que l'étranger n'avait pas pensé à rétablir Louis XVIII, et qu'ils disaient alors la vérité pour la première fois. Non réellement, l'Europe ne promettait point Louis XVIII, et la France ne l'attendait plus. Elle était trop accoutumée à sa servitude, et trop avilie pour cela ; cette cause si juste, si malheureuse et si touchante, n'intéressait plus qu'un petit nombre de cœurs généreusement obstinés, qui s'étaient attachés à l'infortune de leurs rois à mesure qu'elle devenait plus irrémédiable, parce que c'est le propre des âmes vertueuses de ne rien aimer autant que la vertu opprimée. Qu'arrive-t-il? je m'en rapporte aux esprits droits et sincères; cet homme, auquel il manque les qualités les

plus communes du dernier des hommes, un peu de droiture et surtout un peu de sens, cet homme attire sur le pays qu'il a soumis une guerre épouvantable, d'autant plus épouvantable, qu'elle est la guerre légitime des peuples insultés contre leur agresseur, et qu'elle a le droit affreux des représailles. Cette guerre, servie par une Providence vengeresse, dont la main né peut se méconnaître, finit par éclater sur vous, et cependant elle ne vous anéantit point. Vous n'êtes pas contraints, comme les habitans de Moscou, à incendier vos maisons, à égorger vos filles, comme ceux de Sarragosse, pour les soustraire à la brutalité de l'ennemi, à vous nourrir de la chair humaine, de la chair encore palpitante de vos frères. L'Europe en armes arrive sous vos murailles, et vous exhorte à être heureux. Je prends Dieu à témoin qu'elle ne vous demanda pas autre chose! Que dites-vous alors, et bien librement sans doute, il vous en souvient? Aucune pensée ne fut gênée, aucune affection ne fut froissée, aucune opinion ne fut combattue par une autre force que celle de la raison et du sentiment. Vous criâtes *vive le Roi*, comme vous auriez crié *vive l'Empereur*; et ce magnanime Alexandre vous répondit : *Ce que vous voudrez, même Napoléon*; car il ménageait jusqu'à vos penchans les plus inexplicables et les plus honteux. Vous répétiez *vive le Roi*, et vous le répétiez avec un élan, avec une ivresse qui se communiquaient à cette grande famille, étrangère sans doute, mais protectrice, dont vous receviez la liberté. Ce ne sont pas eux qui ont ramené le Roi, vous le savez trop bien; mais, libres pour la première fois, vous avez demandé le Roi quand vous avez pu le rappeler, et vous l'avez demandé à ceux qui pouvaient

vous le rendre. Quand Napoléon laisse dire que Louis XVIII est un *roi imposé par l'étranger*, Napoléon se joue de gaieté de cœur de la bassesse des libellistes qui le servent, et de la crédulité d'un peuple qu'il méprise. Napoléon sait bien que c'est Napoléon qui amena les étrangers en France, et que c'est le peuple, représenté librement par tous les corps légitimes et constitutionnels, qui ramena le Roi. Napoléon sait bien qu'on ne fut point obligé de convoquer d'autres autorités que ses autorités, de créer d'autres maréchaux que ses maréchaux, de dissoudre et de renouveler son Sénat pour prononcer sa déchéance et pour provoquer son abdication. Napoléon sait bien, puisqu'il en est convenu, que son ambition était devenue odieuse à la France comme à toutes les nations, et qu'on n'attendait partout que la protection de quelques baïonnettes pour secouer le joug glorieusement insolent dont il accablait le monde. Napoléon ne croyait pas qu'on l'aimât, et pouvait-il le croire? Ah! je m'en rapporte à lui, à ceux qui l'entourent, à ceux qui le connaissent, à ceux qui l'admirent sans l'aimer, à ceux qui croient l'aimer parce qu'ils l'admirent, à la nation tout entière! Nous avions besoin d'être libres de pensée, et nous l'avons été *par la conquête*! et nous avons proclamé ce que nous sentions, et nous avons obtenu ce que nous voulions, sous les drapeaux de ces hommes du Nord, avec une plénitude de liberté dont nous n'avions jamais joui sous les aigles de cet homme de la Méditerranée; et nous avons rejeté ce Gouvernement qui nous accablait depuis quinze ans, et nous avons imploré de tous nos vœux le seul Gouvernement qui pût nous sauver de Buonaparte et des Jacobins,

ses funestes auxiliaires. Louis XVIII n'est point *un Roi imposé par l'étranger*; c'est un Roi demandé par la France libre. Napoléon n'est point un Roi rejeté par l'étranger; c'est un usurpateur que repousse la France libre. Qu'il écarte demain ses janissaires, et qu'il consulte le peuple homme à homme, sans user de supercherie ni de terreur, le malheureux n'aura plus que la voix de la pitié, qui épargne le sang même des tyrans.

Louis XVIII imposé par l'étranger! C'était pour nous amener Louis XVIII, que l'étranger avait oublié depuis vingt ans, et auquel il n'avait jamais pris assez d'intérêt; c'était pour rétablir un trône légitime chez une nation vaincue, dont ils pouvaient se partager les dépouilles; c'était pour ce but tout-à-fait ignoré des ennemis les plus acharnés de Napoléon, que les alliés, les amis, les parens de Napoléon, de grands capitaines qui avaient contribué à sa gloire, et qui en avaient recueilli les fruits, se liguaient contre son épouvantable puissance! C'était pour rétablir Louis XVIII, que personne n'avait vu, que les Souverains de l'Europe s'armaient de toutes parts; celui-ci contre son protecteur naturel, celui-là contre son camarade d'armes, un troisième contre son beau-frère, un autre contre son gendre! Bernadotte et Murat s'étaient réunis pour renverser une dynastie qui paraissait alors leur seul appui, à l'avantage d'une dynastie sur laquelle ils n'avaient pas le droit de fonder alors la plus faible espérance! L'empereur d'Autriche s'était lié pour une race étrangère à une coalition qui dépouillait sa propre famille, et qui ôtait à un prince héréditaire d'Autriche la propriété exclusive de la France! En vérité, cela est trop indigne à dire, et trop honteux à répéter. L'étranger est

venu en France, parce qu'il avait été forcé à une réaction terrible par les agressions sanglantes de Napoléon, et sans penser à Louis XVIII, dont la cause auguste, mais abandonnée, n'aurait pas fait mouvoir alors dix mille hommes sur toute la surface de l'Europe. La téméraire défense de Paris, acquitta les derniers devoirs de la France envers un homme dont la puissante intelligence avait long-temps remué le monde, sans rien faire pour notre bonheur. Paris affranchi demanda spontanément Louis XVIII, et Louis XVIII se rendit à ses vœux quand ils lui parvinrent dans sa solitude. L'étranger n'exerça dans cette occasion ni le droit, ni la protection du pouvoir; il fut témoin de notre choix, et n'y participa d'aucune manière. L'histoire impartiale attestera que la liberté qui nous avait été indignement ravie par un Consul républicain, nous fut rendue par les Baskirs.

Un sophisme enfin, peut être fort ridicule, sans être dicté par une mauvaise foi manifeste, et c'est pour cela que certains sophismes valent la peine d'être combattus. Je ne discute pas avec l'homme qui me dit que la France est heureuse sous Buonaparte, parce que ce n'est pas là un sophisme; c'est une franche infamie. Je ne discute pas avec l'homme éclairé qui feint de croire que la France malheureuse sous un tyran ne peut pas recourir à l'étranger pour s'en défaire, parce que c'est une infamie déguisée qui m'est encore plus odieuse que l'autre. Quant à l'esprit tout-à-fait dégradé qui se laisse imprégner de cette niaiserie hypocrite, et qui me la répète avec la confiance de l'imbécilité, j'hésite un peu à lui répondre, parce que sa bêtise est arrivée à un excès qui soulève mon cœur et qui fatigue ma pitié.

Quoi! misérable insensé, tu ne te défendras pas du chien furieux qui t'infecte du venin de la rage, parce que ce chien est né dans ta basse-cour, et tu refuserais contre lui le secours d'une meute généreuse, parce qu'elle appartient à tes voisins! Mais sans chercher des exemples dans la vie domestique, manques-tu de ceux de l'histoire? Tu te dis patriote, républicain et Français, et tu parles des Anciens, et des Romains et des Grecs: que tu n'as imités que dans leurs fureurs, et tu as oublié les traits les plus vulgaires de leurs annales! Dis-moi si la Sicile refusa la protection d'Athènes ou de Corinthe contre ces deux Denis, dont le pire valait mieux que ton maître; car il sut mourir maître d'école après avoir vécu tyran? Dis-moi, d'où vient la renommée de ces Dion et de ces Timoléon que tu cites tous les jours sans les connaître, si ce n'est de ce grand affranchissement qui honorait à-la-fois le peuple libérateur et le peuple délivré? Avec qui Thrasybule a-t-il purgé Athènes de ses tyrans? avec des soldats thébains. Avec qui Pélopidas parvint-il à renverser les oppresseurs de la Béotie? avec des guerriers de l'Attique. Dans ton histoire, tu admires encore Henri IV, au moins en dépit de toi, et tu ne te souviens pas que Henri IV fut obligé de recourir à l'Angleterre pour sauver Paris de la tyrannie des ligueurs et des malheurs de la guerre civile! Au défaut même de cet exemple emprunté de tes rois, ta république t'en a laissé quelques-uns. De quel droit portais-tu la guerre chez les nations? du droit de délivrance. De quel tyran cependant as-tu voulu les délivrer qui ne fût préférable au tien, et qu'elles n'aient repris avec joie quand elles ont été affranchies de ta protection de fer? Tu admires ces

Polonais révoltés contre l'esclavage, qui ont appelé, secondé, suivi Buonaparte sous l'apparence d'une fausse liberté dont ils ne jouiront jamais, et tu nous condamnerais sans rémission, parce que nous attendrions d'Alexandre la liberté qu'il nous a déjà une fois donnée! Tu ne veux pas que nous implorions d'une sainte ligue de Rois armés pour le salut du genre humain, l'indépendance du peuple français; et tu plains le sort de l'Italie qui a fait vainement reposer l'espoir de son indépendance sur un palefrenier couronné, suivi d'une poignée de lazaronis! Tu entends que les nations soient solidaires de leur liberté, et tu pensais que cela devait être ainsi, quand tu voyais organiser des compagnies de tyrannicides qui sont devenus des esclaves; et tu ne le penses plus aujourd'hui que la société européenne, arrivée au plus haut degré de sa civilisation, déclare une guerre vertueuse au plus insolent des despotes; guerre qui n'a pour objet que cet homme et ses adhérens immédiats, et à laquelle tu peux te soustraire par une démarche, par un mot, par un signe, si tu es capable d'une action libre et d'un sentiment désintéressé. Avoue que ce n'est pas le devoir de l'hospitalité surprise qui te porte si loin; et que si un parricide était entré par effraction chez toi avec ses complices, tu ne ferais pas brûler ta maison pour le défendre contre les archers. Quant à cette dégoûtante fanfaronade, à cette ridicule braverie de gloire qui a incendié tant de villes, empalé tant d'enfans, et mangé tant de cadavres dans toute l'Europe, elle ne t'aveugle point. La France sait trop bien que les gens qui font un si grand bruit de leur gloire, y ont été forcés pour mettre quelque chose à la place de l'honneur.

Mais s'il est un seul homme de bonne foi qui veuille la tyrannie pour conserver ce vernis de grandeur que nous avons payé si cher, il ne nous réduira pas à l'excès de désespoir où il nous attend, il ne nous forcera pas à désirer que l'étranger ramène Louis XVIII sur le corps de soldats égarés. Dieu nous garde, pour l'honneur de la nation, qu'il nous soit rendu ainsi ! c'est dans les bras de ses enfans que Louis XVIII sera rapporté par deux millions d'hommes du Midi, de l'Ouest et du Nord de la France. Il est si près de nous et l'étranger est si loin encore, que nous ne laisserons pas même à Buonaparte le temps d'envoyer ses incendiaires en Champagne sous l'uniforme des Cosaques. La France est éclairée cette fois, le Roi est connu, les traîtres se sont démasqués d'eux-mêmes, et la Providence contente a marqué le terme de la révolution et la délivrance de la patrie.

Cri d'Alarme.

(Ce pamphlet occasionna l'emprisonnement de plusieurs personnes, accusées de l'avoir imprimé ou distribué.)

Français !

Contre qui élève-t-on ces fortifications sur les hauteurs voisines de la capitale ? Prétend-il cet homme qui vous causa tant de maux et qui vous en prépare de plus grands encore, prétend-il rendre Paris capable de soutenir un siège ? Pourrions-nous être abusés par ce vain prestige de défense ? N'est-il qu'un chemin pour entrer dans Paris, et les alliés choisiront-ils le seul endroit que la situation des lieux permet de défendre ?

Et d'ailleurs six cent mille âmes, renfermées dans une étroite enceinte ne seront-elles pas livrées à toutes les horreurs de la famine le jour même de l'approche de l'ennemi? Quels sont donc les projets de Buonaparte? que veut-il? rien autre chose que vous asservir. Trois cents pièces de canon placées sur les hauteurs de Montmartre, et au premier signal Paris est en cendres. Et vous les souffririez, gardes nationales parisiennes; vous spécialement chargées de la défense de votre cité; vous, guerriers citoyens, que l'honneur et le salut commun n'ont jamais trouvés sourds à leur cri? Que deviendra cette indépendance pour laquelle vous avez si long-temps combattu? Eh quoi! lorsque égarés par le délire de la liberté, vous avez au péril de vos vies détruit cette bastille que vous nommiez le dernier rempart de la tyrannie, qu'avez-vous obtenu? Quel sera le fruit de tant d'efforts? Sous vos yeux, avec vous, un despotisme affreux prépare effrontément ses chaînes les plus pesantes. Et vous gardez le silence! vos bras ne s'élèvent pas pour détruire ces bastions du plus cruel des tyrans. Il se rit de votre crédulité; et lorsqu'il vous tiendra sous sa main de fer, rien alors, rien ne pourra arrêter ses furieux emportemens. Votre existence dépendra des caprices du plus sanguinaire de tous les hommes. Frémissez! lorsque vous allez vous livrer aux douceurs du repos; frémissez! vous ne reverrez peut-être plus les objets de votre tendresse. Il l'a juré, il tiendra son serment; *s'il tombe, vous tomberez avec lui*; il a creusé un vaste abîme, il veut nous y précipiter avec lui. Un seul homme fait trembler tout l'univers! Quoi donc! vos bras sont-ils sans force, vos cœurs restent-ils sans vertus? Un instant de courage, et Paris

et la France sont sauvés. Que dis-je! l'Europe entière demande la chute de son dévastateur, et vous balanceriez encore! Le sort du monde est dans vos mains, et vous restez immobiles! Vous attendez que les phalanges du Nord viennent de nouveau vous apporter la liberté! vous rougissez de la pensée d'un nouvel envahissement; mais ce n'est pas là qu'est la honte, rougissez plus tôt, rougissez de courber lâchement vos fronts sous le joug d'un tyran. Où sont les freins de sa puissance? N'est-il pas votre dictateur? N'a-t-il pas eu l'impudence de se proclamer votre maître à la face du monde? Si demain il veut vous anéantir, qui pourra l'arrêter? Cependant ce n'est que pour lui, ce n'est que pour ses intérêts que vos fils, que vos frères ont été égorgés, et qu'ils vont s'entre-égorger encore. Voyez l'Europe qui s'avance, que de sang va couler pour l'homme que vous haïssez! Peuple aveugle et insensé, il n'est plus pour vous qu'un espoir de salut, c'est la mort du tyran. Vous, Parisiens, pour sauver vos femmes, vos enfans, vos fortunes, il n'est plus qu'une ressource, c'est la mort du tyran. Il est temps enfin que la justice arme vos bras et guide votre courage : vous avez donné de funestes exemples, vous pouvez encore mériter l'oubli du passé. L'Europe vous contemple, vous ne tromperez pas son attente. Qu'avez-vous à redouter? Vous combattrez pour votre indépendance contre la tyrannie, pour le salut de la France, contre l'intérêt d'un brigand. Ah! ne tardez pas davantage, n'attendez pas que ces remparts soient élevés. Vous pouvez sauver la patrie; entendez sa voix lamentable qui vous crie : *Sauvez Paris*, *sauvez la France!*

Par un ennemi de la tyrannie et du Corse.

VERS SATYRIQUES,

ET AUTRES PIÈCES.

Juvénale.

Protectrice du crime et reine des ténèbres,
O nuit ! viens nous couvrir de tes voiles funèbres.
Soleil, ne luis plus sur nos champs !
L'éclat de tes feux redoutables
Ferait pâlir trop de méchans,
Ferait rougir trop de coupables.
Et toi, qui dis les vertus des bons rois,
Les fureurs des guerriers, ou leur noble vaillance,
O déité! si tes cent voix
Ont retenti souvent pour l'honneur de la France,
Pour son honneur fais les taire une fois.

La trahison nous impose des maîtres :
L'état muet dévore sa douleur;
O prodige ! la France a pu former des traîtres ;
Et la déloyauté s'attache à la valeur!

Nous étions autrefois loyaux, braves, sincères;
Dans l'honneur de son nom tout Français put mourir :
Dégradés aujourd'hui des vertus de nos pères,
En vain de nos lauriers nous pensons nous couvrir.
La palme qu'obtient la victoire
N'est pas toujours le signe de l'honneur;
Quelquefois le vaincu ne perd rien de sa gloire,
Souvent l'opprobre est au vainqueur.

Saint respect des sermens et de la foi jurée,
Toi qui ne veux qu'un cœur et le ciel pour témoins;
Un vil orgueil, quelques déniers de moins,
T'ont-ils tari dans ta source sacrée?
Le meilleur des Louis trahi de toutes parts,
S'occupe encor du salut de la France:
« Maréchal Ney, volez à sa défense!
« Mes soldats sont mes fils : ils seront mes remparts. »
Judas s'incline, et de ses yeux perfides,
S'échappent en ruisseaux des larmes parricides:

Il dévore pourtant d'un regard effréné,
L'or que son maître lui prodigue;
Il baise encor les mains du Juste couronné,
Qu'outrage une coupable ligue:
Les dangers, les adieux de son prince éperdu,
Ces cheveux blancs, ce front glacé par l'âge,
Cette sérénité compagne du courage,
Rien ne trouble l'ingrat qui l'a déjà vendu.
Vil suppôt d'un tyran! Tes honneurs, tes dorures,
De tes titres sans fin l'insupportable faix,
Ne font qu'éclairer tes parjures
Et mettre au grand jour tes forfaits.

Applaudis-toi du frein qui toi-même t'opprime:
Bientôt cruel, tu gémiras!
J'attends du criminel le châtiment du crime:
Tous les traîtres font des ingrats!
Qui sont-ils ces tyrans, qu'une rage funeste
Nous impose encore une fois?
Celui-là des Condé livra le noble reste (1);
Celui-ci but le sang des Rois (2);

(1) Caulaincourt.

(2) Carnot.

Hardi dans le conseil, au feu timide et lâche,
L'un quitte les combats sans avoir combattu (1);
L'autre en ses vils penchants, qu'aucun voile ne cache
Ne rougit que de la vertu (2)!

Et c'est à ces faux dieux que nous rendons hommage!
Dressés pour conquérir, et nés pour l'escavage,
Effroi des nations, terreurs des potentats,
Nous nous targuons d'un farouche courage
Que nous n'avons qu'au milieu des combats.
Ah! qu'attends-tu, grande Lutèce?
Marseille a donné le signal,
Bordeaux accuse ta paresse;
Et du sommet des monts l'Espagne qui s'empresse
Te guide aux feux d'un immortel fanal.
Tu dors!.. veux-tu qu'en sa barbare ivresse
Le Corse, dirigeant cent tonnerres d'airain,
Mitraille encor ton fils et déchire ton sein?

Que t'a-t'il apporté? la guerre! la discorde!
Plus d'un père s'indigne à l'aspect de son fils.
D'un œil inquisiteur un vieil ami m'aborde,
Et des frères sont désunis!
L'oppression, les fers, l'exil, la violence,
De l'état qui n'est plus insultent les débris;
Les lois gémissent en silence,
Et la terreur répond seule à nos cris!

Ton despote, ô Lutèce! a comblé la mesure.
Assassin couronné, soldat usurpateur,
De l'hymen fraternel honteux profanateur,
Incestueux, adultère et parjure.

---

(1) Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

(2) C***.

Peuple français! le suborneur
Qui te méprise et qui t'affronte,
N'a rien appris pour ton bonheur,
N'a rien oublié pour ta honte.

L'usurpateur fuit le palais des Rois ;
Du tranquille Elysée il habite les bois.
Echappé d'un séjour auguste,
C'est le crime caché sous les bosquets du juste.
Ah! quand d'un souffle impur il profâne ce lieu,
Je crois aux demeures célestes
Voir des démons vainqueurs les légions funestes,
Et Belzébuth sur le trône de Dieu.

Le Retour de Napoléon.

ODE.

Quels maux, ô ma chère patrie!
Te menacent de toutes parts;
Quelle est cette armée en furie
Qui vient assiéger tes remparts ?
Eh quoi! le démon de la guerre,
Aiguisant sa faulx meurtrière,
T'arrache encore à ton repos!
A tes enfans, que sa vengeance
Déjà dévore en espérance,
D'avance il creuse des tombeaux.

A la voix d'un chef inflexible,
Vieillards, enfans, tout doit s'armer ;
Sous les coups d'un orage horrible
L'Etat est prêt à s'abîmer;

Chaque cité, chaque village,
De l'ennemi craignant la rage,
A pris l'apparence d'un camp.
Nos champs, dépourvus de culture,
Vont donc de nouveau, sans mesure,
Etre abreuvés de notre sang!

Pourquoi l'Europe conjurée
Fond-elle au même instant sur nous?
Comment t'es-tu, France, attirée
L'effort d'un si violent courroux?
Jaloux de tes belles provinces,
Le projet qui conduit ces princes,
Serait-il de les asservir?
Cependant on les entend dire
Que satisfaits de leur empire,
Leur but n'est point de conquérir.

Ils ne viennent que pour abattre
Le guerrier qui règne sur toi.
C'est donc un second Henri Quatre,
Portrait vivant de ce bon Roi?
Comment donc oserions-nous croire
Qu'un peuple entier mette sa gloire
A se sacrifier pour lui?
Par la paix et par l'abondance,
La justice et la bienfaisance,
Son trône est sans doute affermi?

Non, c'est un monstre impitoyable
Consommé dans l'art des forfaits;
Déjà son pouvoir détestable
Douze ans fit gémir ses sujets;

L'ingratitude, l'imposture,
La férocité, le parjure,
Composent son cortége affreux;
A son choix ceux qui l'environnent
Pour titre ont celui que leur donnent
Un crime ou des vices fameux.

Voilà le tigre qu'on préfère
Au noble fils de Saint-Louis.
Pourquoi ce soldat téméraire
Remporte-t-il sur lui le prix?
Louis, oubliant ses injures,
Avait effacé les blessures
Que nous fit un règne sanglant;
Il reparaît; la foudre gronde;
On court aux armes, et le monde
Doit périr pour un vil brigand.

En vain au secours de sa cause
Il appelle nos citoyens;
En vain il nous flatte, il impose;
Je ne lui vois point de soutiens.
Ces généreux Français dont l'âme
Pour l'indépendance est de flamme,
Sous son sceptre iraient s'incliner! . . .
Aujourd'hui s'il consent à feindre,
Avant peu, las de se contraindre,
Il saura bien les enchaîner.

Près d'un bon roi, d'un père tendre,
Allons exprimer notre amour;
Notre salut ne peut s'attendre
Que d'un prompt et noble retour.

Si Bonaparte aimait la France,
Fût-il venu par sa présence
Dans les combats la replonger?
Fuyons son aigle meurtrière,
Et sous le lis, fleur tutélaire,
Amis, courons nous rengager.

Aux vrais Amis de la patrie et de l'humanité.

Un Corse ambitieux, d'une audace profonde,
A regné trop long-temps, pour le malheur du monde;
Elevé par le crime au rang des Empereurs,
Son règne d'un moment est un siècle d'horreurs.
Depuis le jour fatal où son bras parricide (1)
Enfonça dans nos cœurs le poignard homicide;
Jour de deuil! qui devait nous le rendre odieux,
Ce monstre, à chaque instant, devient plus furieux.
Que de maux il a faits à ma triste patrie!
Il vous a bien punis de votre idolâtrie,
Vous Français, enivrés de ses sanglans exploits!
Ce vil usurpateur du sceptre de nos Rois,
Vous promit le bonheur!..... il combla vos misères;
Il a fait massacrer vos enfans et vos frères;
Le cruel a changé l'Empire le plus beau
En un champ de carnage, en un vaste tombeau;
Nos hameaux désolés, nos campagnes désertes,
Attesteront, long-temps, ses crimes et nos pertes.

---

(1) Le 13 vendémiaire.

Sa rage immolant tout à son barbare orgueil,
A mis la France en pleurs et la nature en deuil.
O reine des cités qu'abusait sa jactance!
Toi! dont l'aveuglement fit toute sa puissance,
Ouvre les yeux enfin et punis ses forfaits.
Le monde attend de toi le repos et la paix;
Il ne saurait jouir de ce bonheur extrême,
Tant que ton oppresseur aura le diadême.
Ose te déclarer contre ton assassin,
L'Eternel ennemi de tout le genre humain;
Rappelle dans tes murs ton prince légitime:
Après l'avoir ouvert, tu vas fermer l'abîme,
Mettre un terme pour nous à de trop longs malheurs,
Et tarir pour jamais la source de nos pleurs.

Les Droits de Buonaparte au trône de France.

Dans l'art de gouverner, instruit par Robespierre,
Je mis en actions ses maximes d'Etat;
Je devins général, républicain, soldat;
Des novateurs du jour je suivis la carrière;
Je portai tour-à-tour le turban, le bonnet;
J'adorai Jésus-Christ, j'adorai Mahomet;
J'ensanglantai la Seine, et le Nil et le Rhône;
Je trompai l'Univers : voilà mes droits au trône.

Quatrain.

On trouve dans le roman de *Zadig*, par Voltaire,

quatre petits vers, que plusieurs personnes ont appliqués à Buonaparte, les voici :

Par les plus grands forfaits
Sur le trône affermi,
De la publique paix
C'est le seul ennemi.

Le Lis et la Violette.

APOLOGUE.

Auprès d'un Lis, éblouissant, superbe,
Et dont le calice orgueilleux
Charmait l'odorat et les yeux,
Croissait loin des regards, et se cachant sous l'herbe,
Une gentille fleur,
Emblême de la modestie,
Et de la timide pudeur,
La Violette, enfin, de l'éclat ennemie.
Le Ciel était aussi calme que pur,
Et l'astre qui brillait sur la voûte d'azur,
Embellissait le Lis; aussi sa tête altière,
Du trône, des jardins l'ornement et l'honneur,
S'élève noblement et semble encor plus fière
De son éclatante blancheur.
Mais soudain un affreux orage
Couvre d'un voile épais et la terre et les cieux;
Et du sein d'un sombre nuage,
S'élance un aigle furieux,
Dont la serre encore sanglante
Saisit le Lis, l'arrache et le laisse étendu

Près de sa voisine tremblante.
En un moment, hélas! le Lis a tant perdu.
Tels on voit les palais, d'orgueilleuse structure,
Renversés par la foudre, et tout-à-coup réduits
Au niveau de la frêle et chétive mâsure,
Qu'à peine ils honoraient d'un regard de mépris.
Après ce bel exploit, tout fier d'une victoire
Qu'il attribue à sa valeur,
Et se croyant couvert d'une immortelle gloire,
L'Aigle, pour se parer, veut avoir une fleur;
La Violette en vain, dans une humble cachette,
Se croit en sûreté. Son agréable odeur
La trahit; et l'oiseau vainqueur,
De mainte et mainte fleur dépouille la pauvrette,
Puis s'envole, tenant dans son bec destructeur,
Une touffe de Violette.
On vit alors les Hiboux, les Corbeaux,
Les Milans, les Vautours, enfin tous les oiseaux
Avides de pillage,
De sang, de meurtre et de carnage,
Se rengorger, faire les beaux,
Et d'un pareil bouquet décorer leurs plumages.
Mais laissons-le pour un instant
Avilir la fleur printannière,
Et revenons au Lis; hélas! dans la poussière,
Auprès de sa voisine il était expirant,
Celle-ci n'eût jamais adressé la parole
Au Lis majestueux, au Lis éblouissant;
Mais il est renversé, malheureux, languissant,
Il accuse le sort, gémit et se désole;
La tendre sensibilité,
A la timide fleur, dicte alors ce langage:

« Console-toi, reprends courage,
Dit-elle au Lis, tu n'as point mérité
Un tel affront, un si cruel outrage;
Console-toi; l'Aigle persécuteur
N'obtiens pour prix de sa victoire,
Que mépris, honte et déshonneur;
Le Lis a conservé sa gloire.
Ah! que n'en puis-je dire autant!
Mais, hélas! maintenant,
Que par la trahison du crime et du parjure,
Par un fatal destin,
Chacun avec ma fleur signale sa parure,
Puis-je encore aspirer à mourir sur le sein
D'une vierge innocence et pure?
Ton sort est mille fois plus heureux que le mien;
Bientôt un appui tutélaire
Te rendra ta splendeur première,
Et sera ton sauveur ainsi que ton soutien.
Oui, bientôt du pouvoir suprême,
De la candeur, de la vertu
Le Lis redeviendra l'ornement et l'emblême;
Mais aujourd'hui, languissant, abattu,
Et du malheur innocente victime,
Rappèle-toi qu'il est plus glorieux
De succomber en restant vertueux
Que de triompher par le crime.

Buonaparte et l'Echo.

Je suis seul en ces lieux, personne ne m'écoute. Ecoute.
Morbleu, qui me répond, qui donc est avec moi? Moi.

Ah ! j'entends, c'est l'Echo qui me rend ma demande ? Demande.
Sais-tu si désormais l'ordre ici restera ? Restera.
Si Vienne et Pétersbourg me haïront toujours ? Toujours.
Ah ! ciel, que dois-je attendre, après tant de malheurs ? Malheurs.
Crois-tu, dans ces instans, que je serai réduit ? Réduit.
Après tant de hauts faits, que devrais-je entre-
prendre ? Rendre.
Rendre ce que j'ai pris, par un mal inouï ? Oui.
Et quel sera le fruit de mes trop longues peines ? Peines.
Enfin, que deviendra mon peuple malheureux ? Heureux.
Que deviendrai-je moi, qui me crois immortel ? Mortel.
L'univers n'est-il pas rempli de mon grand nom ? Non.
Autrefois, ce nom seul inspirait la terreur ? Erreur.
Triste écho, laisse-moi, j'enrage, je me meurs. Meurs.

Agonie et mort de Nicolas.

La Russie est la garde-malade ;
L'Angleterre fournit la médecine ;
L'Autriche donne l'extrême-onction ;
La Suède sonne l'agonie et la mort ;
La Bavière invite au convoi ;
Le Danemarck porte la croix ;
L'Espagne creuse la fosse ;
La Prusse le met dedans ;
La Hollande chante le libera ;
La Sardaigne donne l'eau bénite ;
La France paie l'enterrement ;
Et tout le monde est content. Ainsi-soit-il.

Nouvelle Oraison dominicale.

Notre père qui devriez être à l'île d'Elbe, que votre nom odieux soit pour toujours exécré; que votre volonté ne soit jamais accomplie, cette volonté prononcée de réduire la France, après en avoir dévoré tous les habitans. Soyez traité sur cette terre comme vous devez l'être dans l'éternité, où les furies vengeresses vous attendent dans le Tartare. Que nous soyons débarassés au plutôt de votre abominable présence, afin que nous puissions compter sur notre pain quotidien dont chaque jour vous rongez la portion par vos honteux monopoles. Après avoir secoué le joug de votre affreuse tyrannie, tous les Français ne formeront plus qu'une seule famille; ils oublieront les erreurs de leur vie que vous avez égarée; ils pardonneront les offenses qu'ils auront reçues, comme on leur pardonnera celles que vous avez faites en leur nom; ils ne seront plus enclins à succomber à la tentation d'une vaine gloire, source de malheurs réels. C'est ainsi que nous serons délivrés du plus grand fléau qui ait jamais dévasté la terre. Ainsi-soit-il.

NOTE.

Réponse du feld-maréchal Blücher, etc.

Nous avons rapporté ci-dessus, page 280, la lettre qu'écrivit le prince d'Eckmühl à Mylord-duc Wellington, et celle qu'il écrivit en même temps au feld-maréchal prince Blücher, pour demander un armistice. La réponse de ce général à S. E. le général français n'a été connue du public qu'à la fin de juillet; elle est importante

pour l'histoire; en voici le texte : « Il n'est point vrai que l'abdication de Buonaparte fasse cesser toutes les causes de la guerre entre les Puissances alliées et la France. Napoléon n'a abdiqué que conditionnellement, c'est-à-dire en faveur de son fils; et la résolution des Souverains alliés exclut du trône, non-seulement Napoléon, mais encore tous les membres de sa famille.

« Si le général Frimont (dans la Savoie) s'est cru autorisé à conclure un armistice avec le général ennemi qui se trouve en présence avec lui, ce n'est pas pour nous un motif suffisant d'en faire autant. Nous poursuivons notre victoire, Dieu nous en a donné les moyens et la volonté.

« Voyez, monsieur le maréchal, ce que vous avez à faire, et ne précipitez pas de nouveau une ville dans le malheur; car vous savez ce que le soldat irrité se permettrait si votre capitale était prise d'assaut. Voudriez-vous attirer sur votre tête les malédictions de Paris comme celles de Hambourg?

« Nous voulons entrer à Paris pour y mettre les honnêtes gens à l'abri du pillage qui les menace de la part de la populace. Ce n'est qu'à Paris que l'on peut conclure un armistice assuré. Vous ne voudrez pas, monsieur le maréchal, méconnaître ces rapports entre nous et votre nation.

« Je vous ferai observer, du reste, que si vous voulez traiter avec nous, il est singulier que vous reteniez contre le droit des gens les officiers que nous envoyons avec des lettres et des instructions.

« C'est avec les formes convenues et ordinaires de la politesse que j'ai l'honneur de me dire, monsieur le maréchal, votre serviteur. »

Signé, BLUCHER.

ERRATUM.

Page 169, ligne 16 : expédié pour l'Italie; *lisez* : destiné pour Berlin et le Nord.

FIN.

